

FRANÇOIS 1^{er} ET LA RENAISSANCE.

1515-1547

TOME PREMIER

PAR JEAN-BAPTISTE CAPEFIGUE

PARIS - AMYOT ÉDITEUR - 1845

PRÉFACE.

CHAPITRE PREMIER. — LA SOCIÉTÉ AU XV^e SIÈCLE.

CHAPITRE II. — LES ÉTATS DE L'EUROPE À L'AVÈNEMENT DE FRANÇOIS 1^{er}.

CHAPITRE III. — LA FRANCE, LES PRINCES ET LES INTÉRÊTS CONTEMPORAINS, À L'AVÈNEMENT DE FRANÇOIS 1^{er}.

CHAPITRE IV. — AVÈNEMENT DE FRANÇOIS 1^{er}.

CHAPITRE V. — NÉGOCIATIONS DIPLOMATIQUES DE L'AVÈNEMENT.

CHAPITRE VI. — FRANÇOIS 1^{er} EN ITALIE. BATAILLE DE MARIGNANO.

CHAPITRE VII. — ÉTATS DES SCIENCES ET DES LETTRES EN ITALIE, LORS DU PASSAGE DE FRANÇOIS 1^{er}.

CHAPITRE VIII. — NÉGOCIATIONS EN ITALIE, LE CONCORDAT DE LÉON X.

CHAPITRE IX. — NÉGOCIATIONS ET GUERRE JUSQU'À LA SUCCESSION DE L'EMPIRE.

CHAPITRE X. — LA COURONNE IMPÉRIALE, ÉLÉVATION DE CHARLES-QUINT.

CHAPITRE XI. — SITUATION DE L'EUROPE AU MOMENT OÙ COMMENCE LA GRANDE GUERRE DE CHARLES-QUINT ET DE FRANÇOIS 1^{er}.

PRÉFACE.

Le règne de François Ier et l'époque non moins splendide de la Renaissance sont inséparables dans l'esprit des artistes comme dans les recherches de l'érudit. La peinture a plus d'une fois reproduit le noble spectacle du roi de France pressant les mains mourantes de Léonard de Vinci ; et Léon X ferma les yeux à Raphaël d'Urbin dans cette chambre funèbre où peuple, pontife et cardinaux se pressaient autour du grand artiste.

C'est qu'il y eut à cette époque un enthousiasme difficile à décrire, un entraînement vers les arts que nul travail historique ne peut rendre. A côté de ce tableau, il n'y a qu'une ombre : la Réforme de Luther, froide et dogmatique, se résumant en petites thèses d'érudit, en commentaires de scolaste ; l'art reste catholique, et il faut se souvenir que les indulgences qui soulevèrent la prédication luthérienne, étaient destinées à la construction d'un chef-d'œuvre d'art, Saint-Pierre de Rome.

Dans le règne de François Ier il y a plusieurs aspects ; la politique du XVI^e siècle s'y révèle d'abord dans sa lutte avec Charles-Quint ; François Ier, c'est le débris du moyen âge ; c'est la chevalerie, ou l'esprit de conquête à coup de lance et d'épée (que maudits soient les arquebuses, coulevrines et fauconneaux !) Charles-Quint, c'est la politique rationnelle, admirable dans ses prévoyances, forte dans ses conceptions, et visant pour ainsi dire à l'unité réalisée une seule fois dans notre histoire par la grande image de Charlemagne. La lutte est vive, profonde, continue : entre ces deux caractères, il n'y a pas de paix absolue ; tout est trêve ; à Pavie, François Ier, foulé aux pieds des chevaux, captif à Madrid, néanmoins se relève encore pour combattre son puissant adversaire.

Au point de vue philosophique, c'est la lutte de la Réforme contre l'Eglise catholique ; s'il y a plus d'une tentative de conciliation essayée par Erasme, Œcolampade, Mélanchthon, l'unité ne peut être rétablie. Et qu'on ne dise plus que c'est ici le triomphe de la liberté contre le despotisme, de la philosophie sur la croyance ; Luther est bien plus profondément esclave des textes, bien plus servile explicateur de l'Ancien et du Nouveau Testament que les docteurs catholiques. Il y a un admirable aspect sous lequel il faut envisager le concile de Trente : c'est le service qu'il rendit à la science et à la philosophie sous l'impulsion des hautes intelligences, des immenses érudits que le catholicisme envoya dans cette grande assemblée. Je ne sache pas d'histoire plus belle à faire que celle de ce concile, et s'il ne triompha pas d'une manière absolue, c'est que Luther avait déchaîné contre l'Eglise les passions charnelles des princes. Aux électeurs il avait dit : **Vous pouvez prendre plusieurs femmes ; la bigamie n'est pas défendue.** Au roi d'Angleterre il avait dit ; **Vous pouvez répudier Catherine d'Aragon pour choisir une épouse plus jeune selon votre caprice,** et cette jeune femme montera plus tard sur l'échafaud. Aux barons il avait dit : **Pillez les monastères et videz la coupe des festins dans les vieux réfectoires sur les débris des saints mutilés.** La Réforme fut le déchaînement des sens contre la pensée morale ; et ceci n'est pas la liberté.

En ce qui touche les arts, le catholicisme est comme un magnifique coloris qui se reflète sur toute la Renaissance ; c'est la Vierge pure et chaste reproduite dans les images divines de Raphaël ; c'est le Jugement dernier de Michel Ange, les dômes de Milan, la Chartreuse de Pavie. Tandis que les luthériens iconoclastes brisent les statues, pillent et brûlent les monastères, les papes protègent les

artistes ; ils font ciseler des coupes par Benvenuto Cellini, ils couvrent les murailles des fresques du Tintoret, du Guerchin, de Léonard de Vinci et de Raphaël : bas-reliefs, tableaux admirables. Christ expirant sur la croix, assomption de la Vierge, sainte Cène de Jésus, basiliques, coupes, tout est l'œuvre du catholicisme ; et voilà pourquoi les artistes au cœur noble, à l'imagination brûlante, deviennent croyants et s'agenouillent devant cette Rome, la source de tout coloris, de toute œuvre de génie.

L'écueil de tout livre sur le XVI^e siècle serai je le crains, de heurter les opinions admises. On a écrit jusqu'ici dans certaines formules consacrées, sur les bienfaits de la réforme, et ces choses-là sont enseignées avec un parti pris de ne pas céder même devant les monuments contemporains. Toutefois un caractère marquera d'une certaine magnificence la jeune génération qui s'élève, c'est que malgré l'éducation que lui imposent forcément les écrivains un peu surannés de l'école du XVIII^e siècle, elle écoute tout, juge tout, avec une sérénité de conscience, une impartialité de conviction qui ne se forme aucun jugement à priori. C'est parce que je rends à cette génération une pleine et entière justice, que je vais aborder pour la seconde fois ce XVI^e siècle que j'avais jugé sous le point de vue religieux et philosophique dans mon travail *sur la Réforme et la Ligue* ; je touche dans ce nouveau livre les deux vastes questions de la Renaissance et du règne de François I^{er}.

Avant tout, il est important de bien définir les mots : y a-t-il eu une seule époque de renaissance, et les ténèbres ont-elles jeté un voile absolu sur l'Europe chrétienne jusqu'au XVI^e siècle ? L'opinion que tout s'est révélé avec la réforme, a été soutenue par les écrivains sceptiques tels que Robertson et Roscoë : lorsqu'ils ont décrit cette période, ont-ils compris et jugé exactement le moyen âge ? L'erreur capitale de Robertson surtout, a été de flétrir par un même dédain tout le temps qui s'écoula du Bas-Empire jusqu'à Luther, et de comprendre sept siècles sous un même anathème de barbarie. D'après quelques passages de chartes recueillis pêle-mêle dans Du Cange, Robertson a peint la société du moyen âge sous une couleur uniforme, pour en conclure que là lumière n'était apparue qu'avec le protestantisme.

Ce point de vue est radicalement faux ; il y a eu dans le moyen âge des temps lumineuse et des époques de ténèbres comme toujours, et l'on pourrait y compter jusqu'à trois grandes civilisations : celle qui fut tentée sous l'empire de Charlemagne ; puis, les deux belles périodes des XIII^e et XV^e siècles. La plus magnifique de toutes ces époques, c'est la rénovation artistique qui produisit tant de merveilles, les cathédrales, les poèmes de chevalerie, toutes choses que nous admirons encore comme des perles précieuses dans notre histoire. Il ne faut pas ainsi jeter anathème, et parce que quelques chartes, après les ravages des Normands et des Huns, constatent l'état lugubre et fatal d'une génération, on ne doit pas conclure que le siècle des tournois, de la chevalerie, que le temps des communes de Flandre et des écrivains tels que Froissart, fut une époque barbare que la Réforme et la Renaissance sont venues grandir et purifier.

Ces préjugés, je me propose de les combattre, surtout par un genre de documents dédaignés par les historiens, et que je place toujours au-dessus de tous les autres dans mes travaux ; je veux parler des pièces, chartes, autographes émanés des princes, des papes, ou les dépêches des hommes politiques qui prirent tant de part aux luttes de ce temps. Jusqu'ici on s'est exclusivement servi des Mémoires et des histoires toutes faites, tels que les Annales de Paul Jove, l'historien politique (un peu corrompu comme son temps),

puis des remarquables écrits de Guichardin et de Machiavel ; par ce moyen on s'est dispensé de beaucoup de lectures et de beaucoup de peines, et surtout de recourir aux sources. A l'aide des Espagnols Sandoval et Vera, on pourrait également retracer sans peine le règne de Charles-Quint.

Il y a surtout Leti, le vieillard érudit qui, à soixante-dix ans, entreprend l'histoire du grand empereur ; *œuvre*, comme il le dit lui-même, *d'un corps qui est presque hors du monde et peut disparaître à tout moment*. Aussi, ajoute-t-il, *je ne me crois plus obligé de suivre la maxime qu'en écrivant on doit garder des ménagements et des mesures*. Je place Leti bien au-dessus de Robertson, l'historien dogmatiseur, justement tombé en discrédit en Angleterre comme Hume et Smollett. Avec ces travaux seuls, il est facile d'accomplir un travail vulgaire sur le XVI^e siècle. Parlerai-je de M. Gaillard, esprit si médiocre, pauvre homme si tiraillé dans son érudition, beau diseur, ma foi, de lieux communs, humanitaires ? M. Gaillard est philosophe, mais avec cela il est historiographe du roi et pensionné, ce qui le met à une torture épouvantable quand il veut écrire un fait ou porter un jugement. Admirateur de Voltaire, comme lui il voudrait faire du scepticisme, mais il a besoin de ménager la cour, les grands, le clergé, de sorte que ses volumes si enflés ne contiennent rien que quelques réflexions boursouflées dans le beau style du temps.

L'objet du présent livre n'est que de placer en présence des lecteurs une série de documents originaux, de pièces authentiques, qui, je l'espère, pourront modifier les idées qu'on a jusqu'ici jetées sur François Ier, et en général sur le XVI^e siècle. Ce travail a été fort simple ; il m'a suffi de prendre les grandes collections Dupuy, Béthune, Colbert, Fontanieu, et de rechercher là toutes les pièces originales que ces hommes patients et consciencieux ont recueillies ; et avec ces pièces, j'ai dû comparer les registres de l'hôtel de ville, les documents espagnols de Simancas, les archives d'Augsbourg, de Vienne, de Munich, de Venise, de Florence, Gênes et Milan ; de pénétrer aux grandes sources du Vatican, de manière qu'à l'aide de ces pièces on puisse rétablir l'histoire de François Ier et de la Renaissance ; non plus en empruntant les opinions de quelques Mémoires, mais avec les pièces officielles elles-mêmes. J'ai tenté d'accomplir ce que font les antiquaires pour restituer les monuments grecs ou égyptiens ; j'ai arraché les derniers fragments de pierre pour élever un édifice.

Que si les opinions que j'émetts sur ces pièces ne sont pas exactes, comme les documents restent sous les yeux du lecteur, il lui sera toujours facile de s'en former d'autres. Qui pourrait s'en plaindre. Je n'ai pas l'orgueil d'imposer mes œuvres aux générations futures. Ces générations viennent après nous pour nous juger, et de nos œuvres que restera-t-il ? les seuls documents du passé, et c'est seulement ce qui les fera vivre.

Certes, nul règne n'a plus d'attraits pour l'imagination et l'étude que celui de François Ier ; je m'y suis livré avec une passion qui tient à mes goûts ; il n'est pas un lieu de bataille en Allemagne, en Italie que je n'aie parcouru, pas une ville que je n'aie saluée pour retrouver les traces de ce règne. Visitez Milan, Gênes, Venise, Rome, vous qui voulez connaître l'histoire du XVI^e siècle, parcourez aussi l'Espagne, les archives de Séville et de Simancas, et vous serez émerveillé des points de vue nouveaux qui vous viendront à l'esprit avec les couleurs du temps. Combien de fois je me suis promené autour des murs de Pavie pour retrouver les traces de ces nobles chevaliers morts sous l'étendard de France. Et au moment où j'écris ces lignes, la vieille basilique de Santo-Michaelo (œuvre aussi antique que les ariens), sonne à plein glas pour un convoi funèbre que les pénitents mènent à

travers ses rues tortueuses. Oh ! c'est bien encore ici la Pavie de Charlemagne, du roi Didier et des Lombards, avec sa belle université où les étudiants se pressent dans les galeries tapissées des tombeaux des maîtres en jurisprudence, médecine et arts libéraux ; c'est bien surtout la Pavie de François Ier lorsqu'il succomba et que le marquis de Lannoy vint lui demander son épée trempée de sang ennemi. Nobles et vieilles images soutenez-moi dans l'œuvre que je vais entreprendre.

Pavie, 20 juin 1844.

CHAPITRE PREMIER. — LA SOCIÉTÉ AU XVe SIÈCLE.

Ardeur religieuse après l'an mil. — Fondation des églises. — Les cathédrales. — Transformation des basiliques. — L'Allemagne. — La France. — L'Italie. — Les corporations. — Les cités. — Vie bourgeoise. — Les arts. — Métiers. — Enluminure. — Orfèvrerie. Les nielles. — Le stéréotype. — Imprimerie. — La réforme est le retour vers la barbarie. — Brisement des statues. — Proscription des arts et du luxe. — Apparition des grands maîtres catholiques. — Écoles italienne, allemande et flamande.

1400-1500.

Le XIVE siècle finissait ; après les tristesses de l'an mil et le lamentable gémississement de toute une génération agenouillée devant la crainte de la fin du monde, il s'était fait un invincible retour vers la pensée catholique : ce fut le temps des fondations religieuses, des oratoires au désert, des basiliques dans les cités, de ces églises primitives que Ton voit encore avec le baptistère au dehors, le Campo-Santo abrité sous les voûtes sépulcrales avec les épitaphes brisées elles figures hautes des abbés et des chevaliers mutilées par le temps¹. Le XIIIe et le XIVE siècle furent de grandes époques de rénovation dans la pensée et les résultats de l'art chrétien ; alors s'élèvent avec une indicible ardeur ces magnifiques églises, monuments municipaux, joie et orgueil des cités ; les générations fidèles veulent pétrifier les douces légendes chrétiennes, la vie de Jésus-Christ, le sauveur du monde, de sa divine mère, Dieu le père en sa majesté, le jugement dernier, les peines du damné et les félicités du ciel : ici, les vierges folles et les vierges sages ; là, les démons tentateurs aux figures hideuses ou bizarres. Sous ces voûtes majestueuses le peuple vient chercher ses émotions, depuis le baptême qui le purifie, jusqu'au jour des funérailles lorsque le chant des morts se fait entendre ; sur ces tombes vieilles et brisées, le baron reste debout quand les siècles ont passé sur sa tête ; et la figure des abbés, usée par dix générations agenouillées, apparaît encore sur les dalles et vous regarde de ses yeux fixes et ternis par la mort.

Du XIIe au XIVE siècles s'élevèrent, par un indicible et mystérieux concours, ces magnifiques cathédrales, avec une même spontanéité, en France, en Allemagne, en Italie, un maître d'architecture chef de confrérie d'ouvriers réunissait autour de lui d'habiles compagnons, et, grâce à leur zèle pour Dieu, à leur intelligence de l'art de maçonnerie, on voyait les blocs de pierre s'élancer dans les airs et se façonner en flèches dentelées. Les légendes rehaussaient l'éclat du monument² ;

¹ Le bel œuvre de la *Gallia christianna* doit être toujours consulté sur la fondation des églises. J'ai décrit cette curieuse réaction de l'an mil dans mon livre sur *Hugues Capet et la troisième race, jusqu'à Philippe Auguste*. Le Campo-Santo de Pise et la cour sépulcrale qui précède la basilique de Saint-Ambroise à Milan, peuvent donner une idée exacte des basiliques.

² La légende sur la cathédrale de Cologne est bien connue, et on la récite dans tous les pèlerinages sur le Rhin. C'est un grand spectacle que donne la Prusse en continuant cette

nul que les anges n'avait pu contribuer à ces merveilles, escarboucles brillantes au milieu de la cité ; quelle lutte n'avait-il pas fallu soutenir contre l'esprit de ténèbres, qui avait brisé de ses noires ailes les premières assises de la basilique ? A Cologne, à Strasbourg, le diable s'était mêlé à toutes les disgrâces des compagnons ; si la foudre avait sillonné le faite de l'édifice, si un pauvre ouvrier s'était précipité des échelles suspendues, c'était le démon maudit qui voulait empêcher la glorieuse maison de Dieu de s'élever comme un hymne au Très-Haut. Aussi les cathédrales devinrent-elles la grande préoccupation de la cité ; chaque compagnonnage accourait y étaler ses chefs-d'œuvre. Y avait-il un bon ouvrier mécanicien, il devait gagner ses titres à la maîtrise par la confection d'une belle horloge qui sondât les heures avec le carillon tintant, et les rois qui sortaient trotillant à chevalet et le coq qui réveillait le quartier à chaque heure¹. Les charpentiers construisaient les machines pour élever les pierres à des centaines de toises au-dessus du sol ; si les maîtres sculpteurs façonnaient mille figures gracieuses ou grimaçantes, les peintres sur vitraux dessinaient les plus belles scènes de la Genèse et de la vie du Christ en mille couleurs rouge et bleuâtre, se reflétant comme un coloris céleste sur les figures de la Vierge et des saints, au milieu de la basilique.

Les grandes œuvres de l'art, nées spontanément dans la période que je viens de dire, n'eurent pas le même caractère en France, en Allemagne et en Italie ; les cathédrales, sans différer dans leur plan, ont un type plus ou moins grave. Ici, profusion de statues et d'ornements ; là, sévérité simple et majestueuse dans l'exécution. Les statues de Reims, qui, revêtues de leur longue robe de pierre, rangées autour du portail, semblent braver le temps, ont quelque chose des traditions carlovingiennes et diffèrent essentiellement des chevaliers qui ornent les cathédrales de Cologne, de Saint-Étienne de Vienne, et de la Vierge de Munich ; et quant au merveilleux dôme de Milan, c'est un colifichet de géant, un splendide écrin de pierreries, qu'il faut retremper dans la sévère architecture de Saint-Ambroise et de la Monza². Ce qui distingue surtout les basiliques allemandes, c'est la profusion des tombeaux et des images de la mort ; placées au milieu d'un vieux Campo-Santo, leurs murailles sont entourées de sépulcres et d'inscriptions funéraires surmontées de ces armoiries au cimier, au griffon et à la licorne, qui rappellent les farouches chevaliers des Sept-Montagnes du Rhin ; au centre de l'église, il n'y a que tombes où, debout, les barrons prient éternellement ; le ver du sépulcre ronge ces débris de chair que se disputent les rats immondes, et pour enseignement ces solennelles sentences de l'Écriture : **Les heures coulent, la vie seule ne retourne pas**³. En Italie, la cathédrale,

splendide basilique, et peut-être bien prépare-t-elle ainsi sans le vouloir l'unité catholique de l'Allemagne.

¹ Strasbourg vient de voir un chef-d'œuvre de patience comme au moyen âge, et, la dernière fois que je traversai la vieille cité, le peuple se portait à la basilique pour saluer les beaux cavaliers de la nouvelle horloge.

² J'ai passé bien des heures à Vienne à la face de ces barons mutilés par le temps, qui semblent garder le porche de la cathédrale de Saint-Étienne. La piété allemande a quelque chose de saint et de mystique.

³ C'est dans une des nefs de la cathédrale de Saint-Étienne, à Vienne, que se trouve cette épitaphe. Au reste, si l'on veut se faire une belle idée des armoiries allemandes sur les sépultures, il faut faire le tour à l'extérieur de la cathédrale de Munich ; les murailles sont recouvertes des plus somptueuses décorations de la mort. Oh ! que j'abandonnais souvent le Munich moderne avec ses richesses artistiques, pour contempler ces blasons des trépassés !

joyeuse comme le soleil, a dépouillé le vieux caractère de basilique ; elle s'élève comme une grande coupe d'or artistement ornée de pierreries au milieu d'un festin ; tandis qu'en France, où la légende plaît et impressionne, la cathédrale jette sur ses poétiques vitraux les longues histoires, les récits et les sentences de morale, les paraboles du Christ, qui éclairent et sanctifient les générations. Tous les compagnons de la cité mettaient les mains au grand œuvre, et le système des corporations aidait singulièrement cette belle unité d'architecture. Aucune force industrielle n'agissait alors isolée ; la cité, la corporation, la famille, ainsi était la hiérarchie ; la vie bourgeoise se concentrait symétriquement, et les longues méditations des nuits produisaient les chefs-d'œuvre. A cette époque du XIV^e siècle, il se produit évidemment un grand effort dans tous les arts ; l'enluminure des manuscrits prend une teinte plus hardie, plus gracieuse ; les figures roides et byzantines aux riches ornements qui dominent jusqu'au XI^e siècle, ont disparu ; les traits barbares ont également fait leur temps ; les miniatures du XIV^e siècle sont presque toutes artistement combinées, les ornements ont un indicible caractère de perfection, les personnages sont groupés avec art, les points de perspective habilement saisis. Ce n'est point l'époque de la Renaissance qui influe sur cette rénovation ; les peintures de Carlo Cimabue¹, le florentin, ou de Giotto², tracées sur le Campo-Santo, ne se sont point détachées de ces murailles pour se révéler aux pieux enlumineurs des scènes de chevalerie, Tommaso Guidi et Maturino Caravaggio³ n'avaient pas quitté leur atelier pour voyager en grands maîtres. C'est donc comme spontanément et par un mouvement naturel que se fait la rénovation du XIV^e siècle⁴. Les sculpteurs de pierres, qui groupaient avec une hardiesse de composition remarquable ces myriades de figures sous les ogives, n'empruntaient pas leurs inspirations à l'art grec ou romain ; elles partaient même d'une source tout à fait différente ; l'art grec antique concentrait toutes ses idées sur la perfection des formes, parce que le principe religieux était tout sensuel ; l'art chrétien faisait résulter au contraire sa force, sa puissance, de la pensée morale ; le sculpteur tenait moins à la forme qu'à la religion de son œuvre ; sa peine, son soin étaient de grouper ses personnages de manière à exprimer une scène, un exemple ; un sentiment qui refrénât le méchant et consolât le bon ; en un mot, la triple pensée du Dante, l'enfer, le purgatoire et le ciel.

Toute la vie de métier était comme une grande méditation de l'art ; on s'absorbait dans un Christ d'ivoire ; le manuscrit, une fois écrit et colorié par la fantaisie de l'artiste, passait dans les mains de l'orfèvre, et ce que le sculpteur osait sur la pierre, l'orfèvre le réalisait sur l'or et les métaux ; l'enchâssement des pierreries⁵, cette habile distribution de l'escarboucle sur la soie, de l'émeraude, de la topaze sur les coupes d'or, d'azur ou d'argent, produisait des merveilles. Sous cette face, l'art s'était maintenu splendide, car dès la première

¹ Carlo Cimabue, né à Florence en 1240, mourut en 1300.

² Giotto, né aussi à Florence en 1276, mourut en 1336.

³ Tommaso Guidi et Matarino Garavaggio, nés tous deux en 1417, moururent l'un et l'autre en 1443.

⁴ La Bibliothèque royale de Paris possède plus de cent manuscrits à miniatures des XIV^e et XV^e siècles, admirables de dessin et de colons. Le *Tite-Live*, n°10 ; la *Bible dite des Pauvres*, n° 6829 ; et, pour la variété de l'art, les grisailles de la *Vie de sainte Catherine*, n° 540, me paraissent autant de merveilles.

⁵ Voyez, sur l'art florentin, les mémoires un peu fanfarons de Benvenuto Cellini et ses *Due trattati, uno intorno alle otto principal arti dell' oreficeria, l'altro in materia dell' arte della scoltura*, Florence, 1568, in-4°.

race les orfèvres achevaient de belles œuvres ; les produits du XIV^e siècle, si remarquables de travail, les coupes en forme de châteaux aux tours pavillonnées, les reliquaires si beaux, tels que la châsse des trois mages de Cologne, les ciboires et les ostensoirs de la Monza, étaient l'œuvre patiente des orfèvres florentins : dans ces rues étroites de l'Arno, où se cachent encore aujourd'hui quelques-uns de ces vieux hommes de métiers, vivait alors toute une corporation d'orfèvres, habiles ciseleurs, à qui les nielles et les gravures doivent leurs chefs-d'œuvre ; les premiers essais montrent une entente fort avancée de dessin¹ ; il est à croire même que, longtemps avant l'imprimerie ; l'art de mouler les lettres, de stéréotyper les caractères², était connu ; il en reste aujourd'hui des témoignages irrécusables, La gravure sur bois, sur la cire et sur le plomb, a précédé l'imprimerie telle qu'elle fut trouvée à Mayence par Guttenberg dont la statue domine la grande place ; et la seule découverte véritable fut la mobilité des caractères, qui permettait de se servir des mêmes lettres à plusieurs fins et de multiplier ainsi les livres.

Ces corporations d'ouvriers y maîtres es arts, se rattachaient à toutes les industries ; il suffit de parcourir les miniatures des manuscrits ou de lire attentivement les statuts des corporations pour reconnaître l'état merveilleux et florissant de l'industrie en Flandre, en Italie, où gouvernaient les républiques marchandes. La plupart des beaux monuments qui rayonnent encore dans les riches cités de Pise, de Florence, les dômes de marbre bariolés de noir, de rouge, de blanc, furent payés par les marchands de draps à la suite d'un vœu ; et les Médicis, qui s'élevèrent à la splendide dignité ducale sur le plus noble sol de l'Italie, cette famille illustra qui produisit le duc Laurent et le pape Léon X, n'était-elle pas issue de marchands ? À Venise, à Gènes, l'origine de toute force, de toute puissance, était encore dans les relations du commerce ; l'esprit municipal se mêlait aux transactions mercantiles, et les statuts de Marseille, les lois d'Oléron, le consulat de la mer, comme le Code rhodien, peuvent donner une idée juste et forte de la puissance commerciale de toutes ces républiques. L'esprit des cités de Flandre était non moins actifs non moins appliqué aux vastes produits de l'industrie : corporations bruyantes, elles avaient tant de fois pris les armes contre les ducs de Bourgogne ! Les communes de Gand, de Bruges, de Liège, n'étaient-elles pas composées d'ouvriers, de tisserands, tréfileurs de soie et d'or, faiseurs d'armures ? Si le vêtement du serf et du moine (le serf de Dieu) était uniformément tissu de bure grossière, il n'en était pas ainsi de la parure des barons, des nobles dames, en soie, velours, camelot ; les riches pierreries y scintillaient sur leur poitrine, à leur ceinture, depuis le justaucorps de la chasse jusqu'aux armures de guerre, tellement travaillées en belles figures, que l'on dirait le bouclier d'Achille, tel que le décrit le vieil Homère³.

¹ La plus ancienne des nielles me paraît l'épreuve de la Paix (*Pax Eucharistiæ*), 1452, de Mazo Finiguerra.

² La bibliothèque si riche de Munich a des stéréotypes fort antiques, et l'obligeance infinie de M. Foringer, bibliothécaire, m'a mis à même de visiter ces trésors. A Paris, on possède les premiers livres imprimés à Venise, Rome, Lyon ; la date la plus ancienne me paraît 1450 ; les richesses de la Bibliothèque du roi sont innombrables sous ce rapport. La bibliothèque de l'Arsenal est aussi un précieux dépôt pour les vieilles éditions italiennes, grâce aux soins du marquis de Paulmy.

³ Les armures du XIV^e siècle deviennent rares ; celles du XVI^e sont un peu colifichet ; au reste les miniatures les reproduisent à merveille. Je ne sache rien de plus beau, sous ce rapport, que les figures d'airain des empereurs qui entourent le tombeau de Maximilien, à Insprück.

Depuis le XIV^e siècle, cette société du moyen âge était profondément agitée par les doctrines hardies et l'esprit de réforme ; j'ai décrit dans un autre ouvrage le mouvement des imaginations et des intelligences avant la réforme de Luther ; mais sous le point de vue de l'art, de l'industrie et de tout ce qui grandit une nation, la réforme de Luther fut un véritable pas en arrière, un retour vers la barbarie froide et raisonneuse. Le premier dogme de Luther fut l'abolition du culte des images, violemment dénoncé comme une idolâtrie : des mains furieuses déchirèrent les riches enluminures des manuscrits et des missels pour y substituer le texte nu et décharné de la Bible. Dans leur rage iconoclaste, les luthériens portèrent les mains sur les statues des saints qui ornaient les sanctuaires, sur les légendes pétrifiées qui bravaient les siècles sous les splendides portiques¹. Si leur rage n'avait pas trouvé d'obstacle, les générations seraient aujourd'hui privées de ces merveilles, les villes ne pourraient plus les montrer avec orgueil à l'étranger ébloui ; ennemis de tout luxe, de tout ornement pompeux, les réformateurs auraient également éteint les premiers efforts du commerce et de l'industrie qui se déployaient dans leurs magnificences ; car tous portaient des vêtements sévères, en simple bure ; point de riches ceintures de pierreries travaillées, de robes soyeuses et traînantes ; la femme huguenote se parait de linon blanc sur une robe noire, simple et sans ornement comme on le voit encore dans les portraits de Marguerite de Navarre. Un sentiment de tristesse et de froideur se répandait autour de cette atmosphère de la réforme ; les légendes dorées avaient disparu, et avec elles, les pompes si puissantes sur les imaginations ; on donnait à chacun une liberté sombre et austère de discussion ; on substituait à l'élément si chaud de la foi et du catholicisme un ergotisme de texte, de discussions d'érudits à la façon de Luther et de Calvin ; le peuple détruisait les souvenirs les plus religieux, les plus riches. En supposant le triomphe complet, absolu de la réforme, l'industrie et les arts auraient été comprimés dans leurs instincts les plus nobles.

Heureusement que l'école des artistes catholiques gardait partout sa fol et son imagination colorée. Quand la multitude huguenote se précipitait avec une fureur sauvage sur les plus beaux monuments des arts, l'Italie se préservant de la fatale doctrine, voyait se déployer cette magnifique école qui conserva l'enthousiasme avec une foi religieuse si ardente. Au temps des premières discussions de la réforme, brille et se montre dans toute sa grâce naïve Léonard de Vinci², le peintre florentin, musicien exquis, brave à coups d'épée, véritable expression du moyen âge chevaleresque, jeune homme ardent à l'œuvre sous son maître André Verrochio ; il trace pour le réfectoire des Dominicains cet admirable tableau de la Cène, sublime composition où il fit ses belles têtes d'apôtres ; mais arrivé au visage du Christ, il le laisse en ébauche, tant il trouve l'esquisse au-dessous de la pensée divine qui devait briller aux traits du Sauveur du monde. A côté de Léonard de Vinci, et comme son camarade d'atelier, travaillait Pietro Vanucci, si célèbre sous le nom du Pérugin³ ; lui aussi consacre ses pinceaux aux légendes catholiques : son premier tableau ne retrace-t-il pas les saints parents de Jésus-Christ ? Il multiplie les descentes de croix, les assomptions de la Vierge, et cette sainte famille de la Chartreuse de Perugia qui

¹ C'est à Anvers surtout que se révèlent les ravages iconoclastes de la réforme. Voyez mon travail sur *la Réforme et la Ligue*.

² Leonardo da Vinci, né près de Florence, en 1452, mourut en 1519.

³ Pietro Vanucci Perugino, né à Perugia, en 1446, mourut en 1524,

annonce la manière de Sentie. Et Michel-Ange Buonarotti¹, le peintre anatomiste, où va-t-il chercher ses grandeurs, ses inspirations, les vastes sources de son intelligence ? Issu d'illustre maison, élevé dans un cloître religieux, en face des cadavres humains dont il étudiait la dernière pulsation, Michel-Ange compose à quatorze ans son œuvre de début, ce Christ en bois d'une expression déchirante ; son premier groupe de marbre, c'est la Vierge de la Pitié ; sa magnifique fresque de la Chapelle Sixtine, ce terrible jugement du grand Dieu, cet effrayant spectacle de damnés qui vous glace, cet entrelacement d'hommes, n'est-ce pas encore une œuvre toute catholique tracée sous l'inspiration du souverain pontife Jules, si passionné pour les arts qu'il se met colère ou s'apaise à raison que l'artiste capricieux se repose sous le doux soleil de sa villa, ou qu'il reprend ardemment son travail² ? Et Sanzio, le divin Raphaël³, à quel culte consacre-t-il son sublime pinceau ? n'est-ce pas surtout à la Vierge, à la religion de l'enfant Jésus ; cette Vierge, il la place partout y il en éternise les traits divins ; tandis que la réforme nie la divinité de Marie, discute cette pureté du sein qui nourrit le Christ, Sanzio, le grand artiste, la rend visible comme une image sublime, éternellement gardée par la mémoire de toutes les mères qui aiment et souffrent.

Si de la peinture nous passons aux ouvrages sculptés, à quoi s'applique encore la pensée des artistes ? à la foi, à la grandeur catholique. Buonarotti, Sanzio, peintres, sculpteurs, architectes, dessinent, gravent et bâtissent avec une égale puissance, et toutes leurs œuvres sont consacrées à la grandeur de l'Église. C'est que l'imagination brûle à l'aspect des légendes et des histoires du Christ, de la Vierge et des saints : splendides poèmes ! A Florence, à Pise, à Rome, orfèvres, tisseurs de soie et d'or travaillent pour l'Église ; s'il se grave une nielle, c'est une sainte famille ; si un vase ciselé sort de la main d'un habile ouvrier, c'est pour se transformer en ciboire ou en ostensorio ; l'Église reste le principe de toute science, de toute vie artistique ; en dehors, le protestantisme froid, raisonneur, ne produit que des commentaires sur la Bible et des livres imprimés avec un grand soin de ponctuation, à Venise, à Brescia, avant que les Elzevirs ne se révèlent à Amsterdam dans la pureté de leur texte.

En Allemagne, à l'époque où la foi n'a pas encore été ébranlée, l'art domine avec un caractère de sérénité et de candeur. Du XIIIe au XVe siècle, l'architecture, la peinture conservent le type chaste et grave qu'on retrouve surtout dans les cathédrales de Bâle et de Vienne ; là se dessinent ces vierges au teint pâle, aux yeux si beaux ; ces paysages de crèche sous un ciel bleu qui rappellent la première manière de Raphaël ; ces barons agenouillés, les mains hautes et jointes pour la prière, et ces offrandes de femmes richement vêtues d'or, un peu roides et empesées. Quand la réforme éclate, cette manière disparaît presque entièrement, et l'on peut trouver dans la vie d'un grand artiste, Albert Durer⁴, cette transformation de l'art en Allemagne. Albert Durer, né fervent catholique, fils d'un digne roturier de Nuremberg, membre d'une pieuse confrérie, signale sa

¹ Buonarotti Michel-Angelo, né à Florence, en 1474, mourut en 1564.

² C'était une idée fort répandue que ce jugement dernier dans toute la génération d'artistes du XIIe au XVe siècle. J'ai trouvé une miniature de la fin du XIVe siècle (Bib. du roi, Mss.), fort curieuse, au reste, si on la compare aux fresques du Campo-Santo de Pise, où Michel-Ange a évidemment puisé quelques-unes de ses poses et de ses entrelacements anatomiques.

³ Sanzio Raffaello d'Urbino, né en 1487, mourut en 1520.

⁴ Albert Durer, né à Nuremberg en 1471, y mourut en 1528.

première manière dans la sculpture et la peinture, par sa belle *Adoration des Mages*, *la Vierge à la couronne de roses*, son *Supplice de plusieurs Martyrs*, *l'Ecce homo*, *le Christ sur la montagne des Oliviers*. Il y a dans toutes ces œuvres de l'imagination, de la poésie ; car l'âme de Durer est alors croyante et catholique. Mais la réforme vient Jeter le doute, le raisonnement au cœur de l'artiste ; dès lors il n'a plus en lui ce feu qui brûle, cet enthousiasme qui illuminait toutes ses œuvres ; il devient froid de coloris, il se jette dans l'école flamande et multiplie les portraits. Cette école flamande est peut-être ce qui marque le plus profondément l'influence matérialiste que la réforme exerce sur les arts. Il faut toujours une issue à la pensée, un débouché au talent qui s'agite sous les étreintes ; quand la légende catholique fut enlevée aux ferventes populations des Pays-Bas, la peinture se limita dans le portrait et dans la reproduction des scènes techniques et matérielles ; l'école hollandaise cherche sa poésie dans une certaine manière de bouffonnerie et de grande kermesse, que Téniers a depuis immortalisée.

Il paraît donc incontestablement résulter des monuments encore debout à la face du soleil, que les XIII^e et XIV^e siècles furent les véritables époques de travail pour les arts comme pour les sciences ; les cathédrales s'élèvent et se façonnent tout à fait en dehors de l'influence grecque ou romaine ; l'art prend une nature spéciale pour chaque nationalité allemande, française ou italienne ; il produit ses maîtres, ses ouvriers. Les corporations de tailleurs de pierres, de ciseleurs n'empruntaient que des passagères inspirations aux vieux monuments de Byzance et de Rome¹ ; tout vient chez ces dignes ouvriers de leur foi ardente qui crée les miracles de leur œuvre. Si l'église de Saint-Marc à Venise est tout empreinte des souvenirs de la Grèce ; si la grande basilique de Milan rappelle dans ses statues anatomiques², les temps de renaissance, l'époque de rénovation ; il n'en est pas ainsi des cathédrales de Cologne, de Strasbourg, d'Amiens, de Chartres ou de Reims, qui gardent l'empreinte sévère et toute sérieuse des monuments du moyen âge. Les vieux manuscrits coloriés, les vitraux qui brillent en saintes légendes pour raconter les premières scènes du christianisme, l'orfèvrerie des châsses et des vases ciselés ; ces œuvres si diverses, si prodigieuses ont un caractère natif et tout national qui ne vient point d'un emprunt aux souvenirs de l'antiquité. Vous cherchiez en vain les vastes colonnades des temples romains, cet idéalisme de formes de l'architecture grecque ; l'ouvrier ne s'en inquiète pas ; son souci, sa préoccupation pieuse et sainte c'est de reproduire la moralité de son tableau, de faire pénétrer une pensée de terreur ou de joie, à l'aspect des damnés ou des bienheureux ; l'Écriture sainte, les légendes du Christ demeurent là éternellement sous les portiques des cathédrales.

Les trois grands faits qui ont changé la face de la civilisation du XIII^e au XV^e siècle : la boussole, la poudre à canon, et la découverte de l'Amérique, se sont produits en dehors de toute influence de l'antiquité ; ils furent les résultats de la réflexion profonde de l'esprit sur lui-même. Quelques savants qui, sous la

¹ Il faut encore parcourir les miniatures des Mss. pour prendre une juste idée de la manière de bâtir les grands monuments du XIV^e siècle. C'est la véritable étude des mœurs.

² Les cariatides que l'on trouve si fortement jetées aux coins de la cathédrale du côté de la place du Dôme, à Milan, me paraissent de véritables études d'anatomie.

conduite de Lascaris¹, vinrent se réfugier aux universités d'Italie, rendirent sans doute des services à la science d'érudition, ils devinrent les grands ponctuateurs des textes, les traducteurs des ouvrages de philosophie ; ils préparèrent les corrections importantes aux textes imprimés à Venise, Bologne ou Amsterdam ; mais là se borna toute leur influence. L'action de la réforme arrêta surtout la spontanéité native de l'art en lui donnant quelque chose de sec et de matériel ; le prétexte même de la prédication de Luther ne fut-il pas la vente des indulgences, et le produit de ces indulgences n'était-il pas destiné aux artistes et aux ouvriers qui élevaient la basilique de Saint-Pierre ? Cet impôt catholique des indulgences avait été spécialement destiné pendant tout le moyen âge aux grandes constructions de cathédrale, si ces magnifiques monuments religieux ombragent encore les grandes cités de leurs flèches élancées vers les cieux, on le doit surtout aux indulgences ; elles attiraient sur le parvis de la basilique future les corporations de tailleurs de pierres, de maçons, de charpentiers, de vitriers, qui se liaient par serment aux grandes œuvres ; le salaire était petit, mais la foi grande ; on rachetait ses fautes par le travail. Lorsque le sentiment de pénitence entraît au cœur d'un baron, s'il n'allait en Palestine combattre les mécréants, il prenait le sac de l'ouvrier, la besace du compagnon ; et les légendes ne racontent-elles pas que telle était la pénitence que Renaud de Montauban s'était imposée ? Noble paladin, neveu de Charlemagne, il avait pris néanmoins la truelle de maçon pour élever la cathédrale de Cologne² : quoi de plus doux, de plus saisissant que cette idée de racheter les peines de l'enfer pour ce qu'on a aimé, une mère tendre, un ami, une noble existence qui s'est unie à la vôtre ; les indulgences qui rachetaient les fautes de ses proches de ses amis, étaient la plus suave des consolations, le plus tendre des dévouements. Rien ne créait une plus sainte fraternité que ce travail commun des ouvriers, que ce compagnonnage où l'on se secourait dans la vie comme dans la mort. Les cités des rives du Rhin, de la Meuse où s'élevaient ces cathédrales, virent alors ces associations d'ouvriers qui par des signes mystérieux se comprenaient pour s'aimer dans le travail, pour se secourir dans la prière des trépassés ; car pour le pieux catholique, la mort n'était qu'une existence nouvelle et purifiée.

La réforme attaqua de front toute cette vieille société avec ses peines et ses jouissances : plus de purgatoire, plus d'images, plus de culte de la Vierge ; guerre à tout ce qui cherche à reproduire les traits du Christ ; plus de retraite dans les monastères, plus de dévouement à l'existence ascétique ; et à leur place l'ardente lecture de la Bible et un libre cours aux sens. Ici les anabaptistes en armes qui brisent les idoles (et ils appellent idole les magnificences de la sculpture), là un moine qui s'unit à une religieuse, un électeur qui répudie ses femmes ; un roi fout da chair, au ventre proéminent, qui rompt avec le pape pour marcher avec plus de liberté sur le corps d'une femme toute d'exaltation et d'amour. A côté de cette fatale et étrange révolution, l'école catholique produit et conserve ses grands maîtres, Léonard de Vinci, le Pérugin, Sanzio Raphaël, Michel-Ange, le Primatice ; et c'est au milieu de cette lutte de doctrines, de sciences, d'arts, de grandes et de petites choses que se développe l'enfance de François Ier.

¹ Constantin Lascaris, parti de Constantinople en 1454, fut accueilli à Milan par François Sforza, et mourut à Messine, en 1493.

² J'ai donné cette légende dans mon travail sur Charlemagne.

CHAPITRE II. — LES ÉTATS DE L'EUROPE À L'AVÈNEMENT DE FRANÇOIS I^{er}.

Importance de l'Italie. — Venise. — Florence. — Milan. — Gènes, — Naples. — La Sicile. — Les Papes. — L'Empire d'Allemagne. — La Pologne. — La Hongrie. — Les Cantons suisses. — Les cités de Flandre. — Les Pays-Bas. — L'Angleterre. — L'Espagne. — Les Turcs. — Les Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. — Forces militaires. — Marine. — Intérêts divers. — Motif de guerre. — Origine et développement de la politique italienne. — Les idées de Machiavel.

1450-1510.

Les révolutions politiques, qui élèvent ou brisent les États, ont privé l'Italie de sa puissance morale, de l'influence qu'elle exerçait sur la destinée du monde ; heureuse par son sol, riche de sa fertilité, grande encore dans son abaissement, elle n'occupe plus l'Europe que par ses magnifiques souvenirs ; ses ruines splendides retracent le passage d'une vaste civilisation, les empreintes de sa grandeur et de sa liberté agitée ; sur les fronts brunis de ses habitants, on lit d'ardentes pensées, de généreuses résolutions ; mais l'Italie, telle qu'elle est aujourd'hui, ne peut donner qu'une bien faible idée de ce qu'elle fut au XV^e siècle, et de cette puissance qui semblait rappeler la Rome antique.

Le pèlerin qui visite Venise se sent mélancoliquement ému lorsqu'il parcourt ce palais du doge, cette place où brille le Lion de Saint-Marc, ces merveilles désertes, lorsqu'il salue à l'arsenal ce Bucentaure copié, vaine image d'une domination qui n'est plus¹. Au XV^e siècle, Venise était la première puissance maritime et commerciale : retranchée dans ses lagunes, elle s'était successivement étendue, comme les flots de la mer, sur la terre ferme. Elle hissait son pavillon sur l'Istrie, la Dalmatie, l'Illyrie ; Vérone était sa place forte ; elle avait des alliés, des sujets, et tant l'orgueil avait enivré le cœur de ses patriciens, qu'elle avait défié l'Europe tout entière, lors de la ligue de Cambrai. Son gouvernement était fort, car il n'y a que la dictature qui produise de grandes choses ; ses nobles, ses sénateurs, portaient avec eux-mêmes le patriotisme exalté qui n'hésite jamais devant les résolutions les plus énergiques, quand le salut public en impose le devoir. Si quelques-uns de ses doges voyaient comme Dandolo leurs images briller sur les places publiques, le corps ensanglanté de Marino Faliero roulait au pied de l'escalier des Géants². Le gouvernement de Venise propageait tout exprès l'idée fort exagérée de sa police vigilante, de son bravo masqué, de ses plombs ardents, de ses cachots mystérieux sous le pont des soupirs, de ses bouches de fer dénonciatrices, de son terrible Conseil des Dix. C'est toujours par la terreur que les pouvoirs mènent les populations à l'obéissance, quand la dictature s'élève et qu'elle veut exercer sa force. Toutes

¹ Cependant l'arsenal de Venise contient de beaux et d'antiques souvenirs de ces guerres contre les musulmans.

² L'escalier des Géants est la partie la mieux conservée du palais ducal à Venise.

les souverainetés appelaient l'alliance de Venise ou bien la combattaient à outrance, et la ligue de Cambrai pouvait donner une idée des jalousies qu'inspirait le diadème resplendissant de la reine des mers. La politique de Venise était de s'assurer la prépondérance politique sur l'Italie ; tel était le but de ses alliances ; et comme elle redoutait moins la France que les Allemands, elle avait tendu la main à Louis XII et inscrit son nom sur le livre d'or¹.

Florence devait son éclat à une de ces grandes races qui créent la nationalité d'un peuple ; dans une république toute marchande, où les tisseurs de laine élevaient des monuments de la grandeur et de la magnificence du Dôme², il était simple, naturel que la domination appartînt à une famille de commerçants, et telle était l'origine des Médicis ; jamais puissance morale ne s'était plus légitimement créée et transmise dans une succession d'hommes et de caractères éminents. Cosme de Médicis³ avait mérité le titre de *Père de la patrie*, que le peuple lui donna spontanément dans une sorte de triomphe naïf. Laurent et Julien⁴, ses petits-fils, saisirent une dictature plus ferme et plus visible. La conjuration des Pazzi éclata, Julien périt sous le poignard ; et le peuple, inquiet autour de cette robe ensanglantée, proclama l'absolu pouvoir de Laurent de Médicis, le protecteur des lettres et des arts ; puis, toujours capricieuse, la multitude frappa le pouvoir qu'elle avait créé ; Pierre de Médicis, fils et successeur du Père des muses, fut exilé de Florence, et il ne dut ce qui lui restait de grandeur sur la Toscane qu'à la politique habile et au crédit de l'illustre cardinal Jean de Médicis⁵, qui porta si noblement la tiare sous le nom de Léon X.

Cette Toscane, terre si riche et si heureuse, voyait fleurir les arts, l'industrie la plus avancée ; si Venise était renommée pour ses ornements de perle, ses arabesques, ses ouvrages tissés d'or et de soie, et pour ses premiers essais dans l'imprimerie, Florence était non moins célèbre par ses graveurs d'or, ses ciseleurs sur argent, ses étoffes de laine, et par cette école d'artistes qui s'appliquait depuis l'art de graver sur bois jusqu'aux nielles, depuis les fresques du Campo-Santo jusqu'aux tours suspendues de Pise qui penchent leur sommet sur vos têtes, image d'une grandeur morte, comme un saule pleureur sur des ruines.

A Florence, le génie du commerce a créé la souveraineté d'une race ; à Milan, ce fut la force de la guerre, l'énergie d'un condottiere. Giacomuzzo Sforza⁶, d'origine agreste, avait jeté sa cognée dans un chêne pour savoir s'il serait soldat, et l'oracle répondit qu'il le serait grand et fort ; cette révélation de la

¹ L'origine des négociations entre Venise et la France remonte aux conquêtes de Charles VIII à travers l'Italie.

² La corporation des marchands de laine, si renommée dans les statuts des villes, fit élever le dôme de Florence. Les corporations formulent le moyen âge.

³ Cosme de Médicis, fils de Jean de Médicis, tige de cette maison féconde, et de Picarde de Bueri, mourut à Florence, le 1er août 1464, âgé de 75 ans, laissant de Contesine de Bardi, sa femme, Pierre de Médicis qui, l'an 1460, fut pourvu de la charge de gonfalonier.

⁴ Laurent et Julien, après la mort de Pierre, leur père (1472), furent déclarés princes de la république de Florence. Julien fut assassiné le 26 avril 1478.

⁵ Jean de Médicis, né à Florence le 11 décembre 1475, était fils de Laurent le Magnifique ; nommé cardinal à 13 ans, par Innocent VIII, il ne reçut cependant les premiers ordres que quatre ans après.

⁶ Giacomuzzo Sforza, né le 10 juin 1369, dans la Romagne, se noya dans le fleuve Pescara, à peine âgé de 54 ans, en voulant le traverser pour secourir la ville d'Aquila.

destinée arrive à tous, et le meilleur oracle c'est la tête et le cœur¹. Giacomuzzo Sforza se fit condottiere, métier lucratif et grand dans les guerres de république à république ; il servit donc tour à tour les Florentins, les Pisans, en Lombardie, en Toscane, à Naples. Vieux chef de guerre, on le vit partout sous sa pesante armure, et sa puissance fut si redoutée que les possédants fiefs se disputèrent à qui lui donnerait sa fille ; et le condottiere devint baron territorial comme cela c'était toujours produit à l'origine de la féodalité. Sa succession de terre et d'épée passa comme droit à son fils naturel et bâtard François Alexandre Sforza, qu'il avait eu dans le désordre de sa première vie ; enfant, il se jouait avec les arquebuses et les longues épées ; jeune homme, on le voit tour à tour à Naples, en Lombardie, dans la marche d'Ancône, portant des coups terribles de sa main de fer ; enfin, il devient si grand que, bâtard et simple condottiere, il épouse Blanche de Visconti, de cette noble race qui régnait sur le duché de Milan ; proclamé duc par la force et l'énergie de son caractère, il continua dans sa race celte souveraineté brillante sur le Milanais². Quand on veut se faire une juste idée de cette famille de Sforza, de la grandeur de son génie ; de la puissance de son caractère, il faut consulter l'historien Guicciardini ; lui seul nous fait revivre ce Galéas Sforza, esprit supérieur ; ce Ludovic, surnommé le Maure³, qui appela Charles VIII à son aide, trahison que l'histoire nationale flétrit à la face de la postérité. Après lui, Louis XII fut proclamé par le peuple duc de Milan ; beau lot pour la France, escarboucle brillante pour sa couronne ! On s'est toujours demandé quelle puissance d'entraînement avait poussé les conquérants milanais. Connaissez-vous quelque chose de comparable à la magnificence de cette terre qui s'étend depuis Florence jusqu'aux Alpes ? Quand on l'a vue une fois, on voudrait la voir toujours, et pour poser sur sa tête la couronne ducal, quel coup téméraire ne tenterait-on pas !

Gênes formait un gouvernement comme Venise ; mais par un de ces revers de fortune qui secouent les États, la république génoise avait vu sa décadence au moment où Venise grandissait. Ils étaient passés ces temps où les galères de Doria menaçaient Venise jusque dans ses lagunes ; où le lion de Saint-Marc humilié secouait tristement sa crinière sur sa colonne ébranlée ; les doges alors n'osaient se hasarder au delà du Lido et de la Giudecca, car les hardis matelots de Gênes s'étaient avancés un jour jusque dans le grand canal.

Depuis, le gouvernement génois s'était affaibli par les mêmes causes qui avaient glorifié la dictature vénitienne. Nulle grandeur n'est possible avec les petites jalousies de la démocratie, les luttes intimes de familles et de maisons. A Venise, il n'y avait qu'une pensée, qu'une force ; le Conseil des Dix, véritable institution de salut public, pouvait tout, même faire rouler la tête de ses doges au pied de

¹ Consultez les admirables livres de Guicciardini, que je considère comme notre maître à tous : j'ai eu le bonheur de me procurer une vieille édition contemporaine (Florence 1571). Je le place à côté de Tacite dans mes études.

² François Alexandre Sforza, né en 1401, épousa en 1444 Blanche, fille naturelle de Philippe Visconti, duc de Milan ; le duc mourut sans héritiers, et, en 1447, les Milanais se formèrent en république dont Sforza devint le chef ; mais trois ans après, il se fit proclamer lui-même duc de Milan, et mourut le 8 mars 1466. Galéas, son fils, né en 1444, lui succéda et mourut assassiné le 26 décembre 1476.

³ Ludovic Marie Sforza, né en 1451, était frère de Galéas, mort assassiné, en laissant le duché à son fils Jean Galéas, âgé de 8 ans ; Ludovic exerça alors la régence avec la plus grande autorité, mais son neveu qu'il tenait enfermé dans le château de Pavie étant mort en 1494, il lui succéda. Ludovic, fait prisonnier en 1500, fut envoyé en France, où il mourut en 1510.

l'escalier des Géants. A Gênes, dans un sénat incessamment divisé, chaque famille gardait sa force aux dépens de l'unité publique ; il y avait des caprices parmi le peuple comme parmi les grands. Venise, création factice, vaisseau jeté sur l'Adriatique avec l'ambition de s'assurer l'empire des mers, donnait beaucoup au pouvoir, parce que le pouvoir avait beaucoup, faire ; mais à Gênes la nature avait été trop prodigue pour que les hommes n'eussent pas un peu de mollesse dans le labeur politique. Lorsque les sénateurs passaient leur temps aux délicieuses villas qui couronnaient la cité, lorsque le jasmin, le citronnier se balancent amoureusement sous les arceaux des palais de marbre, au doux murmure des cascades, était-il possible de trouver dans le patriciat cette énergie que donne une nature sauvage, factice ou ingrate ? Les difficultés de Vivre créent la vigueur d'action, et le cœur qui étouffe, fait pour respirer des efforts inouïs, Gènes donc s'était ramollie par la naturelle influence de son sol et de son ciel ; divisée en mille partis, elle songeait à se placer sous la protection de la couronne de France, et les sénateurs signaient, en écrivant à Louis XII, *nous les fidèles sujets du roi très-chrétien*¹.

Cette mollesse de cœur sous un horizon bleu et les tièdes vents du golfe n'avaient jamais permis à Naples de se gouverner par lui-même ; sa couronne était disputée par les maisons d'Aragon, de Provence, tandis que les rois de France revendiquaient ce bel héritage. Le chevaleresque Charles VIII n'était-il pas parti en preux et noble chef pour la Pouille et la Sicile, comme aux temps des Robert ducs de Normandie, maîtres suprêmes des fiefs. Jamais souveraineté n'avait été plus disputée ; l'Empire, Rome, les rois de France prétendaient également dominer Naples, et étendre leur suzeraineté sur la Sicile. Un caractère à part se faisait remarquer parmi ces populations ardentes et affaiblies à la fois : presque toujours le vainqueur y était accepté avec enthousiasme ; quelques pièces de monnaie jetées aux lazzaronis, des Ornaments donnés aux églises, des fêtes, des pompes ou des spectacles faisaient saluer les conquérants ; quand le joug était long il pesait ; une certaine inquiétude se manifestait, et la révolte des populations ardentes en finissait avec le dominateur. Ainsi toujours avaient été les Napolitains et les Siciliens, image du feu qui éclate au Vésuve et sur le mont Etna. Au reste, les rois de France prétendaient à un droit de succession naturelle sur le royaume de Naples ; Charles VIII² l'avait invoqué par la conquête, Louis XII par son parlement, et les entraînements de François Ier pour le Milanais et l'Italie n'avaient-ils pas pour dernier but la conquête et la possession de Naples et de la Sicile ?

Quand on veut juger la papauté, si habile et si haute au XVe siècle, il faut voir dans cette grande dictature de la foi, deux caractères bien distincts : le souverain temporel des provinces d'Italie et le chef spirituel de l'Église. Sous ce premier aspect, la papauté se fait une immense idée d'elle-même et de sa destinée ; elle se pose comme la protectrice de la liberté et de la nationalité italiennes ; et, à cet effet, elle adopte le système de pondération qui la porte tour à tour à rechercher l'alliance des empereurs, des rois de France et des Vénitiens. La papauté est l'institution véritablement italienne avec toutes ses traditions, elle en perpétue la force ; quand elle voit les Allemands maîtres des Alpes prêts à se précipiter sur le midi de l'Italie, le Pape invoque l'alliance de la France ; lorsque,

¹ Voyez, dans la collection Fontanieu (MSS. Bib. Royale), les lettres du sénat à Louis XII, n° 4.

² J'ai toujours pensé que ce serait un admirable sujet d'histoire épique que l'expédition de Charles VIII à Naples.

par contraire, ce sont les lances du Poitou, de l'Anjou ou du Parisis qui se montrent bariolées dans le duché de Modène, de Ferrare ou les légations, alors la papauté recourt aux Suisses, aux Allemands, parce qu'elle veut qu'avant tout l'Italie soit à elle-même sous l'aile des pontifes : la ligue de Cambrai est-elle autre chose qu'un grand mouvement pontifical, pour empêcher l'Italie de reconnaître ses maîtres dans les Vénitiens alors trop puissants, trop impératifs ? Le Pape est l'habile représentant de la liberté italienne et de sa nationalité ; comme les actes que cette position politique commande nuisent souvent au caractère grave, universel et religieux de la papauté, on ne s'expliquerait jamais la destinée du pontificat pendant la période du XIVe et au XVe siècle, si l'on ne se pénétrait d'abord de cette distinction nécessaire.

Les plus constants adversaires de la papauté, es conquérants les plus avides de l'Italie, les empereurs d'Allemagne conservaient leur caractère impératif. Si les papes avaient voué une haine profonde à la maison de Souabe, c'était moins de personne à personne que parce qu'ils savaient bien que les empereurs en voulaient à l'indépendance italique. Les querelles religieuses entre le sacerdoce et l'Empire touchaient moins la tiare et le sceptre que la domination de l'Italie. Chaque fois que l'Allemagne paisible pouvait disposer de ses forces, on voyait le sommet des Alpes couvert de ces Graffs et de ces Hersogs aux armures impénétrables, et cette nuée d'hommes de fer se précipitaient la lance haute dans les plaines du Milanais. A ce temps l'empereur n'était pas encore assez puissant, assez maître de l'Allemagne pour disposer seul des électeurs ; le corps germanique formait un groupe d'États sans unité : ici des évêques puissants comme les Graffs, là des électeurs qui traitaient à part avec les rois d'Angleterre et de France ; puis enfin ces margraves, ces burgraves féodaux qui cachaient leur puissance dans les châteaux aujourd'hui en ruine sur les sept collines du Rhin. Ces terres de Souabe, cette forêt Noire, si fertile en traditions, étaient remplies de vieux soudards qui prenaient service dans les lansquenets, rude infanterie aux guerres de princes ou de républiques, et dont nous voyons encore l'image dans les peintures d'Albert Durer, ou sur les vitraux des églises à Saint-Sébald de Nuremberg la ville des métiers.

C'était également comme rude infanterie couverte de fortes armures que les Suisses comptaient dans les armées d'Europe ; depuis leur terrible choc contre la maison de Bourgogne, ces fiers paysans s'étaient organisés en cantons, comme les confédérés de l'Empire. De toutes parts on recherchait leur alliance ; Louis XI les avait aidés et s'en était servi contre ses cousins de Bourgogne ; ils avaient tour à tour secondé et combattu Louis XII ; l'ambition était entrée au cœur de ces agrestes montagnards ; ils avaient vu le Milanais et l'aspect de ces belles terres si fertiles sans labour, sans travail, les avait séduits au point de leur en faire désirer la conquête ; les pics des montagnes, le bêlement des troupeaux conservaient bien encore leur charme sur ces imaginations simples ; mais rudes et avides paysans, ils aimaient le son des écus au soleil d'or en véritables condottieri, toujours au service de ceux qui les payaient le mieux ; tantôt pour les Sforzes de Milan, tantôt pour les empereurs, pour ou contre les rois de France ; et en ceci ils étaient bien ingrats, car ne devaient, ils pas leur affranchissement, le maintien de leur liberté au roi Louis XI, ennemi naturel de la maison de Bourgogne ? Chacun ménageait les Suisses, capricieux et intéressés, mais la meilleure infanterie ; leurs carrés de piques et d'arquebuses n'avaient pas encore éprouvé d'échec, surtout dans cette manière de se précipiter sur l'artillerie, d'enclouer les pièces en étouffant de leur masse les canonnières, puis se

reformant en carrés de lances ou de piques¹. Les Suisses résistaient comme un mur impénétrable aux charges de la cavalerie. Quelques gravures contemporaines nous reproduisent ces troupes d'Helvétie aux casques de fer, à l'arquebuse à rouet sur l'épaule ; leurs figures de soudard est terrible, leur longue barbe descend sur leur poitrine, leurs cils épais se mêlent à leurs moustaches souvent grises et crépues ; ils portent des justaucorps et de larges culottes, des fraises comme plus tard les Navarais de Henri IV ; puis leur mèche d'arquebuse est suspendue à leur ceinturon de cuir avec la gourde à poudre, au fermoir de cuivre.

Autant les Suisses étaient intéressés, amateurs de bons écus, autant il y avait de générosité et de noble chevalerie dans les deux nations de Pologne et des vieux Hongres ; pour eux la guerre était devenue une sorte de croisade contre les Turcs ; ils ne s'inquiétaient ni de subsides, ni de conquêtes ; jetés comme une barrière sur les limites de la chrétienté, ils se chargeaient de la défendre contre les hordes aux cimenterres étincelants. Il y avait eu là bien des saints couronnés et des martyrs. Qui aurait jamais dit que les Hongrois, la terreur des Églises au Xe siècle, convertis par saint Etienne j deviendraient les plus zélés défenseurs de la chrétienté. Ainsi Dieu avait changé la face du monde ; les Polonais et les Hongrois les plus nobles troupes de cavalerie, chargeaient fièrement les janissaires, et ces deux peuples préservèrent alors l'Europe de l'invasion des Barbares ; sans eux, qui aurait pu résister à ces myriades d'enfants du prophète débordant sur l'Allemagne ?

La puissance turque était parvenue à son apogée de grandeur ; de nation asiatique, elle aspirait à devenir européenne en campant sur le Danube. Il y a dans ce vaste fleuve qui roule ses eaux majestueuses à travers tant de peuples, quelque chose de providentiel ; il fut l'obstacle opposé à la barbarie ; les chaînes suspendues en trophées à l'arsenal de Vienne² constatent que le génie de la destruction ne put jamais captiver ses flots tourmentés et rapides. À ce moment, cette puissance musulmane n'est point encore entrée dans le mouvement diplomatique européen ; déchaînée par la conquête, rien ne la comprime on ne l'arrête ; on cherche à la combattre, à la vaincre y mais non encore à l'appeler comme aide et appui dans la marche des intérêts. Les premières relations avec la Porte Ottomane datent de François Ier ; elles ne remontent pas au delà ; la ferveur religieuse ne fut plus dès lors un obstacle aux desseins de la diplomatie, l'esprit du moyen âge se transforme !

Cette ferveur de religion et de chevalerie était gardée chaste et pure par de braves chevaliers qui devaient bientôt braver dans Rhodes toute la puissance de l'Asie. L'esprit des croisades n'était pas entièrement éteint, il survivait dans quelques-uns de ces ordres nés en Palestine sous la domination de la France ; les Templiers avaient disparu sous un coup de sceptre de Philippe le Bel ; le choc fut rude, mais les hospitaliers héritiers de la mission des Templiers avaient saisi l'étendard de la croix, comme dans les batailles, lorsqu'un chevalier tombait le gonfanon au poing, un autre se levait pour le porter haut. Réfugiés à Rhodes, les

¹ Les bas-reliefs du tombeau de Louis XII et d'Anne de Bretagne, à Saint-Denis, peuvent donner une idée de la manière de combattre des Suisses ; on peut les comparer avec les autres bas-reliefs du mausolée de Maximilien, à Insprück ; ils appartiennent à la même manière et au même temps.

² Ces chaînes tiennent presque toute la cour de ce bel arsenal de Vienne. Bonaparte fit également l'expérience de tous les dangers qu'offre le Danube, dans sa campagne de 1809, à l'île de Lobau. Voyez mon travail sur *l'Europe pendant règne de Napoléon*.

hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem avaient à soutenir un siège terrible ; toutes les forces du croissant allaient se réunir pour les dompter. Rhodes succomba ; mais on peut reporter à cette époque le véritable réveil de l'Europe chrétienne contre la puissance ottomane. Souvent il arrive qu'un dernier coup de résistance, de gloire et de désespoir change l'esprit des empires et fait naître d'autres héroïsmes. L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem sauva l'Europe au XV^e siècle, et cette Europe ingrate les laissa tomber à une période d'égoïsme et de personnalité.

Il faut distinguer, dans le mouvement de l'islamisme contre la chrétienté, deux époques très-séparées : la première, irruption brisée par Charles Martel à Poitiers, toute sarrasine et mauresque, se termine en Espagne par l'expulsion des Maures et les édits de Ferdinand et d'Isabelle. Le second âge, celui de l'invasion ottomane subit son point d'arrêt au siège de Rhodes. Règne ferme et brillant que celui de Ferdinand et d'Isabelle¹, véritable origine de l'unité espagnole ! On ne peut refuser à la splendide époque du gouvernement des Maures une certaine action sur la science et les arts ; j'ai lu, voyageur enthousiaste, ces vers de poètes écrits sur l'Alhambra qui rappellent la gloire et les grandeurs du califat ; les almacens de Valence, de Grenade et de Cordoue respirent le souvenir d'une civilisation avancée. Mais avec l'empire sarrasin l'unité espagnole aurait disparu. Si les vieux chrétiens n'avaient conservé leur foi et leur force nationale dans les montagnes des Asturies, l'Espagne n'aurait été qu'un fief de l'Afrique, et les riches cités auraient obéi aux fils du prophète.

C'est donc aux fermes mesures de Ferdinand et d'Isabelle que l'Espagne dut sa délivrance ; l'inquisition surtout fut le plus énergique et le plus patriotique instrument pour assurer le triomphe de la nationalité espagnole. Si l'inquisition avait été admise en France, elle aurait préservé la patrie (en conservant l'unité de la foi), de ces guerres civiles du XVI^e siècle où tant de sang fut répandu. Dans les crises on a besoin de ces moyens extraordinaires ; le signe de chrétien était celui de la patrie ; en Espagne, l'homme qui ne s'agenouillait pas devant les églises était un traître, un ami des Maures ; on devait le proscrire et le frapper. C'est donc Ferdinand, Isabelle et l'inquisition qui firent les destinées de l'Espagne et préparèrent le règne immense de Charles-Quint.

L'Angleterre s'était dévorée dans les guerres civiles de la rose rouge de Lancastre et de la rose blanche des York. Ces guerres de couleurs et de symboles se reproduisent à tous les temps ; le vert, le bleu, le rouge n'étaient-ils pas des signes de factions à Constantinople ? et lorsqu'on parcourt aujourd'hui les rues de Florence et de Pise, le blanc et le noir ne bariolent-ils pas encore ces églises qui virent les partis en armes ? Dès que l'Angleterre ne déborda plus sur le continent par la guerre, elle s'agita jusque dans ses abîmes les plus profonds ; enfin, comme le dit un vieux poète anglais : **les deux roses s'étaient formées en bouquet, et de cette tige réunie était né Henri VIII²** l'homme de chair et de sang. L'Angleterre disposait de grandes forces ; sa chevalerie, d'origine normande et saxonne, était ferme au champ de bataille ; rien n'égalait les archers du pays de Galles quand ils se déployaient aux champs ; leurs arbalètes lançaient des dards

¹ Ferdinand V le Catholique, né le 10 mars 1452 de Jean II, roi de Navarre et d'Aragon, monta sur le trône de Castille, en 1474, après la mort de Henri IV, du chef d'Isabelle, sœur de ce roi, née en 1464, qu'il avait épousée (1469). Jean II, son père, étant mort (1479), Ferdinand réunit au royaume de Castille celui d'Aragon. Isabelle mourut en 1504, et Ferdinand beaucoup plus tard.

² Henri VIII, fils d'Henri VII et d'Élisabeth d'Angleterre, était né en 1492.

vigoureux. Depuis que la poudre avait changé les combinaisons de la guerre, les Anglais avaient apporté une attention active et profonde à l'artillerie ; les premiers, ils s'étaient servis de canons : quel ravage les longues coulevrines n'avaient-elles pas fait dans les rangs pressés de la chevalerie ? Pour combattre et anéantir cette influence de l'Angleterre, la France avait servi les haines si antiques des Écossais contre les Saxons et les Normands ; plus d'une fois les Anglais avaient essayé la domination de l'Ecosse, alors sous le gouvernement des Stuarts¹, race mélancolique unie à la France par une vieille affection de peuple et par les services que les Écossais avaient rendus sous Charles VII, quand la couronne de France, violemment ébranlée par les Bourguignons et les Armagnacs, était tombée aux mains des Anglais. Une compagnie écossaise servait comme garde personnelle du roi autour du drapeau fleurdelisé.

Le moyen âge fut le temps des franchises de villes et de la liberté municipale quand il n'existait aucun système de centralisation, aucune force supérieure autour de laquelle toutes les autres vinssent se grouper ; les villes municipales formaient comme une fédération, et ce qui existait en Italie, ce faisceau de villes indépendantes y républicaines, se produisait également en Allemagne, en Flandre, comme aux bords de la Baltique.

L'Europe aux XIIIe et XIVe siècles, offrait deux idées également puissantes en face l'une de l'autre, la féodalité et la municipalité ; elles marchaient ensemble sans se heurter comme la vassalité et la corporation. A côté des châteaux qui couronnaient les montagnes, se plaçaient les villes libres avec les corporations marchandes : Graffs et syndics, barons et maîtres, toutes ces idées se mélangeaient dans l'organisation sociale et politique. En Flandre surtout, le grand système des franchises communales existait dans sa force ; les bourgeois admettaient bien la souveraineté de leur duc ou comte, mais nul syndic de Gand, de Courtray, de Bruxelles n'eût sacrifié les privilèges de la ville à son suzerain féodal ou à sa dame, car femme succédait au fief de Flandre². Qui n'avait alors souvenir des glorieuses défenses de Lille et de Courtray contre les ducs de Bourgogne ? c'est qu'avant tout, les corporations tenaient à leur liberté, à leurs privilèges, à leurs bannières. On trouvait de ces statuts dans les villes hanséatiques comme dans l'île de Wisby, dans les cités libres de Cologne comme au pied des Pyrénées où les Ricoshombres d'Aragon et de Navarre étaient si fiers de leurs *fueros*, avant l'énergique joug de Charles-Quint.

Cependant on ne pouvait se dissimuler que l'état social tendait à se modifier par de grandes causes ; le siècle paraissait profondément agité. Les vastes découvertes destinées à remuer les générations ne produisent pas d'abord tous leurs effets ; il y a pour elles un temps d'arrêt qu'elles consacrent à se perfectionner et à s'organiser ; puis elles débordent apportant avec elles-mêmes leur principe de bien et de mal. Depuis le XIIIe siècle, la science de la guerre était en possession de la poudre ; le génie de la destruction s'était emparé de cette force, décrite déjà par Bacon, comme un principe terrible³. On ne renonça pas d'abord à l'arc vigoureusement tendu, à la lance, à l'arbalète ; mais dans chaque corps de bataille, on arma les compagnies de pied de lourds tubes, sortes

¹ Jacques IV, fils de Jacques III, lui succéda au royaume d'Écosse, le 11 juin 1488, âgé de quinze ans, et épousa, en 1503, Marguerite d'Angleterre, sœur de Henri VIII. Ce fut par ce mariage que la couronne d'Angleterre passa dans la maison des Stuart, en 1603, après la mort de la reine Elisabeth.

² Le droit féodal était ici en toute sa vigueur.

³ Voyez mon travail sur le siècle de *Philippe Auguste*, t. IV de la 2e édition in-8°.

d'arquebuses à rouet ; les longues coulevrines vinrent ensuite, telles qu'elles sont reproduites aux manuscrits du XVe siècle¹.

La vieille tactique militaire dut alors se modifier ; les corps de combat se formaient de masses de fer pressées, chevaux et hommes sous le gonfanon du souverain ; au-devant de ces masses, et pour engager la bataille, on plaçait des compagnies d'archers agiles, vigoureux, qui lançaient des traits ou flèches. Ces troupes très-fortement exercées dans les comtés de Sussex et de Cambridge, avaient presque toujours assuré la victoire aux Anglais. Depuis que l'arquebuse avait succédé à l'arc, on dut modifier l'ordre des combats. Les corps de chevaliers bardés de fer furent conservés (la féodalité n'était point morte encore, et tout noble voulait servir à cheval). Mais comme les coulevrines ne respectaient ni casques, ni hauberts, ni cuirasses, on dut opposer artillerie à artillerie, et organiser une infanterie d'arquebusiers destinés à s'élancer sur les canons immobiles comme leurs affûts ; là fut tout l'art et le courage des lansquenets suisses. Quand la bataille commençait, ils s'attachaient à faire bonne prise des canons en courant vers l'artillerie ; une fois maîtres de ce moyen décisif des batailles ; la cavalerie pouvait donner à l'aise et ses fortes lances jetaient partout le désordre².

L'invention de la boussole, le passage à travers le Cap des tempêtes décrit par Camoëns, la découverte de l'Amérique, tendaient également à bouleverser tous les rapports de puissances et de relations. Avant ces merveilleuses conquêtes de l'homme, tout le commerce se concentrait dans le double bassin de l'Adriatique et de la Méditerranée, les croisades avaient jeté les idées, les émotions et les intérêts vers l'Orient, De là étaient nées les puissances de Venise, de Gènes, d'Amalfi, et même la grandeur des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Les destinées de l'Empire Ottoman, la puissance des États barbaresques, se rattachaient aussi à cette direction de toutes les pensées vers l'Orient. Les Turcs n'étaient-ils pas les maîtres du vaste littoral qui séparait l'Europe de l'Asie ? Rien ne pouvait s'accomplir que par eux.

Les nouvelles découvertes déplacèrent les idées et les intérêts ; Gènes et Venise n'étant plus sur la route des grandes destinées de la génération, tôt ou tard elles devaient s'éteindre. Le diadème des deux mondes rayonnait sur la tête des vieux rois de Castille, à peine délivrée du joug des Maures ; les siècles bouleversent ainsi les puissances, les élèvent ou les abaissent tour à tour. La loi du perfectionnement et du progrès continu est une de ces chimères d'or qu'il faut laisser comme distraction et orgueil aux peuples pour leur faire oublier la tristesse de leurs destinées, qui est de rouler incessamment et sans espoir le rocher de Sisyphe. Cependant au XVe siècle les choses n'en sont point complètement arrivées là, l'Italie, l'Empire Ottoman, sont encore de grandes puissances en jeu dans le mouvement politique. Il faut de longues années pour déplacer les rapports de peuples ; on ne s'élève ni on ne tombe dans un seul jour ; la providence de Dieu n'est pas aussi pressée que l'impatient vanité des hommes.

La réforme de Luther donna également sa direction désordonnée à la politique ; elle fit pénétrer une lutte religieuse dans les questions de prépondérance civile. Le corps germanique, déjà si divisé, se morcela dans des querelles intimes ; les

¹ Voyez les mss. à miniatures de la Bibliothèque Royale.

² Les bas-reliefs d'Innsbruck, je le répète, me paraissent bien remarquables pour l'histoire militaire du XVIe siècle.

intérêts protestants et catholiques se placèrent en face pour combattre ; les idées du moyen âge s'affaiblirent profondément. Les masses renoncèrent aux fraternités de corporations et de confréries ; et, s'il se forma des associations, elles furent turbulentes et dévastatrices à la manière des anabaptistes. Le principe d'autorité et d'obéissance ne reposa plus désormais sur une idée morale ou religieuse, sur des rapports mystiques et touchants, mais sur la force matérielle ; les rois, s'affranchissant de tout devoir de famille, ne respectèrent plus ni les lois domestiques ni celles des propriétés, et les sujets se révoltèrent par la raison qu'ils étaient les plus forts. Le droit public se modifie entièrement ; il commence à se former une école diplomatique qui balance tous les intérêts pour les invoquer au profit des nationalités égoïstes ; devant la politique la fraternité chrétienne s'affaiblit et tombe¹.

Cette école diplomatique a l'Italie pour berceau ; rarement les puissances superbes recourent aux négociations ; elles imposent leur volonté par cela seul qu'elles ont le glaive en main. La force n'a pas besoin de s'assouplir ; en Italie, il n'y avait aucune puissance qui possédât une plénitude de moyens suffisants pour imposer sa loi ; toutes devaient donc chercher leur crédit dans une certaine sphère de négociations, et c'est ce qui donna la vie active à la diplomatie que Machiavel² mit en précepte. Il arrivait en Italie ce qui se manifeste toujours là où il y a peu d'énergie ; il se révélait un besoin de trahison, de manœuvres secrètes, un perpétuel changement dans les alliances, les traités, de manière que la parole humaine n'était plus qu'un jeu. Le génie de Machiavel n'inventa rien de neuf ; il raconta, fidèle historien, les faits qu'il avait sous les yeux ; et les prenant comme éléments d'une théorie, il en fit sortir quelques principes généraux qui paraissent odieux parce qu'on en détache les événements contemporains. Il ne faut jamais lire les livres de Machiavel isolés, sans les rapprocher et les comparer à la poésie du Dante qui en est comme la clef. Dante a peint le sens moral de l'Italie ; il a révélé ses plaies de corruptions, ses actes atroces, les trahisons de ses gouvernants et de ses peuples ; son enfer n'est que la peinture fatale de sa patrie. Quand on s'est bien pénétré de cette douleur énergique, quand on a parcouru les dédales de ce poème, où brille d'une sombre lueur la tour d'Ugolin, alors on peut lire Machiavel, et le trouver moins théoricien que politique d'application.

En toute circonstance, les livres de Machiavel sont les plus importants morceaux d'histoire à côté des magnifiques compositions de Guichardin. C'est donc en Italie, et au XVe siècle, qu'on doit reporter l'origine d'une véritable école diplomatique, qui s'est agrandie depuis en s'appuyant sur des principes plus larges et plus justes ; car les États et les peuples forts d'eux-mêmes ont moins besoin de supercheries. En toute hypothèse, l'Italie devait se défendre par sa finesse et son habileté ; n'était-elle pas le champ de bataille où la force faisait incessamment ses appels aux armes et donnait ses cartels ?

¹ J'ai raconté cette grande révolution dans mon travail sur *la Réforme*.

² Nicolas Machiavel, né à Florence, le 3 mai 1469, y mourut le 22 juin 1527.

CHAPITRE III. — LA FRANCE, LES PRINCES ET LES INTÉRÊTS CONTEMPORAINS, À L'AVÈNEMENT DE FRANÇOIS I^{er}.

Le système féodal — Les grands vassaux. — Principauté territoriale de la France. — La noblesse. — La chevalerie. — Les châteaux. — Mœurs. — Passe-temps de guerre. — Esprit de judicature. — Les parlements. — La basoche. — Influence de Louis XII. — Les armées. — Les négociations. — Finances. — Revenus. — Mœurs. — Chasses. — Forêts. — Fiefs du domaine. — Princes régnants à la mort de Louis XII. — Le Pape. — L'Empereur. — Le roi d'Espagne. - Le roi d'Angleterre. — L'Italie. Florence. — Milan. — Venise. - Droits prétendus par les souverains. — Généalogies. Héritages. — Naples. — La Sicile. — Gênes. — Esprit de conquêtes.

1500-1514.

Les forces de la France allaient agir dans un splendide cercle de puissance et d'énergie au commencement du XVI^e siècle ; si Louis XII les avait comprimées dans un système pacifique et de judicature, la France chevaleresque éprouvait un désir immense de se montrer sur un vaste champ de bataille. Depuis l'avènement de Philippe Auguste, la royauté avait fait d'incessants efforts pour arriver à un résultat de centralisation ; les crises s'étaient succédé ; et lorsque Louis XI abaissa la tête des grands vassaux, les derniers débris de la force féodale résistèrent seuls au courroux de la royauté. Depuis 9 la puissance si brillante des ducs de Bourgogne était anéantie ; les comtes de Provence, les ducs de Bretagne avaient disparu ; tous ces fiefs étaient venus à la couronne par héritage, confiscation ou conquête, trois grands moyens de réunion qui avaient admirablement servi la royauté dans ses destinées. Le principe territorial était alors qu'il n'y avait d'autre suzerain que le roi ; on ne reconnaissait pas en France une autorité égale au prince ; tous les droits venaient se concentrer à la tour du Louvre ; on ne voyait plus de résistances capables de s'opposer à son autorité, et les ducs de Bourgogne semblaient avoir épuisé les forces et les grandeurs féodales. Il y avait bien encore une noblesse, mais la féodalité comme résistance politique avait disparu.

La noblesse était issue, dans son principe, du système féodal ; originairement la terre avait constitué le titre y comme les belles actions, les alliances et la vieille fantaisie des ancêtres avaient composé le blason de race. Les choses étaient changées depuis ; s'il y avait encore des nobles par l'origine des fiefs, plusieurs devaient leurs titres à la volonté royale ; on n'attribuait pas tout aux coups de lance et d'épée ; le suzerain créait des nobles ; les infiniments petits, il les faisait grands même par caprice¹. Restait comme épuration la chevalerie qui jetait un éclat si vif sur les mœurs de la noblesse, à mesure que la féodalité s'en allait, la chevalerie déployait les magnificences de son institution. C'est dans la période du

¹ Louis XI fut le grand multiplicateur des lettres d'anoblissement ; il les donna quelquefois à tous les magistrats des villes simultanément. Voyez les t. XVII et XVIII de la *Collection du Louvre*.

XVe au XVIe siècle que se montre dans tout son éclat le cérémonial de la chevalerie ; les temps purement féodaux offrent trop de violence pour que des règles d'honneur puissent être réunies dans un code ; on donne des coups de lance et d'épée ; on renverse des batailles épaisses de lances, mais le culte des femmes, de la faiblesse et de l'honneur ne remonte pas au delà de Charles VII ; alors s'écrivent les romans de *Jehan de Saintré* et de *la Dame des Belles Cousines, le Vœu du Héron* ; alors s'enluminent les belles miniatures des tournois du roi René¹, pieux et galant instituteur des règles de chevalerie : l'enfant noble est page d'abord ; presque au sortir de la garde de sa mère, il sert le chevalier son seigneur dans les festins, lui donne l'eau pour se laver, le vin d'honneur ou l'hydromel qui réjouit l'âme ; il doit se montrer assidu à la chasse, lui présenter la hure du sanglier ou le faisan doré que l'épervier vient de saisir de ses durs éperons ; le jeune page fait la lecture aux dames agenouillé devant elles, car il doit s'habituer à ce culte de dévouement et d'honneur. A quatorze ans il devient écuyer, et commence ainsi la vie active des batailles ; alors il s'attache à quelque vaillant chevalier qui a fait ses preuves dans mille combats ; il quitte les doux enseignements des dames pour les périls de la guerre ; il n'a pas assez d'usé et de prudhommerie pour requérir l'ordre de chevalerie, pour cela il faut qu'il attende sa vingt et unième année. A cet âge il a fait ses preuves et il choisit son parrain ; le pion beau titre n'est-il pas celui de chevalier ? il n'est roi ni prince qui le dédaigne, et combien de fois le preux Bayard ne fut-il pas parrain de chevalerie² ?

La vie de noblesse se concentrait dans ces châteaux dont nous possédons encore quelques beaux débris ; en laissant à la bourgeoisie et aux marchands les cités populeuses et bruyantes, le noble préférait la solitude profonde, sur les coteaux, au milieu des forêts, sur la cime des rochers, avec la chasse lointaine, l'étang empoisonné, et la vaste prairie où paissaient les coursiers et cavales ; là il pouvait déployer le luxe des cours plénières. Ecoutez les fanfares des cors, trompettes et buccines ; elles annoncent les grandes solennités des tournois : voyez arriver cet écuyer au justaucorps serré, aux armes de son seigneur sur la poitrine ; le pont-levis s'abaisse, et bientôt, dans la salle des hommes d'armes, il présente, un genou en terre ; la charte ployée et scellée. Quelle joie éclate sur tous ces visages de chevaliers impatients de se signaler ! On se met en marche par groupe, chacun son blason bien voyant, car il faut montrer qui Ton est et de quelle race vaillante on sort ; quelques-uns pourtant, voulant rester inconnus et se faire remarquer seulement par la force des coups, choisissent des armes brunies, sans couleur, sans blason ; on les distinguera par le nom du chevalier au panache noir, à la devise de tristesse ou de joie ; et s'ils sont de vigoureux jouteurs cela suffira. Quelle activité dans ces châteaux où maintenant se balance l'ivraie au souffle des grands vents sur les tours brisées par les âges ! Quelle foule autrefois dans ces ruines que je contemple en écrivant ces lignes³, où l'on n'entend plus aujourd'hui que le cri des oiseaux de nuit ! Le tournoi va commencer ! Accourez, chevaliers ! Que de nobles dames sur cette grande estrade couverte de tapisseries flamandes ! Savez-vous qu'il y a des hommes qui frappent dru et ferme ! A qui appartient ce grand coup de lance ? Quelles épées

¹ Je ne sache pas de plus belles miniatures que celles du ms. des *Tournois du roi René* (Bibliothèque Royale).

² Le bel ouvrage de Sainte-Palaye sur la Chevalerie peut dispenser de toutes preuves ; quels hommes que les Sainte-Palaye, les Foncemagne, etc., dignes successeurs de Du Gange dans la vieille Académie des Inscriptions !

³ J'écris ceci sur les belles ruines du château de Pierrefonds (septembre 1842).

se brisent en éclats sur la visière ? Il y a là bien de vaillants hommes : honneur à leur race !

Tels étaient les passe-temps des nobles hommes lorsque la guerre ne les appelait pas aux lointaines batailles. La guerre était, en effet, leur élément, leur vie entière ; il n'y avait dans la société de profession élevée que celle des armes ; quiconque n'osait présenter sa poitrine aux ennemis n'était pas digne de ce nom de gentilhomme, titre de loyauté et d'honneur. Toutefois, depuis le règne de Louis XII spécialement, s'élevait la judicature, ordre d'État qui visait aux honneurs de la chevalerie. Bon justicier, roi d'ordonnances et d'arrêts, Louis XII avait considérablement grandi l'autorité parlementaire, pour opposer les arrêts de cour aux hommes de violence.

Chancelier, présidents et conseillers, étaient tous fort respectés, car ils avaient alors bien servi le roi, clerks en sciences et en lumières. C'était à coups de sentence du parlement que la plupart des réunions de fiefs à la couronne s'étaient accomplies : y avait-il une tête assez rebelle pour faire ombrage à la couronne ? les parlements n'hésitaient jamais à l'abattre. En général, fort dociles, les parlementaires avaient pour mission de grandir l'autorité royale, qui, à son tour, les accablait de concessions ; le chancelier de France fut toujours féal et chevalier de plein droit ; les présidents furent les égaux des pairs ; le mortier fut aussi exalté que les heaumes et les casques, et le sceptre de justice fut placé à côté de l'épée de guerrier. A la première réquisition du sire roi, les gens de justice confisquaient les fiefs, prononçaient arrêt de mort contre les rebelles, et enregistraient ces édits pour raser et semer de sel telle châtelainie insolente¹. Depuis Louis XII, la judicature s'était donc fort étendue ; autour d'elle se groupaient les cours des finances et des comptes, les avocats, procureurs, légistes en droit, et pardessus tout y les clerks de la basoche, si rieurs et amusants dans les rues de la cité quand ils faisaient *festes et ébastements*.

S'il y avait des chevaliers es justice, il existait aussi des nobles es sciences ; Charles VII avait fort aimé les érudits, les poètes, les universitaires, et autour de lui on ne voyait que bacheliers et chevaliers es sciences. L'Université s'était donc déployée avec toutes ces branches de royaux lignages et sa famille de savants. Il y avait déjà des écrivains de toute sorte, indépendamment des poètes comme Alain Chartier², et des chroniqueurs comme Froissard³. Je ne sache rien au-dessus de ces belles pages écrites, et pourtant tous deux étaient en dehors de l'Université latine. Cette fière dame à la robe noire et pédante⁹ avide de toute domination, se faisait peindre les mains pleines de fleurs dans le beau castel de la science, et cette science consistait dans les arts libéraux, ses enfants les plus chéris. Qui ne connaissait dame Rhétorique avec son discours fleuri, et la Philosophie, si fière d'elle-même, avec ses syllogismes et ses arguments, dame Physique, et la docte Théologie, le complément et l'explication de toute la science

¹ Ces sortes d'arrêts parlementaires se multiplient de 1467 à 1650 surtout.

² Alain Chartier, né en Normandie en 1386, après avoir terminé ses études à l'Université de Paris, fut nommé par Charles VI clerk notaire et secrétaire de sa maison, charge que lui conserva Charles VII. On ignore l'époque précise de sa mort. Duchesne a donné une édition complète de ses œuvres, Paris, 1647, in-4° ; la plus rare est celle de Galliot Dupré, 1529, in-8°.

³ Jean Froissard, né à Valenciennes en 1333, après une vie errante et aventureuse, termina ses jours en Flandre, vers l'an 1400. Le plus beau manuscrit de ses *Chroniques* se trouve dans la bibliothèque publique de Breslau ; il est en 4 volumes de vélin, d'une écriture nette avec des enluminures superbes.

? A cette belle source venaient s'abreuver les étudiants de tout pays, dans leur quartier au delà de la Seine y vers la tour de Nesle, jeunes hommes espiègles, tapageurs, exempts de toute police, avec leurs privilèges, leurs juridictions, jouant de bons tours aux bourgeois et bourgeoises. Si la basoche était lourde et empesée dans ses folies et processions, les écoliers en l'Université avaient un laisser aller dans leurs jeux fort divertissant ; ils écoutaient les leçons de leurs maîtres. Chaque philosophe y chaque médecin ou rhéteur avait ses élèves ; on commençait à disséquer le cadavre ; à étudier l'anatomie ; la judicature elle-même développait ses progrès, car les lois et les Pandectes venaient d'être découvertes, et ces beaux monuments de Rome antique étaient le sujet de dissertations infinies. Libre une fois de ses études y il fallait bien que l'étudiant folâtrât aux dépens et préjudices des habitants trop paisibles pour ses jeux.

Les finances avaient créé une autre classe presque privilégiée. Au vieux temps, juifs et financiers se confondaient dans une même et commune dénomination. Le roi avait ses revenus propres, ses domaines, ses fermes, ses forêts dont il recevait le produit ; et quand le besoin s'en faisait vivement sentir, il recourait à l'emprunt, à l'usure. Plus tard l'impôt devint régulier ; la guerre appela l'aide des receveurs, un contrôle des comptes et des moyens d'examen ; et c'est ce qui créa la classe des financiers, bientôt élevée au niveau des parlementaires ; il fut créé une cour des aides, comptes et finances, comme il y avait un parlement : ce qui constitua une hiérarchie de financiers, receveurs, gardes du trésor, places fort périlleuses, car tous pressuraient le pauvre peuple et devaient satisfaire la royauté toujours un peu prodigue de ses deniers ; et puis quand ils étaient bien odieux, le roi les sacrifiait aisément à la multitude qui saluait leur corps bien et dûment pendu à Montfaucon. Au reste, parlementaires, financiers, gens de science, sortaient tous de la bourgeoisie ; la plupart des nobles dédaignaient ce qui n'était pas gloire et conquête ; la justice, ils la cherchaient dans l'épée ; l'argent n'était pour eux qu'un moyen d'éclat de fêtes et tournois ; la science, il n'en était qu'une seule, la guerre, et ils y excellaient d'estoc et de taille. La bourgeoisie restait donc en pleine possession de ces forces diverses de la société ; tout ce qui était clerc en robe venait d'elle ; or cette classe grandissant toujours, il devait en résulter un déplacement dans la puissance publique ; la société, de féodale qu'elle était, deviendrait royale d'abord pour se faire ensuite complètement bourgeoise.

La royauté, depuis Louis XI, avait cette tendance spéciale de bourgeoisie ; la noblesse, trop fière et trop haute pour accorder une obéissance absolue, avait ses volontés, ses exigences, ses caprices de haut baronnage. En général un pouvoir va toujours droit à la résistance qui le blesse pour la combattre, et à la force qui le sert pour s'y appuyer. C'est son instinct : la lutte une fois engagée avec la féodalité y il fallait nécessairement appeler la bourgeoisie, la judicature, les financiers à l'aide de la couronne, et Louis XII accomplit cette révolution. La royauté dès lors ne garda plus de la féodalité que les formes essentiellement militaires ; le roi, devenu le premier des gentilshommes de son royaume, en conserva les mœurs et les manières, ne faisant que des temps d'arrêt et de passage dans les châteaux du Louvre et du Parisis, il vécut à Amboise, Fontainebleau, Compiègne, ses maisons royales, sortes de rendez-vous de chasse dans les vastes forêts. Ce n'étaient pas encore de beaux palais aux murs pacifiques, mais de véritables demeures féodales, avec les donjons et les tourelles, les cours aux tournois jetées au milieu des bois séculaires : les pages y élevaient les faucons pour la chasse, les chiens courants qui jappaient à côté de la faisanderie. Quand le roi n'était pas à la guerre y son doux passe-temps était

de courir le cerf ou le sanglier ; avant que le soleil dorât l'horizon, le son du cor se faisait entendre dans la forêt : rois, princes, nobles hommes, étaient à cheval, battant les buissons et les épais taillis. Cette vie maintenait une certaine force de corps, une souplesse de membres nécessaires pour les grands jours de bataille. Ces mœurs, communes à toute la noblesse de l'Europe, créaient une solidarité de courtoisie et faisaient de tous les chevaliers autant de frères d'armes, sauf les démêlés d'épée dans les jours de combat.

A la mort de Louis XII, quand un nouveau droit public allait apparaître par tant de causes diverses, l'Europe saluait des souverains d'un caractère remarquablement supérieur. L'empereur Maximilien¹ portait dans les émaux de son blason : **Bourgogne et Portugal**, et son sang recelait à la fois l'impétuosité qui brise les obstacles, et ce flegme qui sait attendre le dénouement. Le voyageur qui passe aujourd'hui à Insprück, la pittoresque ville des montagnes⁹ visite la sépulture des ducs d'Autriche ; au milieu de ces vieux ducs blasonnés, tout de fer et d'acier, s'élève le tombeau de Maximilien, curieux monument par ses bas-reliefs de marbres, chefs-d'œuvre qui disent toute la vie du grand empereur. Jeune homme, Maximilien épouse cette Marie de Bourgogne que tous les princes de l'Europe désiraient, et que Louis XI ne sut pas retenir ; maître de cette magnifique succession, il convoite la Bretagne et se fiance avec Anne de Bretagne. Plus heureux, Charles VIII réunit habilement cette province à la monarchie, et les noces se célèbrent au château de Chambord. Maximilien tourne alors les yeux vers l'Italie ; il veut se poser comme le grand obstacle aux conquêtes des rois de France : que lui importent la naissance, l'illustration ? il est assez noble par lui-même ; ce qu'il lui faut, c'est une digue à l'impétuosité française, et il épouse la nièce de Ludovic Sforza, duc de Milan, la plus fabuleuse fortune de condottiere. Ces Sforza, têtes fortes et de grand conseil, ont créé Milan et ses grandeurs ; la ville s'est élevée avec ses merveilles de sculpture que témoignent les gigantesques cariatides du dôme, chefs-d'œuvre d'études musculaires à la manière de Michel-Ange.

Fier homme que Maximilien, caractère de fer qui ne refuse jamais de croiser sa forte épée ! Un preux champion part du château de Fontainebleau ainsi qu'on le voit aux romans de chevalerie pour défier les barons d'Allemagne, grands et petits, dans une joute ; Maximilien ne s'informe pas ce que peut être ce jouteur inconnu : est-il roi, simple chevalier ? qu'importe ! il s'élance dans la lice et fait rouler dans la poussière le champion assez imprudent pour insulter tout le baronnage d'Allemagne. Prince habile dans ses alliances, lui-même s'est tant grandi par les mariages, qu'il prépare avec soin l'union de son fils Philippe, avec Jeanne, l'héritière d'Aragon et de Castille² afin de réunir toutes les grandeurs dans une seule maison ! Maximilien est le puissant promoteur de la ligue de Cambrai ; il y perd l'Istrie et la Dalmatie, car Venise sort glorieuse de ce péril, et,

¹ Maximilien, né à Gran le 22 mars 1459, de l'empereur Frédéric IV et d'Éléonore de Portugal, couronné roi des Romains à Aix-la-Chapelle, le 9 avril 1486, succéda à son père en 1493. Il avait épousé à Gand, le 20 août 1477, Marie de Bourgogne, qui mourut en 1481 ; Charles VIII s'étant marié avec Anne de Bretagne, en 1489, unie cependant par procureur à Maximilien, l'empereur épousa, en 1494, Blanche-Marie, veuve du duc de Savoie et nièce de Ludovic Sforza (le More), qui recevait alors l'investiture du duché de Milan, Jean Galéas, son neveu, venant de mourir.

² Philippe, né à Bruges, le 22 juillet 1478, épousa Jeanne, fille de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle, le 24 octobre 1496. Couronné roi de Castille en avril 1506, il mourut trois mois après à Burgos, laissant Charles-Quint, son fils, pour successeur.

avec l'appui de la France, elle dissout la ligue fatale. A cette époque, deux noms grandirent démesurément en Italie ; et le palais des doges à Venise retrace le souvenir de Trivulce¹ et de l'Alviane², si remarquables chefs de guerre.

A côté de l'empereur, rayonne le pape. La tiare, pendant le règne de Maximilien, couronna le front de trois pontifes : Alexandre VI³ (Borgia), Pie III (François Piccolomini), et Jules II qui gouverne l'Église presque à l'avènement de François Ier. On a résumé tous les crimes dans Alexandre VI, sans discuter les témoignages et les preuves ; on a été aise de créer le Néron de la papauté, à l'époque où la réforme jetait ses déclamations furieuses contre les papes ; la critique a procédé pour Alexandre VI comme pour les douze Césars ; elle a pris pour témoignage Guichardin, comme les classiques ont adopté Suétone et Tacite, vieux patriciens qui déclamaient contre la tyrannie. Alexandre VI, de la race des Borgia, vigoureux défenseur de la liberté et de la nationalité italiennes, dut être habile, parce qu'il avait en face deux puissances en armes qui se disputaient cet héritage, Maximilien et Charles VIII ; il dut être souvent inflexible, parce qu'il avait une nationalité à sauver. Borgia passa donc incessamment de l'une à l'autre alliance pour préserver la vieille terre d'Italie du joug de l'étranger, et ce qu'on appela perfidie ne fut que ce patriotisme exalté qui, faible dans les moyens militaires, voulut sauver le pays par l'astuce. La faute de ces papes des XVe et XVIe siècles fut d'être trop patriotes et pas assez universels, d'être plus citoyens que catholiques : quant aux fantasmagories d'inceste, de poison, il n'est pas de têtes un peu hautes sur lesquelles les opinions ennemies, les passions contemporaines ne les jettent à plaisir ; la crédulité a besoin du drame, et l'on en trouve dans les crimes de ceux qui nous dépassent de quelques coudées.

Pie III⁴ s'assied à peine sur le trône pontifical, et cède la triple couronne à Jules II⁵, ce pape politique qui refait le patrimoine de Saint-Pierre, déchiré en lambeaux ; une fois rétabli, plein d'idées souveraines, Jules II conçoit le vaste plan d'une basilique si belle, si grande, qu'elle sera posée pour ainsi dire comme la tête de l'Église du monde. Bramante Lazzari jette les premiers fondements de Saint-Pierre de Rome que doivent achever Sanzio et Buonarrotti. Jules II, le protecteur des artistes, consacra sa vie à cette œuvre, pensée si merveilleuse et si vaste, contre laquelle la réforme s'éleva avec son puritanisme. On dirait que la papauté, à une époque toute artistique, veut s'emparer de cette noble couronne pour l'ajouter à toutes les autres, et c'est à ce moment que se révèle au siècle Jean de Médicis, si grand sous le nom de Léon X.

¹ Jean-Jacques Trivulce, né vers 1447, fit ses premières armes sous François Sforza, duc de Milan, qui l'envoya ensuite avec son fils Galéas servir en France le roi Louis XI. Quand Louis XII se fut emparé du Milanais, il en devint gouverneur avec le titre de maréchal de France.

² Barthélemy Alviano commença sa carrière par une campagne dans les Alpes Juliennes, en 1508, contre l'empereur Maximilien. Fait prisonnier par Louis XII, à la bataille de Ghiaradadda, le 14 mai 1509, il ne recouvra sa liberté qu'en 1543, par l'alliance de Venise avec la France.

³ Rodrigue Borgia, né à Valence en Espagne, fut créé cardinal en 1455 par Calliste III, son oncle maternel ; élu pape le 11 août 1492, il mourut le 18 août 1503.

⁴ François Piccolomini, neveu du pape Pie II, était cardinal de Sienne lorsqu'il fut élevé au saint-siège, après la mort d'Alexandre VI ; élu le 22 septembre 1503, il mourut le 18 octobre suivant.

⁵ Julien de la Rovère, né près de Savone, et neveu du pape Sixte IV, était évêque d'Avignon et cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens lorsqu'il fut élu le 1er novembre 1503. Il mourut dans la nuit du 20 au 21 février 1543, âgé de soixante-douze ans.

A ce temps le sceptre des Anglais était aux mains de Henri VIII¹, l'héritier des maisons de Lancastre et d'York ; bien jeune encore, il avait succédé au trône, et, brillant de vie et de force, il épousait Catherine d'Aragon, avec l'espérance de conquérir les terres de Guienne par le concours des archers méridionaux : la Guienne, la Gascogne n'avaient cessé d'être l'objet de convoitise des Anglais. Ces terres chaudes du midi étaient pour eux une espèce d'Italie ; si les Français aimaient tant à saluer Milan, Brescia, Florence, Rome et Naples, les Anglais désiraient avec passion Bordeaux, Angoulême, Saint-Jean-d'Angély. Ce mariage avec l'héritière d'Aragon avait donc pour objet de reconstituer l'influence méridionale de l'Angleterre, et déjà plus de mille lances avaient apparu sur le continent. Henri VIII, riche de tant d'héritages, pouvait devenir un ami précieux ou un adversaire redoutable pour la couronne de France, car sa politique le liait aux villes de Flandre, au nord et aux municipalités méridionales.

Aragon et Castille ne formaient pas encore une même suzeraineté et l'Espagne offrait les vestiges du vieux morcellement des royaumes chrétiens. Ferdinand V le Catholique et Isabelle, de grande mémoire y allaient descendre dans la tombe, réunissant sur leurs têtes de brillantes couronnes ; et sous le marbre du sépulcre à Grenade, ils seraient semblables à ces comtes, à ces rois qui, le diadème en tête, reposent sur les dalles de la cathédrale de Burgos. Cette Espagne se morcelle de nouveau : Philippe Ier, fils de Maximilien, devient roi des Castilles, et Ferdinand se pare de la couronne d'Aragon. Au-dessus d'eux tous brille Ximénès² : le Cid et Ximénès me paraissent les grandes physionomies de l'Espagne avant Charles-Quint ; l'un brise les Maures à coups de lance, et préserve la patrie ; l'autre, secondé par l'inquisition, active l'œuvre de la nationalité et de l'unité espagnoles, et prépare le règne de Charles-Quint. Tout cela s'accomplit à travers la plus poétique histoire : ici le grand capitaine Gonzalve de Cordoue³, le conquérant de Naples ; là cette Jeanne la Folle avec ses légendes de dévouement pour le cadavre d'un époux. À Tordesillas Jeanne mourut⁴, et à Grenade j'ai salué son tombeau tout à côté de celui de Philippe Ier, époux bien-aimé ; les chastes flancs de la folle portèrent Charles-Quint.

A Naples, l'Espagne règne par les princes d'Aragon ; Gonzalve en a fait la conquête, et la bannière de France, une fois expulsée, Aragon désormais écartela de Naples et de Sicile. A Milan, règne Maximilien Sforza⁵, le promoteur de la ligue de Cambrai ; les portes de la cité se sont ouvertes devant lui ; mais Louis

¹ Henri VIII succéda à son père le 22 avril 1509, et consumma son mariage, le 7 juin suivant, avec Catherine d'Aragon, quatrième fille de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle.

² François Ximénès de Cistieros, né dans la Castille en 1437, fit les études à l'université de Salamanque ; quoique grand vicaire de Siguença sous le cardinal Gonzalès de Mendoza, il entra chez les cordeliers de Tolède, où ses sermons firent tant de bruit que la reine Isabelle le choisit pour confesseur. Le cardinal Gonzalès, devenu archevêque de Tolède, le désigna en mourant pour son successeur, dignité qu'il n'accepta que sur l'ordre du pape. Ferdinand VI venait de lui faire avoir le chapeau et le titre de cardinal d'Espagne.

³ Gonzalve Hernandez y Aguilar de Cordoue, né à Montilla, petite ville près de Cordoue, le 16 mars 1443, servit à quinze ans sous les ordres de son père, le maréchal Don Diego de Cordoue, contre les Maures de Grenade, à la tête d'une compagnie de gens d'armes ; son courage héroïque lui valut d'être armé chevalier sur le champ de bataille, en 1460, par le roi de Castille Henri IV.

⁴ Le 12 avril 1555.

⁵ Maximilien Sforza, né en 1404, était fils de Ludovic, dit le More, qui mourut prisonnier de Louis XII. Ce fut en 1542 qu'il recouvra le duché de Milan sur le roi de France.

XII n'a-t-il pas été duc de Milan, et ses droits ne seront-ils pas invoqués par les chevaliers de France ? Maximilien Sforza vient de donner Parme et Plaisance au pape Léon X, et les Farnèse ne gouvernent point encore ces gracieux jardins de l'Italie. Mantoue y la ville de Virgile 9 où le saule pleureur abaisse sa longue chevelure, obéit au marquis Jean François II¹ qui se voue au service des Vénitiens, les véritables suzerains de l'Italie au XV^e siècle. Le noble duché de Ferrare, qui devait voir le malheur du Tasse comme Mantoue saluer les souvenirs de Virgile, restait fief de la maison d'Est ; Alphonse, fils d'Hercule, régnait sur cette riche cité, et à ses côtés rayonnait Lucrece Borgia². Si Lucrece avait été cette femme criminelle dont parlent les pamphlets, un noble fils de la maison d'Est l'aurait-il honorée de son alliance, elle âgée déjà de trente-deux ans ! Souvent l'énergie est confondue avec la barbarie ; et ne peint-on pas comme des criminels ceux qui veulent faire respecter le pouvoir ou la couronne qui brille ? Les Borgia furent des patriotes Italiens trop exaltés, et comme il faut en histoire la partie du drame, on les reproduit comme types de la vengeance et de la cruauté.

A Florence, Julien de Médicis et le cardinal Jean viennent de saluer le dôme et d'y revêtir la pourpre de leur vieille maison. A Venise, le doge est ce Léonard Loredano³ dont on voit le portrait au palais ducal de la main du Titien. Son gouvernement agité avait vu tour à tour la guerre meurtrière contre les Turcs et la ligue de Cambrai, la plus grande crise qu'eut à subir la république ; l'étendard de Saint-Marc fut bien longtemps battu par la tempête ; la ligue brisée, la France se rapprocha de Venise bientôt rendue à toute sa splendeur. Gênes, livrée à de violentes commotions politiques, voit chaque faction victorieuse élire tour à tour pour doge un marchand de soie, Paul de Novi et Jean Frégose⁴ ; l'influence de la France l'élève ou l'abaisse tour à tour ; les sénateurs trop prononcés pour la république, les Adorni, les Luvagna, les San Pietro, les Ornano, les Vacheros, se réfugient en Corse, à Marseille, ville libre comme Gênes⁵.

Aussi, sur toute cette Italie, mille droits sont en litige ; partout les prétentions peuvent se faire entendre, et, parmi ces droits, ceux de la couronne de France se montrent en première ligne ; et quoi de plus naturel que cette ardeur universelle à s'emparer de l'Italie ! la terre est belle, le soleil vif et ardent, le ciel bleu et qui n'invoquerait des droit ! sur cette contrée que Dieu semble tant favoriser ? Les rois de France réclament tout à la fois Naples, Milan et Gênes, en vertu de vieilles chartes et généalogies. Pour Naples, les droits viennent du testament que le comte du Maine avait fait au profit de Louis XI ; héritier de la maison d'Anjou, le comte du Maine laissa toute sa terre féodale et droits au prince vieux et rusé, au captateur de ses volontés au lit de mort. Louis XI, un pied dans la tombe, vivement secoué par l'apoplexie, pouvait-il songer à la conquête de Naples ? Il ne jeta les yeux au delà des Alpes que pour appeler auprès de lui François de Paule, cette figure sévère qui se place à son chevet pour le préparer à la mort.

¹ Jean François II de Gonzague, marquis de Mantoue, né le 10 août 1466, succéda à son père Frédéric Ier, en 1484, et épousa Isabelle d'Est, fille d'Hercule Ier, en 1490.

² Alphonse Ier, né le 24 juillet 1476, avait épousé Lucrece Borgia, fille du pape Alexandre VI, en 1502 (il était son quatrième mari), et succéda à son père en 1505.

³ Léonard Loredano fut élu doge le 3 octobre 1501, à l'âge de soixante-trois ans.

⁴ Paul de Novi fut élu en 1506, et Jean Frégose en 1512.

⁵ C'est à la suite de cet exil que notre famille vint se réfugier à Marseille ; plus tard, condamnée pour conspiration avec les Pontevès sous la minorité de Louis XIV, elle s'établit à Signe (Var), et ne revint à Marseille que sous Louis XV.

Charles VIII trouva les droits sur Naples dans son héritage ; prince jeune, fougueux, téméraire j il passe les Alpes avec sa belle chevalerie et ses gonfanons déployés : la course est rapide et brillante, les Français se montrent à Florence, à Rome ; tout s'abaisse, et l'on voit bientôt l'étendard fleurdelisé flotter au vent du golfe de Naples. Quoi de plus chevaleresque que le récit de cette expédition dans Philippe de Commines, habituellement plus sérieux que poète. Naples est aux Français comme à l'époque des chevaliers normands ; leurs lances épaisses brillent sur les rivages depuis la grotte de Pouzzoles jusqu'à Portici : chaque province, la Fouille, la Calabre, a ses ducs féodaux ; le roi partage sa conquête entre ses braves compagnons, selon la vieille loi de France. L'Italie s'émeut à l'aspect d'une conquête si rapide ! Les rois vont-ils désormais dominer les grandes souverainetés, Venise, Rome et Florence : le lion de Saint-Marc donne l'alarme et pousse un cri de délivrance ; les Vénitiens préparent une formidable ligue de toutes les souverainetés d'Italie, qui entourent les Français d'une ceinture d'acier ; Charles VIII s'ouvre bien un passage par la force de son épée, et la victoire de Fornoue¹ disperse un moment la ligue. Mais que peuvent faire les Français à Naples, entourés de lazzaronis qui annoncent de nouvelles Vêpres Siciliennes ? Charles VIII a laissé dans le royaume deux braves capitaines, d'Aubigny et Percy, ils se défendent à outrance ; mais Gilbert de Montpensier qui gouverne en supérieur au nom du roi est-il de la même trempe ? hélas non ; laissant les lances de France toutes pressées dans une seule place par de nombreux ennemis, il capitule ; pour avoir la vie sauve ce chevalier passe sous les Fourches Caudines, et cède le royaume de Naples sans condition.

Tel est le sort de l'Italie (fatal hommage que les conquérants rendent à ses magnificences), chaque fois qu'on l'a possédée il en reste un long souvenir, un vaste désir de la retrouver, comme une femme aimée. Charles VIII à peine au tombeau, Louis XII et ses plus vaillants capitaines se rappellent que le gonfanon de France se déploya jusque dans la Sicile ; plus prudent, le nouveau roi ne va pas en aventureux chevalier traverser les montagnes et les fleuves sans alliés y sans appuis ; il s'adresse à Ferdinand le Catholique et lui propose un partage : à l'Aragonais, il donne la Fouille et la Calabre, et lui se réserve Naples et les Abruzzes ; ce traité conclu, la conquête s'accomplit. En Calabre paraissent les Espagnols, en même temps que les lances de France brillent à Naples et la vieille domination s'efface encore. Maintenant les vainqueurs vont-ils rester en paix en présence d'une si belle proie ? Le plus vaillant capitaine de ce temps, Gonzalve de Cordoue, a conduit les Espagnols ; il fait naître avec habileté des incidents sur les limites de la conquête ; on se dispute les terres pièce à pièce, on en vient aux mains, et les Français, brisés dans les deux batailles de Séminare, en Calabre², et de Gérignole³, dans la Pouille, sont expulsés par les vieilles bandes espagnoles. La vie de Louis XII s'épuisa donc en tentatives impuissantes, et à sa mort, ses droits, restés intacts et légués à d'ardents esprits tout disposés à se faire raison, devinrent un héritage de bataille.

Si les droits de la France sur le royaume de Naples venaient spécialement de la couronne et se rattachaient à sa transmission, ceux de la royauté sur le Milanais étaient pour ainsi dire spéciaux à la maison d'Orléans, dont Louis XII avait porté

¹ Le 5 juillet 1496.

² Le 21 avril 1503 ; Antoine de Lève y commandait les Espagnols, et d'Aubigny les Français.

³ Sept jours après, le 28 ; Louis d'Armagnac, duc de Nemours, vice-roi de Naples, y fut tué.

le blason. Merveilleuse fortune encore que celle de Galéas Visconti ! le roi Jean était captif des Anglais après Poitiers ; il fallait trouver rançon, et Jean fiança sa fille Isabelle à ce riche Galéas, duc pour ainsi dire des ouvriers en laine dans la grande cité de Milan : un enfant naquit de ce mariage, Valentine, mariée à Louis, duc d'Orléans, deuxième fils de Charles V¹. Depuis Milan s'était donné à Sforza le condottiere ; les révolutions s'étaient succédé ; mais en toute circonstance Louis XII, le chef de la branche d'Orléans, avait invoqué ses droits sur le Milanais. Les hommes d'armes de France se montrèrent donc sous le dôme, comme naguère ils avaient brillé au golfe de Naples. On vit le roi de France revêtu de la pourpre ducale fleurdelisée, pénétrer par la porte triomphale de Milan ; les cloches sonnèrent à pleine volée, comme dans les pompes plénières du duc Visconti, et, pour compléter les actes de suzeraineté, Louis XII confia le gouvernement du Milanais à un gentilhomme italien, Trivulce, ennemi de Sforza, car lui était de race noble, caractère fier qui se fit détester. Joyeux compagnons à Milan, les Français y excitent la jalousie et la haine ; le peuple se révolte ; les Suisses sont appelés à l'aide des Sforza et, sortis de leurs montagnes, ils deviennent les maîtres du duché de Milan, C'est désormais une lutte entre les montagnards et les chevaliers de France ; il faudra bien la vider tôt ou tard en champ clos : croient-ils, avec leurs rudes hallebardes et leurs vêtements tissés des laines de la montagne, insulter longtemps encore les blasons sinople et sable des barons de Touraine, d'Anjou et de Paris.

Au milieu de la violente guerre civile où s'agitaient les Doria, les Spinola, les Fiesque et les Grimaldi, Gênes s'était donnée à Charles VI, comme pour échapper à sa propre liberté. La république ne fut plus dès lors qu'un gouvernement dont le chef était désigné par le roi de France, jamais pourtant sans contestation. Les mêmes troubles si fréquents dans le Milanais se manifestaient également dans l'État de Gênes ; les sénateurs chassent le maréchal de Boucicaut, pour proclamer de nouveau la république ; et puis, dans leur inconstance, ils se replacent sous le roi Charles VII. Cette mobilité d'esprit devient si pénible, si fatigante, pour ceux-là mêmes qui les gouvernent, que Louis XI, auquel ils offrent encore la domination de Gênes, leur répond avec bon sens et finesse : **Vous dites que vous vous donnez à moi ? Eh bien, moi, je vous donne au diable !** Et il les place sous le gouvernement des Sforza de Milan. Quand les chevaliers de France parurent avec Louis XII dans le Milanais, lorsque la couronne ducale des Sforza fut brisée, le roi de France fit son entrée triomphale à Gênes, comme il avait apparu à Milan, sous le manteau de pourpre et sous un dais porté par les sénateurs, tandis que les jeunes filles agenouillées jetaient des fleurs sous ses pas². Mais qui pouvait dompter cette population remuante ? La révolte éclate de nouveau ; Louis XII accourt en toute hâte ; la ville est encore abaissée ; trois fois elle secoue la souveraineté de France, et trois fois elle y revient avant la mort du roi.

Il était important de bien faire connaître les droits et les prétentions de la couronne de France en Italie pour s'expliquer les événements qui vont se dérouler devant nous. Depuis deux siècles, le théâtre de la guerre c'était l'Italie.

¹ Louis de France, premier duc d'Orléans et frère cadet de Charles VI, né en 1371, épousa Valentine en 1389 ; de ce mariage naquit, en 1391, Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, qui fut le père de Louis, né à Blois en 1462, monté depuis sur le trône de France sous le nom de Louis XII, à la mort de Charles VIII.

² Il existe sur l'entrée de Louis XII, à Gênes, de curieuses gravures à la Bibliothèque du Roi (Collection des estampes).

Louis XII laissait une chevalerie qui avait passé la moitié de son existence au delà des Alpes. On croit que les règnes s'appartiennent et que les gouvernements sont maîtres des circonstances ; il n'en est rien. Quand les idées et les habitudes ont pris certaines tendances, il faut les subir. François Ier aurait-il été roi pacifique et bourgeois, qu'il n'aurait pas contenu sa chevalerie impatiente de revoir Naples, Milan, Gênes, en conquérant. Il était entouré de braves capitaines, Charles de Bourbon, la Trémoille, Bayard, Lautrec, Trivulce, la Palice-Chabannes, qui restaient maîtres des batailles, et il fallait répondre à l'ardeur de trois générations belliqueuses. Comme, en définitive, les grandes compagnies de condottieri devaient trouver leur solde, quand elles n'étaient pas pour vous, elles se mettaient contre vous. Au cœur des chevaliers de France, la terre d'Italie était un but, une récompense, un lieu de richesse et d'honneur ; tout leur plaisait, le sol et le ciel. Dans leurs vieux châteaux, sous les brouillards des grands étangs et des rivières, ils se rappelaient les horizons du soir, les fêtes de nuit sur les rivages de Gênes et de Naples, tous éprouvaient un indicible entraînement vers l'Italie ; c'était moins une question d'héritage que de douces souvenirs. Quand donc on accuse les rois de France d'avoir tant de fois passé les Alpes, c'est qu'on ne sait pas assez ce qu'il y avait d'entraînant, de fantastique dans ces impressions qui parlent au cœur des soldats et du peuple : est-il rien de plus fort que la mémoire d'un plaisir passé et perdu, qu'une pensée de jeunesse qu'on veut retrouver ? Enfin il se mêlait au cœur de tous ces chevaliers une idée de vengeance et de représailles ; la victoire capricieuse et mobile sur le champ de bataille d'Italie n'avait pas toujours salué les armes de France ; il fallait retrouver le chemin de la conquête pour venger les injures, appeler en champ clos certain chevalier qu'on avait laissé la lance trop haute. L'histoire doit se placer au milieu de ces idées et de ces émotions pour expliquer le règne de François Ier.

CHAPITRE IV. — AVÈNEMENT DE FRANÇOIS Ier.

La branche d'Orléans. — Les cadets d'Angoulême. — Naissance et famille de François Ier. — Éducation. — Journal de Louise de Savoie. — Ses amis d'enfance. — Ses jeux. — Mariage de François. — Ses premières campagnes. — Ses coups de lance. — Il prend le titre de duc de Valois. — Navarre. — Picardie. — Guerre contre les Anglais. — Caractère de François. — Son goût d'art et de dépenses. — Mort de Louis XII. — Avènement du nouveau roi. — Le sacre. — Premiers actes de l'avènement. — Chartes et diplômes. — Le duc d'Alençon. — Maison de Bourbon. — Montpensier. — Vendôme. — Carency. — Les légitimés d'Orléans.

1494-1515.

Le lignage d'Orléans, dont les comtes d'Angoulême étaient une branche cadette, avait pour origine ce noble duc d'Orléans, si fier, si joyeux, si galant, que le duc de Bourgogne fit frapper à la sortie du palais des Tournelles¹. Ce grand lignage commence ainsi sa vie par le deuil ; le duc, mortellement frappé et meurtri, laissa trois fils de Valentine de Milan, fille de Jean Visconti : Charles, qui prit le titre princier de duc d'Orléans, et père du roi Louis XII ; Philippe, comte de Vertus, mort sans postérité ; enfin, Jean, comte d'Angoulême, qui fut l'aïeul de François Ier. Nul ne peut oublier que dans sa vie d'amour, le duc d'Orléans avait eu un autre fils, le brave comte de Dunois, le grand capitaine, le bâtard d'Orléans, comme il aimait à le dire et à le montrer sur sa devise. L'existence de ce lignage d'Orléans n'avait point été heureuse ; Valentine de Milan, l'épouse du noble duc frappé en la rue Barbette, expira de douleur. Pauvre orphelin, son fils invoque en vain la justice du roi ; captif à la bataille d'Azincourt, quand les lances françaises tombaient brisées, il demeura vingt-cinq ans en la tour de Londres ; le duc de Bourgogne paya sa triste rançon ; les deux lignages avaient à se pardonner du sang ; un mariage les réunit. En ce triste temps de guerres civiles, il ne fallait pas éterniser les vengeances. Le fils du duc d'Orléans vint à la couronne après la mort de Charles VIII, comme branche collatérale, et il prit le nom de Louis XII.

La branche cadette des ducs d'Orléans s'était personnifiée dans la personne de Jean, comte d'Angoulême ; vie triste et fatale ! Tout jeune homme encore, il servit d'otage à un traité de rançon du duc d'Orléans, son frère, avec les Anglais ; trente-deux ans il vécut ainsi en captivité, et quand le temps vint de la liberté, le comte d'Angoulême dut vendre le comté de Périgord et engager sa terre pour trouver des écus au soleil. Trop éprouvé pour rentrer dans la vie, Jean pratiqua toutes les vertus de la solitude ; les pieux habitants de l'Angoumois le vénèrent encore comme un saint, et pourtant s'il saisit une fois sa lourde épée, ce fut pour chasser les Anglais de la Guyenne, quand la trompette retentit pour la délivrance. Le comte Jean, époux de Marguerite de Rohan, d'illustre race

¹ La tradition veut que la maison à l'antique tourelle existe encore au coin de la Vieille rue du Temple ; Dieu fasse qu'on ne la détruise pas pour percer de grandes et froides rues.

bretonne, en eut un fils, Charles, comte d'Angoulême, digne gouverneur de Guyenne, et si brillant cavalier, qu'il put un moment épouser la riche héritière de Bourgogne, cette Marie qu'on voit partout dans les vieux portraits, accablée sous sa robe de drap d'or avec perles et pierreries fines, et rayonnantes ; par la suite, il épousa Louise¹, fille de Philippe duc de Savoie, qui nous a dit elle-même toutes les émotions de sa vie. J'aime ce simple journal de Louise de Savoie y car nulle impression de femme y de mère y ne lui échappe dans la solitude de son château de Cognac en Angoumois. En cette douce retraite naquit, le 12 septembre 1494, François, l'héritier du comte, jeune prince tout de race méridionale, et que Louise de Savoie, dans sa fierté de mère, appelle son Roi, son seigneur, son César et son fils : François, par la grâce de Dieu, roi de France, et mon César pacifique, print la première expérience de lumière mondaine à Cognac, environ dix heures après midi 1494, le douzième jour de septembre. Le jour de la conversion de saint Paul, 25 de janvier 1501, environ deux heures après midi, mon roi, mon seigneur, mon César et mon fils, auprès d'Amboise fut emporté au travers des champs par une hacquenée que lui avoit donnée le maréchal de Gyé, et fut le danger si grand, que ceux qui estoient présents l'estimèrent irréparable. Toutefois Dieu, protecteur des femmes veufves et deffenseur des orphelins, prévoyant les choses futures, ne me voulut abandonner, cognoissant que si cas fortuit m'eust si soudainement privée de mon amour, j'eusse été trop infortunée. Le 24 d'octobre 1602, le petit chien Hapeguai, qui estoit de bon amour, et loyal à son maistre, mourut à Blevé. L'an 1507, le 22 may, au Plessis à Tours, deux heures après midi, fut confirmé le mariage par parole de présent entre mon fils et madame Claude, à présent reine de France. Le jour de la Transfiguration, 6 d'aoust 1508 y à un dimanche entre sept et huit heures après souper, en un jardin à Fontevaux, mon fils eut sur le front un coup de pierre fort dangereux. Le jeudi, 14 décembre 1508, à minuit ou environ, mon fils fut griesvement malade ; mais il fut tantost guarý.... Le 22e jour de juin 1511, mon fils fut pris d'une fièvre tierce, et le 27 il arriva à Romans au Dauphiné, et là eut le quart accès de ladite fièvre tierce, qui le print le 28e jour, environ onze heures incontinent après disné. Le 5e jour de juillet 1511, mon fils pensant estre guarý de fiebvre tierce, partit de Romans à trois heures avant midy, et chemina jusqu'à Valence. Le 24 de juillet 1511, à douze heures trente minutes, mon fils eut le quint accès de fiebvre récidive, car, à Valence il recheut en la fiebvre tierce, de laquelle il croyoit estre guarý quand il partit de Romans.... Le mercredi 11 janvier 1514, je partis de Cognac pour aller à Angoulesme, et aller coucher à Jarnac, et mon fils, démontrant l'amour qu'il avoit à moy, voulut aller à pied, et me tint bonne compagnie... Le 29 de novembre 1514, mon fils, courant en lice, aux Tournelles, fut blessé entre les deux premières jointes du petit doigt, environ quatre heures après midi². L'amour de Louise de Savoie pour son fils, ce fanatisme de mère explique la confiance que le roi ne manqua jamais d'accorder à la régente si tendre, si aimante depuis le berceau de son noble François.

L'enfance du duc d'Angoulême sous madame Louise de Savoie se passa au château d'Amboise, manoir antique et de prédilection pour Louis XII ; il y menait

¹ Louise de Savoie, née au Pont-d'Ain, le 11 septembre 1476, épousa en 1488, Charles d'Angoulême, qui mourut le 1er janvier 1496 ; elle avait alors 20 ans.

² Cet admirable journal de Louise de Savoie se trouve dans *l'Histoire généalogique de la maison royale de Savoie*, par Guichenon, aux preuves ; il a été imprimé aussi dans les *Mémoires de Du Bellay*, tome VI, publiés par l'abbé Lambert, Paris, 1753.

vie de gentilhomme avec passe-temps ; et lorsque Fleuranges¹, *le jeune aventureux*, vint vivre en ce castel, il trouva M. d'Angoulesme et de jeunes gentilshommes passant le temps à tirer l'arc, et l'aventureux aime à nous dire² comment lui et le jeune sire jouoient à Tescaigne, qui est un jeu venu d'Italie, de quoi on n'use point es pays de par de ça, et se joue avec Une balle pleine de vent qui est assez grosse ; et l'escaigne qu'on tient dans la main est fait le devant en manière d'une petite escabelle, dont les deux petits pieds sont pleins de plomb, afin qu'elle soit plus pesante et qu'elle donne plus grand coup ; comment M. d'Angoulesme et le jeune aventureux et tout plain de jeunes gentilshommes passaient le temps à tirer l'arc, vous assurant que c'étoit l'un des plus gentils archers et des plus forts que l'on a point veu de son temps ; comment ledict sieur d'Angoulesme et le jeune aventureux laschoient des pants de rets et toute manière de harnois pour prendre les cerfs et les bêtes sauvages ; comment ils tiroient de la serpentine avec les petites flèches après un blanc en une porte pour veoir qui tireroit le plus près ; comment mon dict sieur d'Angoulesme et Montmorency jouoient à la grosse boule contre le jeune aventureux et Brion ; comment ils faisoient des bastillons avec d'autres jeunes gentilshommes, et les assailloient tous armés pour les prendre et défendre à coups d'épée, et entre autres il y en eust un auprès du jeu de paulme à Amboise, là où M. de Vendosme, qui estoit venu veoir M. d'Angoulesme cuida estre affolé et tout plain d'autres ; comment après que mon dict sieur d'Angoulesme et le jeune aventureux, et autres jeunes gentilshommes devinrent un peu plus grands, commencèrent eulx armer, et faire joustes et tournois de toutes les sortes qu'on se pouvoit adviser, et ne feust qu'à joster au vent, à la selle dessainglée ou la nappe, et croy que jamais prince n'eust plus de passe-temps qu'avoit mon dict sieur ; et estre mieux endoctriné, que madame sa mère l'a tousjours nourry.

C'était le temps de la chevalerie p de la noble éducation des varlets ; le maréchal de Gyé³ le premier gouverneur du jeune comte d'Angoulême, le voyait avec joie déployer la force et la souplesse de ses membres ; les déduits d'amour, de chasse et de chevalerie ne disaient-ils pas que c'était la première qualité des fils de race ? On lui faisait lire de belles histoires : la Branche aux royaux lignages, les romans de Roland et d'Olivier, de l'Amadis des Gaules ; et le jeune comte d'Angoulême y puisait un caractère intrépide et fort. A six ans une haquenée, que le maréchal de Gyé lui avait donnée, l'emporta, le mors aux dents, à travers les campagnes, près le château d'Amboise ; et tout le monde crut le jeune prince perdu ; mais Dieu, dit la noble Louise de Savoie, ne me voulut abandonner, cognoissant que si cas fortuit m'eût si soudainement privée de mon amour, j'eusse été trop infortunée. Le précepteur de François fut un digne gentilhomme

¹ Robert de la Marck, seigneur de Fleuranges, né à Sedan vers 1490, fils de Robert II de la Marck, seigneur de Sedan et de Bouillon, surnommé le *Sanglier des Ardennes*, avait à peine neuf ans lorsqu'il vint à la cour de Louis XII.

² Voyez *Histoire des choses mémorables advenues du règne de Louis XII et de François Ier, depuis l'an 1499 jusques en l'an 1521, mise par escript par Robert de la Marck, seigneur de Fleuranges et de Sedan, mareschal de France*. Ces Mémoires ont été publiés pour la première fois par l'abbé Lambert, Paris, 1753, in-12°.

³ Pierre, vicomte de Rohan, connu sous le nom de maréchal de Gyé, né vers 1450, était fils de Louis de Rohan et de Marie de Montauban ; il fut fait maréchal en 1475 et servit dans toutes les guerres de Louis XI, de Charles VIII et de Louis XII.

poitevin du nom d'Artus de Gouffier-Boisy¹ ; savant en toutes choses et beau diseur ; il possédait la langue latine comme un érudit d'université ; et ce fut pour exprimer tout ce qu'avait de bouillant le caractère de son élève, qu'il dessina ce symbole qu'on trouve çà et là dans les monuments de François Ier, une salamandre au milieu des flammes avec cette devise : **Je me nourris et je meurs dans le feu**². Toute la vie alors se symbolisait, on aimait à prendre des devises, des blasons significatifs qui disaient un sentiment, une légende, sorte de langue symbolique comme en Orient. Gouffier de Boisy eut le bon esprit de ne pas faire d'un prince seulement un savant, un érudit ; brave chevalier lui-même, il lui donna ce goût, cet instinct de bataille, et, pardessus tout, une curiosité qui allait au-devant de tout ce qui était ardent et neuf.

Il se faisait alors par toute l'Europe une sorte de révolution dans les sciences et dans les arts ; si le moyen âge vivait encore dans les mœurs chevaleresques ou dans les habitudes de castel, la société se transformait évidemment. Ces changements n'arrivent pas tout d'un coup, ils se préparent de loin, et l'enfance de François Ier fut tout enveloppée de ces symptômes. A la naïve instruction du XIVe siècle, aux déduits et enseignements de chevalerie, succédait le pédantisme des érudits ; le droit romain pénétrait partout avec les *Pandectes* ; l'université devenait aussi puissante que la chevalerie, le parlement que la noblesse. Dans les arts, la forme romaine allait dominer ; les armées avaient tant de fois franchi les Alpes et salué l'Italie, qu'elles en avaient rapporté les goûts et les enseignements latins ; la rénovation s'attachait à tout. François, comte d'Angoulême, reçut dès l'enfance ces impressions vives des choses neuves et saillantes ; la vieille société ne plaisait plus à cet enfant que par les hauts faits des ancêtres ; sa curiosité l'emportait vers l'avenir indéfini. Puis avec cela il s'élançait bon joueur dans les tournois, et, à douze ans à peine, il était le plus noble cavalier avec ses jeunes compagnons de jeux et de prouesses ; sa taille élancée, sa figure ouverte et généreuse, ses traits fortement marqués de grandeur et de majesté souveraine le distinguaient même de Montmorency, de Brion, de Fleuranges, ses pages de jeux et d'enfance.

Louis XII avait appelé auprès de lui la comtesse d'Angoulême et son fils ; tristement uni à Jeanne de France, il l'avait répudiée pour placer sur le trône Anne de Bretagne, la digne veuve de Charles VIII ; cette princesse **que pour la vie describe il faudroit que Dieu fit ressusciter Cicéron pour le latin, et maistre Jean de Meung pour le français**. Anne de Bretagne était ainsi devenue véritable reine de France de fait et de droit, car le débonnaire Louis XII disait : **Il faut souffrir beaucoup d'une femme quand elle aime son honneur et son mari**³.

La comtesse d'Angoulême, aussi altière qu'Anne de Bretagne, comme elle d'illustre maison, supportait avec douleur cette supériorité de la reine. Si la jalousie de pouvoir entre deux hommes est un sentiment vif, ardent, il devient implacable au cœur des femmes : Anne de Bretagne et Louise de Savoie se détestèrent profondément et la cour en fut agitée. De son mariage avec Louis XII

¹ Artus de Gouffier-Boisy, fils du sénéchal de Saintonge, fut enfant d'honneur de Charles VIII, qu'il accompagna à la conquête du royaume de Naples.

² *Nutrisco et extinguo*. Dans la collection des médailles de la Bibliothèque du Roi, on en trouve une de François Ier, qui représente une salamandre couronnée au milieu des flammes, avec cette légende : *Extinguo, nutrior*.

³ On voit Louis XII et Anne de Bretagne, l'un et l'autre couchés sur la tombe à Saint-Denis ; le même sépulcre les réunit : ce monument remarquable est l'œuvre de Jehan Juste.

Anne avait eu deux, filles ; l'aînée, madame Claude, devait hériter du beau duché de Bretagne, et quel noble mariage pour le comte d'Angoulême ! Anne, fidèle à sa haine inflexible, négocia le mariage de madame Claude avec Charles de Luxembourg, depuis Charles-Quint ; mais Louis XII reprit assez de courage pour s'y opposer fermement ; il manifesta même toujours une vive amitié pour l'héritier des comtes d'Angoulême. Ce jeune homme et Gaston de Foix, duc de Nemours, devinrent les objets de prédilection au cœur du roi qui avait perdu des fils aussi beaux que ces deux nobles enfants ; et quand la mort vint séparer Louis XII de cette Anne de Bretagne qu'il chérissait si ardemment, et, lorsque Gaston de Foix lui-même, le foudre de l'Italie¹, lui fut ravi, dans sa lointaine campagne 9 alors concentrant sa tendresse sur le jeune comte d'Angoulême, il lui destina sa fille adorée ; madame Claude de France, qui apporta au duc François la belle province de Bretagne². Ainsi le deuil fut un peu suspendu au château de Saint-Germain-en-Laye le 18 mai 1514 ; François, alors à dix-huit ans, offrait toutes les conditions d'un parfait chevalier ; sa taille était haute et puissante, une indicible grâce environnait sa personne ; possesseur du duché de Valois, du comté d'Angoulême, il obtenait, par le chef de sa femme, la Bretagne, les comtés d'Ast, de Blois, d'Étampes, de Vertus, Coucy et Montfort-l'Amaury, et par-dessus tout l'éventualité de la couronne de France.

Sur toutes ces grandeurs et ces particularités de la vie de son fils bien-aimé, il faut encore laisser parler madame Louise de Savoie : [Le 3 d'août 1508, du temps du roi Louis XII, mon fils partit d'Amboise pour être homme de cour et me laissa toute seule... Les fiançailles de M. d'Alençon et de ma fille Marguerite furent faites es mains du cardinal de Nantes à Blois, le jour de Saint-Denis, le 9 d'octobre, à 6 heures 15 minutes après-midy 1509.... Le 1er de février 1510, mon fils fit son entrée à La Rochelle environ 5 heures après-midy.... Le 7e jour de septembre 1512, mon fils passa à Amboise pour aller en Guienne contre les Espagnols, et estoit lieutenant-général du roy Louis XII.... Le 16e jour de juillet 1513, mon fils, comme sujet du roy Louis XII, partit de Paris pour aller en Picardie contre les Anglois... Le 14 d'octobre 1513, en venant de vespres de Saint-Léger de Gongnac, je entrai en mon parc, et près du dédalus, la poste m'apporta nouvelles fort bonnes du camp de mon fils, lieutenant du roy Louis XII en la guerre de Picardie, sçavoir est que le roi des Romains s'en estoit allé de Tournai, et que le roy d'Angleterre s'affoiblissoit de jour en jour... Le 18^e jour de may, à Saint-Germain-en-Laye, l'an 1514, furent les nopces de mon fils. A seize ans, le noble chevalier avait reçu le baptême des armes ; les grandes guerres de Louis XII, ces ligues qui soulevaient l'Europe entière contre le roi de France, lui en fournirent l'occasion. Tandis que Gaston mourait en Italie, François, duc de Valois, dirigeait l'armée de Navarre marchant pour soutenir Jean d'Albret contre les Espagnols, et en face de lui, il eut alors dom Pèdre de Tolède, le père de celui qui devait devenir le premier et le plus grand capitaine du monde, le duc d'Albe. François finissait à peine cette campagne sur les Pyrénées, que le roi l'appela dans la Picardie alors envahie. La chevalerie de France, toujours si imprudente et si intrépide, avait perdu à la journée de Guinegaste vingt boisseaux d'éperons](#)

¹ Gaston de Foix, né en 1489, était fils de Jean de Foix et de Marie d'Orléans, sœur de Louis XII, qui érigea pour lui, en 1505, le comté de Nemours en duché-pairie. Il venait de remplacer le duc de Longueville dans le commandement de l'armée d'Italie, lorsqu'il fut tué à la bataille de Ravenne, le 14 avril 1543.

² Claude de France, née à Romorantin, en 1499, n'avait que sept ans lorsqu'elle fut fiancée à François de Valois ; le mariage s'accomplit à Saint-Germain-en-Laye, le 18 mai 1514.

d'or et d'argent ; Maximilien et le roi d'Angleterre s'avançaient en bataille pressée sur Paris, et le duc de Valois fut désigné pour arrêter la terrible invasion.

Les forces de France n'étaient pas suffisantes pour lutter contre la ligue ; il fallut donc faire une petite guerre de position, et François, duc de Valois, dut se porter sur la Somme pour couvrir la Picardie ; situation purement défensive se liant à des négociations commencées à Londres par le duc de Longueville, alors captif et prisonnier. On savait les Anglais mécontents des Allemands, auxquels ils fournissaient de lourds subsides dans un vague dessein. Henri VII n'était pas un homme de guerre ; de gracieuses maîtresses l'enivraient bien autre, ment que les baisers de la gloire ; on proposa le mariage de Marie d'Angleterre avec Louis XII veuf et âgé de cinquante-deux ans ; il fut conclu¹. Des fêtes éclatantes signalèrent la paix et l'union des deux couronnes ; l'amour presque public de la nouvelle reine pour le duc de Suffolk ne fut point un obstacle à une union toute politique. Temps curieux que cette dernière partie du règne de Louis XII ! Le roi regrettait en sanglotant sa chère Anne de Bretagne, et Marie manifestait l'amour le plus effréné pour le duc de Suffolk que ce railleur de Henri VIII avait mis auprès de sa sœur comme l'amant auprès de l'époux. Le mariage à peine consommé, Louis XII mourut désignant François, duc de Valois, pour son héritier ; la loi successorale l'y appelait d'ailleurs de plein droit, comme le légitime rejeton des cadets dans le lignage d'Orléans.

La loi de France était qu'il ne pouvait y avoir d'intervalle entre les règnes, et selon le vieil adage du droit coutumier, *le mort saisissait le vif*. Toutefois, par un scrupule de conscience, François Ier s'adressa directement à la jeune épouse de Louis XII, la requérant de lui dire si elle avait dans son sein fruit du roi, et Madame lui répondit : *non, qu'elle n'en portoit nul de monseigneur défunt*. Mais il était bien à craindre qu'ardemment éprise du duc de Suffolk, la reine ne donnât un fils, et qu'ainsi la lignée de France ne fût livrée à un bâtard. Ce fut alors que François Ier vint droit au duc, l'invitant, au nom de l'honneur, de ne point s'unir secrètement avec la reine, tant au moins qu'il serait en France ; Suffolk donna sa parole de gentilhomme. *Prenez garde ; si vous y manquez, vous serez à ma disposition comme criminel de haute majesté*. L'amour l'emporta sur la crainte dans l'esprit du noble duc, et il fut prouvé que la parole de gentilhomme avait été méconnue. Alors François Ier résolut de renvoyer la reine Marie en Angleterre ; et bien que tenté un moment de faire un procès criminel au duc, il considéra qu'amour ne se commandait pas, et qu'ensuite s'il faisait procès au favori d'Henri VIII, c'était se brouiller avec l'Angleterre².

L'avènement de François Ier est du 1er janvier 1515, le roi n'avait pas vingt ans encore, et il apportait sous la couronne, le caractère d'un gentilhomme noble et puissant. Selon le vieil usage de la monarchie, il confirma dans leur office toutes les charges de parlement et de cour³. Rien n'était alors inamovible ; chancelier, connétable, officiers des cours souveraines, tous cessaient l'exercice de leurs fonctions quand le roi descendait aux sombres caveaux de Saint-Denis, comme si moralement tous ces officiers, fidèles compagnons, s'ensevelissaient avec lui dans la tombe. Quelques jours après son avènement, François, salué par tous

¹ La paix fut signée le 14 septembre 1414, et le mariage de Louis XII avec Marie se fit à Abbeville, le 9 octobre suivant.

² Voyez pour tous ces détails le journal *Chronique du jeune aventurier*, Fleuranges, Cy devise que fist la royne Marie de France après la mort du roy son mary.

³ Registres du parlement de Paris, cot. K, f° 4.

ses sujets, se mit en marche pour Reims, la cathédrale du sacre¹ ; la froidure était noire, mais le roi avait hâte d'exercer l'autorité souveraine, et d'après la coutume, elle ne venait complète aux rois que par le sacre. Il désigna pour chancelier Antoine Duprat, premier président du parlement de Paris². Le chancelier était le chef des clerks et de justice, et depuis que les parlements et les gens de justice exerçaient un grand crédit, cette dignité devait être exaltée. Le chancelier maître des sceaux pouvait faire ses remontrances au roi, et par là opposer des limites à l'autorité souveraine. Antoine Duprat, fin et rusé, l'homme de confiance, le dépositaire de tous les secrets de Louise de Savoie, était Auvergnat d'origine³ ; d'abord avocat à Paris, il s'était fort distingué par l'étude et la parole ; protégé par le roi Louis XI, qui se connaissait en gens de valeur, il fut nommé lieutenant général du bailliage de Montferrand, puis maître des requêtes et président à mortier, enfin premier président au parlement de Paris. Dans les dernières années de Louis XII, l'ami et le conseil de Louise de Savoie, il l'avait aidée pour assurer la couronne à son fils ; quand François Ier devint roi, il ne fit qu'acquiescer une promesse. Etienne Pencher, vieux légiste, dut remettre les sceaux à Duprat, désormais le conseiller le plus intime de la couronne. Il déclara en son serment comme tout chancelier *que lorsqu'on lui apporterait lettres de la part du roi à sceller, s'il ne les trouvoit pas justes, il les refuseroit et viendroit trouver ledit seigneur pour lui faire remontrances ; et si le roi persistoit, alors le péché tomheroit sur lui*. Simple formule, car rarement le chancelier s'opposait à la volonté royale ! Les secrétaires d'État furent encore des hommes d'intimité du roi ; son gouverneur Gouffier de Boisy⁴ et Florimond Robertet pour les relations à l'extérieur et les finances, les deux postes essentiels dans le nouveau règne.

La guerre ! la guerre ! n'était-elle pas toute la préoccupation d'un roi si brave ? Il fallait donner un chef à la gendarmerie, un souverain d'armes aux dignes compagnons des chevaliers, et le roi choisit le duc de Bourbon y désigné connétable⁵ ; caractère impétueux, mais incontestablement le plus brave des capitaines et le plus digne de les mener au combat. François Ier confirma les trois maréchaux de Louis XII : Trivulce, d'origine moitié italienne et française, blason mélangé des deux races ; Lautrec⁶ et d'Aubigny, prud'hommes au fait des armes. François Ier fit un maréchal de son propre chef, et son choix tomba sur la

¹ François Ier fut sacré à Reims le 25 janvier ; il y eut à son entrée à Paris des tournois et des joutes splendides dans la rue Saint-Antoine.

² 7 janvier 1514-15. Chambre des comptes, cot. Z, f° 19.

³ Duprat était né à Issoire, le 17 janvier 1463.

⁴ François Ier lui donne aussi la charge de grand maître de France (7 janvier 1514-15). En voici les lettres patentes. (Bib. du roi, mss. de Béthune, n° 8485, fol. 77.)

François, par la grâce de Dieu, roy de France, à tous ceux que ces présentes lettres verront salât. Sçavoir faisons que nous ayans regard et considérations aux bons grands louables vertueux et recommandables services, que notre amé cousin conseiller et chambellan, le sieur de Boisy, nous a par cy-devant dès longtemps fait auparavant notre advènement à la couronne près et à l'entour de notre personne, en la conduite de tous nos principaux affaires, voulant iceux recognoistre envers lui et l'eslever en état honorable, ainsi que ses vertus le méritent, audit sieur de Boisy pour ces causes, confians en sa prudence, expérience, loyauté, conduite et grande dilligence, avons donné et octroyé, donnons et octroyons par ces présentes. Testât et office de grand-maistre de France, avoir tenir et dorénavant exercer par ledit sieur de Boisy.

⁵ 12 janvier 1515. Chambre des comptes, cot. Z, f° 70. Charles, duc de Bourbon, né le 17 février 1490, était fils de Gilbert, comte de Montpensier, et de Claire de Gonzague.

⁶ Odet de Foix, connu sous le nom de Lautrec, était cousin de Gaston de Foix, duc de Nemours, tué à Ravenne.

Palice-Chabannes¹, deux noms qui se mêlaient glorieusement dans les armées et sur le blason, caria Palice, un des capitaines les plus habiles dans les armées, avait brillé même à côté de Bayard. Quant au gouvernement politique, il restait aux mains de Louise de Savoie, la mère de François Ier, non-seulement par un noble et saint respect filial, mais encore par ce que le roi devait à sa tendresse. Femme habile et pénétrante, n'avait-elle pas préparé l'avènement de son fils ? Comment avait-elle traversé l'époque si difficile du règne de Louis XII, quand la reine Anne de Bretagne avait voulu arracher la succession au comte d'Angoulême ? Rien n'était comparable à la prudence de Louise de Savoie et à l'amour vif et profond qu'elle portait au roi. A côté de ce caractère impétueux de François Ier, il fallait comme tempérament une tête réfléchie pour empêcher les entraînements de la colère et des vives passions.

Un des premiers actes de François Ier fut d'ériger le comté d'Angoulême en duché au profit de cette mère chérie. Ensuite, comme joyeux avènement selon l'usage, il fit un maître en chaque métier ; le nombre de ces maîtres était limité, et les corporations fort sévères sur ce point. Le roi céda ce privilège lucratif à Charles, duc d'Alençon, et à Marguerite d'Angoulême sa femme, comme un don d'écus au soleil d'or : était-il marchand qui ne désirât entrer en corporation et passer maître ? Quelques jours après, le roi faisait un statut sur le service des gens d'armes et prévôts des maréchaux de France. Sur l'avis du connétable, des capitaines et autres bons personnages de son royaume, le roi ordonnait que lesdites compagnies seraient désormais fournies d'hommes et archers logés en villes closes. Chaque gens d'armes devait avoir huit suivants, savoir : deux archers, quatre hommes d'armes et deux arquebusiers ; il n'y avait plus coffres et bagages que pour les capitaines et porte-enseignes. Nul gens d'armes ne pourra pressurer le pauvre peuple ; tous porteront leurs vivres et subsistances ; quatre fois l'an ils seront payés en bons écus de la couronne, et cela doit leur suffire. Quand on délogera de garnison, le capitaine le fera crier par trompe, et s'il y a dettes envers les habitants, on les prendra par escrit, et elles seront payées à la prochaine monstre. Nul gens d'armes ne pourra avoir page qui n'ait moins de dix-sept ans, et ceux-ci devront savoir tirer l'arc ; dure discipline sera faite contre archers de mauvaise vie ou pillards. En chaque compagnie de cent lances il y aura quarante archers. Les capitaines régleront les vivres, et il sera payé pour un mouton 5 sous tournois, en rendant les peaux et pieds ; pour un chapon bien gras, 10 deniers ; pour le foin de chaque cheval, 4 deniers, et ils auront un mouton pour huit hommes. En marche, les gens d'armes devront faire quatre lieues ; ils n'auront pas de femmes à eux propres ; celles qui voudront les suivre ne pourront jamais aller à cheval, mais à pied. Quant à ladite ordonnance, messeigneurs les maréchaux jureront de la faire bien et dûment exécuter.

Cet édit fut suivi des lettres patentes conçues en termes touchants qui exaltaient noblement la reine mère². Désirant singulièrement montrer notre attention à notre très chère et très amée dame et mère, la duchesse d'Angoulême et d'Anjou ; considérant que, pendant que sommes demeurés sous sa garde, gouvernement et administration, elle nous a si très soigneusement et chèrement fait nourrir y et après fait instruire de tout son pouvoir, en toutes bonnes et vertueuses mœurs, et à cette cause pour la raison et notre honneur et devoir sommes bien tenus lui

¹ Jacques II de Chabannes, seigneur de la Palice, était grand maître de France, dignité que François Ier lui retira en le nommant maréchal, pour la donner à Gouffier de Boisv.

² Données à Compiègne, le 4 février 1514-15, enregistrées le 12 mars au parlement de Paris, vol. K, f° 11.

départir et élargir des biens et honneurs de notre royaume ; et de notre propre mouvement, grâce spéciale, puissance et autorité royale, octroyé et octroyons, voulons et nous plaît par ces présentes, que à sa première et nouvelle venue et entrée qu'elle fera en toutes les villes et cités de notre royaume, comté de Provence et pays de Dauphiné, elle puisse délivrer et faire délivrer hors des prisons desdits lieux tous prisonniers criminels détenus ez dites prisons, pour quelque cas de crime qu'ils aient commis, et à iceux bailler et faire expédier les grâces, rémissions, pardons et abolitions desdits cas, crimes et délits qu'ils confesseront, lesquelles grâces, rémissions et pardons, nous avons dès maintenant pour lors autorisés et autorisons et voulons être d'un tel effet, que si par nous ils étoient donnés ; et aussi qu'elle puisse en toutes et chacunes les cités et villes jurées de notre royaume, pays et seigneuries, créer de chacun métier juré un maître, tout ainsi que faisons à notre nouvel avènement. Par ces lettres, Louise de Savoie est donc élevée à toute la grandeur et la puissance royales. Puis le roi donne des provisions à un légat en France¹. Il était de coutume, dans les vieilles annales, que nul envoyé des papes ne pouvait franchir les frontières sans charte du roi. A peine François Ier vient-il d'élever Charles de Bourbon à la dignité de connétable, qu'il lui accorde la charge de gouverneur de Paris et de l'Île-de-France². Le roi sait sa puissance militaire, son crédit sur les armées, et il veut le retenir auprès de la couronne en le proclamant son plus ferme appui.

A tous les avènements, il y a un besoin de réformes et de réparations d'abus ; il faut bien populariser un nouveau règne ; le roi veut donc qu'il y ait en tous sièges royaux enquêteurs pour examiner les griefs et doléances du pauvre peuple³. Voici des privilèges et libertés pour le Dauphiné, réuni depuis un siècle à la couronne⁴ ; privilèges aussi pour les chirurgiens de Paris ; abolition du droit d'aubaine en faveur des Suisses résidant en France⁵. On doit caresser ces bons compères et confédérés, car les ligues sont mécontentes. Les ménestriers et joueurs d'instruments ne sont pas oubliés dans ces munificences ; leurs privilèges viennent d'aussi loin qu'une charte de saint Louis, et les joueurs de vièles, maîtres de singes, n'étaient-ils pas exempts de tous péages, même sur le Pont-au-Change, pourvu qu'ils fissent faire grimaces à leurs singes et rire avec grosses saillies la figure des bourgeois ? La roi, qui vient d'organiser les compagnies des gens d'armes, règle maintenant l'organisation municipale des cités. Il était notoire que, sous le roi Louis XII, les villes, cités et forteresses, étaient très-mal et petitement réparées ; à l'effet de les restaurer, le roi crée un contrôleur municipal ; son traitement sera de six deniers pour livre, en proportion de la recette avec la perception centrale⁶. Rien donc n'échappe à la vigilance royale de cet avènement et à l'activité du chancelier Duprat ; des privilèges sont accordés aux ouvriers de draps d'or, d'argent et de soie⁷ ; aux lingères de Paris⁸ ; l'Université voit ses privilèges consacrés⁹, et les bourgeois

¹ Registres du parlement de Paris, vol. K, f° 24.

² Registres du parlement de Paris, vol. K, f° 5.

³ Fontanon, p. 445, tome Ier.

⁴ Registres de la chambre des comptes de Grenoble.

⁵ Chambre des comptes, cot. Z, f° 248.

⁶ Regist. du parl., vol. K, f° 54.

⁷ Chambre des comptes, cot. Z, f° 54.

⁸ Ier vol. des ordonnances de Henri II, cot. P, f° 352.

⁹ Fontanon, t. IV, p. 423.

obtiennent la confirmation de leurs franchises¹. Ainsi il y a rénovation de tous les privilèges ; la royauté se rajeunit et se retrempe dans le sentiment populaire.

François Ier n'était qu'un collatéral fort éloigné de cette maison de Valois éteinte au milieu des guerres civiles, et autour de lui se groupaient encore des vieux rejetons des tiges royales. Comme tous ces princes vont maintenant s'agiter dans un long règne, il faut les suivre et en étudier les lignages et tiges dans ce bel arbre verdoyant. Voyez-vous, sur les vieilles gravures de la bataille de Marignan, ce noble jeune homme qui fait voler mille étincelles des armes de l'ennemi ? c'est Charles d'Alençon, issu d'une brave race ; sa source de noblesse est René, duc d'Alençon et du Perche, fils aîné de Jean II, descendant de Charles de Valois, frère du roi de France Philippe VI. François Ier le dote du gouvernement de Normandie, car il avait épousé sa sœur, la noble Marguerite d'Angoulême². La lignée des Bourbons, éloignée d'un degré en deçà du comte d'Alençon, se liait au trône par Robert, comte de Clermont en Beauvoisis, le sixième fils de saint Louis ; elle prit le nom de Bourbon par la femme de Robert, Béatrix de Bourgogne, héritière de Bourbon-l'Archambault, et ce nom de Bourbon lui fut érigé en fief héréditaire, à titre de duché-pairie, par lettres patentes de Charles le Bel³. Nul ne le portait en plein sur le blason ; elle écartelait de Montpensier, de Vendôme et de Carencey. Ce digne connétable au bras fort, celui que François Ier, élevait à son côté, était l'aîné de la branche de Montpensier, et par conséquent de la race entière de Bourbon⁴. Ai-je besoin de dire que le connétable avait toutes les passions ardentes d'un capitaine de gens d'armes ; aimé de Louise de Savoie, il voulait gouverner avec elle ; il n'avait qu'un seul frère, aimable et bon jeune homme, créé duc de Châtellerauld⁵ et appelé à juger parmi les pairs du royaume. Il y a en France des noms glorieux comme une tradition de victoire : qui ne se sent ému au souvenir du comte de Vendôme⁶, et du comte de Saint-Pol, deux vieux symboles de vaillance, deux frères encore dans la branche du royal lignage de Bourbon ! **Carde cette race, dit Brantôme, il n'y en a point de poltrons ; ils sont tous braves et vaillants.** François de Bourbon, comte de Saint-Pol⁷, était le noble favori de François Ier. Ce caractère plaisait au roi. Imprudent à l'excès, meilleur homme d'armes que général d'expérience, il n'était à l'aise qu'au milieu d'un carré de lances épaisses. Tel était aussi Bertrand de Bourbon-Carencey, glorieux et brave jeune homme qui devait tomber aux éclats de la victoire de Marignan.

Honneur encore à deux vieilles familles ! pauvreté n'éteint pas noblesse ! Qu'étiez-vous alors, nobles comtes de Dreux, enfants issus pourtant, par vos ancêtres, de Louis le Gros⁸ ? vous travailliez la terre, si bien qu'on pût vous

¹ Fontanon, t. II, p. 1180.

² Charles IV, duc d'Alençon, n'avait que vingt ans lorsqu'il épousa, en 1509, Marguerite d'Angoulême, âgée de dix-sept ans.

³ Données au Louvre, en décembre 1327 (V. St.).

⁴ Charles devint duc de Bourbon et chef de cette maison, par son mariage, conclu le 10 mai 1505, avec Suzanne fille de Pierre II, mort sans enfant mâle.

⁵ Il fut tué à la bataille de Marignan.

⁶ Charles de Bourbon, premier duc de Vendôme, né en 1489, succéda au comte François son père, en 1496. François Ier, après son avènement, érigea le comté de Vendôme en duché-pairie par lettres patentes du mois de février 1515.

⁷ François de Bourbon, frère du duc de Vendôme, né en 1491, prit le titre de comte de Saint-Pol, après la mort de son père, en 1495.

⁸ Robert de France, cinquième fils du roi Louis VI, fut apanagé par Louis VII, son frère, à son avènement en 1137, du comté de Dreux.

prendre, un peu plus tard, pour gens de roture et vilains. Fleurdelisez fièrement votre écusson, vous en avez le droit ; et vous, brave Courtenay¹, simple enseigne de gens d'armes, vous dont l'ancêtre Louis le Gros allait à Saint-Denis quérir l'oriflamme ! Souvent ainsi disparaissent les grandes races, et le temps les moissonne de sa faux inflexible.

Bâtard ne fut jamais un mauvais titre en chevalerie pour qui le portait haut ; le blason seul le relevait, et beaucoup savaient bien effacer la barre delà pointe de leur épée. Dites-moi tous, nobles de légitime lignée, valiez-vous ce brave bâtard Dunois, *qui sema une telle semence de générosité en sa race qu'elle s'en est toujours ressentie*. Longueville, vous fûtes un bien beau nom aux gens d'armes de France. Accourez tous maintenant, vieux capitaines ; il vous faut la guerre, n'est-ce pas ? vous vous appelez, vous Chabannes, vous Bayard, vous la Trémoille, vous Trivulce, vous d'Imbercourt, et vous, dignes émules de la maison de Foix, Bonnavet, Montmorency, Brion, Créqui, de Guise ! Lorsqu'on avait de tels chefs d'armes, une belle armée et vingt ans ; vous vouliez que, roi de France, on ne se précipitât pas, çà et là, où vous appelaient la gloire et les conquêtes !

¹ Pierre de France, seigneur de Courtenay, était le septième fils du roi Louis VI. Son fils, Pierre II de Courtenay, devint empereur d'Orient en 1216, du chef d'Yolande de Hainaut, sa femme, sœur de Baudouin Ier et de Henri Ier. Cette famille se divise par la suite en trois branches, celle de France, celle d'Édesse, celle d'Angleterre. La dernière seule a survécu. Voyez au reste *De stirpe et origine domus de Courtenay*, Paris, 1607.

CHAPITRE V. — NÉGOCIATIONS DIPLOMATIQUES DE L'AVÈNEMENT.

Traité avec l'Angleterre. — Charte de stipulation. — Négociation avec le prince d'Espagne. — Promesse de mariage. — Inquiétude sur le roi Ferdinand. — Situation avec l'empire. — Agents en Italie. — Traité avec Venise. — Révolution de Gênes. — Intervention du pape. — Tentative d'une ligue. — Situation vis-à-vis des Suisses. — Menace d'une invasion des montagnards en Bourgogne. — Préparatifs militaires. — Diversion par les Alpes. — Alliance de la Savoie. — Constitution de la régence. — Moyens militaires et financiers.

JANVIER À AOÛT 1515.

Le brillant héritage d'une noble chevalerie imposait donc à François Ier l'obligation d'une grande guerre. Les avènements ne s'appartiennent pas ; ils sont sous l'impression de certaines nécessités que les princes doivent subir. Le caractère du jeune roi était admirablement disposé à suivre cette impulsion des Bayard, des Trivulce, ou la Palice. Dès les premiers actes de son règne, François Ier, a déjà quelque dessein de conquêtes et pour réussir, il fallait agir, négocier, armer surtout dans le but d'une très-prochaine campagne. L'Italie le préoccupait comme elle avait préoccupé Charles VIII et Louis XII. Quel monarque n'aurait voulu revoir en maître les belles plaines du Milanais, les cités de Gênes, de Pise, de Florence ; le son de la trompette les ravissait tous de joie, et semblables aux nobles coursiers des paladins de Charlemagne, ils soulevaient la poussière et jetaient des regards de feu au premier retentissement d'une guerre au delà des Alpes.

Avant la mort de Louis XII la paix avait été conclue avec le roi d'Angleterre Henri VIII ; ce prince, joyeux compagnon, avait préféré un traité aux embarras d'une guerre qui l'arrachait à ses plaisirs. Henri VIII, prince sanguin, à la face large, au ventre proéminent, quoique bien jeune encore, -avait déjà cette paresse de corps que donne l'embonpoint ; d'ailleurs, peu content de l'empereur dans la dernière guerre, il l'avait abandonné pour se rapprocher de la France ; peu loyal lui-même, il était tout colère d'avoir été trompé, et l'on pouvait profiter de cette disposition d'esprit pour l'entraîner à une alliance avec la France. Plongé dans la théologie, le roi des Anglais s'était fait savant et dissertait en fort dialecticien sur les passages les plus difficiles des Écritures, à ce point d'écrire contre Luther. On aperçoit déjà la sollicitude qu'apporte François Ier à prévenir toute liaison, toute intrigue d'Henri VIII soit avec l'empereur, soit avec le prince d'Espagne. Il écrit à M. de Lafayette¹, gouverneur de Boulogne, afin qu'il surveille et qu'il arrête

¹ Lettre de François Ier à M. de Lafayette, gouverneur de Boulogne-sur-Mer. — 3 janvier 1514-45. (Bib. Royale. MSS. de Béthune, vol. coté 8582, fol. 43).

Mons. de Lafayette. Il a pleu à Dieu appeler à sa part le roy mon seigneur et beau-père, de quoy vous ay bien voullu advertir, affin que incontinent vous vous retiriez à Boullogne, et que y fêtes si bien guecte et bonne garde de jour et de nuyct, que inconvéniement n'en puisse advenir, et si aucune chose vous survient de nouveau, vous m'en advertirez à toute dilligence, et à Dieu qui vous ait en sa sainte garde. Escript à Paris, le troisième jour de janvier. Signé François.

même au besoin les agents que Henri VIII, Ferdinand ou le prince Charles d'Autriche pourraient s'envoyer ; il veut être sûr qu'il n'est pas trompé par des subtilités politiques. Quand il s'est bien assuré qu'Henri VIII s'absorbe dans les plaisirs et la théologie, il hâte la conclusion d'un traité de paix avec ce prince, traité tellement complet qu'il embrasse même les questions maritimes : [Afin d'assurer le libre et paisible commerce entre les sujets, il est convenu qu'aucun navire de guerre ou armé en guerre ne pourra sortir des ports de France et d'Angleterre sans avoir donné caution préalable qu'il ne fera aucune molestation aux commerçants des deux pays et il ne sera nullement permis à aucun de ces navires de porter des munitions de guerre aux ennemis de l'autre](#)¹. C'était la plus large application d'un principe bienveillant entre les deux couronnes. Désormais François Ier n'avait rien à craindre de la couronne d'Angleterre ; en pleine sécurité vis-à-vis Henri VIII, il pouvait diriger facilement la guerre sur un autre point.

Le roi apporte la même sollicitude à l'égard de cette tête puissante qui se cache encore sous le titre modeste de prince d'Espagne, et qui fut depuis Charles-Quint. Le prince d'Espagne, archiduc d'Autriche, devait au roi foi et hommage féodal pour les comtés de Flandre y d'Artois et de Charolais, succession des ducs de Bourgogne. Charles n'était point encore l'immense empereur, le souverain universel ; obligé de contenir ses fiefs agités par les idées nouvelles, plein d'espoir d'obtenir la succession d'Espagne et d'Autriche, il avait besoin d'appui ; forcé à se décider entre Henri VIII et François Ier, le caractère du jeune roi de France lui plut davantage ; cette chevalerie de cœur et de courtoisie l'avait séduit, lui, tout jeune homme ; il désigna le comte Henri de Nassau pour aller faire l'hommage au nom de l'archiduc. Ce comte magnifique était suivi d'une nombreuse assistance, de Michel de Groy, chevalier de la Toison d'or, Michel de Pavie, doyen de l'église de Cambrai, du chancelier et du maître d'hôtel de l'archiduc. Le roi envoya au-devant d'eux le chancelier Duprat, Jean d'Albret d'Orval de la maison de Navarre, le maréchal de Lautrec, et le bâtard de Savoie². A l'aspect d'une si brillante compagnie, on devait voir qu'il s'agissait d'une bien autre affaire que d'un simple hommage féodal ; il s'y prépara des fiançailles³. Charles, archiduc d'Autriche, prit l'engagement d'épouser, quand elle aurait atteint l'âge de puberté, Renée de France, fille de Louis XII, et, par suite de cette union, le roi François Ier donnait à la fiancée six cent mille écus, et le duché de Berry comme dot, donations largement motivées : [sur la politique d'Aristote](#) et cela était dit au contrat rédigé par le chancelier Duprat et Michel de Pavie.

Dès ce moment Charles-Quint témoigne la plus intime confiance à François Ier, et à Louise de Savoie, sa mère, il écrit à monsieur son bon père, le roi très-chrétien, pour se disculper de toute machination contre sa couronne : a-t-il à se plaindre de quelque droit méconnu, c'est à François Ier, personnellement qu'il s'adresse : [Mons. mon bon père](#)⁴, j'envoyé par de la mon conseiller maître Jehan

¹ Ce traité est du 5 avril 1515. Rec. des Trait., tome II, page 53. Léonard, tome II, page 125.

² René, bâtard de Savoie (depuis légitimé), frère de la duchesse d'Angoulême, comte de Villars, de Tende, etc., gouverneur de Provence, a été la tige des comtes et marquis de Villars.

³ Traité fait à Paris, le 24 mars 1515, entre le roi de France et le prince d'Espagne. Chambre des comptes de Lille (pièces trouvées au château de Gand). — Bib. du Roi, mss. de Colbert.

⁴ C'est par respect que Charles lui donne le titre de père.

Jouquet présent porteur pour avec le dom Prévost d'Utrecht, mon ambassadeur vers vous, vous dire et remonstrer aucunes choses de ma part touchant et concernant mes droictures et prééminences en mon conté d'Artois esquelles vos officiers nagaires fait aucunes novellitez a mon préjudice comme l'entendrez d'eulx plus a plain, vous priant mons. mon bon père les vouloir ouyr et croire comme moy mesmes et ordonné que les d. novellitéz soient ustés et réparées à la raison, et qui pour l'avenir le semble ne se face, et vous me ferez honneur et plaisir, et a Dieu mons. mon bon père, qui vous ait en sa sainte garde¹. Ainsi est simple et modeste la première vie de cet empereur qui souleva le monde contre François Ier.

Les deux princes ne se virent pas personnellement, tout se fit par correspondance et par un échange d'affection toute politique ; Charles a quelque crainte que Ferdinand d'Espagne ne dispose de la couronne pour un autre que pour lui-même, et il veut s'assurer l'appui de François Ier. A son tour le roi de France prépare une invasion du Milanais, et serait-il politique de ne pas stipuler une paix au moins momentanée avec un archiduc maître de l'Artois et de la Flandre ? Cette disposition d'esprit explique le traité ; sera-t-il exécuté dans ses bases, qu'importe ? Ce qu'on veut, c'est une trêve de part et d'autre pour quelques années, durant laquelle on se donne tous les témoignages d'une vive affection. Dans la cour plénière d'Amboise active et joyeuse, le comte de Nassau (l'envoyé de l'archiduc Charles), brillant chevalier, s'éprit d'une vive passion pour Claude de Châlons, la sœur de Philibert, prince d'Orange ; il l'épousa ; de là vient que la maison de Nassau eut longtemps cette belle principauté d'Orange, enclavée comme une escarboucle dans le comtat Venaissin, pierre précieuse au doigt de la papauté. Après la paix ainsi assurée entre François Ier et Charles d'Espagne, les sujets, même marchands, des deux princes purent librement parcourir les terres de Flandre et de France, sans que nul pût les en empêcher, ni seigneur, ni péage, ni droit d'aubaine.

Il n'en était pas de même vis-à-vis l'empereur Maximilien ; la paix récemment signée n'empêchait aucune de ces sourdes menées qui préparent la guerre. L'empereur rencontrait les intérêts du roi de France sur deux points, en Allemagne et en Italie ; Maximilien était parfaitement informé que le roi de France, en négociations avec les électeurs du corps germanique, leur envoyait des subsides ; et que ceux-ci en échange lui fournissaient des lansquenets, gens de guerre aussi hardis, aussi forts que les Suisses. Les ducs de Gueldre, de Lorraine, signaient des traités à part avec la France sans la participation de l'empire ; car la constitution allemande laissait à chacun une sorte de libre arbitre dans la conclusion des alliances. En Italie, les mêmes intérêts se heurtaient entre François et Maximilien ; la prétention des empereurs n'était-elle pas l'exercice le plus étendu de leur suzeraineté sur toutes les terres du Milanais, et même sur Rome et Naples ? Depuis que les Français s'étaient mêlés aux affaires d'Italie, les droits souverains des empereurs étaient partout contestés : au champ de bataille du Milanais, la guerre décidait de la destinée des peuples ; l'empereur donnait une investiture, le roi de France une autre, et c'était afin de rétablir sa souveraineté que Maximilien venait alors de traiter avec les Suisses, pour s'assurer des secours, il leur avait cédé la partie supérieure du Milanais près des montagnes ; protecteurs des Alpes, ils devaient naturellement exiger le salaire d'un si grand service : **Point d'argent, point de Suisses**, n'était-ce pas le dicton de Bayard et de la Palice ?

¹ Bibliothèque royale, mss. de Béthune, cot. 8489. (Autographe.)

Tout annonçait le dessein de François Ier, pour une campagne d'Italie ; le roi la couvrait alors d'agents secrets pour sonder les intérêts et pénétrer la volonté de chaque prince. Il était presque sûr des Vénitiens ; à travers quelque hésitation, il avait parfaitement aperçu que la sérénissime république avait des intérêts constamment hostiles à ceux des empereurs, et il n'était pas nécessaire de leur accorder des subsides ; des promesses, des engagements. Dans leur opinion, jamais les Français ne pourraient longtemps exercer la souveraineté en Italie ; tandis que les Allemands pouvaient incessamment y descendre par la double voie du Tyrol et des Alpes. De là les affections, les sympathies de la république pour la France. Les Vénitiens invitèrent donc le roi à renouveler la trêve qu'ils avaient conclue avec Louis XII, et dans ses plus larges conditions, par un traité de mutuelle garantie, sorte de ligue nouvelle. François Ier fit également pressentir le souverain pontife sur ses intentions dans le cas où le roi ferait valoir ses droits sur le Milanais ; il voulait une réponse prompte et décisive.

La position de Léon X n'était pas sans embarras. Issu des Médicis, il avait de naturelles affections pour sa famille, les Laurent, les Julien, qui avaient régné d'une manière si brillante sur Florence ; souverain lui-même de Rome et de quelques magnifiques fragments de l'Italie, la nationalité de cette noble terre importait surtout aux papes ; enfin, chef de l'Église catholique, il avait intérêt à ne point blesser les princes et les peuples, au moment où la réforme éclatait sous l'ardente prédication de Luther. Ce Léon X, si grand à côté d'un ergoteur si petit, avait des ménagements à garder, car la réforme s'adressait à la science des universitaires, aux passions, aux sens des princes pour les allécher vers le pouvoir absolu. A l'effet d'acquiescer cette précieuse alliance de la papauté ; François Ier désigna pour l'ambassade de Rome Guillaume Budée¹, savant dans le droit et fort habile négociateur. Pour Rome, centre de toutes les intelligences, principe de toute politique et de toute érudition, le choix de Budée était parfait. Il put voir cette cour pontificale si admirable de splendeur ; et lui-même avoue tout l'ascendant qu'exerça sur son esprit Léon X, entouré des grands artistes, à la tête de toute science. Le pape suivit avec une rare habileté les négociations, ne demandant à la France que le plus profond secret, car il ne voulait point rompre avec l'empereur Maximilien au moment où le cri de réforme se faisait entendre en Allemagne.

Assuré de Venise et de Léon X, François Ier porta les yeux sur Gènes : de là devait venir le mouvement, le roi ne pouvait traverser les Alpes follement, sans motif ; le prétexte de reconquérir le Milanais aurait soulevé l'Allemagne entière, et il fallait agir avec plus de ménagement. Gènes s'offrit au roi : quel était le prince, en Europe, qui pouvait légalement contester aux rois de France une souveraineté trois fois reconnue et saluée spontanément par les Génois eux-mêmes ? Si aujourd'hui la trahison venait seconder les Français, n'était-ce pas toujours par ces moyens que se traitaient un peu les affaires en Italie ? Le doge de Gènes, Octavien Frégose, créature des Médicis, avait, il est vrai, à se défendre contre les Adorni et les Fiesque, partisans de la France². S'il avait trouvé quelque appui dans les Médicis, il n'aurait pas sans doute rappelé la domination de François Ier ; mais de tous côtés environné de complot, il accueillit secrètement un envoyé du connétable de Bourbon qui lui offrit d'échanger son titre de doge contre celui de gouverneur pour le roi de France, En vain Sforza, duc de Milan,

¹ Guillaume Budée, né à Paris, en 1467, avait été déjà envoyé à Rome par Louis XII, dont il était secrétaire.

² Paul Jove, *historiar sui temporis*, lib. XV.

toujours éveillé sur les projets de François Ier, prévient Maximilien et le pape de ce qui se tramait à Gènes, on le crut mal informé, jusqu'à ce qu'une charte même de Frégoise annonça la révolution qui devait relever l'étendard fleurdelisé sur les remparts de la république. Dès ce moment pouvait-on douter encore des projets de François Ier sur l'Italie ?

Les plus terribles adversaires que le roi devait trouver en commençant une campagne, c'étaient les Suisses¹. Par le dernier traité de paix signé avec la ligue après les grands désastres d'Italie, des concessions immenses avaient été faites aux cantons ; maîtres d'une partie du Milanais, leurs terres échantraient la Bourgogne, et la chevalerie courtisait ces gens rustiques bons piquiers, habiles tireurs d'arquebuse. François Ier avait voulu les attirer vers lui à son avènement jusqu'à ce point d'abolir en leur faveur le droit d'aubaine, une des plus lucratives branches des revenus de la couronne. Ceci avait peu touché ces montagnards, dévoués à leurs intérêts et à leur religion pour le pape. Jamais orgueil pareil à celui de ces groupes de lances et d'arquebuses ; à leurs yeux ronds à fleur de tête, à leur visage fleuri et bourgeonné de vin nouveau, à leur barbe crépue, on reconnaissait les Suisses ; ils avaient adopté les plus dures armes qu'ils forgeaient eux-mêmes dans leurs villes des montagnes ; leurs rapières étaient longues ; ils portaient pendus à leurs ceintures leurs crochets en bois blanc pour appuyer le canon de leur arquebuse, afin de mieux ajuster et pointer le coup. Comme gens mal appris, ils n'entendaient raison sur rien ; et voilà qu'ils menacent même le roi de France de conquérir la Bourgogne, s'il ne voulait pas sur-le-champ exécuter les dernières capitulations.

La chevalerie ne pouvait s'humilier à ce point d'obéir au commandement de ces rustres ; en préparant sa campagne d'Italie, François Ier y vit surtout une utile diversion aux projets de conquête des Suisses en Bourgogne. [Voici de quoi vous](#)

¹ François Ier avait écrit aux Suisses pour les détourner de l'alliance avec le pape — 13 juillet 1515. — (Bib. du roi, Mss. de Béthune, n° 8489, f° 53).

Francoys, par la grâce de Dieu, roy de France, duc de Millan, seig. de Gennes, etc. Très chers et très grands amys. Nous avons puis naguères entendu la déclaration que notre S. Père le pape a faicte contre nous et comme il a pris la part du roi catholique faisant marcher ses forces, celles des Fleurentins et partie de celles dud. catholique estant à Napples vers Boullongne, en intencion de nous porter dommage et nous travailler en nos estatz de Geones et de Milan, a quoy moyennant Tayde de Dieu et de nos bons amys alliés et confédérez du nombre desquelz vous tenons les principaulx, nous espérons bien remédier et pourveoir, de sorte que sa mauvaise intention ne sortira son effect et que la rouverte d'amitié qu'il a faicte envers nous ne luy tournera à honneur ni prouffit et mesmement qu'elle a esté faite tans luy en avoir donné occasion ni cause, car nous luy avons esté et encore desirons estre bon et obéissant fils, faisant pour luy et le saint,siège tout ce que possible nous a esté et que nous avons cognue estre à Tonneur bien et utilité de sa sainteté dud. saint-siège et de sa maison. De sorte que jamais n'avons entendu ce qui a ce le peut avoir meu dont il nous a despieu et desplait très fort. Toultes foyz, très chers et grands amis, désirans nos estatz demouru en bonne seureté, nous vous prions et requérons tant et si affectueusement que faire povoos que vous ne veuillez souffrir ni permectre voz gens de guerre et subjectz estant au service de sa sainteté, et qui cy après y pourront estre qu'ilz nous facent en nos estatz aucun trouble ni dommaige, ni que ce l'appétit de sa sainteté, ni autre ayant charge de son armée, ils entrent ne marchent en nos estatz, mais en entretenant leur amytié et alliance les vueillent préserver et conserver comme faire se doibt entre bons vrays et loyaux amis alliez et confédérez, et que nous voudrions et desirons faire pour vous en pareil et semblable cas. Très chers et francs amys notre Seig. vous ; ait en sa sainte garde. Escript au Vergy, le XIIIe jour de juillet.

occuper, brave compères ! vous voulez porter la guerre sur les provinces de France, eh bien ! ce sera dans le Milanais qu'il faudra vous défendre. Sforza vient d'appeler vos services ; serrez donc vos batailles de lances et d'arquebuses.

Cependant il fallait suppléer à la bravoure et à la discipline de l'infanterie suisse, à l'action de ces bandes intrépides qui attaquaient si vigoureusement les canons et les coulevrines ; et ce fut ici l'objet des négociations actives de François Ier avec les retires et les lansquenets d'Allemagne, Ces braves condottieri du nord avaient une renommée aussi grande que celle des Suisses ; comme eux ils étaient fermes aux batailles. Supposez une cavalerie aussi renommée que celle de France avec Bayard, la Palice, Trivulce à sa tête ; puis les bandes de lansquenets et de reîtres sous la conduite du duc de Lorraine¹, quelle espérance n'avait-on pas de réussir dans une grande campagne au delà des Alpes ? La maison de Lorraine prêta son concours pour cette négociation des reîtres, le jeune duc Claude² conduisit 6.000 Allemands à la solde du roi. On fit fondre également grand nombre de canons et de coulevrines ; depuis un siècle toutes les batailles perdues par les armées de France l'avaient été par une seule cause, la faiblesse de l'artillerie et la mauvaise direction des pièces fixées sur des affûts ; l'attention du roi s'était donc portée sur cette cause d'infériorité relative, et il confia la direction de l'artillerie à Jacques de Genouillac³, gentilhomme gascon fort habile, et qu'il éleva bientôt au poste de grand maître. Genouillac présida lui-même à la fonte des canons et au tir, afin de faire des artilleurs exercés, étudiant toutes les positions des champs de bataille, la manière de défendre les pièces. Sur les 10.000 Gascons que fournissait le roi de Navarre, et montagnards comme les Suisses et les reîtres, il y avait 800 bons artilleurs formés sous le grand maître Genouillac et ils méritaient toute confiance.

Plusieurs causes devaient favoriser les projets de la chevalerie française pour l'invasion de l'Italie, les Suisses n'étaient pas les seuls gardiens des Alpes ; la partie qui s'étendait depuis le lac de Léman ou Genève jusqu'à Nice appartenant au duc de Savoie, et François Ier s'en était ménagé l'alliance. Par ce moyen la chevalerie de France n'avait pas besoin de tenter un passage par la Bourgogne, elle pouvait arriver par le Piémont dans le Milanais ; la clef des montagnes lui était offerte sans même qu'il fût besoin d'essayer de la prendre de force. Le roi avait également augmenté le nombre de ses galères ; Marseille seule pouvait lui en offrir quarante bien équipées. Ainsi y quand la chevalerie tenterait un passage à travers les Alpes méridionales, les galères pavillonnées porteraient un corps de lances à Gènes, qui avait reconnu l'autorité du roi. En vain les Suisses attendraient les Français dans les Alpes bourguignonnes ; la forte chevalerie tomberait sans coup férir dans le Milanais par les portes de Nice et de Turin. Un traité d'alliance avec Venise assurait le concours de la république à cette expédition. François V lui avait promis l'agrandissement de ses conquêtes en terre ferme, et pour faire une utile diversion, le brave et habile général l'Alviane menait un corps de Vénitiens, d'Albanais et d'Esclavons à travers les campagnes de Vérone et de Vicence jusque dans le Milanais.

¹ Antoine, né à Bar, en 1489, succéda au duché de Lorraine, à René II, son père, en 1508.

² Claude, né en 1496, cinquième fils de René II, et frère d'Antoine, prit le titre de duc d'Aumale à la mort de son père, en 1508. Il fut par la suite le premier duc de Guise.

³ Jacques Galiot de Genouillac, seigneur d'Acier, né dans le Quercy, vers 1466, avait fait ses premières armes en Italie, sous Charles VIII.

Ces projets ne pouvaient être longtemps cachés aux princes et villes d'Italie. Si les Suisses étaient toujours prêts à repousser l'invasion, Sforza avait lui-même assez d'énergie dans le caractère et assez de ruse dans l'esprit pour essayer une résistance ; il était d'ailleurs si intéressé dans la cause ! Duc de Milan, François Ier passant les Alpes pour revendiquer pour lui-même ce beau domaine, Sforza devait ou subir la loi du vainqueur, ou lui résister. En était-il ainsi du pape, des Médicis, de Florence et des autres princes ou souverainetés de l'Italie ? Devaient-ils s'opposer à une invasion dans l'intérêt de ce fils d'aventurier, de ce Sforza qui avait placé sur son front la couronne des ducs de Milan ? Le pape Léon X et toute la famille des Médicis répugnaient à voir les Français une fois encore en Italie ; ouragan passager, mais terrible ! Ces bandes joyeuses et pillardes n'épargneraient rien pour leurs plaisirs ; les villes seraient pressurées par la conquête ! Ces gens d'armes n'étaient tendres qu'avec les nobles dames, et : [les Français portoient désordre d'amour dans leurs bagages](#), ainsi que le dit Brantôme. Les Médicis se seraient donc prononcés contre ces grandes batailles de lances qui s'avançaient par les Alpes, s'ils n'avaient craint les vengeances du roi de France ; ils attendirent donc les événements, laissant à l'empereur et aux Suisses à prendre parti contre les Français. Or Maximilien était profondément occupé en Allemagne par les premiers désordres de la réforme, et quant aux Suisses, entichés comme ils l'étaient d'une invasion en Bourgogne, ils ne furent tirés de leur erreur que par le mouvement des Français qui s'opérait aux Alpes méridionales. Alors seulement ils se replièrent en toute hâte sur le Milanais pour le défendre et le protéger.

Dans les premiers jours de l'année 1515, le roi se décida pour une campagne d'Italie. Il voulut, brave chevalier, conduire en personne les batailles de gens d'armes comme l'imposait son devoir de chef des gentilshommes¹. Bien que son avènement eût été facile et paisible, il ne pouvait laisser son royaume vide de souveraineté pendant son absence ; au milieu des chances de la guerre si diverses et si mobiles (il pouvait mourir au champ de bataille), il fallait un autre lui-même sous la couronne, et la reine mère, cette Louise de Savoie, si attentive, si soigneuse de son enfant, n'était-elle pas la régente naturelle du royaume ? La charte de régence et de gouvernement royal rédigée par le chancelier Duprat est certes l'acte le plus étendu pour la constitution d'un gouvernement².

Le roi disait [comme pour le juste droict et tiltre que avons au duché de Milan, nostre héritage, et dont nous avons esté investi par l'empereur ; lequel duché est détenu et usurpé par Maximilien Sforza, nostre ennemi et adversaire ; ayons par grande et meure délibération fait dresser et mettre sur une grosse et](#)

¹ Convocation du ban et arrière-ban. — 4 mars 1515. — Mss. De Béthune, vol. cot. 8583, fol. 37.

De par le roy,

Nostre amé et féal nous vous envoyons commission pour faire crier par les villes et lieux de vostre senechaucée acoustumez de faire criz et publicacions, que les nobles et subjectz à noz ban et arrière ban de vostre seneschaucée ayent a eulx tenir prestz en leurs maisons préparez et garniz de chaûlx et hamois pour nous venir servir quand ils seront par nous mandez. Si vous mandons et commandons très expressément que ensuyvant icelle commission, vous fêtes faire lad. criée et publication et qu'ilz se trouvent prestz de ce qu'il leur fault, sans eulx mectre sur les champs jusques à ce qu'ilz aient très de nous. Si gardez qu'il n'y ait faute. Donné à Paris, le IIIIe jour de mars.

Signé François.

² Lyon, 18 juillet 1515. — Bibl. du roi, Mss. de Colbert, pièces originales, in-f°, t. I, n° 1, f° 30.

puissante armée où allons en personne pour, moyennant l'aide de Dieu, nostre créateur, et de nos bons et loyaux serviteurs, amis et confédérés, iceluy réduire en nostre obéissance, considerans que tous les princes et seigneurs de nostre sang nous suivent et accompagnent en ceste nostre dite entreprinse, ayons advisé bailler ceste charge et pouvoir à nostre très-chère et très-amée dame et mère la duchesse d'Angoulême et d'Anjou, comme à celle dont avons totale et parfaite confiance et que savons certainement qu'elle se y saura saigement et vertueusement acquitter par sa prudence pour et la grande et singulière amour et zèle qu'elle porte à nous et icelui nostre royaume, à laquelle nostre dite dame et mère nous laissons bonne et notable compaignie et de bons, grands et vertueux personnages de tous estats, tant pour le fait de la justice, finances que autres, afin de lui aider à conduire les dites affaires, etc. Le roi constituait donc la régence de sa mère avec droit de justice et de faire venir vers elle parlement et cour ; la régente pourrait appeler gens en guerre, ban et arrière-ban, changer les garnisons, disposer de tous états et offices, absoudre les criminels, faire diminution d'impôts et fermes, taxer et ordonner voyages, et même faire assembler gens et états du royaume¹. Cette charte de régence si vaste fut rédigée non par la seule volonté du roi, mais encore par tout le conseil où assistaient le comte d'Alençon, le connétable de Bourbon, MM. de Vendôme, de Gueldres, de Lorraine, le bâtard de Savoie, la Trémoille, Lautrec, Chabannes, noble et brave chevalerie qui allait suivre le roi aux batailles.

Ces batailles elles-mêmes exigeaient des sacrifices de finances, et Louis XII, l'économe, le parcimonieux, avait néanmoins laissé le trésor et l'escarcelle vides : à quel moyen recourir ? La faveur de guerre fut si grande que la noblesse elle-même contribua de son sang (ce qui était simple), mais encore de ses deniers et de ses terres. Ces braves serviteurs n'épargnèrent même pas leur argenterie, et il existe plusieurs chartes de donation au roi François Ier de toute la vaisselle plate d'argent que plus d'un noble conservait en sa huche avec les armoiries de familles². A toutes les époques de patriotisme ces choses-là se font naturellement ; on sacrifie tout à une idée ; à un sentiment enthousiastes. Comme les gens de magistrature ne se montraient pas empressés à faire des sacrifices, le roi leur imposa certain impôt selon leur charge ; il vendit même plusieurs de ces charges, ce qui grandit le nombre des magistrats. Ce système

¹ *Demande par François Ier d'une ayde de 20.000 livres à la ville de Paris, ainsi qu'aux autres villes par proportion, pour la deffense du royaume contre les Suisses et autres ses contraires* (6 mai 1515). — Bibl. du roi, Mss. de Golbert, vol. 252, in-fol., page 64. Registre de l'hôtel de ville de Paris.

² *Prest de sa vaisselle d'argent par Imbert de Baternay à François Ier.* (Mss. de Béthune, vol. coté 8489, fol. 80).

Je Jacques de Beaune, conseiller du roi notre sire et général de ses finances, confesse avoir cejourd'huy reçu de monseigneur messire Ymbert de Baternay, seigneur du Bouchaige, chevalier de l'ordre dudit seigneur et son conseiller et chambellan ordinaire une quittance dactée du XVIIIe jour d'avril, signée Babou faizant mention que led. maistre Philibert Babou, commis au payement de l'extraordinaire des guerres dud. seigneur, confesse avoir receu de mons. seigneur de Bouchaige la somme de deux cent trente neuf marcs deux onces deux gros et demy d'argent blanc en vaisselle ou en partie des pièces d'icelle a dorure dont il fait prest au roy notre seigneur pour lui ayder à supporter les grands frais qu'il lui est besoing faire ou fait de ses guerres, de laquelle quittance ou du contenu en icelle, je promets à mons. seigneur du Bouchaige luy tenir son compte par ces présentes signées de ma main le IIIe jour d'aoust l'an mil cinq cens et seize. De Beaune.

Cette pièce est précédée de l'état de la vaisselle prêtée.

fut développé ; le chancelier Duprat, homme habile et à ressources, fit reposer cette mesure sur les besoins mêmes de la justice : les parlements et les sénéchaussées n'étaient pas assez multipliés pour répondre à la grandeur de leur tâche ; ils reçurent un tiers de membres nouveaux, et cela fit flétrir la mémoire d'un ministre, homme de négociation et de guerre, qui voyait avant tout le succès de l'expédition d'Italie.

Le roi n'était plus absorbé que par sa prochaine campagne au delà des Alpes, et dès le printemps son plan se développa sur des bases vastes et hardies. François Ier, de l'avis des plus anciens chefs de gens de guerre, divisa son armée en trois corps ; le connétable, par la prérogative de sa charge, eut l'avant-garde¹ : n'était-ce pas lui qui devait montrer le premier le drapeau fleurdéliné ? Le corps de bataille fut au roi : **Droit suzerain doit toujours mener ses nobles**, dit Joinville, et là se trouvaient les corps épars des lances, des lansquenets avec l'artillerie² ; le duc d'Alençon conduisait l'arrière-garde, la pesante cavalerie. Toutes ces nobles bandes s'étaient réunies au delà de Lyon, et l'on fut bien étonné d'apprendre que nulle troupe ne se déployait en Bourgogne.

Les Alpes ne pouvaient être franchies au midi que par deux cols, sorte de boyaux dans les rochers ; le mont Cenis et le mont Genève, célèbres déjà aux vieilles chroniques, dans les pèlerinages nombreux qui allaient saluer le tombeau des apôtres. Ces deux cols venaient aboutir simultanément au pas de Suse, défilé terrible, et un avis du duc de Savoie annonçait que les Suisses, maîtres de Suse, avaient établi leurs gros canons sur la montagne avec sept mille arquebusiers abrités par d'inaccessibles rochers. On devait renoncer à ce passage périlleux, à ces pics du démon qui s'élevaient à des mille pieds. Plusieurs projets furent placés sous les yeux des capitaines : Pourquoi n'embarquerait-on pas une grande partie de l'armée sur les galères destinées pour Gênes, tandis que le corps de bataille simulerait une attaque du côté de Suze ? Pris à l'improviste par Gênes sur le derrière, forcés de se défendre dans le Milanais, les Suisses abandonneraient leur poste de Suse ; attaqués de face et par derrière, leur position n'y serait pas tenable. Ce plan était soumis à trop de chances pour être accueilli : pouvait-on compter assez sur les Génois pour s'aventurer dans une expédition qui dépendrait entièrement de leur concours ? Et les Suisses abandonneraient-ils leur position inexpugnable pour défendre la plaine ? Ces moyens ne paraissaient pas efficaces ; les Alpes seules étaient donc la route naturelle ; il fallait chercher un passage, le trouver au besoin à travers les rocs à pics, ou le tracer sur les abîmes comme un vaste pont. Les troupes de Savoie, sous le comte de Morette, qui formaient une hardie avant-garde, s'étaient arrêtées au pied des monts, incapables de franchir cet escalier de géants.

François Ier était à Lyon, entouré de ses plus intrépides capitaines, **semblables**, dit la vieille chronique, **à des oiseaux de proie captifs**. Il existe une carte des

¹ On comptait à ses côtés les plus braves capitaines de gens d'armes : le duc de Châtellerauld, son frère, le maréchal de Chabannes, le prince de Talmon, fils de Louis de la Trémouille, le maréchal Trivulce, l'amiral Bonnivet, Imbercourt, Teligny, le baron de Béarn, le comte de Sancerre. Voyez du Bellay, livre Ier, et Fleuranges : *Comment le roy François Ier de ce nom, après avoir mis ordre à ses affaires en France, commença à dresser son armée pour aller en Italie.*

² François Ier était accompagné du duc de Lorraine, du duc de Vendôme, du comte de Saint-Pol, du comte d'Albanie, du bâtard de Savoie, d'Onval, de Lautrec, du chevalier Bayard, de Charles, duc de Gueldres, et de son neveu le comte de Guise. Du Bellay, liv. I, et Fleuranges.

Alpes dressée par l'ordre du roi où les montagnes sont figurées avec les forêts de sapins, les passages, les précipices et les pics couverts d'une neige éternelle. Les Piémontais et les Savoyards, chasseurs de chamois, recevaient des récompenses en écus au soleil toutes les fois qu'ils donnaient un renseignement sur une gorge plus facile à franchir. Enfin un pâtre des montagnes vint se présenter pour guide à toute Tannée, et il connaissait, disait-il, une route à travers les rochers, ardue sans doute, mais praticable avec de la patience et de grands efforts ; comme elle traversait les solitudes couvertes de vieux sapins, des glaciers immobiles, les Suisses ne présument pas la marche féérique des Français ; le passage s'accomplirait donc à leur insu. Incrédule d'abord, le comte de Morette prêta plus d'attention à ce récit ; et lui-même vint parcourir la route. À vol d'oiseau on dessina le tracé de chemin que la gravure du temps nous a conservé, et, aussitôt discuté entre les capitaines, il fut reconnu que les efforts et la persévérance pouvaient ouvrir une route même pour l'artillerie, à travers ces précipices dont l'aspect seul faisait frémir.

Le plan expérimenté du comte de Morette et des gens d'armes fut celui-ci : un corps de pionniers et d'artificiers marcherait en tête avec la pioche et la poudre ; un abîme ouvrait-il ses vastes flânes ? on y jetait un pont avec une grande habileté ; si un rocher ne permettait pas aux chevaux et à l'artillerie de continuer cette marche de montagnes, les pionniers l'entrouvraient avec la pioche et la poudre. Oh faisait la route, tout en cheminant avec un grand secret, car il ne fallait pas donner l'éveil aux Suisses ; les Savoyards se montrèrent très-discrets, car ils détestaient les bons compères d'Helvétie. De plus, afin de tromper la vigilance des troupes d'arquebusiers de Zurich et de Soleure, François Ier avait simulé une démonstration du côté de Suse ; des têtes de colonnes s'y étaient montrées de manière à faire croire à une attaque de front, tandis que le passage de l'armée s'accomplissait sur un autre point des Alpes. Qui aurait pu supposer cette marche de la cavalerie couverte de fer sur les pics du chamois ? On conduisait les chevaux par le licol, les hommes d'armes s'étaient débarrassés de leurs cuissards, les paysans traînaient les pièces d'artillerie à travers les monts ; de temps à autre on entendait des explosions comme des coups de tonnerre ; les roches éclataient en se précipitant en débris comme les avalanches d'avril dans les vallées, tandis qu'une autre armée sous le maréchal de la Palice pénétrait par le val de Briançon, routé tracée par les bergers de la Durance.

Ainsi, les Suisses en bataille rangée attendaient encore les Français au val de Suse, et les meilleurs capitaines du roi, le connétable, d'Aubigny, Bayard, Montmorency, étaient déjà au delà des monts ; les uns dans la vallée de Villefranche, les autres par Briançon sous le brave la Palice, et en même temps une flotte fleurdelisée, sous les ordres d'Aymar de Prie, grand arbalétrier, débarquait une petite armée à Gènes. Le Milanais était donc cerné de tous les côtés. La marche hardie, intrépide des gens d'armes avait rendu impuissante la tactique des Suisses, si bien retranchés dans les rochers de Suse. A quoi allait servir cette position ? Ils avaient élevé des retranchements, des batteries, pour arrêter les Français comme des oiseaux mis en cage, ainsi que le disait Prosper Colonne¹. Est-ce que les paladins de François Ier étaient oiseaux de basse-cour ou timides tourtereaux pour se laisser prendre en nichée ? Est-ce que l'aigle n'a pas toujours son vol libre et spontané ? Avait-on coupé les ailes à l'épervier ? Le passage héroïque des Alpes fut accompli silencieusement ; il y avait trop longtemps que les lances étaient oisives et le fer de l'épée émoussé. Les

¹ Questi Francesi son miei come gli pipioni nella gabia.

capitaines s'inquiétaient partout de la marche de l'ennemi ; avait-il quelques corps de troupes détachées ? ne serait-il pas bien de lui donner une de ces bonnes journées dont on garde le souvenir ? A ce moment les paysans piémontais viennent annoncer que Prosper Colonne, ignorant la marche rapide, extraordinaire des Français, est en pleine sécurité dans Villefranche.

Deux gentilshommes, les sires de Beauvais et d'Hallencourt, de la province d'Ile-de-France, prennent une digne résolution et disent à leurs suivants d'armes : Prosper Colonne n'a-t-il pas crié à son de trompe qu'il nous prendrait comme oiseaux en cage ? Et si nous, allions le prendre, lui, à notre tour, dans sa cage de Villefranche ! Et ce bon dire fut applaudi. Aussitôt on part sous la direction d'un tireur de chamois (c'était une guerre sur les pics) ; on pénètre par des gorges profondes, et le silence est si bien gardé qu'on arrive lances baissées sur Villefranche presque au moment où Ton abaisse le pont-levis. Le choc de la lance du sire de Beauvais ébranle les panneaux rouillés de la porte, presque aussitôt brisée en mille éclats ; la chevalerie de France est dans la cité. Prosper Colonne, avant qu'il puisse se mettre en défense, est fait prisonnier à table ; il n'en peut croire ses yeux : *Sono diavoli !* s'écrie-t-il à plusieurs reprises, et Colonne apprend de la bouche du capitaine ce merveilleux passage des Alpes ; et lors il proclame la nature supérieure des Français ; il la croit plus haute de dix coudées, cette noble et intrépide race à tous les temps ! On apprend aussi qu'Aymar de Prie débarqué à Gènes, bientôt aidé de la république, marchait sur Alexandrie et Tortone pour opérer sa jonction avec les dignes capitaines des montagnes, tandis que l'Alviane, avec les Vénitiens, opérait sur Milan. Maintenant que les gros Suisses gardent, s'ils le veulent encore, le passage de Suse ! Pendant ces opérations militaires d'une si grande hardiesse, François Ier demeurait à Lyon, le point central de la campagne. Cette sorte d'impassibilité du corps des gens d'armes sous le roi en personne s'explique par deux causes. Il fallait d'abord tromper les Suisses, leur enlever toute idée d'une attaque a'opérant au midi : tant que les montagnards verraient le roi à Lyon, ils devaient croire que les armées allaient prendre la route ordinaire par Genève et les monts ; puis le roi, placé au centre de tous les corps, en dirigeait la marche¹. La seconde cause tenait aux relations diplomatiques du royaume ; on commençait à s'effrayer des projets de François Ier sur l'Italie. Naguère on avait signé la paix ; est-ce que le roi allait troubler la chrétienté si profondément agitée par la réforme et l'invasion des Turcs ? C'est en ce sens que lui écrit Henri VIII, le roi d'Angleterre². Maximilien lui-même menace de prendre parti pour la guerre si François Ier, bouleverse les intérêts italiens pour satisfaire son ambition. Charles, le prince d'Espagne, également inquiet des projets de son beau-père, le détourne d'une campagne au delà des Alpes dans les termes les plus pressants, les plus affectueux : *Il a besoin de son concours pour la succession des Castilles ; s'il se jette dans la guerre d'Italie, pourra-t-il l'espérer encore ?* Pour rassurer ces

¹ Comme Bonaparte était à Dijon avant Marengo. Les deux campagnes se ressemblent beaucoup.

² On voit que François Ier est inquiet de sa situation ; il cherche par toutes sortes de bienveillances à conserver l'amitié de Henri VIII, ce qui résulte de la lettre suivante : *Lettre autographe du roi à M. de Lafayette*, 1er mars 1515. — Mss. de Béthune, vol. coté 8582, fol. 33.

Mons. de la Fayette je veuil et vous commande que incontinent ces lettres veües, vous mectiez a plaine délivrance Veg. Salviati lequel avez pris venant d'Angleterre, et n'y fêtes faulte ou difficulté. Et a Dieu Mons. de la Fayette qui vous ait en sa sainte garde. Escript à Lyon le 1er jour de mars. François.

crainces, pour réunir toutes ses forces, François Ier demeure près d'un mois à Lyon, pendant que les armées se déploient dans les Alpes.

Une fois sûr que tout réussit à souhait, que la jonction de toutes ses forces s'accomplit à merveille dans les plaines du Milanais, le roi quitte Lyon avec l'arrière-garde de dix mille lances, archers ou chevaliers, et apparaît alors de l'autre côté des montagnes avec son gonfanon fleurdelisé !

CHAPITRE VI. — FRANÇOIS I^{er} EN ITALIE. BATAILLE DE MARIGNANO.

Étonnement des Suisses sur la marche des Français. — Levée de leur camp de Suse. — Divisions entre les chefs. — Négociations. — Convention de Galera. — Attaque soudaine à Marignano. — Ordre de bataille. — Le connétable de Bourbon. — Hésitation des lansquenets. — Charge de la chevalerie. — L'artillerie. — La nuit. — Le réveil. — Intrépidité des Suisses. — Deuxième journée. — Arrivée des Vénitiens. — Retraite des Suisses. — Le roi, armé chevalier par Bavard. — Lettre à Louise de Savoie. — Entrée à Milan.

AOÛT-OCTOBRE 1515.

Les Suisses rustres, montagnards, s'étaient entêtés à attendre, les yeux fixés sur les pics des Alpes, l'arrivée des Français par le val de Suse. Inquiets, turbulents sous leur capitaine, un seul mobile les faisait agir pour une cause : c'était l'argent ; ils en manquaient un peu depuis deux mois ; Sforza leur en avait bien donné, mais à la fin toute escarcelle s'épuise, même celle du pape, et il avait un arriéré d'écus ; cela les mettait de mauvaise humeur. Quand ils apprirent donc que les Français avaient envahi par tous les côtés le Milanais, ils manifestèrent tout haut leur colère : quelques-uns s'arrachaient la barbe et accusaient leurs chefs de trahison. **Les écus ne vendent pas ; ils s'étoient loués pour une solde, et ils n'avoient pas reçu la paye à la dernière montre.** Ces montagnards, sous leur jaquette de bure, n'étaient déterminés par aucun sentiment d'honneur et de délicatesse chevaleresques, et quand ils étaient un peu pris de vin nouveau ils exhalaient leurs plaintes et murmures ; le capitaine Albert de La Pierre, qui commandait les Suisses de Berne, quitta l'armée avec tous ses soldats, parce qu'on ne lui donnait pas un millier d'écus arriérés. Quant aux autres Suisses, par belles et grandes promesses, on les entraîna vers Milan ; ces braves compères, dirigés par Sforza et le cardinal de Sion¹, Suisse comme eux d'origine, et que la politique de Jules II avait placé au milieu de ses compatriotes, gagnèrent les plaines en pressant leurs lances ; ils récitaient, en langue du pays, quelques chants fort méprisants pour les Français et sur la défaite de Novare, ils furent ouïs par Bayard, qui les suivait pas à pas pour les surveiller et en instruire le connétable de Bourbon, le chef Véritable de l'armée de France.

¹ Mathieu Schinner, né en Suisse en 1470, connu sous le nom de cardinal de Sion, fut élevé à l'épiscopat en 1500, et créé cardinal par le pape Jules II, avec le titre de légat et lieutenant général dans la Lombardie.

Depuis l'arrivée de François Ier dans le Milanais¹, les grandes affaires s'étaient développées par les négociations ; le roi alors, à son avènement, ne voulait pas se heurter à la fois contre le pape, l'empereur, le roi d'Espagne et les Médicis de Florence ; les Suisses eux-mêmes n'étaient-ils pas à ménager et c'était à regret qu'on avait été forcé de les combattre à Novare. Profitant de sa marche merveilleuse et de l'étonnement qu'elle avait jeté en Italie, le roi désirait arriver à son but par les négociations, c'est-à-dire se faire proclamer duc de Gênes et de Milan, sans combattre. Pour cela il fallait apaiser les Suisses, en leur donnant quelques centaines de marcs d'argent, reconquérir l'amitié du pape par un traité spécial ; enfin assurer une indemnité à Sforza que l'on dépouillait du Milanais. François Ier espérait obtenir tout cela par d'habiles démarches. Ses officiers, pleins d'un grand dévouement, offraient des sacrifices d'argent ; en France plus d'un digne bourgeois donna sa vaisselle plate pour en finir avec les Suisses. Tout paraissait convenu ; les montagnards avaient envoyé des députés à Galera pour stipuler définitivement les subsides : il était dur sans doute de leur payer 60.000 écus au soleil, mais enfin ils l'exigeaient². Pendant toute une journée on chargea des mulets d'argent, car les bons compères attendaient tous réunis à Bufalora les sacs que le roi leur avait promis. Le bâtard de Savoie, le maréchal de Lautrec et une bonne troupe de lances devaient escorter ces cinquante mulets portant de royaux écus ; ils étaient en marche déjà, et les grelots se faisaient entendre, lorsqu'un message vint en toute hâte prévenir le bâtard de Savoie de ne pas pousser plus loin. A quelques lieues de là, un terrible choc s'engageait entre les armées.

Le roi avait placé ses tentes de guerre dans la grande plaine de Marignano, bonne position militaire qui commandait à la fois Milan, Pavie et Gênes ; à lui devaient se joindre les troupes vénitiennes que l'Alviane lui amenait et qui étaient groupées alors à Lodi, sous les bannières de la république. Marignano n'était pas d'abord un champ de bataille choisi par le roi, mais une simple position pour surveiller les mouvements de l'armée ; le connétable, si bon capitaine, avait prévu la possibilité d'une attaque soudaine, et il avait tracé son ordre de combats l'artillerie au centre, ensuite les rangs pressés des lansquenets, troupes sorties de l'Allemagne ; sur deux ailes, comme pour envelopper

¹ Lettre de la main de François Ier à madame d'Angoulême, — Bib. du roy. Mss. de Béthune, n° 8546, fol. 2.

Madame, sans qui me gardera de vous faire plus longue lettre, sera que je monte a seure a cheval pour la grant trete qu'avouns à faire pour par fere le demourant de la journée, vous aseurant que nous sommes dedans le plus estrange peys ou james feut homme de sele coupagnye ; mes demayn espère d'estre an la plene de Pyemont avesques la bande que je mené qu'y nous sera grant plesyr, car il nous fâche fort de porter les armes parmy ses montaynes pour se que la plus part du tans nous fout estre à pyé et mener nos chevox par la bryde, de quoy le grant mestre est bien mary, et croy quy yeu sans que voyons seroyt impossible de croire de mener gens de seval et grosse artillerye come fasons et croyez madame que se n'est sans pêne, car sy ne feuse aryvé noustre artillerye grouse feust demeurée ; mes Dieu mercy, je l'ammene aveque moy ou byen toust après je ne vous mande ryen de la fete qu'a fete le maréchal de Chabanes et de la pryse de Prospère Goulonae ny osy du lievement du syege de Silles, remettant tout seur le grant mestre vous avysant que fasons bon guet, quar ne sommes quasynz ou sy lyeus petytes des souyses et seur se poynt vous va dire bonsoyr.

Votre très humble et très obeysant filz, François.

² La convention de Galera fut conclue le 8 septembre 1515. — Guicciard., lib. XII. Belcar., lib. XV, n° 13. Voyez sur la bataille de Marignan, outre ces deux historiens, Paul Jove, liv. XV, et du Bellay, liv. Ier.

l'ennemi, la cavalerie qui avait à se venger des mauvais propos des Suisses sur la journée de Novare. Si ces rustres attaquaient les lansquenets, les chevaux de France se déploieraient sur leurs flancs en deux grandes envergures de fer. Tel était l'ordre du connétable. Le roi attendait les bonnes nouvelles de la paix, le merveilleux effet sur les Suisses des mulets chargés d'argent ; et, certes, qui aurait pu croire à quelque noire trahison, à une rupture subite du traité ?

C'était le 13 septembre, par une belle journée d'automne, quand le vent des Alpes ne souffle point encore avec les pluies qui inondent la plaine. François Ier avait convié sous sa tente l'Alviane, le vieux général des troupes vénitiennes, venu en toute bâte de Lodi, où se trouvait son armée ; il lui expliquait le sens de la convention de Galera, lorsque des flots de poussière, s'élevant au loin, annoncèrent l'approche d'une grande armée. Le roi crut d'abord que c'était le corps de lances du chevalier Bayard ; mais l'œil exercé de l'Alviane distingua bientôt, à cette marche lourde et sûre, que c'étaient les Suisses des cantons allemands, dont on reconnut bientôt les bannières flottantes.

Que s'était-il donc passé parmi les confédérés pour les déterminer à surprendre l'armée de France en rompant la convention ? Quoi ! on avait traité à Galera, une trêve était convenue, et voilà qu'au mépris de tous ces engagements, les Suisses se précipitaient sur le champ de bataille, en se raillant de ce qui était promis. On savait bien les montagnards colères y rudes, mal appris, mais on leur croyait un peu de foi : ici les capitaines en avaient tout à fait manqué. Savez-vous quel était leur projet ? Parfaitement instruits du départ des mulets chargés d'argent, ils comptaient d'abord s'en emparer et surprendre ensuite le camp des Français en pleine sécurité à Marignane. Heureusement le bâtard de Savoie et Lautrec, instruits à temps, avaient donné contre-ordre pour le départ du convoi à Bufalora. Le connétable de Bourbon, toujours actif et éveillé, avait parfaitement prévu la possibilité d'une surprise des Suisses et l'ordre de bataille était donné. Quand on vit la poussière s'élever au loin, l'Alviane partit au galop de son cheval pour ramener l'armée de Venise sur le champ du combat ; la trompette se fit entendre sous la tente ; il y eut une sorte de joie dans toute cette chevalerie de France. Peu satisfaite du traité de Galera, depuis la défaite de Novare, elle avait bien des injures à laver, et une défaite humiliante pesait sur les blasons. Gomment n'aurait-elle pas saisi une si favorable circonstance ? Il était deux heures environ ; le soleil dardait en plein sur la vaste plaine ; il n'était pas possible de cacher un seul mouvement, et Ton vit aussitôt le projet des Suisses. Bonne infanterie, ils ne craignaient qu'une chose, le canon ; ils savaient que maître Genouillac, fort expert, avait au moins soixante-quatorze bonnes pièces¹ ; leur plan était donc de se jeter sur l'artillerie, d'enclouer rapidement les pièces ou de les tourner contre la chevalerie de France. Cette méthode de guerre qui se rattachait un peu aux souvenirs des insurrections montagnardes, dans les guerres des ducs de Bourgogne, leur avait toujours parfaitement réussi ; et ils comptaient bien sur un nouveau succès ; mais devant eux était le connétable, vigilant capitaine, instruit de cette manière trop souvent employée pour qu'on n'en gardât pas mémoire. Voilà pourquoi le connétable avait confié la protection de l'artillerie aux lansquenets, troupes allemandes au moins aussi solides que les montagnards ; presque tous recrutés dans le Gueldres, en Lorraine, en

¹ Mais vous pouvez croire que l'artillerie du roy qui estoit de soixante-et-quatorze grosses pièces leur faisoit ung merveilleux déplaisir. V^o Fleuranges. Cy devise de la journée faite à Sainte, Brigide, près de Marignan, laquelle les Français gagnèrent contre les Suisses, par un jour de Sainte-Croix, en septembre.

Wurtemberg, ces lansquenets étaient les soldats du sire de La Marck et de la maison de Lorraine : on les appelait les sangliers des Ardennes, et certes ils le méritaient bien ; nul n'avait de meilleures défenses. Les lansquenets, ennemis jurés des Suisses, jaloux de leur renommée, les recevraient dignement à la pointe de leurs piques ; et les rustres, une fois ainsi engagés, la chevalerie tombant sur eux les étoufferait sous le poitrail de ses chevaux. Tel était le plan de M. le connétable, fruit d'une longue expérience de guerre : au premier son de trompe chacun fut à son poste de bataille, à la face de cette troupe de Suisses s'avançant au grand pas de course, les lances pressées, les arquebuses au vent.

Le premier choc fut terrible ; la chevalerie, immobile sur les ailes, avait reçu l'ordre exprès du connétable de se contenir : n'était-ce pas toujours son impatience qui l'avait perdue ? Les lansquenets seuls reçurent et rendirent les coups. Ce choc fut si violent que les Allemands, irrésistiblement entraînés, découvrirent quelques pièces d'artillerie ; Genouillac, le grand maître, fut obligé de faire prendre les piques aux maîtres et ouvriers des canons. La reculade des lansquenets était, non-seulement la conséquence de l'intrépide ardeur des Suisses, mais encore la suite d'un faux bruit. On disait, parmi tous ces paysans, que les chevaliers étaient aises de les voir s'entr'égorger Suisses et Allemands, parce que le nombre des lansquenets en serait plus petit sous la tente. Le connétable vit donc la nécessité d'une grande charge de chevalerie, pour empêcher les Suisses d'enclouer les canons : il fallait les voir déjà, ces montagnards à cheval sur les affûts, le marteau en main pour fermer les bassinets et luminons. A un signal donné, les bandes noires qui entouraient le roi, soldats d'élite que Claude de Guise menait aux batailles, s'élançant à la défense des pièces pour faire honte aux lansquenets. En un clin d'œil ces pièces sont dégagées, et les lansquenets, en rangs pressés, reviennent à leur poste. Leur rage est telle, qu'ils enclouent sur les affûts ceux qui voulaient enclouer les pièces ; et à ce moment décisif la chevalerie elle-même se précipite dans la mêlée, la lance baissée comme dans un de ces grands combats de géants de l'époque carlovingienne.

Les Suisses, la meilleure infanterie de cette époque, sont à peine entamés, et pourtant les coups sont forts : savez-vous qu'il y a là parmi les gens d'armes le capitaine Bayard, Louis de la Trémoille, le prince de Talmont son jeune fils, et les vieux capitaines Chabannes, Ymbercourt, Teligny, Créquy. Quels rudes coups d'épée ne donnent-ils pas ? et cependant les Suisses immobiles les reçoivent à la pointe de leurs piques. Alors Genouillac conseille au roi de faire jouer la grosse artillerie ; les longues coulevrines s'agitent comme des serpents de bronze ; les charges de chevalerie se succèdent sur les carrés des Suisses, qui s'ouvrent et se referment avec une étonnante vivacité : on dirait de monstrueuses machines composées de mille bras et de mille têtes qu'un seul ressort fait mouvoir. Quand le canon tonne et retentit, le roi se bat comme un simple chevalier ; la nuit survient et l'on ne distingue plus amis ou ennemis sur le champ de bataille couvert d'ombre. On se heurte, on se rencontre ; le seul cri de reconnaissance pour les troupes du roi, c'est France ! Noble nationalité qui inspire de si glorieux exploits.

Nulle confusion ne peut se comparer à celle du champ de bataille ; la lune seule l'éclairait ; il y eut aux rayons de ce disque argenté une nouvelle prise d'armes ; il s'y fit des prodiges, et bien des chevaliers ne revirent jamais le jour. Enfin, comme dans l'*Orlando* de l'Arioste, un nuage obscurcit le disque scintillant de la lune ; on se reposa sous les armes sans que nul ne quittât son poste, comme s'il devait vivre et mourir là. Belle nuit d'armée, où l'on s'était tellement mêlé qu'on

ne pouvait distinguer sa nation et son rang ! un groupe de gens d'armes se trouvait ici à côté d'une bande suisse ; de braves soldats montagnards campaient au milieu de cavaliers tellement bardés de fer, hommes et chevaux, qu'on aurait dit la muraille d'une forteresse. La place où se trouvait le roi, éclairée d'un seul flambeau qui jetait une couleur sinistre, était des plus périlleuses. A cinquante pas se trouvait la troupe d'élite des Suisses, et l'on voyait les piques briller comme des langues de feu. François Ier s'était fièrement comporté dans la journée ; depuis trois heures jusqu'à minuit, debout au fort de la mêlée, il avait brisé trois lances en éclats : chevaliers, écuyers, pages, tous étaient harassés ; le soir il demanda instamment à boire, et on lui porta une eau bourbeuse teinte de sang. A peine l'eut-il portée à ses lèvres brûlantes qu'il la rejeta avec horreur. On était si près des Suisses que le grand maître de Boisy fit éteindre le flambeau de poix qui, se reflétant sur le visage du roi, pouvait le faire reconnaître. François Ier, accablé de sommeil, se coucha tout armé sur l'affût d'une coulevrine, et l'on se groupa autour de lui pour attendre le jour¹.

Cette nouvelle journée de bataille fut terrible. A cinq heures, l'aurore poignait à peine que tous cherchèrent à se débrouiller dans cette confusion extrême ; chacun reprit son rang de combat ; on se reconnut, et le roi que nul n'avait aperçu depuis le soir, et qu'on croyait foulé aux pieds des chevaux, se montra aux acclamations de ses nobles compagnons d'armes. Les montagnards tenaces venaient alors de recommencer leur attaque furieuse contre l'artillerie ; les lansquenets surpris reculaient une fois encore devant une impétuosité si soudaine ; le roi ordonne aux bandes noires de M. de Guise d'appuyer les lansquenets ; les Suisses paraissent si terribles, si fièrement engagés, que cette brave cavalerie recule aussi. On fait donner le corps de réserve des dix mille Gascons et Navarrais ; seuls ils viennent enfin à bout d'épuiser l'ardeur des Suisses. Alors, profitant d'un peu d'hésitation, le grand maître de l'artillerie Genouillac ordonne de redoubler le feu et de placer les grosses coulevrines de manière à prendre par enfilade les rangs pressés de l'ennemi. **On voyait tomber ces hommes pesants sous les boulets comme les quilles dans un grand jeu**, dit le roi en récitant cette bataille ; ces grosses masses de chair semblaient à peine s'en émouvoir. Dans ce carnage affreux les Suisses tentèrent un mouvement habile ; tandis que les corps des batailles soutenaient tout le choc de l'artillerie et de la chevalerie, dix mille des plus braves se détachèrent pour se porter sur l'arrière-garde des Français.

Le connétable de Bourbon avait tout prévu : Maugiron et Cossé, deux noms qui devaient se trouver en face dans la Ligue, attendaient bravement les Suisses, à la tête de leur compagnie d'arbalétriers à cheval² ; ils les chargèrent sur les flancs avec intrépidité jusqu'à ce que l'artillerie fût dans leur rang une large et profonde trouée. Ce dernier et glorieux effort finit la bataille. On vit alors, spectacle magnifique ! ces montagnards se regrouper en ordre comme s'il n'y avait pas eu de combat et sonner le clairon de retraite en quittant le champ de carnage, car à ce moment arrivaient les Vénitiens conduits par leur vieux général l'Alviane. Dalmates et Esclavons avaient fait dix lieues depuis la veille ; campés à Lodi, ils s'étaient précipités au pas de course pour courir à Marignano à temps

¹ Voyez le récit du *jeune Adventueux* sur cette bataille où lui-même joue un grand rôle. *Mém. de Fleuranges*.

² L'arc, l'arbalète et les flèches étaient encore en usage ; ces deux compagnies d'arbalétriers firent des merveilles ; c'étaient tous des Gascons, et Brantôme parle encore de ces arbalétriers gascons à cheval de son temps.

encore ; l'Alviane, qui avait assisté au premier déploiement des compagnies suisses, arrivait pour voir s'accomplir leur entière défaite¹. Dans sa route, inquiet sur les destinées de François Ier, il avait rencontré bien des fuyards annonçant la victoire des Suisses et la ruine entière des Français ; dissimulant ses craintes, il avait raillé ces poltrons pour ne pas décourager ses soldats, et il vint assez à temps pour attaquer impétueusement l'arrière-garde des Suisses, qui accueillirent les Italiens, les Dalmates, les Esclavons de la république avec leur fermeté habituelle. Le brave l'Alviane s'était tant fatigué dans cette marche rapide, lui vieillard de soixante-dix ans, qu'il s'alita et mourut presque le jour de la victoire, fier d'avoir contribué à ce succès du roi de France.

La journée de Marignano fut une belle représaille de chevalerie contre l'infanterie suisse qui l'avait vaincue à Novare ; il fallait rétablir la réputation des gens d'armes et ôter aux montagnards l'orgueil insensé de se proclamer invincibles. Nul ne pouvait nier le courage des gentilshommes de France ni leur noble dévouement ; mais plus d'une fois l'absence complète de discipline et leur courage désordonné nuisirent à la victoire, comme on l'avait vu à Poitiers, à Azincourt. En Italie, leur défaite récente, à Novare, tenait encore à cette impétuosité ; à ce glorieux pêle-mêle, même sous les Bayard, la Trémoille et la Palice, si nobles paladins. En commençant une nouvelle expédition à travers les Alpes, le connétable de Bourbon, la haute tête militaire, réfléchit sur les causes qui avaient amené les malheurs de la dernière guerre. Les armées de France n'avaient pas jusqu'alors de bonne infanterie ; les rois, accoutumés à soudoyer les Suisses depuis Louis XI, les avaient constitués la force de leur corps de bataille. De sorte que, lorsque ces bons compères vinrent à leur manquer, leur absence fit un immense vide dans les armées ; on dut les remplacer, et nul gentilhomme ne voulait servir à pied (leur vie se liait à celle de leur cheval, noble compagnon de leurs prouesses). Il fallut donc négocier en Allemagne, payer des reîtres et des lansquenets, forte infanterie de corps de bataille : pouvait-on compter comme telle quelques paysans mal armés du Poitou, Saintonge ou Normandie ? Rarement ils témoignaient cette haute fierté du cœur qui sait affronter un danger ; ils fuyaient à toutes jambes, abandonnant leur rang quand la bataille devenait un peu chaude. Le premier soin de François Ier, en commençant cette campagne, fut donc de négocier avec le comte de La Marck, le duc de Gueldres, pour recruter cette ferme infanterie de Germanie, haineuse et jalouse contre les Suisses ; il y joignit les archers de Gascogne que le roi de Navarre amena en Italie, et parmi eux existaient des traditions de victoire ; ils disaient que grâce à eux seulement, et non aux Anglais, le Prince Noir avait gagné ses meilleures batailles. D'après le conseil de l'Alviane et des Vénitiens, le roi augmenta considérablement son artillerie tant redoutée des Suisses ; la chevalerie, comme tout corps pénétré de sa valeur personnelle, méprisait profondément ce moyen mécanique d'obtenir la victoire presque sans péril ; l'Arioste, l'expression des dernières grandeurs de la chevalerie et des sentiments du moyen âge, avait jeté ses imprécations contre l'arme meurtrière qui brisait les vieilles armures et les plus héroïques poitrines, sans que la valeur pût témoigner de son héroïsme : noble préjugé, cause de bien des fautes et des ruines, plus encore que des fautes ! Dans cette nouvelle campagne les chevaliers durent céder quelque chose de leur répugnance ; les grosses coulevrines parurent dans leurs rangs par masse, et maître Genouillac, à la bataille de Marignano, fut

¹ *Mém. de Fleuranges*. C'est un dernier trait de ressemblance avec la bataille de Marengo.

toujours à ses soixante-quatorze pièces longues et effilées qui jetaient toutes des boulets de pierre à plus de mille toises.

Ce feu formidable de l'artillerie n'empêcha pas néanmoins les actes de valeur personnelle et inhérente à l'honneur de la chevalerie ; le roi François Ier, y montra un impétueux courage ; son cheval reçut deux coups de pique, et la pauvre bête, fière de porter le roi, n'en baissa pas le col. François Ier durant la bataille, était revêtu d'une de ces armures impénétrables, et magnifique de ciselure, telle que l'art les avait perfectionnées au XVe siècle, comme on les voit aux miniatures des tournois du roi René ; la lance, la pique, la dague, venaient s'émousser sur ces écailles d'acier, et, depuis l'invention de la poudre, on avait placé entre les bandes de fer des peaux épaisses destinées à amortir les coups de balle. Sur la tête, le roi portait un casque brillant surmonté d'un beau panache qui tombait jusqu'aux épaules ; la face était couverte d'un treillage de fer épais et doublé au-dessous même de la visière ; la poitrine préservée par la cuirasse brillait éclatante, et les artistes y ciselèrent mille figures bizarres et le blason même du chevalier ; ses bras étaient préservés par des brassards, ses cuisses par des cuissards de fer à ressorts, laissant la liberté des mouvements, et ses pieds portaient de longs éperons armés encore pour le combat. Ces impénétrables armures donnaient peu de prise aux coups, et il fallait désarçonner un chevalier pour lui faire rendre l'épée. Dans la journée de Marignane y le roi reçut de fortes contusions ; mais sa bonne armure (le luxe, la gloire du chevalier) ne put être percée. François Ier n'avait point déguisé son blason pour détourner les coups de sa tête ; son écuyer portait à ses côtés le gonfanon de France, et lui avait semé sa cotte d'armes d'azur, de fleurs de lis d'or, et un magnifique rond d'escarboucles en forme de salamandre rayonnait sur son casque. A plusieurs reprises, il se précipita avec une sorte de coquetterie glorieuse sur les compagnies les plus épaisses et les plus hardies. Si bien qu'après la bataille gagnée, le roi manda les prud'hommes et les plus anciens parmi ses gens d'armes, requérant à tous de lui dire s'il avait mérité l'ordre (l'ordre) de chevalerie. Toute cette génération, alors dans la ferveur des idées chevaleresques, maintenait la foi du moyen âge, et la chevalerie, sa plus rayonnante expression, avait survécu comme le dernier reflet de cette époque de croyance. Au temps des tournois, des passés d'armes, décrits et dessinés par le roi René en son beau livre, nul ne pouvait briller aux nobles cours des dames s'il n'avait sur son front l'empreinte des grandes lois de la chevalerie. Or, le roi, avant de créer des chevaliers, appela messire Bayard, si lui dit : *Bayard, mon ami, je veux que aujourd'hui sois fait chevalier par vos mains pour ce que le chevalier qui a combattu à pied et à cheval en plusieurs batailles entre tous autres est tenu et réputé le plus digne chevalier. Or est ainsi de vous que avez eu plusieurs batailles et conquêtes vertueusement combattu contre plusieurs nations.* Aux paroles du roy, répond Bayard : *Sire, celui qui est roy d'un si noble royaume est chevalier sur tous autres chevaliers.* — *Si, dit le roy, Bayard, dépêchez-vous, il ne faut ici alléguer ne loix ne canons, soient d'acier, cuivre ou de fer. Faites mon vouloir et commandement, si vous voulez estre du nombre de mes bons serviteurs et sujets.* — *Certes, répond Bayard, sire, si ce n'est assez d'une fois, puisqu'il vous plaist, je le ferai sans nombre, pour accomplir, moi indigne, votre vouloir et commandement.* Alors preint son épée, Bayard, et dict : *Sire, autant vaille que si c'étoit Roland ou Olivier, Godefroy ou Baudouin son frère. Certes, vous êtes le premier prince que onques feis chevalier ; Dieu veuille que en guerre ne preniez la fuite.* Et puis après, par manière de jeu, cria hautement l'espée en la main dextre : *Tu es bien heureuse d'avoir aujourd'hui à*

*un si vertueux et puissant roi donné Tordre de chevalerie. Certes, ma bonne espée, vous serez moult bien comme reliques gardée et sur toutes autres honorée. Et ne vous porteray jamais si ce n'est contre Turcs, Sarrazins ou Maures ; et puis fait deux saults, et après remet au fourreau son espée*¹. Beau récit, noble image des mœurs de ce temps ; magnifique témoignage de la valeur et d'une modestie mutuelle ! Le chevalier devait faire beaucoup et parler peu ; on faisait fi des hâbleurs y et Bayard était le modèle de cette noble école de chevalerie.

Encore haletant sur ce champ de victoire, François Ier se souvient de sa mère qu'il aime tant et qui l'a si hautement élevé ; à elle il rapporte toutes ses glorieuses actions ; il s'empresse de lui écrire le soir même du village de Marignano, et un page porta sa lettre à cette mère, inquiète alors, au château d'Amboise. Le roi, récitant d'abord à sa mère comment, attaqué par les Suisses à l'improviste, il a organisé les corps d'armée pour se défendre, dit tous les détails de la bataille, et on aime à les retrouver dans sa bouche même. J'étois à un trait d'arc en deux troupes de ma gendarmerie, et à mon dos mon frère d'Alençon avec le demeurant de son arrière-garde, et notre artillerie sur les avenues. Et au regard des Suisses, ils étoient en trois troupes, la première de dix mille, la seconde de huit mille hommes, et la tierce de dix mille hommes ; vous assurant qu'ils venoient pour châtier un prince s'il n'eût été bien accompagné ; car d'entrée de table qu'ils sentirent notre artillerie tirer, ils prendrent le pays couvert, ainsi que le soleil se commençoit à coucher ; de sorte que nous ne leur fîmes pas grand mal pour l'heure de notre artillerie, et vous assure qu'il n'est pas possible de venir en plus grande fureur ni plus ardemment : ils trouvèrent les gens de cheval de l'avant-garde par le côté ; et combien que lesdits hommes d'armes chargeassent bien et gaillardement, le connétable, le maréchal de Chabannes, Ymbertcourt, Telligny, Pont de Remy et autres qui étoient là, si furent-ils reboutez sur leurs gens de pied, de sorte avec grande poussière, que l'on ne se pouvoit voir, aussi bien que la nuit venoit, il y eut quelque peu de désordre ; mais Dieu me fit la grâce de venir sur le côté de ceux qui les chassoient un peu chaudement, me sembla bon de les charger, et le furent de sorte, et vous promets ; Madame ; si bien accompagnés et quelque gentils galants qu'ils soient, deux cents hommes d'armes que nous étions, en défîmes bien quatre mille Suisses, et les repoussâmes assez rudement, leur faisant jeter leurs piques et crier : *France !*

Ce nom de France était ainsi le cri de la nationalité, se déployant magnifique sous l'épée du roi. Bientôt la bataille recommence ; le roi raconte comment, aux premières ténèbres de la nuit, il se trompa sur le costume et les armes de ses adversaires, à ce point de prendre les Suisses pour les lansquenets. Toutefois, quand ce vint à crier France, je vous assure qu'ils nous jetèrent cinq à six cents piques au nez, nous montrant qu'ils n'étoient point nos amis. Nonobstant cela, si furent-ils chargés et remis au dedans de leurs tentes... La nuit nous départit, et même la paille pour recommencer au matin, et croyez. Madame, que nous avons été vingt-huit heures à cheval, l'armet à la tête, sans boire ni manger. Au moment où la bataille se décide, le roi seulement alors commence à se railler des Suisses. Messieurs les Suisses se sont jetés en leurs ordres, et délibérés d'essayer encore la fortune du combat, et comme ils marchaient hors de leur logis, leur fis dresser une douzaine de coups de canon qui prindrent au pied, de

¹ Symphorien Champier, *Vie du capitaine Bayard, gentilhomme du Dauphiné*, Paris, 1525, in-4° ; 1526, in-8° et Lyon, 1528, in-4°, goth.

sorte que le grand trot retournèrent en leur logis y se mirent en deux bandes, et pour ce que leur logis étoit fort et que ne les pouvions chasser, ils me laissèrent à mon nez huit mille hommes, et toute leur artillerie, et les autres deux bandes les envoyèrent aux deux coins du camp, l'une à mon frère le connétable, et l'autre à mon frère d'Alençon. Avec sa modestie ordinaire, le roi avoue que l'arrivée des Vénitiens sous leur vieux chef l'Alviane a déterminé la victoire. Et à cette heure-là arriva Barthélemy Delvian avec la bande des Vénitiens, gens de cheval qui tous ensemble les taillèrent en pièces, et moi étois vis-à-vis les lansquenets de la grosse troupe qui bombardions l'un et l'autre, et étoit à qui se délogeroit, et avons tenu buté huit heures à toute l'artillerie des Suisses, que je vous assure qu'elle a fait baisser beaucoup de têtes¹.

Il faut maintenant rassurer une mère tremblante, lui dire quels sont les glorieux compagnons qu'il a perdus à ses côtés, et les nobles exploits qui ont signalé la grande journée. Et Dieu merci, tout fait bonne chère, je commencerai par moi et par mon frère le connétable, par M. de Vendôme, par M. de Saint-Pol, M. de Guise, le maréchal de Chabannes, le grand-maître, M. de Longueville. Il n'est mort de gens de renom qu'Ymbercourt et Bussy qui est à l'extrémité, et est grand dommage de ces deux personnages. Il est mort quelques gentilshommes de ma maison que vous saurez bien sans que vous le récrive. Le prince de Talmont est fort blessé, et vous veu encore assurer que mon frère le connétable et M. de Saint-Pol ont aussi bien rompu bois que gentilshommes de la compagnie quels qu'ils soient, et de ce j'en parle comme celui qui Ta vu, car ils ne s'épargnoient non plus que sangliers échauffés. Au demeurant, Madame, faites bien remercier Dieu par tout le royaume de la victoire qu'il lui a plu nous donner². Madame, vous vous moquerez de Messieurs de Lautrec et de Lescun qui ne se sont pas trouvés à la bataille, et se sont amusés à l'appointement des Suisses qui se sont moqués d'eux ; nous faisons ici grand doute du comte de Sancerre, pour ce que ne le trouvons point.

Dans la grande histoire des rois et des peuples il n'existe pas un bulletin aussi modestement naïf sur une belle journée militaire ; c'est le roi qui récrit de sa main ; il l'adresse à une mère qui tremble pour son fils, et à peine le roi parle-t-il de lui-même, de ses nobles exploits dans la journée de Marignano, qui lui donne pourtant le Milanais et Gènes. Il y avait longtemps que les Français et les Suisses

¹ Cette lettre de François Ier est dans la précieuse collection des Mss. de Béthune, Bibl. Royale.

² Louise de Savoie est tout heureuse de cette bonne nouvelle de la bataille de Marignano. En voici une preuve (autographe).

Lettre de Louise d'Angoulême à M. de Lafayette. — (Bibl. du roi, Mss. de Béthune, n° 8470.

Monsieur de la Fayette, j'envoye par ceste poste ung paquet de lettres à monsieur le président Bapaume, ambassadeur du roy en Angleterre qui est pour les affaires dud. seigneur, je vous prit que incontinent vous le luy envoyez par ung de vos gens en la meilleure dilligence que vous pourrez et au regard de la dépense que il fera led. voyage et semblablement pour les autres que aves faits en semblable par mon ordonnance, je vous en ferais rembourser sans point de faulte.

Au demeurant, touchant les nouvelles de delà les Monts, les affaires du roy ne peuvent mieux porter qu'elles font, il a depuis en ses mains et obéissance les chasteaux de Millan, de Cremonne, et autres places du duché, ensemble la personne de Maximilien Sforce qu'il envoyé en France ; et a fait le d. seigneur son entrée en armes en la ville de Millan. Il n'y a antre pour le présent sinon que je prie Dieu qu'il vous donne ce que vous desirez. Escript à Amboise le XVe jour d'octobre. Loyse.

voulaient se donner une bonne estocade ; ils en cherchaient un prétexte, et les montagnards l'avaient fourni par leur avidité à gagner les écus chargés sur les mulets. Marignano fut pour eux une sévère leçon, et ils respectèrent davantage le gonfanon de France !

Cette journée, si on l'étudie avec quelque connaissance de l'art militaire, ressemble considérablement à une autre grande bataille qui, trois siècles plus tard, se donna presque sur le même champ d'honneur. La campagne de 1515, comme celle de 1800 qui se couronne à Marengo, commence par un admirable passage des Alpes à travers les rochers, les gorges et les précipices. L'artillerie est portée à dos de mulet ; la cavalerie mène ses chevaux par la bride, et l'on descend tout à coup dans la plaine, semblable à un torrent débordé. Un corps d'armée est à Gênes, comme en 1800 celui de Masséna ; et il s'agit de faire sa jonction pour le délivrer. Tout à coup les Autrichiens apparaissent et surprennent Bonaparte à Marengo, comme les Suisses François Ier à Marignano. Le premier choc est terrible, la bataille est douteuse jusqu'à l'arrivée de Desaix qui, ainsi que l'Alviane, accourt pour achever la défaite. Ainsi, dans la marche du temps, les choses ressemblent à elles-mêmes, le cours des âges ne les change pas. Il ne faut pas être trop orgueilleux de son temps, mais de la France entière et de son histoire. Il y a dans tous les siècles un merveilleux enchaînement de gloire qui ne tient pas à une seule époque, mais à toutes. La bataille de Marignano donna le Milanais à François Ier ; les Suisses vaincus, il n'y avait plus de puissance forte et redoutable. Le roi fit son entrée solennelle à Milan¹, comme Louis XII, revêtu de son manteau ducal ; le château qui résistait encore s'abaissa devant le gonfanon de France.

Quand la victoire vient à une armée, il est rare qu'elle ne trouve pas des alliés. Avant la bataille de Marignano, quand les Suisses marchaient en bon ordre contre François Ier, toute l'Italie était douteuse. Les armées de Maximilien étaient prêtes à s'ébranler, et les bandes espagnoles se déployaient jusqu'à Parme. Les Médicis de Florence, le pape Léon X, manifestaient hautement leur méfiance contre l'expédition des Français dans le Milanais ; au cas même d'une défaite, ils se seraient déclarés leurs ennemis. Tout change après Marignano ; le succès a grandi la popularité de François Ier en Italie ; on ne défend plus Maximilien Sforza ; vaincu, il a mérité son sort ; c'est la fatalité du malheur. François Ier, brillant, généreux à Milan, visita la Monza, la vieille basilique de Saint-Ambroise, et il vida son trésor pour contribuer à l'œuvre si nationale du dôme avec ses marbres et ses statues. Populaire dans le Milanais, le roi hâta vivement un traité ou concordat avec Léon X, la haute tête de la politique italienne.

¹ *Comment, après que le chasteau de Milan feust rendu, et que le More feust en France, le roy fist son entrée à Milan tout en armes, la plus belle que feust jamais, et des belles joustes et tournois qui y furent faictes, Ve. Chroniq. du jeune Adventureux.* Fleuranges a confondu ici le More (Ludovic Sforza), mort en 1510 prisonnier de Louis XII avec son fils Maximilien, qui avait recouvré le Milanais en 1512. Par la capitulation du château de Milan (5 octobre 1515), Maximilien céda ce duché à François Ier en échange d'une pension de 30.000 ducats d'or. Conduit en France, il y mourut quinze ans après.

CHAPITRE VII. — ÉTAT DES SCIENCES ET DES LETTRES EN ITALIE, LORS DU PASSAGE DE FRANÇOIS I^{er}.

Les trois grands écrivains de la première époque. — Le Dante. — Pétrarque. — Boccace. — Caractère de leurs écrits. — Ils appartiennent au moyen âge. — Source de leurs œuvres. — Ce qu'on appelle la Renaissance. — Philosophie grecque. — Platon. — Écoles. — Universités. — Dispute. — Reproduction des auteurs anciens. — Histoire. — Jurisprudence, — Philosophie. — Langues. — Grec. — Latin. — Les grands fabliaux. — La lignée poétique de Orlandi. — Influence des chroniques et des légendes.

XIV^e-XV^e SIÈCLE.

C'est à ce passage pourtant si rapide de François I^{er} en Italie, à cette conquête accomplie pour ainsi dire au pas de course, que l'on rattache l'époque désignée habituellement par le nom de Renaissance. Jamais expression ne fut plus généralisée ; il semble qu'avant cette lumière, qui brille avec éclat, les arts, les sciences, la littérature, tout fut inconnu à la génération : alors, seulement débarrassée de ses langes, elle secoue le linceul du moyen âge ; elle s'élanche vers les destinées intimes ; tandis que la réforme de Luther émancipe le genre humain ; la raison et la philosophie apparaissent ; le peuple sort de son ignorance et de ses préjugés.

Ainsi ont été écrites mille pages d'histoire, répétées à satiété dans ce réquisitoire contre les vieux temps. Une appréciation plus approfondie peut convaincre les esprits les plus sceptiques que rien n'est plus faux que ce jugement. Loin de là, le moyen âge a réagi sur les plus nobles œuvres de l'Italie, la belle époque de sa littérature en est toute empreinte. La renaissance n'a été qu'une imitation grecque et latine, un plagiat de philosophes, la scolastique en action, le redoublement de l'esprit universitaire ; la renaissance est à la littérature colorée du moyen âge ce que la réforme de Luther est au catholicisme, un progrès dans l'esprit disputeur contre les légendes si ardentes et si belles pour la foi et l'imagination pieuse.

Le jugement unanime des hommes d'intelligence et de goût place aux mains de Dante, de Pétrarque et de Boccace, la grande palme de la poésie et de la littérature italiennes ; on peut ajouter, pour la pureté de la langue, sainte Catherine de Sienne¹ ; et cette noble pléiade appartient essentiellement par la pensée et la couleur au moyen âge. Si rien n'est supérieur à l'œuvre du Dante², ne doit-on pas reconnaître que ridée de sa trilogie, que cet enfer du désespoir où les damnés se tordent les membres, que ce purgatoire d'épreuves et d'espérances, et que ce paradis de joie et de plaisir ineffables, appartiennent essentiellement aux idées, aux peintures, aux expressions du moyen âge ? Lisez

¹ Voyez une remarquable *vie de sainte Catherine de Sienne*, publiée dans la *Couronne des saintes femmes*, par Mme Valentine de Soucy, Paris, 1842-1843.

² Dante Allighieri, né à Florence au mois de mai 1265, mourut à Ravenne le 14 septembre 1321. Quel pèlerin d'Italie n'a vu et salué son tombeau ?

le livre de pierre aux frontispices de chaque cathédrale, ces légendes incrustées aux vitraux sur le jugement dernier ; parcourez les manuscrits où se pressent les miniatures coloriées ; et quand vous serez ainsi pénétré de l'esprit du moyen âge, relisez Dante ; il vous apparaîtra alors comme l'expression vive, puissante de ces images catholiques. Pétrarque¹, c'est le sonnet chevaleresque, le poète tantôt théologien, tantôt amoureux, qui a lu *le Castel d'amour*, les romans de chevalerie, comme Alain Chartier. Au milieu de cette cité d'Avignon, aux murailles crénelées, les yeux fixés sur le Rhône ; qui roule ses vastes eaux, ardent comme le soleil de Provence, Pétrarque chante sa Laure, comme les trouvères et les troubadours ; c'est encore un enfant du moyen âge y un poète qui s'est empreint des Romanceros des XIIe et XIIIe siècles.

Boccace², aux contes et nouvelles, le fertile auteur du *Décameron*, qui narre ses licencieuses histoires au milieu de ces dix nobles Florentines, la tête ceinte du laurier des Muses ; Boccace ne doit-il pas les plus spirituels de ses récits aux fabliaux des conteurs de Normandie, de Flandre et de Provence ? Le chant est doux, le poète est en verve ; mais n'oubliez pas que la source de toute cette poésie, c'est le moyen âge ; trouvères et troubadours, venez reconnaître vos lais, vos fabliaux ; car vous eûtes également vos enfers, vos paradis, vos purgatoires, vos contes récités aux castels et dans les cours d'amour !

Il nous paraît donc que les trois grands poètes, les sources de l'orgueil et de la gloire de l'Italie, Dante, Pétrarque et Boccace, appartiennent essentiellement au moyen âge. En quoi consiste donc cette renaissance que François V alla chercher dans ses conquêtes, et qu'il rapporta comme un triomphe en France ? Les XIIe et XIIIe siècles avaient été marqués de deux sortes d'esprit bien distinctes : l'imagination toute nationale qui parcourait la vaste échelle de l'école toute chevaleresque et des émotions de castel ; puis l'esprit scolastique et disputeur qui s'élève dans les thèses entre Aristote et Platon ; sorte d'imitation des anciens. Et c'est ce goût des choses de l'antiquité que la renaissance développe avec une énergie, salutaire sous un point, mais bien nuisible sous beaucoup d'autres. Chaque nationalité a son esprit, et certes le moyen âge se révélait dans ses productions ; la renaissance fit pour la littérature nationale le même mal que les romans de Cervantès opérèrent sur les mœurs chevaleresques ; le bon sens de Sancho est un rationalisme grossier qui tue et brise l'imagination ; don Quichotte, c'est le dernier reflet de ce noble esprit des légendes, saintes, colorées. Et tout ce qui est beau et simple dans l'exaltation ne tient-il pas un peu de la folie ? Vraiment, s'en railler c'est un crime.

Les auteurs anciens n'étaient pas tout à fait inconnus aux temps d'études monastiques ; on voyait dans la bibliothèque des oratoires, Cicéron, Virgile, Horace, Ovide, attachés par des chaînons fermés aux épaisses murailles ; les manuscrits étaient précieux, et la rareté des copies leur donnait une richesse plus grande³. Cette ardeur pour les anciens remontait jusqu'à l'époque de Charlemagne, et l'on voit les savants qui entouraient le siège de fer et d'or de l'empereur, changer leurs noms pour ceux d'Homère et de Virgile, en souvenir et

¹ François Pétrarque, né à Arezzo le 20 juillet 1304, mourut à Arquà, près Padoue, le 18 juillet 1374 ; j'y ai admiré son mausolée de marbre chanté par Byron.

² Jean Boccace, né à Paris en 1313, pendant un voyage de son père, marchand florentin, fut néanmoins élevé à Florence ; il mourut près de cette ville, à Certaldo, le 21 décembre 1375.

³ Voyez en les comparant sur les bibliothèques monastiques ce que j'ai dit dans *Charlemagne, Hugues Capet, et Philippe Auguste*.

en honneur de la Grèce et de Rome. Mais si les études pouvaient occuper le loisir de quelques érudits dans les monastères, elles n'avaient rien d'absorbant et d'exclusif ; elles laissaient aux œuvres de l'esprit national tout leur développement. Ainsi, fabliaux, poèmes et grands romans des XIIe et XIIIe siècles n'ont aucun rapport avec les formes et l'esprit des anciens, pas plus que dans les monuments architecturaux des cathédrales on ne retrouve les lignes régulières des temples romains. Ce qui caractérise la renaissance, c'est précisément l'anéantissement presque absolu de ce type national ; on oublie l'instinct, les créations de peuple, et cela pour l'imitation plastique des anciens.

Cette révolution d'abord s'opère en Italie, vivement impressionnée par la chute de l'empire de Constantinople ; l'Italie devient comme un lieu de transition et de passage, un bazar immense où l'antiquité déborde. Les Italiens furent pour la langue grecque ce que les Arabes furent pour la science médicale et la philosophie, des érudits et des traducteurs. Ce point fixé, il sera curieux et très-essentiel de voir quel était l'état des lettres, de la philosophie et de la science universitaire en Italie, quand François Ier parut au delà des Alpes.

La chute de l'empire grec était un événement bien récent encore, et à peine Constantinople venait-il d'abaisser la croix de ses basiliques, que les Turcs campèrent en Europe. Un si vaste événement ne s'était pas accompli tout d'un coup, il venait de loin, et s'était développé comme une terrible décadence, l'empire de Constantinople croulait pièce à pièce, et ses enfants dispersés cherchèrent un refuge, surtout en Italie. Dans ses Jours les plus mauvais, l'empire grec n'avait jamais manqué de rhéteurs, de grammairiens et de philosophes (les nations affaiblies en fourmillent). Ces hommes d'études et de travail vinrent se réfugier à Rome, à Venise, à Florence ; le besoin de vivre, les nobles protections qu'ils trouvaient partout, les maintinrent dans cette voie d'étude et d'enseignement. Venise même les employa pour les intérêts de la république ; sans cesse en rapport avec l'Orient, elle se servit du grec dans les négociations, ses traités de politique et de commerce, quelques savants ainsi ornèrent l'Académie de Saint-Marc, comme le porphyre et les chevaux de Phidias décorèrent le fronton de son admirable basilique. Il était dans la destinée de Venise de s'enrichir incessamment des dépouilles de la Grèce, de ses marbres couleur d'émeraude, de saphir, de topaze, de ses dômes et de ses palais orientaux, se reflétant dans les lagunes, comme les minarets de Constantinople dans le Bosphore. A Florence, les Médicis prirent les savants grecs sous cette protection si noble, qui s'attachait à toutes les grandeurs de l'intelligence ; la langue grecque devint commune ; on l'enseigna dans les universités, on put lire couramment les magnifiques chants d'Homère, les chefs-d'œuvre de philosophie et d'histoire : à Rome les pontifes ordonnèrent que la langue grecque et les sciences antiques entreraient dans l'enseignement des clercs. De là naquit cette ardente passion pour les textes, les ponctuations, les commentaires et les scoliastes.

Les universités jetaient sur l'Italie un vif éclat : sans doute le système universitaire était déjà célèbre en France ; les vieilles chroniques nous disent assez la renommée des écoles de Paris : Dante, Pétrarque étaient venus étudier sous les maîtres ; et ils en gardaient mémoire alors même que le ciel gris y le peu de commodité des maisons, jetaient dans les âmes une mélancolie invincible. Eux, enfants de l'Italie, accoutumés au ciel du midi, à la mer qui caresse les rochers, à l'Arno qui passe à travers ces espaliers de vigne, et aux magnifiques campagnes de Milan, ne pouvaient que difficilement s'accoutumer aux jardinets stériles de la montagne Sainte-Geneviève avec le puits et quelques

fleurs sans parfum. Et cependant la science de l'Université était si grande qu'ils accouraient tous vers la montagne, lieu vénéré des pèlerins et des étudiants italiens, castillans, navarrais, avant le Pré-aux-Clercs. En Italie, les universités jetaient au XVe siècle un splendide éclat : Bologne, sous la protection des papes, venait d'ajouter à son vaste enseignement des chaires d'éloquence grecque et latine, sous l'impulsion d'un savant d'origine grecque lui-même, le cardinal Bessarion¹. Padoue, la ville scientifique des États vénitiens, plus antique dans la science que Bologne, ne fut jamais complètement littéraire ; la médecine et la théologie furent les sciences particulièrement enseignées. Venise se réserva pour elle-même l'intelligence, la direction des lettres, des arts et de la philosophie ; Florence, si orgueilleuse, maîtresse de Pise, voulut anéantir son université ; la ville silencieuse, toute remplie de ses richesses d'art, de son dôme, de sa tour penchée, fière de son Campo-Santo, des peintures du Giotto, vit ses étudiants dispersés, et la noble ardeur des Médicis put seule recueillir ces débris ; l'université de Pise, par leur concours y devint la reine de la science, comme Florence fut celle de l'art. A Milan, à Ferrare, les études se jetèrent avec avidité sur la littérature grecque ; les Sforza et les princes de la maison d'Este rivalisèrent dans cette noble et vaste arène ; aujourd'hui Pavie respire encore la vieille science et les étudiants peuvent se promener sous les vastes couloirs où se voient les épitaphes sur la tombe des plus célèbres docteurs.

Dans ces universités, indépendamment de la philologie grecque, on étudia les diverses formes de la science. Comme dans le moyen âge la théologie eut encore la primauté : partout où il existe une croyance forte, puissante, une religion révélée, la première étude c'est la science de Dieu. On venait de réunir les conciles de Bâle, de Constance. Le catholicisme avait besoin de lutter contre l'esprit de réforme ; ceux qui se distinguaient par une grande intelligence, par de fortes études étaient élevés au cardinalat, et parmi les cardinaux était choisi le pape. Telle était l'ardeur des sciences et des arts que la papauté s'était personnifiée dans Léon X, un Médicis, protecteur de toutes les études, de tous les progrès. De là cette puissante ardeur des esprits pour la théologie. On écrivait des sommaires ou résumés des questions de morale et de dogmes ; on commentait la Bible, les saintes Écritures. Qui de nous n'a été fortement remué par la lecture des livres saints, de ces psaumes de David, expression de la plus haute philosophie, sorte de cri de désespoir de l'âme désabusée ? La philosophie. Si longtemps inhérente à la théologie, cessait de se résumer dans la dialectique par la seule action des lettres grecques. Venise était glorieuse de ses trois frères Paul², les plus ardents et les plus zélés des dialecticiens ; ses universités retentissantes de disputes sur les qualités de l'âme, d'après Aristote, passaient pour les premières du monde, elles subirent néanmoins de profonds changements de méthode par l'étude approfondie du grec. Aristote céda la puissance morale à Platon ; on contempla le Ilien moral en dehors des subtilités de l'école, travail qui se fit, au reste, très-lentement.

Ce fut le vieux Gemistus Plethon, un des réfugiés de Constantinople, qui développa dans Cosme de Médicis le goût si vif, si prononcée pour la philosophie platonicienne. On traitait alors la plus grande question du monde catholique, la réunion des deux Églises grecque et latine, et Gemistus Plethon se jeta dans la

¹ Jean Bessarion, né à Trébizonde, en 1389, fut fait évêque de Nicée, en 1448, cardinal en 1449, et Pie II lui conféra, en 1463, le titre de patriarche de Constantinople ; il mourut à Ravenne, le 19 novembre 1472.

² Tiraboschi, t. II, p. 248.

lice avec ardeur¹ ; sa dissertation souleva la vieille querelle entre la philosophie d'Aristote et de Platon. Deux savants grecs, le cardinal Bessarion et Georges de Trébizonde, répondirent à la thèse de Gemistus Plethon, l'ardent défenseur de l'Église de Constantinople. Pour apprécier la tendance de cette époque vers les études grecques, il est bon de voir quels honneurs, quelle riche destinée étaient réservés aux savants qui, du Bosphore ou même de l'Asie Mineure, venaient s'établir en Italie. Le savant helléniste, que le pape Eugène IV grandit jusqu'à la pourpre romaine, sous le nom de Bessarion, était né à Trébizonde, et depuis son enfance adonné à toutes les études de philosophie. Quand l'Empire fut envahi par les Turcs, il se réfugia en Italie, et sa science de l'antiquité fut si vaste que le pape n'hésita pas le rattacher à l'Église par le cardinalat. Bessarion, belle et active intelligence, légat du pape à Bologne, y donna une noble impulsion à l'université, en appelant auprès de lui tous les réfugiés de Byzance et de l'Asie Mineure. On parla désormais la langue grecque à Bologne, comme l'italien même. Cette riche bibliothèque de Saint-Marc, à Venise, si merveilleuse en MSS. grecs, fut l'œuvre du cardinal Bessarion. Ardent admirateur de Platon et de ses plus nobles pensées, Georges de Trébizonde² n'appartenait point à cette patrie des temps chevaleresques. Né dans l'île de Crète, il fut appelé par le pape Nicolas V à la chaire d'éloquence de l'université de Vicence ; esprit systématique, il prit le parti d'Aristote, et pour ainsi dire du sensualisme, contre la philosophie de Platon ; il dénonça le disciple de Socrate, admirablement défendu par le cardinal Bessarion. Théodore Gaza³, fut aussi un aristotélien, adversaire implacable de Platon. Ses livres furent enseignés à Florence sous la protection des Médicis, Ces discussions philosophiques se renfermaient généralement parmi les réfugiés grecs sous la libre et noble hospitalité de l'Italie ; mais la popularité et le retentissement qu'elles trouvaient dans les écoles avaient pour résultat de généraliser la langue grecque et les études philosophiques : dès lors les traductions de Platon se multiplient ; Marsile Ficin⁴ en devient le plus savant interprète, et Laurent le Magnifique le comble de biens à Florence. Alors apparaît aussi ce phénomène de savoir, Pic de la Mirandole⁵, déjà prodige de science à cette époque de la vie où d'autres commencent à peine leurs études. Fils de Jean-François, seigneur de la Mirandole, il put espérer autour de lui les grandeurs de la fortune, et préféra le simple titre de clerc et étudiant de droit canon à l'Université de Bologne. Sa vaste imagination embrassa tout d'un grand vol ; ses premières études le jetèrent dans la cabale, science de nombres et de signes mystérieux, qui saisit, abîme et préoccupe les âmes ardentes. A vingt-trois ans, Pic de la Mirandole rayonne dans son immensité. A Rome, le siège de la science, à la face du pape Innocent VIII, il pose neuf cents propositions de philosophie, de morale, de politique et d'histoire, offrant de les soutenir contre tous ses adversaires, et en disant ces paroles sa belle physionomie s'animait du plus noble feu. L'étude de la vieille Grèce, de la philosophie et des langues lui fit tout abandonner, et les plaisirs d'amour et la poésie italienne, qu'enfant il avait

¹ Gemistus Plethon, né à Constantinople, brilla d'un vif éclat dans le concile de Florence, tenu en 1439, sous le pontificat d'Eugène IV.

² Georges, né à Candie, en 1396, mais originaire de Trébizonde, dont il prit le nom, vint se fixer en Italie vers l'année 1430, et mourut à Rome, en 1486.

³ Théodore Gaza, né à Thessalonique, passa en Italie après la prise de cette ville par les Turcs, en 1429, et professa le grec à Sienne, à Ferrare, puis à Rome ; il mourut en 1478.

⁴ Marsilio Ficino, né à Florence le 19 octobre 1433, mourut le 1er octobre 1499.

⁵ Jean Pic de la Mirandole, né le 24 février 1463, mourut le 17 novembre 1494.

cultivés ; il vint vivre à Florence avec Marsile Ficin et Ange Politien¹, sous la protection brillante de Laurent de Médicis, Il y mourut dans les bras de ses amis, à peine âgé de trente-deux ans. Dieu n'a jamais permis l'infini à l'homme, il a posé des limites à tout, et quand il va trop loin il lui brise l'esprit ou le corps.

La préoccupation de ce temps, désigné sous le nom de la Renaissance, c'est l'indicible ardeur des scolastes et des commentateurs : le siècle plein de modestie ne produit plus rien de lui-même ; on imite et on explique. Éblouie par les magnificences du monde ancien, la génération nouvelle craint de produire elle-même, pour ne pas montrer son infériorité ; traduire et commenter, voilà le rôle qu'elle s'impose : ici on fait passer dans la langue latine ou italienne les œuvres de Platon, d'Aristote, d'Homère et de Virgile, et les savants d'université en commentent, en expliquent chaque mot. Les premières œuvres de l'imprimerie, ces magnifiques in-folio, sortis des presses des Aldes, sont tous consacrés à reproduire le texte et la traduction des anciens ; les caractères grecs, parfaitement fondus et gravés, conservent encore quelques formes de MSS.² ; les abréviations nombreuses entrelacent les caractères qui gardent l'empreinte de l'écriture si parfaite du moyen âge. Les Aldes³ sont eux-mêmes des savants, et le serpent qui se roule sur l'azur de leur blason indique la patience et les longues études ; tout s'impressionne également en ces temps d'imitation et d'études ; le même mouvement qui se produit pour la science et les lettres se manifeste dans les arts c'est un sentiment plastique poussé aux dernières limites. Les modèles antiques sont devant les yeux de tous ; on s'enthousiasme pour la régularité grecque, pour les études académiques, pour les formes musculaires, que Michel-Ange cisèle jusque dans leurs plus petits détails ; on calque donc pour la poésie, pour la science et pour les arts.

Cet esprit d'érudition et de recherche s'étend à tout, et l'archéologie devient une science neuve pour cette génération, qui jusqu'alors avait cru sans examen. L'honneur en revient à un savant, Flavius Blondus⁴, qui le premier fit connaître les antiquités de Rome, les débris du Forum, des temples, les portiques de pierre ou de bronze dans sa *Rome renouvelée*⁵ ; plein d'enthousiasme pour le patriciat et les institutions de ces temps, il montre dans *Rome triomphante*⁶ les lois, la religion, les coutumes des ancêtres ; et lorsqu'il touche à l'Italie, il compare les vieux temps avec le siècle qu'il a sous les yeux. L'Italie, selon l'érudit, a conservé ses divisions en quatorze provinces, et quatorze peuples se voient encore comme un vestige de l'antique morcellement. Rome ! Rome ! tu préoccupes cette génération, et ta grandeur ressemble à la magnificence de tes édifices ! L'œuvre de Bernardo Rucellai⁷, *de Urbe Roma*, est aussi une description de Rome, et lorsque la gravure vint reproduire les traits fortement accentués de la manière de

¹ Ange Politien, né en Toscane le 14 juillet 1454, mourut le 24 septembre 1494.

² Voyez les premières éditions d'imprimerie dont la Bibliothèque du Roi est si riche, à Paris.

³ Alde Manuce, né dans l'Etat romain en 1447, est le chef de cette famille célèbre dans l'art de l'imprimerie ; le premier ouvrage grec-latin sorti de ses presses, date de 1494. Il mourut en 1515, laissant à Paul Manuce, son fils, le spin de grandir encore sa réputation.

⁴ Flavius Blondus ou Flavio Biondo, né à Forli, dans l'Etat romain, en 1388, mourut à Rome, le 4 juin 1463.

⁵ *Romæ instauratæ libri tres*, 1re édit., Vérone, 1482, in-f^o.

⁶ *Romæ triumphantis libri decem*, 1re édit., Brescia, 1782, in-f^o.

⁷ Bernardo Rucellai, né à Florence en 1449, mourut en 1514. Son principal ouvrage *de Urbe Roma*, a été imprimé pour la première fois dans *Rerum ital. scrip. Florentini*, t. II, p. 755.

Michel-Ange, elle s'occupa. d'abord de ces monuments de la ville éternelle. A côté des archéologues, les historiens, et en face de la grandeur des consuls et des empereurs, l'immense autorité des pontifes. L'Italie se glorifia de Platina¹, le chroniqueur des papes ; de Matteo Palmieri², le chronologiste ; et au-dessus d'eux tous, d'Æneas Sylvius, qui devint pape sous le nom célèbre de Pie II³. Dans un château voisin de Sienne, la ville de sainte Catherine, un jeune homme était né plein de science et d'avenir ; le cardinal Capranica le distingua bientôt et l'emmena comme secrétaire au concile de Bâle. C'était alors un magnifique spectacle que celui de ces assemblées d'église où se discutaient les plus hautes questions de philosophie, de chronologie et d'histoire ; Æneas Sylvius y prit le goût des grandes affaires ; attaché dès lors à l'empereur Frédéric III, il fut chargé de diverses ambassades et visita l'Ecosse, la Hongrie, l'Allemagne, la France. Ce fut en parcourant les bibliothèques des monastères qu'il conçut et réalisa l'idée d'une vaste chronique de Bohême et de ses commentaires sur les affaires d'Italie. Il s'y révéla une rare intelligence des questions positives. Dans les écrits d'histoire ou de politique, l'empreinte de l'homme qui a manié le pouvoir se distingue toujours ; le talent ne remplace jamais la pratique des affaires ; Æneas Sylvius prépare déjà le genre de Machiavel.

L'histoire, telle que l'époque de la renaissance la comprend et la développe, n'a plus aucun rapport avec la chronique simple et naïve du moyen âge. On abandonne les traditions nationales, cette douce et limpide manière de raconter les faits sans pompe, comme on les a entendus et compris ; la chronique, la légende sont délaissées pour des imitations de Tite-Live, de Tacite ou d'Hérodote. L'école italienne subit toute entière cette influence, et chaque ville a son historien et son archéologue. On méprisait désormais la chronique monastique pour se jeter dans l'imitation des Grecs et des Romains.

Cette même influence réagit sur la jurisprudence après la découverte de *Pandectes*, qui ont plongé l'Italie dans une sorte de ravissement ; on méprise les statuts municipaux, les lois particulières des cités pour l'étude de la loi romaine ; on fonde des chaires pour l'expliquer dans son texte et en pénétrer le sens. Ici apparaît Bartholinus⁴, le jurisconsulte, Romain par excellence, le docte explicateur des textes ; né la même année que Boccace, il fut attaché à l'université de Pise. Esprit subtil, de haute portée, pénétrant les sources du droit et de la politique, il définit avec exactitude le sens de la fatale guerre des Guelphes et des Gibelins ; puis il traite tour à tour de la république et de la tyrannie ; ses investigations furent surtout consacrées à la précision des formules qui appelaient une étude particulière du droit civil. Baldinus⁵, l'élève de Bartholinus, professa dans l'université de Pérouse, avec un mérite transcendant, l'explication des codes, jusqu'à ce qu'Alexandre d'Imola, le grand feudiste de la renaissance y remplît la chaire ; alors s'élevèrent comme dans une lutte deux

¹ Bartolomeo Platina, né près de Crémone, mourut à Rome en 1481, âgé d'environ soixante ans. Ses vies des papes ont été publiées à Venise en 1479, in-f°, sous ce titre : *Excellentissimi historici B. Platinæ in vitas summorum pontificum, ad Sixtum IV pontif. max, præclarum opus.*

² Matteo Palmieri, né à Florence en 1405, mourut en 1483. Sa chronologie embrasse depuis l'an 447 jusqu'en 1449. Il en existe une bonne édition, Venise, 1483, in-4°.

³ Æneas Sylvius Piccolomini, né en 1405, près de Sienne, fut fait évêque à Trieste, par Eugène IV, de Sienne, par Nicolas V, créé cardinal, par Calixte III, puis enfin élevé lui-même au saint-siège, le 27 août 1458. Il mourut le 15 août 1464.

⁴ Barthole, né dans la marche d'Ancône en 1313, mourut à Pérouse en 1356.

⁵ Pierre Balde, né à Pérouse en 1324, mourut le 28 avril 1400.

jurisprudences : la loi romaine et la coutume ; l'une provenant de la source antique et naturelle, l'autre formée par la conquête et se développant par la loi militaire, si puissante au moyen âge.

Pour bien juger l'esprit de la renaissance qui se déployait aux yeux de François Ier en Italie, il faut parfaitement distinguer les genres ; Dante, Pétrarque et Boccace appartiennent essentiellement au moyen âge ; l'un, c'est la théologie catholique, le second l'esprit galant et chevaleresque ; Boccace est le copiste des fabliaux. La renaissance scientifique n'embrasse que les connaissances de la langue grecque, les études de grammaire, de philosophie : on dévore les textes de Platon, d'Aristote ; on veut à tout prix en pénétrer l'esprit de la génération, jusque-là préoccupée de ses légendes, de ses chroniques, de ses lois de chevalerie. La renaissance en Italie, c'est le développement des universités, de la dispute philosophique, des commentaires, une sorte d'abdication de tout esprit spontané, une obéissance au passé, la religion d'Homère, de Virgile, de Tite-Live et de Tacite. Mais les poètes et les esprits d'imagination vive, ardente, ne veulent point ainsi renoncer aux douces rêveries, et le moyen âge en était plein : voyez comme toute cette famille chevaleresque qui précède l'Arioste et le Tasse se complaît dans les temps de prouesses et de grandes aventures ! elle veut en maintenir la croyance. Giusto dé Conti est l'imitateur de Pétrarque ; ses sonnets célèbrent la belle main de sa dame¹, elle seule attache ensemble à son cœur la mort et la vie ; Burchiello² a pris pour modèle les fabliaux du moyen âge avec leurs pensées étranges, leurs allures vives, saccadées. Laurent de Médicis est aussi poète ; lui, le protecteur de l'antique littérature, ne dédaigne pas d'imiter les pauvres fabliers et jongleurs : n'est-ce pas une imitation chevaleresque que ce sonnet de Médicis qui compare le feu des yeux de sa dame pénétrant dans les ténèbres de son cœur, à un rayon de soleil qui entre par une fissure dans l'obscur maison des abeilles ? il est, lui, comme l'essaim réveillé, volant ça et là sur le calice des fleurs, jusqu'à ce qu'il ait trouvé sa bien-aimée. Laurent aime les *canzone*, les triolets, tout ce que les vieux trouvères et les troubadours essayaient avec tant d'ardeur. Voici la chasse au faucon : entendez-vous l'abolement des chiens, le cri des éperviers ? c'est le départ pour la grande levée du gibier ; les faucons déploient leurs ailes ; va, noble oiseau, rappelle-nous encore ce temps féodal, et les beaux jours perdus de la chevalerie³. Ange Politien, poète érudit, veut imiter Virgile, et renonce même quelquefois à la belle langue latine pour la vulgaire. Il n'en est pas ainsi des Pulci⁴ qui commencent la riche série des poèmes chevaleresques, close par l'*Orlando Furioso* de l'Arioste ; le poème du *Morgante Maggiore*, également puisé dans la série des romans de Charlemagne et de Roland, appartient au moyen âge encore tout entier sous la plume chaude du poète. Après Pulci vient le Bojardo⁵, comte de Scandiano, gentilhomme lombard aux habitudes frivoles ; il chante Roland amoureux, Roland le héros de toutes les chansons de gestes depuis Turpin.

¹ *La Bella Mano*, Bologne, 1472, in-8° ; Venise, 1492, in-4°.

² Burchiello, fils d'un barbier et barbier lui-même, mourut à Rome en 1448.

³ V° *Stanze bellissime* ou le *Selve d'Amors*, Pesaro, 1543, in-8°. *Poesie volgari*, Venise, Alde, 1554, in-8°, et *Rime sacre*, Florence, 1580, in-4°. L'abbé Sarassi a donné une édition complète des *Poesie del magnifico, Lorenzo de Medici*, Bergame, 1763, in-8°.

⁴ Bernardo, Luça et Luigi Pulci.

⁵ Bojardo, né près de Reggio en 1434, mourut en 1494. V° *Sonetti e Canzoni*, Reggio, 1499, in-4° ; Venise, 1501, in-4°.

C'est au milieu de cette Italie toute préoccupée de sciences, d'arts, que les Français venaient porter leurs armes depuis Charles VIII ; à travers toutes les fatigues de la guerre et toutes les distractions de la conquête, il était impossible que l'aspect de tant de choses nouvelles ne vînt pas préoccuper leur esprit et servir leur goût de nouveauté ; habitués aux cités sombres sous le ciel plombé des villes du nord, ils durent être vivement frappés de ces riants palais que le génie de Martini, de Bramante, de Sansovino, venait d'élever à Milan, Florence et Rome : combien ces villa si ornées, si commodes ne durent-elles pas leur paraître préférables à ces maisons étroites de la rue de la Calandre ou de la Tixeranderie, tristes et mesquines, comme le dit Dante dans ses lettres écrites de Paris ? Leur goût dut être vivement excité par la magnificence artistique des Médicis, à la vue de leurs dômes, de leurs palais, de leurs églises ; ils virent les toiles si belles du Corrège, du Perugin, du Titien, et plus tard de Raphaël, de Michel-Ange : de tels modèles devaient donner une grande impulsion aux arts, et, de retour dans la patrie, les imaginations des artistes devaient chercher à les imiter.

CHAPITRE VIII. — NÉGOCIATIONS EN ITALIE, LE CONCORDAT DE LÉON X.

Situation de François Ier après la bataille de Marignano. — Puissances diverses de l'Italie. — L'empereur. — Venise. — Le pape. — La maison d'Aragon. — Négociations avec Léon X. — Le chancelier Duprat. — Entrevue de Bologne. — Question diplomatique. — Le concordat. — Causes qui atténuent toute discussion. — La réforme. — Les élections. — La pragmatique. — Le concordat au parlement. — Esprit de dispute et de protestantisme.

NOVEMBRE 1515 — MARS 1518.

La magnificence de François Ier cet esprit chevaleresque qui allait au-devant du beau, du grandiose, devait ainsi se complaire à ces nouveautés qui lui rappelaient sa chère Italie ; il fallait attirer les savants, les artistes autour de lui, et le roi, avec sa largesse habituelle, jeta l'or à pleines mains. Ses universités, ses écoles, durent avoir le même éclat que les universités de Pise, de Florence, de Pavie et de Padoue. Les habiles ouvriers d'orfèvrerie, les ciseleurs de Florence, les poètes et les savants de Venise furent donc appelés à grands frais autour du roi, et bientôt avec leur aide s'accomplit cette époque de renaissance qui se mêla d'abord au moyen âge, puis domina entière le goût et la mode des générations nouvelles.

La bataille de Marignano, la défaite sanglante des Suisses, l'éclatant courage déployé par la chevalerie, avaient produit une influence notable sur les négociations diplomatiques ; depuis le revers de Novare et leurs retraites fréquentes de l'Italie, les Français avaient un peu perdu de cette grande renommée de combats qui partout les précédait comme un noble retentissement : naguère n'avaient-ils pas été vaincus par les Suisses et refoulés même par les Napolitains et les Aragonais ? La chevalerie allemande pouvait aussi se vanter de quelques succès de bataille contre nos lances ; mais la double et glorieuse journée de Marignano effaça ces déplorables souvenirs. Le jeune roi y avait donné ses nobles passes d'armes et grandi son avènement par des prouesses dignes des romans d'Amadis, de Roland ou des Quatre fils d'Aymon ; les Suisses, jusque-là invincibles, s'étaient dispersés sous le canon de M. de Genouillac. Si nul n'avait jamais douté du courage des Français, on mettait toujours en question leur patience dans les combats, leur discipline, leur fermeté, et ils avaient déployé toutes ces qualités militaires dans la plaine de Marignano.

Il résulta donc de ce beau succès des armées de France une admirable situation pour traiter avec les divers gouvernements de l'Italie. Il est dans les conditions des puissances faibles de toujours céder devant la fortune impériative, capricieuse, et quand il y a un vainqueur, elles baissent la tête ; aucune d'elles n'était désormais capable de lutter contre la France. A bien considérer la bataille de Marignano, elle n'avait été qu'un engagement militaire entre Suisses et Français ; nul Italien ne s'était mêlé aux orgueilleux montagnards, et le seul signe de la cause qu'ils défendaient, c'était les clefs de Saint-Pierre empreintes sur leurs vêtements grossiers ; aucun des gouvernements d'Italie n'ayant pris

une part active à la guerre, tous étaient à même de traiter de la paix. Les troupes impériales de Maximilien assistaient aux événements, comme simples spectatrices ; il n'y avait pas de guerre déclarée entre l'Empire et la France. Si Maximilien protégeait les Sforza, expulsés par François Ier, cette protection n'allait pas jusqu'à courir les hasards d'une guerre ; il aurait fallu pour cela qu'il eût été menacé dans ses fiefs propres et dans son influence politique, et l'empereur ne se réveilla que plus tard. Venise avait prêté un loyal concours au roi de France, et il était d'une habile politique de s'en souvenir en lui rendant aide. Le vieux général de la république l'Alviane venait de mourir, pour ainsi dire, au service du roi, quelques jours après la bataille de Marignano. L'influence de la France ne pouvait nuire aux Vénitiens, et la grandeur de la république était utile à la monarchie de François Ier ; l'étendard aux lis s'unissait aux riches broderies du lion de Saint-Marc, et les érudits rappelaient le symbole de l'Écriture : **le miel des fleurs dans la gueule du lion**. Le nom de François Ier était glorieux à Venise, et plus d'une dame portait ses couleurs dans les noires gondoles sillonnant les lagunes aux fêtes publiques.

Les Médicis de Florence étaient tout entiers sous l'influence du pape, de ce Laurent, noble artiste, qui voulait donner à l'Église la souveraineté intellectuelle. Le prédécesseur de Léon X était Jules II, ce pape si patriote qui, au nom de l'Italie, avait juré haine aux Barbares, et par ce mot il entendait tous ceux qui ne parlaient pas la douce langue italienne. Léon X adopta une politique moins rude. Tout en défendant le patrimoine de Saint-Pierre et la suprématie de la tiare, il fut disposé à plus de concessions ; son âme élevée, tout orgueilleuse de sa nationalité, n'aimait pas plus les Barbares que Jules II y le pontife héroïque ; mais il savait que quand l'orage gronde, la sagesse veut qu'on le laisse passer. Léon X espérait achever son œuvre d'artiste sans être troublé par les bruits de guerre. Le pape se posait incessamment comme médiateur, demandant aux hommes de bataille un peu de répit pour achever Saint-Pierre de Rome, les fouilles antiques, et les jardins de ses palais et de ses villas. Quant à la maison d'Aragon qui régnait sur Naples, c'était comme une race finie dont la chute allait entraîner de nouvelles guerres.

Le canon de Marignane retentissait encore que Léon X songeait déjà à se rapprocher de la France¹. Ce jeune homme couronné, ce *Caro figlio* qui avait

¹ Le roi ne laisse pas une seule occasion d'instruire sa mère bien-aimée de sa situation en Italie.

Lettre de la main de François Ier à madame d'Angoulême. — Bib. des Célest., collect. de M. Menant, audit, et doyen de la chamb. des compt., tome VIII, fol. 84.

Madame, pour ce que je suys certayn que ne troverés facheux l'apointement des Souysses comme je suis seur que des seteure le savés ne vous saroyz dire autre chouse synon que j'ay espérance de bientoust vous rapporter an France, l'onneur, la victoyre, le pays et la terre, laquelle à l'aide de vous et de votre fis puisquel est si bien commensée se conservera. Noutre St.-Père fayt bon sanblant de vouloyr antretenyr le bien de pays. J'ay espérance bientoust de sa propre bouche d'en savoyr son intensyon et cela fait m'an retourneray en sète vyle pour vous aller le plustout quy me sera posyble trouver. Car je vous assure, Madame, que la plus grant anvye que j'aye en ce monde celle qu'a de vous povoyr voyr et ouy parler.

Madame, vous avez donné une abaye au frère de Chandyon. J'ay seud l'on luy fayt empêchement, vous avés fayt le commasement je vous suplye faire la fyn an sorte que sond. frère demeure paysyble.

dormi sur un affût de coulevrine, la nuit du combat, lui paraissait bien redoutable. Maître du Milanais, François Ier songeait à revendiquer le royaume de Naples tant de fois traversé par les Français, et pour conquérir chevaleresquement ce pays à la façon de Charles VIII ou de Louis XII, il devait passer sur les terres pontificales. Or, c'était de terribles visiteurs que ces chevaliers de France ! Léon X avait envoyé, depuis la victoire de Marignano, auprès, de François Ier un homme fort habile, l'évêque de Tricarico, du nom de Louis de Canosse. Le pape ne lui avait donné pouvoir que pour traiter des questions de territoire, et particulièrement de la restitution de Parme et de Plaisance, que dans sa volonté énergique d'unité et de nationalité italiennes, Jules II avait réunies au patrimoine de Saint-Pierre.

Pour hâter le traité et arrêter les Français victorieux, après la bataille de Marignano, Léon X écrivit à François Ier, lui laissant entrevoir qu'une conférence intime pourrait mieux terminer les questions que de simples pourparlers par des ambassadeurs. Le nonce eut également l'ordre d'offrir la pourpre romaine au chancelier Duprat, si par son ascendant de science et d'éminentes vertus, il pouvait mettre un terme aux tristes différends qui séparaient l'Église de Rome du roi très-chrétien. Léon X accorda d'abord toutes les questions temporelles : Parme et Plaisance furent cédées à la France ; car, pour lui, son plus vif intérêt c'étoit de voir son cher fils, de conférer sur cette sorte de schisme que la pragmatique sanction avoit jeté sur l'Église de France. En face de ces intérêts les questions temporelles ne lui paroisoient que médiocres et secondaires.

François Ier qui venait de prendre sous la protection de son sceptre la maison de Médicis, accepta les offres du pape¹. La tiare resplendissait de tout son éclat, et

Madame, je vous envoie Tranche Lyon, lyeutenant de ma garde qui m'a tousjours bien servyt pour se que il ne peut plus porter la poyne de me suivre. Je l'ay ordonné pour demeurer aveques ma fyle sy vous plect Madame, vous l'y mettrés.

Votre très humble et très obéissant fis. François.

Madame, toutes chousses sont faittes jusqUes à sabyfère aus Souysses et a contynues la despance commansée a quoy juques icy vous aves fayt plus que le possyble, je vous supplye parachever et que les estats qu'avez fays pour les moys de décembre et janvier sortet effet car sans sela je seroys demeure ce que je suys sens ne voudryez et croyés que de ceuste ysy s'est fait et fera ce qu'on pourra. À Madame.

¹ Henri VIII, alors grand protecteur de l'Église, avait écrit à François Ier, pour lui recommander le pape, 11 septembre 1515. — Mss. de Béthune, vol. coté 8582, fol. 185.

Très hault et très puissant prince, notre très chier et très amé frère et cousin, a vous très affectueusement et de bon cueur nous recommandons. Votre ambassadeur, icy vers nous, a porté vos lettres dactées au camp le XXIIIe jour du mois d'aoust précédent, le contenu desquelles nous avons bien au long entendu, et vous merchions très cordialement de l'advertissement que nous faictes de votre bonne prospérité en vos affaires de la les Montz, et en suysmes autant joyeulx que si la bonne fortune estoit venue à nous mesmes, pour la très singulière delection que vous portons, et nous avez fait grand plaisir de nous avoir adverty combien que nous entendons au dernier de votre lettre qu'il y a quelque différens qui sont envoye de soudre entre notre très saint père le pappe et vous, de quoy serions très dolens et marris autant qu'il est comprins de votre part et de la notre, traictié de paix comme nôtre principal confédéré et allié, et toutes fois nous esperons que vous conduyrez envers sa sainteté comme vray et obéissat fils de l'église, et que ne ferez ne atemperez aucune chose allencontre d'icelle. Car au cas que vous le faictes vous pourrez procurer le mal vouloir et desplaisirs de tous autres princes chrétiens, lesquels sont tenuz et nous principalement obligez pour plusieurs considéracions de luy ayder et deffendre comme nous l'avons dit et déclaré en plus oultre à votre ambassadeur, lequel ne faisons aucune doubte, vous en advertir bien au

le roi très-chrétien espérait obtenir la pacification de ses Églises et une suprématie sur son clergé. D'ailleurs, au caractère chevaleresque du roi, les pompes solennelles, les cérémonies somptueuses, convenaient parfaitement. Lui qui lisait si souvent les vieux livres de chevalerie, il se souvenait que Charlemagne, le roi des Paladins, était venu à Rome pour se faire couronner des mains d'un autre Léon sous la chape d'or. Il écrivit au pape pour solliciter cette entrevue personnelle : *il y viendrait avec ses clercs, et ses plus braves, ses plus dignes chevaliers tous empressés de rendre hommage au pape*. Plusieurs surtout avaient grandement besoin d'indulgences après une vie si agitée.

Léon X, qui ne s'attendait pas à cette acceptation si prompte, si rapide, fut très-embarrassé de désigner le lieu de la royale visite. S'il avait suivi son penchant pour le luxe et la magnificence des arts et des cérémonies, il eût choisi Rome ; il eût aimé conduire lui-même le roi très-chrétien dans la basilique des saints apôtres Pierre et Paul, afin de voir tous ces chevaliers, baisant de leurs lèvres, noires encore de la poudre de Marignano, le tombeau des saints apôtres : à Rome, la visite de François Ier eût été un hommage. Mais Léon X craignait l'influence que l'aspect d'une cité splendide pourrait exercer sur les imaginations des hommes d'armes : pourquoi l'épée victorieuse ne serait-elle pas maîtresse de ces marbres, de cet or, de ces riches basiliques ? et le pape ne se souciait pas d'accueillir d'aussi rudes visiteurs. Choisirait-on Florence ? Moins encore, peut-être, car il n'y aurait pas même le respect des chevaliers pour Saint-Pierre et la basilique des martyres. Florence, si belle et si riche, avec son commerce, ses monuments de marbre, n'avait-elle pas été déjà un objet de convoitise pour Charles VIII et Louis XII ? Fort embarrassé du choix, Léon X se décida pour Bologne, récemment cédée à Rome par François Ier ; là les Français viendraient jusque sur les terres papales et l'hommage serait accompli sans danger, le pape ne sortirait pas de son domaine, et l'honneur de la tiare demeurerait préservé.

On vit partir de Milan une longue colonne de lances, que François Ier et le connétable de Bourbon conduisaient en personne ; il n'était chevalier qui ne voulût aller à l'entrevue ; car tous, mécréants, sacrilèges, excommuniés, avaient de grands péchés à se faire absoudre, et le saint-père ne devait avoir garde de refuser cette absolution. Traversant avec rapidité le Milanais, cette troupe de lances vint à Bologne, où le pape les attendait dans toutes les pompes du pontificat. Léon X s'était placé sur une sorte de trône fort élevé ; tout incrusté de pierreries, à la forme byzantine, chef-d'œuvre d'art et de ciselure. Le roi s'approcha la tête inclinée, voulut baiser les pieds, la main et la bouche du pape en signe de respect ; le pape accueillit le roi la bonté dans les yeux, le sourire sur les lèvres, et lui répéta deux fois ces mots : *Caro figlio*, et François, si plein de courtoisie, lui dit : *Mon père très-saint, je suis heureux de voir à la face de moi le souverain pontife, le vicaire de Jésus-Christ. Je suis le fils et le serviteur de votre sainteté ; me voilà prêt d'exécuter ses ordres*. Alors, avec un admirable à propos, une heureuse modestie y le pape répliqua : *Mio figlio ben amate, ce que vous dites là s'adresse à Dieu, et non à moi, qui en suis le serviteur indigne*.

Là fut tout l'hommage public. Le pape ne fut plus qu'un hôte aimable, spirituel, d'une familiarité si grande que le maître des cérémonies eut plusieurs fois

long. Priant au surplus notre Seigneur qu'il vous ait, très hault et très puissant prince, notre très cher et très amé frère et cousin, en sa très sainte et digne garde. Escript en notre manoir de Olking, le XIe jour de septembre, l'an 1515.
Votre bon frère et cousin. Henri.

l'occasion de lui remontrer qu'il manquait à sa dignité ; le pape voulait se découvrir perpétuellement devant François Ier toujours la tête nue, le maître des cérémonies s'y refusa ; le roi en sut gré au pontife, et dans la grand'messe de la basilique, noble et pieux roi de France, il ne dédaigna pas de tenir le pan de la grande chape d'or. Le moment de la communion fut solennel, car toute la chevalerie se pressait dans la basilique. La communion était le signe d'une réconciliation avec Dieu ; le pape l'offrit au roi comme à un chrétien préparé ; mais, avec une indicible modestie, François Ier déclara : **qu'il n'étoit pas assez pur aux yeux de l'Église, et qu'il laissoit à ceux de la cour qui étoient en état de grâce l'insigne honneur de communier de la main du pape.** On accourait autour de la sainte table, et le roi désignait de ses doigts gantés ceux qui étaient assez nobles, assez valeureux pour communier de la main de Léon X. La foule s'accrut à tel point qu'un chevalier qui n'avait pu parvenir jusqu'au sanctuaire, s'écria de sa voix retentissante : **Monseigneur et très saint-père, puisque je ne suis pas assez heureux pour communier de votre main, au moins je veux me confesser à vous ; parce qu'il ne m'est pas possible de vous dire mon péché à l'oreille, je vous déclare tout haut que j'ai combattu en ennemi, et autant qu'il m'a été possible, contre le pape Jules II, et que je ne me suis point mis en peine des censures fulminées à cette occasion.** Ainsi s'exprima le preux et loyal chevalier, et la plupart des hommes d'armes qui entouraient le roi tinrent le même langage, car tous avaient servi dans les batailles de lances de Louis XI. Le pape leur donna l'absolution générale en souriant, et François Ier, toujours fier, lui dit : **Saint-père, ne soyez pas surpris que tous ces gens-ci aient été ennemis du pape Jules ; car c'était bien aussi le plus grand de nos adversaires, et nous n'avons jamais connu d'homme plus terrible dans les combats. Il auroit été mieux à la tête d'une armée que sur le trône de Saint-Pierre.** C'est qu'en effet nul pape n'avait défendu mieux que Jules II la liberté et la nationalité italiennes contre les envahisseurs, que dans la fierté d'un digne successeur des Césars, il appelait constamment des barbares.

Pendant cette entrevue de Bologne, de grandes affaires furent négociées ; le pape et le roi se donnèrent réciproquement parole de respecter leurs possessions mutuelles. Bologne demeura désormais dans le domaine du pape comme le patrimoine de Saint-Pierre ; Florence fut assurée aux Médicis avec la dictature souveraine, tandis que Parme et Plaisance restaient au roi comme des adhérents au Milanais. François Ier n'imposa qu'une chose au pontife, ce fut de retirer les troupes papales du service de l'empereur et de témoigner ainsi sa velouté de briser tout rapport avec les Allemands. Léon X mit une haute importance à détourner les Français de toute expédition contre Naples, pensée qui semblait dominer l'esprit du roi ; la rapidité avec laquelle le Milanais venait d'être conquis avait enflé le cœur de cette chevalerie. J'ai déjà dit les vives impressions que le ciel de Naples avait laissées parmi ces hommes de France ; ils en rêvaient comme de la plus belle époque de leur vie, car les vieux gens d'armes avaient servi sous Charles VIII et Louis XII. Il y eut donc pour le pontife une certaine habileté à gagner du temps ; il remontra confidentiellement au roi **que des traités légitimes assuroient à Ferdinand d'Aragon le trône de Naples qui, à sa mort, devenoit vacant.** Le pape ne se souciait pas de voir à Capoue ces terribles voisins les Français, déjà maîtres de Parme et de Plaisance ; le roi d'ailleurs se déclarait le protecteur des vassaux du pape, et Léon X redoutait cette intervention, bienveillante d'abord, mais qui pouvait se changer en une sorte de droit du glaive. Et quels étaient ces vassaux ? les ducs de Ferrare de la maison d'Este, tour à tour amis et persécuteurs du Tasse, et le duc d'Urbin que Léon X

considérait comme un rebelle. En face de ces intérêts, la tendance de François Ier était donc de se poser en médiateur pour exercer une sorte de suzeraineté sur les petits princes d'Italie ; sous ce point de vue, le pape ne devait subir que forcément ce nouveau rôle des rois de France. L'Italie ne pouvait reconnaître pour suzerain qu'un homme de race italienne, et voilà pourquoi Léon cherchait à en investir sa famille, les Médicis.

A ces questions de politique intérieure vinrent bientôt se mêler des difficultés religieuses d'une haute importance. Depuis la pragmatique de Charles VII, la France était considérée par les papes comme frappée d'une sorte de schisme et d'interdit ; la pragmatique, œuvre parlementaire, consacrait le principe des élections, tour à tour défendu, modifié et prescrit dans les églises de France. Ce serait reprendre un point historique vingt fois discuté que d'examiner si le système électif (pour les bénéfices¹) était plus dans l'esprit de l'Église que la désignation royale. Au temps du christianisme persécuté, les fidèles, réunis dans les catacombes, dans les cités tumultueuses de l'Égypte ou de la Judée, éalisaient leurs pasteurs ; l'exemple en est dans l'Écriture ; plus tard on voit les évêques et les pontifes désignés par les empereurs ou les rois. En toute hypothèse historique, les évêques n'étaient définitivement consacrés que par l'envoi du pallium et de la crosse pontificale, signe infaillible de l'unité catholique. Le système électoral avait prévalu longtemps en France, dans les monastères surtout où les dignités restaient au choix des religieux, comme les officiers municipaux au choix du peuple dans les petites républiques du moyen âge. En Angleterre comme en France, ces élections, souvent causes de scandale, offraient le triste spectacle des brigues, et lorsque la réforme des mœurs était imposée aux monastères, ils se hâtaient de choisir parmi eux le plus indulgent des abbés, afin de conserver la mollesse et la douce vie. Les pontifes, gardiens de la discipline, cherchaient à corriger ces vices des élections ; et de là souvent les vifs débats entre les moines et les papes. Toute la chronique de Mathieu Paris² est une révélation de ces querelles avec Rome dont Luther dévient le symbole audacieux. Ce que veulent donc conserver les souverains pontifes, c'est la légitime faculté de repousser un candidat indigne par ses mœurs ou par son ignorance, c'est enfin le droit absolu du pallium et des annates, qui sont comme la redevance des Églises particulières envers l'Église Universelle, un hommage immense à l'unité. La préférence des rois, pour le choix des bénéfices, tenait plutôt à des questions de finances qu'à la bonne ou mauvaise application des doctrines. L'Église était puissante et riche ; chaque évêché avait ses revenus, chaque abbaye ses biens propres ; si les élections s'opéraient par les clercs, sans l'intervention royale, tous ces biens seraient régis et administrés en dehors de l'autorité royale : comment le prince serait-il donc appelé à disposer des bénéfices de l'Église ? Rien de plus simple, en face du scandale des élections, que de poser ce double principe : 1° le roi désignera les évêques, les abbés possesseurs des bénéfices ; 2° comme la première loi de l'Église est l'unité de Rome, le candidat désigné par le roi sollicitera le pallium et la crosse des mains du pape en payant les annates.

¹ Un décret porté dans la vingt-huitième session du concile de Bâle, défendait qu'il ne fût pris à la cour de Rome, et partout ailleurs, aucune chose pour les élections, confirmations d'icelles, présentations, collations, provisions, institutions, installations et investitures de toutes sortes de bénéfices, ni aussi pour les ordres sacrés, bénédiction et envoi du pallium.

² Voyez mon travail sur *Philippe Auguste*, t. II, in-8°.

Ainsi, le chancelier Duprat avait envisagé la grande affaire de l'Église, dans un traité définitif avec le pape, convention d'autant plus urgente que la rébellion de Luther agitait déjà les écoles. Si l'on avait laissé les élections libres, insubordonnées, sans dictature, un schisme aurait pu surgir au sein des Églises de France ! En temps de crise, il faut une autorité souveraine, et le concordat la partageait entre le pape et le roi. Tous les pouvoirs forts n'avaient jamais compris le gouvernement de l'Église en d'autres proportions, et la première application de Louis XI n'avait-elle pas été de révoquer la pragmatique sanction, cet acte qui se liait aux tristes débats de ces conciles de Bâle et de Constance qui portèrent le désordre dans l'Église.

Léon X intéressait François Ier au maintien de la foi, en le plaçant à la tête des bénéfices, et le roi saluait la dictature sainte et protectrice dans les mains du pape. La bulle est une admirable exposition des doctrines catholiques ; *Quand le Christ, dit-il, institua son Église, il vit bien qu'il devoit tout instituer par lui-même, et voilà pourquoi il créa les apôtres, et les apôtres fondèrent à leur tour les évêchés, les paroisses ; sur les évêques ils placèrent le métropolitain, et par dessus eux Rome ; ils voulurent qu'eux tous fussent comme des ruisseaux, dérivant de l'éternelle fontaine de l'Église romaine. C'étoit pourquoi les papes avoient mis tant de soins afin d'arracher toutes racines et espines. Léon X avoit en conséquence mûrement réfléchi combien de traités avoient été conclus entre les papes et les rois de France, et particulièrement avec Louis XI, pour l'abolition de la pragmatique*¹. Nonobstant ces traités les évêques et les clercs ne voulaient pas renoncer à l'élection, et néanmoins les élections qui se sont faites depuis plusieurs ans en ça es cathédrales, métropolitaines et monastères du royaume de France à grans dangers des âmes provenoient, en tant que plusieurs se faisoient par abus de puissance séculière, et les autres par précédentes pactions, symoniacles, et illicites, les autres par particulière amour, affection de sang, et non sans crime de parjuremens. Car combien que les électeurs, avant l'élection qu'ils devoient faire, eussent promis qu'ils devoient eslire le plus idoyne et suffisant : non pas celuy qui, par prières, promesses ou dons, les avoit sollicités, et ainsi avant que procéder à l'élection, le jurassent ; néanmoins, sans observer leur dict serment, au détriment, au préjudice de leurs âmes, ainsi que notoirement nous est apparu, par plusieurs absolutions et réabilitations obtenues de nous et de nos prédécesseurs, à leur dict serment auroient contrevenu.

Et dans la vue de corriger de tels abus, le pape veut que désormais, dans le royaume, au Dauphiné et au comté de Valentinois, il n'y ait plus d'élections par chapitre ; seulement, quand il y aura vacance, le roi de France choisira un grave et scientifique maître, licencié en théologie ou docteur, et ayant vingt-sept ans au moins, et ce candidat capable sera présenté au pape dans les six mois de la vacance, et si le saint-siège ne le jugeait pas tel, le roi ferait un choix nouveau dans les trois mois de la première élection ; et quant à ce qui touche au monastère, le roi choisira également les abbés parmi les moines de vingt-cinq ans au moins, et le prieuré sera également conféré à la personne que le roi désignera, à moins que les monastères n'aient d'antiques privilèges d'élections

¹ Pie II, en 1464, obtint de Louis XI, l'abolition de la pragmatique ; mais l'Université s'y opposa, et la déclaration du roi ne fut pas mise en exécution. Paul II, en 1467, revint à la charge ; Louis XI se laissa encore gagner ; sa déclaration passa au Châtelet sans opposition ; mais l'Université et le parlement ne voulurent pas se rendre. Charles VIII et Louis XII firent exactement observer la pragmatique. Jules II, dans le concile de Latran, lança les foudres de l'Église contre ceux qui la soutiendraient.

émanés du saint-siège. Le pape renonçait de lui-même à toute réserve personnelle spéciale, et en aucune hypothèse le choix ne viendrait directement de lui. Au reste, les bénéfices dans chaque collégiale ne pouvaient être donnés qu'à gens à résidence et gradués, savoir : après dix ans d'études en théologie, ou sept ans docteur ou licencié en droit canon, et devront justifier desdits grades par lettres authentiques ; et, s'il y a concurrence, les docteurs seront préférés aux licenciés, et les licenciés aux bacheliers ; les causes ecclésiastiques pourront désormais être terminées dans ce royaume sans recourir en cour de Rome, et lesdites causes devront être jugées dans l'espace de deux années au plus, sous peine d'excommunication ; les possesseurs actuels de bénéfices, pourvu qu'ils soient paisibles, ne pourront pas être troublés.

A ces prescriptions, le pape ajoute quelques dispositions disciplinaires pour corriger l'Église : S'il y a parmi les clercs un concubinaire public, incontinent il sera suspendu, et le supérieur devra l'admonester pour qu'il chasse sa concubine sous peine d'excommunication ; et le concubinaire sera celui qui entretient femme suspecte. Pour éviter les abus des excommunications, nul ne pourra y être astreint si la Censure n'est lancée par le jugé du lieu du domicile (on voit ici l'action du droit romain sur l'Église). On ne mettra plus l'interdit légèrement en certains lieux ; s'il y a personne coupable, elle devra être chassée ou expulsée, et immédiatement le service de Dieu sera repris. Et parce que nous considérons la singulière et très-entière dévotion de nostre dict fils le roy François, qu'il a monstre envers nous et ce dict siège apostolique, quand pour nous exhiber la filiale révérence, il a daigné venir en personne en nostre cité de Boulogne, désirant luy gratifier : consentons à l'accord fait par nous avecque luy, et désirons que perpétuellement, inviolablement il soit observé, voulant que le dict accord aye force et vertu de vray contract et obligation entre nous et ledict siège apostolique d'une part, et ledict roy et son royaume d'autre : sans ce que par nous, noz successeurs ou le siège susdict y puisse estre aucunement dérogé par quelconques lettres et grâces esmanées ou à esmaner. Le pape s'engageait en outre à faire confirmer le concordat par le concile de Latran, actuellement convoqué. L'an de l'Incarnation 1516, et le 14e jour des kalendes de janvier, cette grande bulle fut scellée¹.

Le sens du concordat de François Ier était facile à comprendre ; il se liait spécialement à la situation agitée de l'Église, par suite de la prédication de Luther, L'abus des élections avait rempli les monastères de troubles et de mauvaises mœurs ; il y avait esprit d'ignorance et de disputes, étrange abus des bénéfices. Dans cette agitation de l'Église, il fallait constituer une dictature forte pour assurer de bons choix, un contrôle pour les candidats, et telle fut la base fondamentale du concordat. Le roi dut choisir désormais parmi les docteurs, bacheliers ou clercs capables de recevoir la dignité de l'Église, et il les désignait au pape. Tout se fit donc avec ordre et mesure ; plus de disputes, le débat est entre les deux autorités ; l'Église se monarchise, elle invoque la dictature, car elle est menacée ; la royauté se lie au pape, le catholicisme attire à lui la royauté, le concordat commande la science aux clercs, ils ont trop oublié cette destination. Le pontife si éclairé, un Médicis, leur impose la nécessité de l'étude ; les mœurs sont relâchées, Luther et les réformateurs ne se font pas faute de

¹ Le concordat conclu à Bologne au mois de décembre 1515, et signé à Rome le 16 août 1516, fut enregistré au parlement le 22 mars 1518, par ordonnance et commandement exprès du roi (*de expressissimo mandato regis*). Registre du parl., 1er vol. de François Ier, coté K, f° 253.

vivre dans le concubinage ; Léon X veut que ceux-là soient chassés de parmi les clercs ; c'est par la pureté et la sainteté que l'Église doit échapper aux dangers qui la menacent.

Le concordat fut ainsi une loi d'ordre, de morale et de discipline ; et pour faire une grande concession au roi, pour lui laisser la pleine et entière souveraineté dans son royaume, le pape restreignit la faculté d'excommunication et d'interdit dont le moyen âge est tout agité encore : n'était-ce pas pour ces temps de jeunesse et de croyance l'arme immense des papes ? N'avait-on pas vu des royaumes, des provinces, tout entiers, privés des secours de l'Église, ou de ces émotions religieuses qui faisaient la douceur ou la crainte de la vie ? Léon X dirigeait mieux cette arme redoutable ; son esprit éclairé semblait deviner qu'il ne fallait pas menacer la puissance des rois en face des périls de la réforme. Pour faire consacrer la dictature des papes, il fallait la partager avec la souveraineté temporelle des rois.

Le concordat, acte de force et d'intelligence de Léon X et de François Ier, heurtait trop d'habitudes pour ne pas soulever d'immenses oppositions ; il s'adressait à deux puissances spécialement inquiètes : à l'Église nationale, qui invoquait ses franchises, et au parlement, toujours éveillé sur le maintien de ses prérogatives : Église, université, parlement, plus d'une fois avaient lutté avec Rome, Sans jamais se séparer absolument de la papauté, la majorité des évêques de France tenait à la pragmatique sanction et aux doctrines proclamées par le concile de Constance sur les élections et les libertés de l'Église gallicane, sorte de constitution séparée, protestantisme sans courage. L'Église se rétrécissait dans l'État en abdiquant ce principe d'universalité, caractère divin et social du catholicisme ; les parlementaires, gardiens des libertés de l'Église gallicane, soutenaient que tous les actes émanés de la puissance royale devaient être enregistrés au parlement.

Dans cette situation des esprits et afin de gagner l'appui de son parlement, le roi s'était empressé de lui envoyer une charte parcheminée de tout ce que le pape : avait octroyé au roi très-chrestien, notre souverain naturel, à Bologne, où ledit seigneur avait été en personne faire l'obéissance filiale ; et premièrement le concordat qui est le plus grand et excellent privilège que sortit oncques du saint-siège apostolique ; qu'il luy donna cent quarante et deux mille livres tournois et privilège sa vie durant de pouvoir nommer à toutes églises et monastères du duché de Bretagne ; semblable privilège pour le comté de Provence, pareil privilège pour le duché de Milan, la révocation de l'évesché de Bourges, la révocation de l'évesché de Chambéry, une décime, la croisade ; privilège que ceux qui suivent la cour pour la réception de tous les sacrements seront réputés être des paroisses où seront situées les maisons esuelles seront logés ; la révocation de l'administration de l'évesché de Tournay, baillé à l'évesque d'York ; une légation de Laterœ pour deux ans en France ; absolution générale à tous les sujets du roy de tous les excommuniements laissés par pape Jules à l'encontre d'eux, tant durant le concile de Pise que les guerres qu'il eut contre le feu roy ; permission de construire deux églises de l'ordre des Célestins, l'une à Sainte-Brigitte, au duché de Milan, et l'autre en France, à Romorantin, indulgence plénière aux chevaliers de l'ordre qui seront à la messe le jour Sainte-Croix de septembre ; bulles par lesquelles annule les impétrations des bénéfices qui seront faits dedans l'an de la présente impétration après la vacation, sous la couleur que la vraye valeur n'a été exprimée ; provision par laquelle est enjoint à tous évêques, archevêques et curez de admonester les clercs de porter habit et tonsure, et vivre en la manière contenue en droit, etc., lesquelles monitions

générales veut qu'elles soient de tel effet que si estoient particulièrement faites, et que *post trinam monitionem generalem nisi, etc., non gaudeam privilegio clericali*, qui est un beau et singulier privilège en ce royaume¹.

Ces dons, émanés de la suprématie pontificale, étaient magnifiques, et si le parlement avait compris combien, dans les périls de l'Église attaquée par la réforme, il était essentiel de centraliser son pouvoir, il n'eût pas essayé une formidable opposition. Mais les parlementaires ne raisonnaient pas ainsi : les élections ecclésiastiques plaçaient, pour ainsi dire, les bénéfices entre leurs mains. Presque toujours les cadets de race parlementaire étaient possesseurs des dignités de l'Église, et par le nouveau concordat le roi en prenait, de concert avec le pape, l'absolue disposition. A peine François Ier avait-il revu sa cour de Paris², que cette grande affaire du concordat prit une importance de disputes et d'agitation. Devinant toute l'opposition parlementaire, François Ier vint en personne au palais, accompagné du connétable de Bourbon, du prince de la Roche-Guyon, du grand-maître de Boisjoly, du sire de la Trémoille y du chancelier Duprat, nobles chefs qui avaient pris part à la guerre d'Italie et aux négociations. A peine arrivé à son parlement dans son appareil de guerre, le roi fit appeler autour de lui la Tournelle et les Enquêtes ; le chancelier Duprat, véritable négociateur du concordat, leur en exposa les bases : *n'étoit-il pas vrai que la pragmatique sanction étoit tombée en désuétude et les adhérents à ce concile proclamés schismatiques ? Le royaume alloit être jeté en interdit. Or, pour éviter ce grand ravage des âmes, notre sire avoit conféré avec le saint père à Bologne, et de cette entrevue étoit résulté un concordat, aussi utile aux universités qu'à l'Église du royaume.* Les Enquêtes se retirèrent sans dire mot. L'avocat du roi Le Lièvre rendit compte à la cour de la teneur du concordat ; et il fut répondu qu'il serait nommé des commissaires pour examiner le danger d'anéantir les libertés de l'Église gallicane. Ces commissaires, messires André Verius, Nicole Le Maistre, François de Loynes et Pierre Prudhomme, conseillers, déclarèrent d'abord *que la matière étoit trop importante pour être traitée dans une commission de quatre seulement*, et il y fut adjoint six autres commissaires. L'avocat général Le Lièvre se rendit appelant du concordat, et voulut que la cour donnât ses arrêts conformes à la pragmatique sanction sans tenir compte des bulles.

¹ Bibl. Royale, Mss. de M. A. Faur, coté 8470, 2.

² François Ier avait averti M. de Lafayette de son prochain retour à Paris.

Lettres de François Ier à M. de Lafayette, 23 janvier 1516. — Bib. du Roi, Mss. de Béthune, vol. coté 8582, f° 25.

Mons. de la Fayette, je vous advise que je suis de retour de mon voiage d'Italie, et avant mon parlement ay donné si bon ordre a mes affaires de delà que j'espère dorénavant avec l'ayde de Dieu y estre aussi bien roy que je suis en mon royaume, dont vous ay bien voulu advertir, a ce que faciez scavoir ma venue à mes bons et loyaulz subjectz et serviteurs en votre charge, vous advisant en demourant que je suis venu passer par ce beau et dévot lieu de la Baume et m'en voys par ce pays de Provence à Lyon pour tirer droit à Paris. Cependant je vous prie de donner tousjours bon ordre au fait de votre voiage comme avez fait jusques icy, dont ay cause de me louer et contanter de vous, et de ce que vous surviendra de nouveau tant de vostre costé que d'ailleurs, je vous prie me advertir.

Je vous envoyé un paquet de lettres que j'escriptz au président Bapaumes, mon ambassadeur en Angleterre, lequel vous lui envoyerez en toute dilligence par homme exprez et vous me service très grand, en vous dizant à Dieu, Mons. de la Fayette que vous ait en sa garde. Escrip à Marseille le XXIIIe jour de janvier. François.

Voici donc la guerre qui s'engage entre la puissance royale et le parlement sur l'organisation ecclésiastique du royaume ; le roi soutient le concordat avec fermeté ; les parlementaires se jettent dans la défense de la pragmatique sanction, système électoral désordonné en dehors du principe de l'unité. Il fallait en finir avec ces bavards de palais, et le connétable de Bourbon, symbole du parti militaire, apporta d'autorité le concordat de Bologne en demandant qu'il fût enregistré, les parlementaires répondirent par cette parole sacramentelle : **La cour examinera**. Alors le chancelier Duprat vient aux chambres avec tout l'appareil de l'autorité royale : dans ses mains il tient deux livres en beaux parchemins, l'un couvert de drap d'or (l'abolition de la pragmatique), l'autre de damas blanc (le concordat) ; tous deux portent le scel de plomb, aux armes du pape et du roi. Puis les huissiers annoncent le bâtard de Savoie y fier homme d'armes | il tient haut une charte royale, et il la lit à voix retentissante : **Le roi, souverain seigneur ; s'étonne que le parlement se soit refusé à publier le concordat ; si voulons et vous mandons que escoutiez nostre oncle de ce qu'il vous en dira de par nous, tout ainsi que vous feriez nostre propre personne, et au surplus procédez à l'expédition dudit concordat¹, selon la forme et teneur, et affin que nous puissions sçavoir et bien entendre à la vérité, comme la matière aura esté despeschée et les difficultés qui scy seront, tant en général que en particulier, trouvées. Nous voulons et vous mandons que à la délibération de la matière nostre oncle soit présent et assiste avec vous tous, ainsy que nous pourrions faire si y étions en personne, et qu'il n'y ait point de faute, car tel est nostre plaisir. Donné à Amiens le 21e jour de juin. Signé François, et plus bas, Robertet.**

Le bâtard de Savoie, tirant son épée, ajouta : **Messieurs, le roi est fort mécontent de vous. Et le premier président répliqua sans hésiter : Monseigneur, nous travaillons nuit et jour, sur le dict concordat ; au reste c'est une chose bien nouvelle que vostre présence en nos délibérations, et le bâtard, les yeux tout colères, se relira, tandis que le parlement désignait une députation pour aller vers le roi remontrer sur ses privilèges méconnus. Elle partit bientôt pour Amiens, cette députation en robe rouge, avec tout le cérémonial capable de frapper les yeux. Le vieux président Jehan de la Haye et Nicole d'Origny se présentèrent à Madame d'Angoulême, la mère du roi, qui leur dit que son fils**

1 Voici les protestations que le parlement rédigea lors de l'enregistrement du concordat :
.... La cour, toutes chambres assemblées, voyant et considérant les grandes menaces dont on a usé à cet égard, ayant tout lieu d'appréhender sa propre dissolution qui entraîneroit celle du royaume, craignant que si aucunes peines étoient suscitées à l'occasion du délai de la publication du concordat, on ne lui impute les malheurs qui pourroient arriver ; craignant encore que les alliances faites ou à faire avec les autres princes chrétiens ne fussent rompues ou empêchées par le refus d'enregistrement, et après que la cour a fait tout ce qui étoit humainement possible pour obvier à cette publication et enregistrement, par-devant et en présence de sire Michel Blondel, évêque et duc de Langres, pair de France ; comme authentique personne elle a protesté et proteste tant en général qu'en particulier, conjointement et divisément, qu'ils n'étoient et ne sont en leur liberté et franchise ; et si la publication a lieu ce n'étoit ni de l'ordonnance ni du consentement de la cour, mais par le commandement du roi, force et impressions ci-dessus déclarées, que ce n'étoit point leur intention déjuger les procès conformément au concordat, mais de garder, observer comme auparavant les saints décrets de la pragmatique sanction dont le procureur du roi auroit appelé, tant pour et au nom de la cour, que de tous les sujets du royaume, la cour adhérant à ce premier appel et y persistant, appelle de nouveau au pape mieux informé, au premier concile général, et à celui et à ceux auxquels il appartiendra.

était chassant au village de Nempont, à deux lieues de Montreuil, et les graves magistrats y coururent. Le roi était après son dîner ; il les accueillit d'un bon visage dans une embrasure de croisée ; puis, il leur parla fort durement, leur disant que en sa cour de parlement y avoit aucuns gens de bien, mais aussi il y en avoit qui, n'estoient que fous, et qu'il le savoit et les connoissoit, et qu'ils tenoient propos et caquets de lui et de la despense de sa maison, et qu'il estoit roy aussy bien que ses prédécesseurs pour se faire obéir ; que ceux de la cour flattoient le feu roy en l'appelant père de justice, et qu'il vouloit autant que justice fust faite que nul de ses prédécesseurs, et que du temps du feu roy, il y avoit eu gens envoyés hors du royaume pour ce qu'ils n'avoient pas obéi ; c'est assavoir un delà cour pour l'abbaye Saint-Denis, et deux pour un évesché de Normandie dont un étoit d'icelle cour ; et si on ne luy obéyssoit, il en enverroit à Bourdeaux et à Toulouse, et qu'il en avoit de tout pretz plus gens de bien que ceux qui y estoient, qu'il mettroit en leur lieu, et qu'il vouloit que le bastard de Savoye son oncle assistast tout du long à la délibération de la matière des dicts concordats pour luy rapporter en général et en particulier les opinions ; et vouloit qu'ils feussent leuz, publiés et enregistrez en ladicté cour, et que ils le seroient¹.

Les députés insistèrent pour obtenir que le bâtard de Savoie ne fût pas présent aux délibérations de la Compagnie, toujours secrètes, et le roi reprenant la parole dit à plusieurs reprises.... *Il y sera, il y sera, et le dites à la cour*. Les députés lui ayant ensuite demandé si dans le cas où le parlement aurait quelques remontrances à lui faire, il n'agrèerait pas qu'il envoyât près de lui, le roi en se retirant leur dit : *Je manderai mes volontés au bastard*. Enfin les députés, avant leur départ, avaient encore demandé au roi s'il voulait écrire à la compagnie, ou les charger de quelques ordres pour elle, et le roi avait répondu Non d'une manière impérative².

François Ier s'était donc hautement exprimé sur le concordat ; il avait menacé son parlement et les gens de loi qui défendaient pied à pied la pragmatique sanction, la charte électorale de l'Église gallicane. La résistance se déploya quelque temps encore ; mais les hommes d'armes s'indignaient que les gens de justice fissent opposition et le bâtard de Savoie en était comme le représentant brutal dans le sein même de la cour souveraine. Le parlement se décida donc à enregistrer : *mais d'exprès commandement de Sa Majesté*, sorte de formule déjà consacrée, qui exprimait sa désapprobation. Ce concordat de François Ier et de Léon X devint ensuite la loi du royaume, réglant désormais les rapports des rois avec les papes. Ce fut une forte pensée à la face de la réforme que de créer cette double dictature ! On enlevait les idées catholiques au désordre de la pragmatique électorale pour les faire passer sous la loi de l'unité. Le concordat préserva peut-être la France d'un grand schisme qui aurait détruit sa nationalité.

¹ *Procès-verbal des remontrances faictes en la cour de parlement, au mois de mars 1517 (1518) sur la publication des concordats d'entre le pape Léon X et le roy François Ier.* — Bibl. Royale, Mss. et in-12° imprimé, n° 4426.

² Consultez aussi pour tous ces faits, Ms. de M. A. Faur, cot. 8470-2, Bibl. Roy.

CHAPITRE IX. — NÉGOCIATIONS ET GUERRE JUSQU'À LA SUCCESSION DE L'EMPIRE.

Préoccupation de Léon X — Sa vaste idée d'une croisade contre les Turcs. — Agrandissement de l'empire ottoman. — Offres du pape à François Ier. — Esprit chevaleresque pour la croisade. — Intérêts privés. — Développement de la guerre du Milanais. — Les Allemands au delà des montagnes. — Maximilien devant Milan. — Les Suisses. — Négociations. — Les Vénitiens. — Succession d'Espagne. - Charles d'Autriche. — Intimité avec le roi de France. — Paix avec l'Angleterre. — Nouvelles fiançailles. — Ligue perpétuelle des Suisses. — Développement de l'idée d'une croisade. — Mort de Maximilien.

1515 À 1519.

Avec l'amour immense de l'art, une autre pensée noble, puissante, préoccupait Léon X. Le X^{IV}e siècle avait assisté à l'extension effrayante de l'empire des Turcs ; Constantinople voyait ses vieilles tours byzantines couronnées de l'étendard du prophète, et la mer était encore le seul obstacle que Dieu eût laissé entre la chrétienté et de terribles conquérants : que fallait-il pour le franchir ? une flotte d'habiles marins, et les Turcs s'exerçaient déjà sur de vastes galères à mille rames. Jamais ne s'était révélée une plus redoutable succession de sultans : après Mahomet II¹, Bajazet II, son fils aîné, que les Francs avaient nommé dans leurs chroniques Lamoraboquin. Les guerres civiles avec Zizim, son frère, avaient seules empêché le déploiement de la puissance ottomane sous ce règne ; on vit alors Zizim, prisonnier des chevaliers de Rhodes, tour à tour conduit à Home et auprès de Charles VIII, comme otage politique et surtout comme moyen de Jeter la division dans l'empire ottoman. Le séjour de Zizim en Europe avait créé les premiers rapports diplomatiques entre la chrétienté et les Turcs ; Bajazet correspond avec les papes, l'empereur, les chevaliers de Rhodes, sur la destinée de son frère. Depuis la prise de Constantinople, les Turcs étaient devenus puissance active et européenne ; maîtres de la Macédoine et de l'Épire, s'ils n'avaient pas encore débordé sur l'Italie, il fallait en rendre grâce à leurs propres divisions, à la noble valeur des chevaliers de Rhodes, à la politique de Venise, et surtout à ces scènes du sérail, à ces massacres d'enfant, de frère, de père ; terribles fléaux jetés par la Providence pour sauver l'Europe de ces nouveaux barbares.

Sélim Ier venait de succéder à Bajazet, son père², d'une manière violente, le poison avait coulé dans les veines du vieux sultan qui allait chercher un abri comme Dioclétien dans la solitude, à Didimotique ; Sélim fait étrangler son frère et son aîné comme il avait fait présenter la coupe empoisonnée à son père ; en vain son dernier frère Korkud veut se soustraire à cette cruelle politique en se jetant dans l'étude des lettres et du Koran. Sélim, toujours impitoyable, lui fait

¹ Mahomet II, fils d'Amurath II, succéda à son père à l'âge de vingt ans, l'an de l'hégire 855 (1451 de J. C.). Il mourut le 5 dgioumadi 1 de l'année 886 (2 juillet 1481).

² An 918 de l'hégire (1512 de J. C.).

envoyer le terrible cordon. Conquérant superbe, il combat incessamment contre les derniers rois de Perse et les sultans d'Égypte ; ses armées promènent partout les cimenterres étincelants ; maître du Caire, la queue de ses pachas flotte sur le sommet des pyramides, et c'est aux bords du Nil que se fit le terrible massacre des Mameluks ; trente mille tombèrent dans un seul jour, et les flots du fleuve ensanglantés roulèrent des cadavres pendant vingt-deux heures.

C'était contre Sélim que la chrétienté devait combattre : si Venise et les villes commerçantes d'Italie avaient à ménager les mécréants pour conserver les privilèges du trafic dans les comptoirs du Levant, il n'en était pas ainsi des papes, gardiens de l'Europe chrétienne et de la civilisation du monde. Depuis deux siècles, ils appelaient incessamment le retour de l'esprit de croisades ; quand ils provoquaient l'union des deux Églises grecque et romaine dans les conciles, c'est qu'ils voulaient sauver Constantinople et fondre dans une même idée toutes les forces de la catholicité pour ne plus séparer les peuples qu'en deux grandes croyances : d'un côté, les sectateurs de Mahomet avec la barbarie, le glaive ensanglanté ; de l'autre, la foi du Christ sous les clefs de Saint-Pierre, avec les arts, les sciences et le noble esprit de la chevalerie, fière aussi de ses coups d'épée et de ses nobles exploits. Grande idée que les croisades des XIe et XIIe siècles, alors affaiblies et dégénérées ! L'Europe était divisée en trop d'intérêts ; les rivalités de princes et de territoires restaient trop profondes pour que la pensée pontificale pût s'accomplir ; ce qu'on appelait la dictature du pape ne consistait réellement que dans la réalisation d'une pensée d'unité pour préserver l'Europe du schisme et de la conquête des Barbares.

Ainsi avait agi Léon X depuis son avènement au pontificat ; les républiques d'Italie s'endormaient dans leur prospérité commerciale ; les podestats, les comtes, les grandes familles d'Urbin, de Sforza, de Médicis, se disputaient quelques cités, des territoires, tandis que les Turcs menaçaient l'Italie tout entière. Déjà on avait aperçu le croissant sur le rivage ; des flottes avaient paru en Sicile, à l'embouchure du Tibre et de l'Arno ; la papauté craignait un terrible réveil pour l'Italie. Dans les conférences de Bologne y tandis qu'on discutait le concordat, Léon X s'ouvrit complètement sur ses craintes et ses douleurs à François Ier. Quand il le vit à la tête d'une si belle chevalerie, avec des hommes d'une si fière taille, il dut contempler en lui la force et l'espérance de la chrétienté. Il parla donc d'une croisade contre les musulmans ; l'empire grec était tombé par ses divisions et ses fautes ; pourquoi s'était-il séparé de l'Église romaine et de la foi de l'Occident ? S'il était resté dans l'unité, l'unité l'aurait sauvé, toute la grande chevalerie catholique ne se serait-elle pas armée pour sa cause ?

Ce que Léon X offrait à François Ier devait séduire un cœur si fier, une nature aussi entreprenante. Chef de la chevalerie, le roi de France le serait aussi d'une nouvelle croisade ; le pape plaçait dans ses mains l'étendard de la croix, et renouvelait la donation faite à Charles VIII sur Constantinople et la Grèce ; Léon X reconnaissait la succession des Paléologues aux rois de France, qui prendraient au titre d'empereurs d'Orient. Qu'elles étaient brillantes, ces offres ! que de séductions pour ces esprits si pleins d'émotions romanesques ! Conquérir la Grèce, c'était s'assurer les plus belles terres du monde, les meilleurs fiefs, les plus riches cités, Constantinople, Trébizonde, Nicée ! Nul ne pouvait refuser un tel lot, et moins encore la chevalerie de France. A cette offre étaient jointes de magnifiques concessions : toute croisade donnait droit à la levée d'un décime sur les monastères et les clercs, nulle terre consacrée à Dieu ne devait régulièrement d'impôt ; mais lorsque le but de la guerre était saint, l'exemption n'existait plus,

et chaque église payait le décime pour la croisade. C'était un riche appât dans les nécessités impératives du trésor royal.

Pour arriver à un armement général contre les Turcs, il fallait préparer la paix de l'Europe et une suspension d'armes parmi les princes. Ce but difficile, quelle puissance humaine pouvait l'atteindre ? La dernière guerre du Milanais avait montré toutes les vieilles querelles prêtes à se manifester. Au fond, Marignano n'avait été qu'une journée contre les Suisses ; ce terrible combat s'était donné entre eux et les lances de France, sans que nulle autre puissance y eût pris part, et cependant toutes étaient à la veille d'hostilités nouvelles. Les troupes de l'empereur Maximilien n'étaient-elles pas aux frontières du Milanais, préparées à l'envahir ; en guerre ouverte avec Venise, alliée de la France, l'empereur ne disputait-il pas à la république les fiefs de terre ferme ? Quand Henri VIII, le roi d'Angleterre, avait vu François Ier si rapproché des terres du Milanais, il avait également surveillé les côtes de France, et ses hommes d'armes occupaient une partie de l'Amiénois prêts à fondre sur le royaume. Mêmes sentiments d'hostilités en Espagne, à Naples ; les maisons d'Aragon et de France ne pouvaient se supporter en face ; Charles, archiduc d'Autriche, dans ses protestations d'obéissance et d'amitié filiale pour François Ier, ne cachait-il pas ses desseins d'ambition et son désir d'être soutenu dans la succession de Castille ? Dans cette agitation des esprits et des ambitions bouillantes, comment espérer une fusion de toutes ces forces contre les Turcs ; pour cela il aurait fallu une puissante dictature dans les mains du pape, comme au xi^e siècle, et la réforme de Luther affaiblissait alors l'éclat de cette immense tiare. A ce point de vue, la réforme était encore une cause de morcellement et de décadence au milieu des intérêts si divers déjà. Les papes seuls eurent la pensée et la volonté de sauver l'Europe de l'invasion des Turcs.

A peine la conquête du Milanais était accomplie par les Français que déjà elle se trouvait compromise ; Sforza avait traité avec les Français pour une pension¹, et, comme les Suisses, il avait renoncé au duché de Milan ; mais Maximilien, le protecteur et le suzerain de Sforza et du Milanais, n'avait pas ratifié le traité, et par conséquent il se croyait libre de tout engagement. D'ailleurs, l'empereur était en guerre ouverte avec Venise, et souverain impératif, il espérait reconquérir toutes les terres, fermes de la république. Or, Venise était la puissante alliée de la France ; naguère l'Alviane avait achevé la glorieuse journée de Marignano, et son arrivée sur le champ de bataille n'avait-elle pas décidé du succès ? François Ier ne pouvant abandonner Venise à ses propres forces, lui avait donné Trivulce² et les meilleures troupes de ses lances.

La guerre existait donc de fait entre François Ier et Maximilien. Dans ces circonstances, l'empereur résolut d'envahir le Milanais en vertu de ses droits souverains ; ce n'était pas la première fois que les hommes d'Allemagne descendaient dans la Lombardie. Depuis Charlemagne, cette route était frayée par leurs chevaux bardés de fer : par le Tyrol, ils touchaient Vérone, par les chaînes des Alpes, le Splügen, le Saint-Gothard, ils étaient à la face de Milan. Maximilien avait pris à sa solde non-seulement les lansquenets et reîtres, mais encore les Suisses des ligués : singulières troupes que ces montagnards, partout engagés, là où il y a de l'argent à gagner, une solde à mettre en leur escarcelle

¹ De 30.000 ducats d'or.

² Théodore Trivulce, qu'il ne faut pas confondre avec son oncle le maréchal Trivulce, fut fait lui-même maréchal de France en 1524.

de cuir ; sans foi ni loi les voilà maintenant à la solde de Maximilien pour reconquérir le Milanais, comme ils seront demain à la solde de François Ier.

Avant de repasser les Alpes pour revoir sa cour d'Amboise, le roi avait confié le gouvernement de Milan au connétable de Bourbon. Nul n'avait donné de plus dignes coups d'épée ; et puis il avait conçu et exécuté le plan de la bataille de Marignane y sur de belles proportions. Le connétable s'était fortifié dans la cité et la citadelle ; obligé de prêter secours à Venise, trois cents lances, d'après ses ordres, avaient pris la route de Vérone et de Padoue. Le connétable restait donc à Milan avec bien peu de gens d'armes, lorsqu'on vint lui annoncer la marche rapide de Maximilien et de ses Allemands à travers les Alpes ; les Suisses, prenant parti pour lui, voulaient essayer une revanche de leur défaite. Quatorze mille d'entre eux avaient pris sous la protection de leurs hallebardes et pertuisanes la cause de Maximilien, pour chasser une fois encore les Français de Milan. Le nombre de lances que commandait le connétable de Bourbon n'était pas assez considérable pour résister ; les Vénitiens alliés de la France étaient occupés à se défendre eux-mêmes contre une puissante irruption d'Allemands qui menaçaient Vérone et Brescia. Maximilien ne pouvait choisir un meilleur moment pour témoigner aux Espagnols qu'il défendait vigoureusement leur cause ; les idées d'une monarchie universelle germaient toujours dans la tête des empereurs ; Maximilien marchait avec l'assentiment de Henri VIII, roi des Anglais, vivement irrité de l'alliance de François Ier avec le roi d'Ecosse¹, alliance naturelle et déjà ancienne comme le règne de Charles VII : quels services n'avaient pas rendus les braves Écossais au roi de France exilé, proscrit à Bourges ? Henri VIII poussait donc Maximilien à une irruption soudaine du Milanais, comme à une diversion favorable à la guerre d'Ecosse.

A Milan, la chevalerie du connétable de Bourbon était si peu nombreuse que nul ne doutait de la voir forcée d'abandonner sa récente conquête ; rappelant tous les corps qu'il avait dispersés pour défendre l'alliance des Vénitiens, le maréchal de Lautrec abandonna le siège de Brescia pour accourir sous son chef naturel, le connétable de Bourbon. Milan devenait ainsi le point central de tout système défensif, et par une rigueur militaire en rapport avec le caractère du connétable, les mineurs détruisirent les faubourgs de la noble cité y pour que l'armée pût mieux se protéger à l'abri des murailles : de beaux édifices croulèrent ainsi sous la sape des ouvriers ; à l'aspect de ces ruines, les Milanais disaient tout haut : [que ceci se faisoit pour satisfaire la jalousie des Vénitiens ; la république du lion de Saint-Marc étoit envieuse de la grandeur et de la prospérité de Milan.](#) Dans cette Italie, vaste foyer de discussions et de jalousies, on se vouait de cité à cité des haines terribles que la poésie du Dante a si puissamment retracées. Le connétable ne s'arrêta devant aucune remontrance des citoyens ; sa fermeté étouffa les complots, tandis que la renommée de sa tactique et de sa valeur lui rattachait un parti de Suisses sous le capitaine Albert de la Pierre². Tout ce qu'il y avait de guerre alors se faisait par les Suisses ; les véritables batailles se donnaient entre eux, et souvent ils croisaient les hallebardes sur la poitrine de leurs compatriotes. Le Milanais fut sauvé parce que les Suisses de Maximilien ne reçurent pas leur solde de quatre-vingt mille écus : [Qui nous paiera](#), disaient ces avarés montagnards ? En vain l'empereur leur donna des acomptes, ce n'était pas assez ; il leur fallait tout ; on le leur refusa, et ils se révoltèrent, à ce point

¹ Traité entre François Ier et le roi d'Ecosse (1517). — Bibl. du Roi, Mss. de Dupuy, vol. 267.

² Fleuranges et du Bellay, liv. I.

que Maximilien fut obligé de les licencier. Cette rébellion mit un terme à l'invasion des Allemands dans le Milanais ; l'étendard fleurdéliné reparut sur les riches cités que l'empereur avait conquises ; les plus fermes corps de lances se portèrent à la défense de Venise menacée. La possession de l'héritage de Sforza fut complètement acquise aux Français.

Cette puissance de la couronne de France s'étendait avec une indicible activité sous un roi fier et jeune de pensée ; la politique commençait à être une science, une étude que Machiavel mettait en axiome. Charles d'Espagne et François Ier, ces deux princes que l'Europe vit ensuite sur tant de champs de bataille, continuaient à se donner les marques les plus vives, les plus sincères, d'une tendre amitié. Charles, l'archiduc, donnait au roi de France le titre de père, et François lui répondait comme à son cher fils. Toutes les difficultés se traitent personnellement entre eux dans une suite de lettres bien précieuses pour l'histoire¹ : Monsieur mon père, bien humblement à votre bonne grâce me recommande, écrit Charles au roi François. Après plusieurs longues poursuites, intercessions et diligences par moy faictes avec l'Empereur monseigneur et père, lesquelles j'ay continué incessamment depuis le premier traité fait entre vous et moy, comme l'avez pu cognoistre, j'ay tellement besogné que iceluy empereur s'est condescendu à prendre appointment et amitié avec vous et que vos ambassadeurs estant icy et moy avons présentement conclu iceluy appointment à votre désir. Je vous assure qu'il a esté bien dur à l'Empereur de habandonner Vérone et que sans grant paine et grosse despense que j'en ay et aury à supporter, je n'en fusse venu au bout, et vous prie vouloir considérer que je l'ay fait pour mieulx assurer nostre alliance et la rendre plus ferme, espérant et congnoissant aussy que ce sera le bien de toute la chrétienté, et que les choses traitées seront mieulx gardées qu'elles n'ont esté le temps passé, croiant fermement que vostre intencion est telle et soyez seur que de ma part n'y aura jamais faulte. Vous entendrés plus à plain l'issue de cest affaire par vos ambassadeurs qui en reportent la despesche, par quoy sera fin de ma lettre priant notre Seigneur, vous donner bonne vie et longue. Escript à Bruxelles, le VII de décembre de la mein de vostre bon fils Charles.

¹ *Lettre de Charles d'Espagne à François Ier*, du 9 juin 1516 ou 1517 (autographe). — Bibl. du Roi, Mss. de Béthune, n° 8487.

Mons. mon bon père j'ay receu les lettres que m'avez escriptes en faveur des manans et habitans de la ville de Tournay, contenant comme ils Vous ont averty que plusieurs particuliez d'icelle ville ont quelquefois esté arrestez par mes subjects en Flandre pour les debtes deues par le corps et communausté de la d. ville qui n'est aucunement raisonnable me requérant faire cesser tels et semblables arrêts et ne permette que les d. habitans et marchands du d. Tournay soient doresnavant arrestés molestés ou travaillent pour cause d'icelle sur quoy Mons. mon bon père, je me suis esclairey des d. arrêts et trouvé qu'ils ont esté faitz a requeste.... par voye ordinaire de justice pour raison de debtes.... procédans.... rentes et autres deues par le corps et communauté de la d. ville au payement desquelles les dits bourgoiz manans et habitans d'icelle, sont submiz et obligés par quoy quant les parties ont requis justice leur estre adminiztrée selon les lettres obligatoires qu'ils en ont des d. de Toumay n'a esté ny seroit licite ne raisonnable de la leur reffuscé, mais si les d. de Tournay avoient esté ou estoient cy après aucunement foulez et traitez hors termes de raison, j'en feroye volentièrs faire réparation deue et leur administrer si bonne justice qu'ils auroient cause deulx en contenter dont je vous ay bien voulu advertir priant Dieu vous avoir en sa garde. Escript à Gand le IXe jour de jung.

Votre bon filz. Charles.

Mons. mon bon père le roy très chrestien.

Cette bienveillance naturelle s'explique par les événements. Une succession venait alors de s'ouvrir, et pour raffermir sur son front la couronne d'Aragon et de Castille ; Charles espérait l'appui de François Ier. Ces deux rois avaient entre eux à résoudre de vieilles et puissantes difficultés ; la première touchait au royaume de Naples disputé par les maisons d'Aragon et de France. Dans l'entrevue de Bologne avec Léon X, il fut entendu que cette question de Naples serait suspendue jusqu'à la mort du vieux roi d'Aragon et de Castille : n'aurait-on pas le loisir de se disputer plus tard le prix du tournoi sur une tombe ? Mais Charles, l'archiduc, venait de succéder à la couronne du vieux roi¹ ; et n'était-ce pas le moment d'obtenir de François Ier une cession complète de ses prétentions sur Naples en échange de la médiation que Charles d'Espagne lui offrait pour le Milanais auprès de l'empereur ? Comme la France mettait aussi dans les premiers de ses devoirs de protéger les rois de Navarre, François Ier demandait la restitution des terres méridionales usurpées sur le domaine navarrais. Tout ceci appelait un règlement immédiat avant même qu'il ne fût question de saluer Charles d'Autriche comme roi des Espagnes.

Les rapports intimes de François Ier et de Charles, désormais roi d'Espagne, étaient jusqu'ici pleins d'affection, surtout de la part du chevaleresque roi de France ; ils ne présageaient pas d'orageuses disputes et un duel à mort sur un champ de bataille. Depuis son enfance, Charles, l'archiduc, avait suivi une politique toute de famille à l'égard de François Ier : il se fiançait avec les filles de la maison de France, l'une après l'autre, de manière à se maintenir toujours à l'aide de ces alliances d'avenir. Quand des contestations furent soulevées à l'avènement de Charles à la couronne de Castille et d'Aragon, on convint d'une réunion de plénipotentiaires pour arrêter les clauses définitives d'un traité entre les princes qui s'appelaient si affectueusement dans leur correspondance. Noyon fut choisi pour le lieu des conférences, et par une attention délicate les rois désignèrent pour leurs plénipotentiaires deux amis, deux savants, les

¹ 1516. *Clausula del ultimo testamento del may alto muy catholico y muy poderoso senor el senor rey don Fernando de muy gloriosa recordacion.* — Bibl. du Roi, Mss. de Mesmes, Int. mémoires des testaments des rois, reines, princes et autres seigneurs tant français qu'étrangers, in-f^o, tome XC, n^o 9438-7, et Mss. originaux de Dupuy, vol. 81, p. 434.

Por que a nos como Padro y senor, conviene exortar, amonestar, y mandar a la dictia serenissima reina dona Juana nostra primogenita y al dictio illustrissimo principe don Carlos su primogenito nuestro nieta en loque es del cargo suyo y bien de los reynos y senorios y haviendo tant justa y urgente causa prouçer en el buen regimientoy y gonierno de aquellos-parades ques de mestros dias loque compte al deseargo de la dictia serenissima reyna loqual leguntodo loque de cella hanemos prodido conoscer en nostravida esta muy apartada de entender en governacion ni regimiento de reynos ni liene la disposicion para ello que convenia loquesabe nuestro senor quanto sentimos y porsa muy necessaria la provision dero para el buen stanientoy gobierno de los dictios nuestros reynos y senorios y delos poblados enaquellos anos y atodos nuestros progènteres fidelisimos da quien es muy fusto rengamos. Muctio recuerdo en nuestra sin para en ei iren dellos como en vida lo hanemos hecho en loque nos haseydo posible haunque no como quisieremos y erantos tenidos con otras grandes ocupaciones y cierto y a que de l'impedimiento de la dicha serenissima reyna nostra hija primogenita sentimos la pena como Padro que es de las mas graves que en este mundo. Se puedo ofrecer nos paren quenlotro nuestra consiensia estaria muy a graviada y con muctio timor si no provey e semos en ello como conveniese porende en la mejor via y manera que podemos y deuemos. Dexamos y nombramos por governador general de todos los dictios reynos y senorios nostros al dictio al illustrissimo principe don Carlos nostro muy caronieto, etc.

gouverneurs de leur jeunesse : François Ier, le grand maître de Boisy, l'homme de sa confiance et de sa tendresse ; Charles d'Espagne, ce seigneur de Chièvres qui lui avait enseigné les premières notions de l'art de la chevalerie, comme Erasme les avait entendues dans son livre *de Amicitia*. François Ier dut se montrer généreux avec un prince qui s'alliait de si près à sa race ; Une demanda ni les Pays-Bas, ni la Franche-Comté, éparpillement du grand-duché de Bourgogne, les deux seules difficultés portèrent sur Naples et le royaume de Navarre. Il fut dit, quant au premier points que les rois s'en tiendraient au traité conclu entre Louis XII et Ferdinand le Catholique, sorte de partage de la monarchie de Naples. Toutefois, en faveur de Madame Louise de France¹, fille de François Ier et de Charles, roi d'Espagne, la portion du royaume de Naples appartenant à la France, reviendrait au roi Charles, à titre de dot.

La politique des alliances par mariage se développait déjà dans la tête de Charles-Quint comme un moyen d'agrandissement. En échange de ces bons procédés, le roi d'Espagne s'engageait sur l'honneur à faire rendre toute justice au roi de Navarre. Le traité de Noyon² fut moins une convention politique qu'une alliance de famille, un pacte de mutuelle amitié. La correspondance entre les deux rois plus affectueuse que jamais est comme l'expression de l'accolade fraternelle³ ; ils se donnent les colliers de leurs ordres. Charles envoie à son bon père de fiers chevaux d'Espagne pour figurer aux tournois, et le roi de France lui fait présent de deux ouvrages d'orfèvrerie garnis de rubis et d'émeraudes. Reconnu et salué par son peuple, Charles s'empresse de l'annoncer au roipour continuation de la fervente amour que je vous porte, j'ai voulu vous faire part que j'ai été proclamé roi dans mes royaumes de Castille, Léon et Grenade, et que j'espère l'être de même en Aragon⁴. Il ajoute qu'il sera toujours fier de lui complaire ; de s'entendre avec lui dans les actions de la vie. Ces paroles attendrissaient l'âme chevaleresque de François Ier, tout plein de cette foi, de cette sincérité que donne le courage à qui se sent fort et loyal ; nul cœur fier ne se courbe pour dissimuler. Charles-Quint est moins un chevalier qu'un politique ; François Ier apparaît comme un dernier reflet du moyen âge. Charles, roi d'Espagne, représenté le XVIe siècle, époque de négociations et de diplomatie ; à peine vient-il de signer son traité avec François Ier qu'il conclut alliance peut-être

¹ Louise de France, née le 19 août 1513, n'avait pas encore un an. Charles était déjà cependant fiancé à Mlle Renée, sœur de la reine, par le traité du 24 mars 1515. Voyez dans ce volume le chap. V.

² Traité de paix, confédération et alliance entre le roi François Ier et Charles, roi de Castille, pour lequel est convenu du mariage dudit Charles avec Louise de France, fille aînée de François Ier. Ledit traité fait à Noyon, le 13 août 1516. — Bibl. du Roi, Mss. de Colbert, vol. 36, reg. en parchem. — Rec. de Léonard, tome II, page 138.

³ *Lettre de Charles d'Espagne à François Ier*. — Mss. de Béthune, vol. coté 8489, fol. 44. (Autographe.)

Monsieur mon bon père, par les lettres que par le sieur de la Chan m'avés escriptes, et son raport, ay entendu le bon vouloir en quoy continués tousjours vers moy, dont assés ne vous saroye mercyer, vous assurant monsieur que tel me trouvères envers vous, que par le d. de la Chan vous a esté dict, et comme bon fils doit estre sans en rien vouloir diminuer de notre alliance et amitié, que je désire entretenir sur toutes autres, comme plus à plain entendrés par mon ambassadeur et dom Prévost, priant sur ce Dieu, qu'il a vous, Mons. mon bon père, doint la somme de vos désirs. C'est de la main de vostre bon fils. Charles.

⁴ Bibl. Roy., Mss. de Béth., cot. 8489.

plus intime encore avec le roi d'Angleterre¹, et prépare une ligue entre Henri VIII, l'empereur et l'Espagne. Or, contre qui cette ligue est-elle dirigée ? on l'ignore encore, mais son dernier mot n'est-il pas une alliance contre la France et son valeureux roi ?

Singulier caractère que ce Henri VIII qui règne sur les Anglais ! Sous un corps épais de graisse, il cache un tempérament sanguin et si violent que nul n'ose lui résister ; il ne reconnaît pas d'obstacle à l'impétuosité de ses désirs ; il a étudié comme un clerc, et il en a pris l'esprit disputeur et sophistique ; ardent copiste, il écrit des livres contre Luther. Le feu de ses passions l'entraîne à tous les excès ; son sang bouillonne et reflue incessamment vers la tête et le cœur ; il aime les femmes avec frénésie ; il n'a pas de goût pour la guerre, et dans l'impuissance de se montrer noble cavalier, il préfère traiter par négociations. A peine a-t-il satisfait Charles d'Espagne, qu'il se trouve en présence du roi de France ; quelque froideur s'était depuis longtemps manifestée entre les deux couronnes. Henri VIII avait vu avec méfiance l'expédition du Milanais, et bien que François Ier se fût déjà occupé à cette époque de calmer les craintes du roi des Anglais, Henri, dès que l'armée de France fut au delà des Alpes, donna des ordres pour qu'une troupe de lances sous le lion d'Angleterre prît possession de Tournay, cité mixte et disputée. A peine de retour de la conquête de Milan, François Ier se plaignit de cette infraction à la paix : **A quel titre, les Anglois s'emparent-ils de Tournay ?** et pour en obtenir la restitution, il envoya une ambassade extraordinaire. Bonnivet, récemment créé amiral², son ami, son confident, beau gentilhomme qui, selon Brantôme, **devoit réchauffer les froides températures des dames et demoiselles de Windsor et de Wincester** ; Bonnivet eut pour instruction de gagner spécialement la confiance du cardinal de Wolsey³, tête puissante et catholique qui maîtrisait Henri VIII. Le chancelier Duprat avait désigné Bonnivet comme un esprit habile, bon observateur, et il ne se trompa pas.

Le résultat de la négociation de Londres fut encore une alliance de famille : si Charles d'Espagne s'était fiancé avec Louise de France, la fille de François Ier, Marie, la fille unique de Henri VIII fut destinée au jeune Dauphin⁴. On abusait peut-être de ces alliances de famille qui n'étaient, à vrai dire, que des éventualités ; car Marie d'Angleterre avait à peine quatre ans, et monseigneur le Dauphin venait de naître. Ces sortes d'alliances ne constataient alors qu'un immense besoin de la paix ; Tournay fut rendu pour une somme d'argent⁵, et Henri VIII exigea comme garantie du paiement huit otages de grande noblesse,

¹ Le 29 octobre 1516 ; cette alliance portait **que l'empereur, le roi d'Angleterre et l'archiduc, roi d'Espagne, se secoureroient mutuellement contre tout prince qui voudrait attaquer l'un des trois.**

² Guillaume Gouffier, seigneur de Bonnivet, était frère du grand maître Gouffier de Boisy. Il fut élevé à la dignité d'amiral de France, par lettres patentes datées d'Amboise, le 31 décembre 1517.

³ Le cardinal Thomas Wolsey, né en 1471, dans le comté de Suffolk, était aumônier du roi à l'avènement de Henri VIII, qui le fit bientôt son premier ministre et archevêque d'York.

⁴ Promesse faite au roy et à la reine d'Angleterre, par l'amiral Bonnivet, pour le mariage de M. le Dauphin avec la princesse d'Angleterre (20 octobre 1518.) — Bibl. du Roi, Mss. de M. de la Mare, conseiller au parlement de Dijon, in-4°, parchem., vol. coté 10332-3.

⁵ Traité entre le roi François Ier et Henri VIII, roi d'Angleterre, qui rend à la France, Tournay, Mortagne et Saint-Amand. Fait à Londres, le 4 octobre 1518. Rec. des traités de Léonard, tome II, page 156. Bibl. du Roi, Mss. de Bigot, in-f°, parch., vol. coté 9655-2, pièces 5, 6 et 7.

les seigneurs de Morette, de Mouy, de la Meilleraye, de Montpezat, de Melun, de Mortemart, de Grimault, de Montmorency-Rochepot et de Hugueville ; ces braves chevaliers devaient attendre à Londres l'exécution du paiement promis par le roi. Long sans doute serait leur exil, car François Ier n'avait pas force écus d'or !

Ce besoin immense de paix révélait un danger permanent, continu, celui d'une invasion des Turcs en Europe ; la présence d'une ruine fatale pour tous déterminait les princes à des alliances religieuses. La clef et la tête de ce mouvement d'union des puissances chrétiennes, Léon X, avait concédé, dans l'entrevue de Bologne, la conduite de la croisade à François Ier. Dans cet immense mouvement de prédication, il fallut réveiller le zèle et réunir les moyens nécessaires pour un grand armement : les corsaires turcs avaient déjà insulté les cités d'Italie, et les janissaires apparaissaient sur le Danube et aux frontières de la Hongrie. Les ordres religieux s'étaient puissamment dévoués à cette œuvre patriotique ; et partout des troncs furent placés pour recueillir les aumônes destinées à repousser les Barbares ; par cette croisade purement défensive, l'Occident allait se lever. Il existe des instructions signées de la main du roi dans le château d'Amboise, au sujet de la croisade, car François Ier veut qu'on environne cette guerre d'une certaine solennité ; il faut frapper les yeux pour animer

les cœurs d'un beau zèle, d'un noble enthousiasme : les troncs seront donc ornés des saintes images de la Vierge au visage si doux, de Pierre et de Paul, les grands disciples du Christ. Le zèle excité par la prédication produisit des miracles de dévouement : le plus beau revenu du roi pendant deux ans, fut le produit de la croisade. Indépendamment des dons volontaires qu'elle réalisa en abondance, comme toute entreprise nationale, elle autorisait la levée d'un décime sur les propriétés cléricales sans distinction ; les biens des clercs ne devaient rien habituellement que la prière. En temps de croisade tous devaient concourir, car c'était pour glorifier la croix que l'Europe allait se lever en masse. Le dessein patriotique d'une guerre contre le Turc était alors dans l'esprit du roi sans qu'il dominât toutes les autres pensées ; trop d'intérêts paraissaient en jeu dans le mouvement général des souverainetés européennes.

Un plan de croisade rédigé par le roi d'Espagne fut communiqué à toutes les puissances catholiques, afin de populariser son avènement et lui donner l'empreinte religieuse d'une résistance de la chrétienté¹ contre l'invasion des Barbares. Il semble, disait-il, que pour ceste année l'on ne pourra envahir ne assaillir le Turcq ne la Turquie à cause que la saison est trop avancée et les princes mal prests, et se pourroit l'on préparer pour l'année à venir faire l'invasion, il souffira ceste année de pourveoir garder et deffendre la chrétienté et mettre bonne provision ez lieux plus nécessaires, se comme a Naples, Sicile, la Marche d'Ancomne et autres lieulx. Et pour ce faire fauldra mettre sus 25 mille hommes ; à savoir 20 mille à pied et 5 mille à cheval, et iceulx départis et mettre ez places et lieulx plus nécessaires. Geste dépense se furnira par nos-tre saint père le pape, et par lesroys de France et d'Espagne, et aussi par les Vénitiens, Florentins et aultres potentats d'Italie. Et si le Turcq faisoit sa descente en quelque lieu de chrestienté si puissante, que la provision dessus dicte ne feust souffisante, seroit besoing que les princes dessus nommés et aultres roys et princes chrestiens y menissent toute leur puissance. Et quant à

¹ *Mémoire concernant le dessein de faire la guerre aux infidèles, 1517-18.* — Mss. de Béthune, vol. coté S489, f° 20.

Hongrie, la majesté de l'empereur avec les roys de Hongrie, de Bohême, Pologne et toutes les Allemangnes feront la résistance nécessaire de ces costés. C'est qu'alors le sultan Sélim annonçait partout d'implacables projets contre les nations de l'Europe ; vainqueur des Perses et des Égyptiens, il voulait promener son cimenterre étincelant sur l'Italie, la Hongrie et l'Allemagne ; et cet appel à la chevalerie pour une croisade avait pour but de repousser la conquête et l'envahissement de la barbarie. L'Europe avait besoin une fois encore de se sauver de l'islamisme, comme à l'époque de Charles Martel.

Tandis que la pensée générale d'une croisade préoccupait l'Europe, François Ier cherchait aussi à conserver sa conquête du Milanais, deux fois menacée par les Allemands et les Espagnols. La bataille de Marignano, victoire éclatante sur les Suisses, avait abaissé l'orgueil indomptable des montagnards. Ce résultat obtenu, la politique de la France commandait d'attirer ces mêmes Suisses à une alliance définitive. Quand les Allemands descendraient sur l'Italie, comment la chevalerie de France pourrait-elle défendre le Milanais, si les Suisses demeuraient hostiles¹ ? Le principe d'une alliance sûre et définitive triompha, et c'est à quoi tendirent les négociations engagées à Fribourg avec les treize cantons confédérés.

La république de Venise, toute reconnaissante de l'aide des Français pour ses possessions de terre ferme, voulut donner au roi des marques de sa gratitude ; et le Conseil des Dix lui vota cent mille sequins pour la guerre. Les noms du connétable de Bourbon et de Trivulce furent inscrits sur le livre d'or ; magnifique témoignage de la gratitude politique. Ces bourses de sequins étaient un beau lot pour François Ier, un appât qu'il pouvait jeter à l'alliance suisse ; et ce fut sous cette influence que s'ouvrirent les négociations de Fribourg. Jusqu'ici cinq cantons seulement étaient toujours restés liés à la France ; possesseurs de quelques bourgs et terres du Milanais, ils ne voulurent pas les céder ; mais la Ligue scella ce traité solennel connu depuis sous le nom de *Paix perpétuelle*² qui assura l'alliance des treize cantons avec le concours des rois de France. Désormais les montagnards, très-largement payés au reste, demeurèrent fidèles et dévoués comme une belle infanterie de bataille.

Si la chevalerie, toujours impatiente de gloire, s'élançait çà et là pour chercher des périls ; si l'on trouvait de nobles aventuriers en Danemark, sur les terres suédoises, bravant la neige et les tempêtes ; si d'autres brisaient encore quelques lances sur les bords du Rhin ou en deçà des Alpes, les souverains chrétiens réunis sous l'influence de la papauté, songeaient à la grande croisade contre les Turcs. Les récits qui venaient d'Orient étaient terribles ; on parlait de la puissance des janissaires ; des myriades de cavaliers sur leurs coursiers bondissants ; des spahis, beaux jeunes hommes, et corps privilégiés ; des Timariots groupés sous l'étendard du prophète à la première convocation, sorte de féodaux dans l'Orient. A ces récits sur les progrès des infidèles, la digne chevalerie chrétienne devait accourir pour briser la lance et l'épée contre les Barbares ; la croisade partout prêchée soulevait des milliers de bras s

¹ François Ier, sous la médiation du duc de Savoie, son oncle, avait déjà conclu un traité de paix et d'alliance, avec les cantons de Zurich, de Berne, de Lucerne, Ury, Schwitz, Undervalden, Zoug, Glaris, Basle, Fribourg, Soleure, Schaffousen et Appenzel, la ligue grise, la ville et abbé de Saint-Gall et le pays de Valais. A Genève, l'an 1515, le 7 novembre. — Bibl. du Roi, invent. Mss. du trésor des chartes, in-f°, vol. VIII, vol. coté 9425, fol. 342, n° Ier.

² Fribourg, 29 novembre 1516. Léonard, *Rec. des trait.*, t. II.

Constantinople et la Syrie apparaissaient comme une terre de merveilles et de miracles. On se préparait au départ pour le printemps, lorsque la nature en fleur ouvrirait les Alpes. C'était fête aux châteaux ; la chevalerie saluerait comme les ancêtres les terres de la Grèce, l'Hellespont, la Syrie et le tombeau du Christ. On se faisait mille riants tableaux de cette expédition lointaine, la trompette retentissante éclatait en mille chants de départs. Tout à coup apprend que l'empereur Maximilien, l'un des chefs naturels de la croisade, vient de mourir à Wels¹, après les débats vifs et solennels de la diète d'Augsbourg. Caractère bizarre que celui de Maximilien ; ambitieux de tous les titres comme de toutes les dominations, il avait voulu être pape, et s'était montré théologien dans les disputes contre Luther. Cette pensée de papauté le préoccupe à ce point qu'il écrit à Marguerite² sa fille qu'il va devenir sainte et discute le culte qu'on lui rendra ; il renouvelle ainsi les prétentions des empereurs de la vieille Rome, qui, au lit de mort, sentaient qu'ils devenaient Dieux. Maximilien, le prince le plus extraordinaire de son siècle, avec sa force herculéenne, sa taille de six pieds, reproduit Sait les géants du moyen âge, le saint Christophe des églises du Rhin et de la Forêt-Noire ; on ne rapprochait qu'en tremblant, car sa colère était grande, et lorsqu'il brisait son silence habituel, c'était pour s'exprimer d'une bruyante parole ; sa voix avait l'éclat du tonnerre et ses yeux lançaient les éclairs ; on aurait dit que la Germanie avait retrouvé son Charlemagne sous sa pesante armure ; et avec cela s'enivrant beaucoup, moqueur en parole et en pensées, érudit des choses du passé, et comme César écrivant des commentaires sur les faits de son temps.

Aujourd'hui, dans la cité d'Innsbruck, on peut voir encore quelques débris de cette magnifique grandeur ; à l'extrémité de la ville, dans un quartier presque ignoré, s'élève une basilique modeste ; on soulève la tenture qui sert de porte, tout à coup on voit devant soi vingt-huit colosses de bronze antiques, couverts d'armures, le casque en tête et la grande épée en main. Ils sont là muets avec leurs armoiries allemandes ; ce sont les ducs d'Autriche qui font tous cortège autour d'un tombeau. Sur ce cénotaphe gigantesque est couché l'empereur Maximilien³, lui aussi couvert d'une vieille armure, avec ses éperons aux pieds, ses brassards, ses cuissards, son casque et sa lourde épée. L'admirable artiste a reproduit sur les bas-reliefs toutes les belles actions de Maximilien, les batailles livrées, les sièges accomplis, les entrevues, les traités, et sur toutes choses domine toujours l'Empereur, le digne aïeul de Charles-Quint.

¹ Le 12 janvier 1519.

² *Lettre autographe de Maximilien à sa fille Marguerite* (1543).

Très chère et très amée fille, je entendu l'avis que vous m'avez donné par Guillain Pingun, noire garde robe uyées dont nous avons encore pensé dessus, et ne trouvons point pour nulle resun bon, que nous nous devons franchement marier, mais avons plus avant mis notre délibération et volonté de jamais plus hanter faem nue, et envoyons demain M. de Gurec, eveque à Rome devant le pape, pour trouver Fachion que nous puysun accorder avec ly de nous prenre pour ung coadjuteur, afin qu'après sa mort pourons être assuré de avoer le Papat, et devenir prêtre ; et après être saint ; et que yl vous sera de nécessité que après ma mort vous serez contraint de me adorer dont je me trouverai bien glorifioes, et à Dieu fuet de la main de votre bon père Maximilianus futur pape, le XVIIIe jour de septembre.

A ma bonne fille l'archi duchesse d'Ostrice, douairière de Savoye et en ses mains.

³ Maximilien, inhumé après sa mort à Neustadt, fut ensuite transporté à Innsbruck, dans l'église de Hofkirche (église de cour), où l'empereur Ferdinand Ier, son petit-fils, lui fit élever le magnifique mausolée qu'on y admire encore aujourd'hui ; il est l'œuvre d'Alexandre Collin.

Maximilien laissait une immense succession : l'empire d'abord dont le sceptre était dans ses mains, la couronne d'Autriche, la suzeraineté de Hongrie et de Bohême, et puis le grand héritage de la maison de Bourgogne ; son fils aîné, Philippe, avait été roi d'Espagne ; François était mort enfant, et Marguerite¹, sa fille, révélait une tête prodigieuse de sciences et de gouvernement. Il y avait donc dans cet héritage de belles terres à disputer, et puis cette couronne impériale, toujours élective, et que la mort jetait au milieu de l'Europe comme une pomme de discorde. Deux grands faits allaient ainsi arrêter la croisade chevaleresque contre les Turcs ; la prédication de la réforme, guerre implacable à l'unité catholique, puis la mort de Maximilien, qui ouvrait le champ de la discorde à tous les prétendants. C'était un beau lot que la succession de Charlemagne et plus d'un souverain se croyait assez fort pour ramasser la grande épée !

¹ Marguerite d'Autriche, née en 1480, épousa en 1496, l'infant Jean (fils de Ferdinand le Catholique) héritier de la couronne d'Espagne, qui mourut la même année d'une chute de cheval. S'étant remariée en 1504, avec Philibert II, duc de Savoie, elle devint encore veuve trois ans après. L'empereur Maximilien lui confia, en 1507, le gouvernement des Pays-Bas, pendant la minorité de Charles d'Espagne, son neveu, petit-fils de ce prince. Marguerite mourut à Malines, le 27 novembre 1530. Il ne faut pas la confondre avec Marguerite d'Autriche, fille naturelle de Charles-Quint, gouvernante des Pays-Bas sous Philippe II.

CHAPITRE X. — LA COURONNE IMPÉRIALE, ÉLÉVATION DE CHARLES-QUINT.

La constitution de l'Allemagne. — La période carlovingienne. — Saxonne. — Franconienne. — Souabe et Habsbourg. — Les électeurs. — Projet de Maximilien pour élire un roi des Romains. — Opposition de la France et de l'Angleterre. — Vacance à sa mort. — Les trois prétendants. — Charles d'Espagne. — François Ier. — Henri VIII. — Négociations respectives. — Envoi des ambassadeurs. — Instructions. — Diète. — Causes de faveur et d'exclusion. — La réforme. — Le sire de La Marck. — Henri de Sickinghen. — La diète pour Charles-Quint. — Élection.

1518-1519.

Au milieu des bouleversements de l'Europe féodale, la constitution de l'Allemagne avait conservé son empreinte carlovingienne. Tandis que l'hérédité née avec les fiefs, s'était consacrée en France, en Angleterre, avec la fidélité saxonne pour une race de rois et la religion du trône, en Allemagne un principe électif s'était maintenu ; la nation germanique groupée autour de la couronne et de la boule d'or carlovingiennes, pour espérer une forte unité, avait laissé à ses diètes le choix de l'empereur. Ce principe avait passé lui-même à travers d'incessantes révolutions ; après que le grand Charles eut reposé son vaste corps dans la tombe d'Aix-la-Chapelle, l'empire formé par la conquête s'était éparpillé ; la couronne un moment héréditaire devint élective pour Louis le Germanique ; les diètes délibèrent librement : n'était-ce pas le droit commun dans cette vieille Allemagne, l'origine des Germains qui élevaient les rois au bruit de la framée ? Quand la race carlovingienne s'épuise et s'éteint, les Allemands réunis choisissent Henri l'Oiseleur, le chef de la famille saxonne, noble race antique comme les forêts ; Henri, chasseur intrépide, est l'image de la primitive féodalité. De la maison de Saxe l'Empire passe dans la race franconienne des bords du Rhin, là où s'élèvent les sept montagnes, et où le fleuve, comme un énorme serpent, traverse les plaines, les forêts et les vieilles cités municipales. La race franconienne la plus implacable pour les papes fut l'expression des hommes de fer, lutte contre la pensée d'unité et d'intelligence qui a son siège à Rome. Cette querelle, les empereurs de Franconie la lèguent à la race de Souabe, quand les Guelphes et les Gibelins ensanglantent l'Italie. Enfin, Rodolphe de Habsbourg, tige d'une nouvelle maison, l'origine et la source du droit public germanique, devient le puissant organisateur de l'Allemagne, et à bon droit la couronne rayonne sur son front. Pour résumer encore cette rapide notice sur la dignité impériale, la période saxonne est le triomphe des princes séculiers, la période franconienne élève les électeurs ecclésiastiques, celle de Souabe le pouvoir des villes libres et la maison de Habsbourg règle l'administration et la force de l'Allemagne.

Les diètes électorales se composaient de tous les princes médiats et immédiats dont les terres relevaient de la couronne impériale, sous les cinq maisons qui avaient tenu le sceptre et la boule d'or : évêques, barons, margraves, comtes féodaux, sans distinction, pourvu que les vieilles chartes et les coutumes leur

eussent reconnu ce privilège de 1 élection. Indépendamment de ces électeurs de plein droit tels que Saxe, Lorraine, Juliers, Gueldres, Bavière, avec voix délibératives, il y avait en Allemagne des féodaux, sans droit d'élire, et qui exerçaient néanmoins une influence immense par la renommée, le courage ou le caractère ; et tels étaient alors Robert de La Marck et le fameux François de Sickinghen. Les tires de La Marck, héritiers et successeurs de ce sanglier des Ardennes, si redoutable au temps de Louis XI et de la maison de Bourgogne, comme les sires de Gueldres et de Lorraine, levaient intrépidement les compagnies de reîtres et de lansquenets, et cela leur donnait une des plus grandes influences ; lorsque le sire de La Marck sortait de la ville de Liège accompagné de ses fidèles retires, il était salué partout sur les bords du Rhin, en Souabe, en Franconie, comme le plus antique sang allemand. François de Sickinghen, avec une renommée plus célèbre d'aventure et de fatalité, s'était créé lui-même, et sans héritage il était devenu puissant. Vous avez vu peut-être un bel œuvre d'Albert Durer en la ville de Nuremberg, la Vieille Allemande, c'est un chevalier armé de pied en cap sous la plus pesante armure ; on le dirait de fer ; éprouvé par le temps, l'âge a marqué sur ses traits le sceau indélébile, ses rides se dessinent en longs ruisseaux sur son visage fatigué, que relèvent deux yeux de feu ; il est à cheval et il s'avance avec le sceau de la fatalité) la mort, les démons se groupent autour de lui, et le chevalier marche toujours sans arrêter ses regards, tant on dirait que les obstacles le préoccupent à peine. Ce chevalier, c'est François de Sickinghen, bras puissant que l'Allemagne salue, expression des sept châteaux des montagnes du Rhin. Les dernières guerres, les premiers ferments de la réforme avaient beaucoup grandi les chevaliers isolés, ces chefs d'armes de retiras et de lansquenets, et ils vont exercer infailliblement une influence sur l'élection, car la couronna impériale est vacante.

Avant que Maximilien eût donné son corps à la terre dans une modeste église des Cordeliers, la question de la couronne impériale avait déjà agité l'Europe. Il existait dans l'Empire la vieille coutume de l'association pour ainsi dire empruntée à Rome, le prince qui prenait le titre de *pontifex maximus* à l'imitation de César, avait songé à s'associer un héritier, et en Germanie cet héritier prenait le titre de *roi des Romains*. Maximilien hésitait sur le choix : serait-ce son petit-fils Charles ? Plusieurs fois, en face de la diète réunie, il n'osa s'arrêter à un parti tant il craignait l'avenir ; la mort le surprit au milieu de ces incertitudes. Comme le titre de roi des Romains était un engagement pour la couronne impériale, si Maximilien eût accompli son dessein, nulle discussion ne se serait élevée sur le successeur au grand sceptre de Charlemagne ; mais le trépasement vint si vite dans la cité de Wels que l'empereur n'eut pas le temps de conduire la négociation à bonne issue. Il y eut donc vacance de l'Empire, et à quelle époque l'élection allait-elle s'accomplir ? à un temps d'agitations, de menaces et de troubles quand la prédication de Luther jetait la plus grande irritation dans les esprits. côté des rivalités qu'enfantait le système électoral de l'Allemagne, les diètes, les tumultueuses assemblées, venaient de naître encore les disputes religieuses se rattachant à tout, et comme Luther soulevait les questions séculières au milieu des thèses théologiques, comme il prêchait l'abolition des abbayes, la sécularisation des évêchés, cette parole terrible pour la constitution germanique en bouleversait tous les rapports, en fracassait les fondements antiques, et à ce moment fatal la mort de Maximilien ouvrait toutes les prétentions à l'Empire.

Trois concurrents couronnés faisaient valoir des droits aux suffrages des électeurs. Le premier était ce Charles, roi d'Espagne, que les liens du sang

rapprochaient si intimement de Maximilien, et petit-fils de l'empereur. Presque unanimement désigné comme roi des Romains, que lui manquait-il pour obtenir la couronne d'or ? Issu de la maison de Bourgogne, il portait unis dans son blason de Castille la couronne d'Aragon, le lion des Pays-Bas et l'aigle d'Autriche ; l'Allemagne aurait en lui un puissant empereur au moment où elle devait se défendre contre deux dangers immenses : les Turcs sur ses frontières de Hongrie et de Bologne, et le luthéranisme dans toute la force de sa prédication. En Allemagne l'empereur n'avait pas la dictature suprême ; rien de plus précaire que son pouvoir, rien de plus limité que cette autorité soumise aux orages des diètes. L'empereur n'était que le suzerain féodal des princes et des électeurs, tous indépendants. Mais à l'aide d'une puissante énergie, avec la volonté ferme d'arriver à la dictature, toutes ces forces se réuniraient sous sa main, pour le proclamer le premier souverain de l'Europe. Les oppositions contre Charles d'Espagne résultaient précisément de l'immensité de ses domaines, qui ne laissaient pas un caractère tout allemand à sa souveraineté ! Roi des Espagnes, souverain des Pays-Bas, héritier de Naples, prétendant au duché de Milan, possesseur de la Flandre et de la Franche-Comté, avec le triple héritage de Bourgogne, de Castille et d'Autriche, aurait-il le loisir et la volonté de s'occuper de la nationalité allemande ? Quelques électeurs trouvaient au contraire un motif pour élire Charles d'Espagne, car avec un prince si étranger à l'Allemagne, si diversement absorbé, ils pourraient conserver toute la puissance et la liberté des diètes.

Le second des concurrents à l'Empire était cet Henri VIII, roi d'Angleterre, prince de chair et de sang, grand disputeur et théologien. Si Charles d'Espagne était redoutable par l'éclat de son nom, par la richesse de ses héritages, Henri d'Angleterre avait donné des preuves d'une foi vive et ardente et d'une grande piété envers l'Église, il venait d'achever un livre énergique contre la prédication de Luther, ce qui l'avait fait proclamer le défenseur de la sainte Église par le pape Léon X. Or, l'avènement de Henri VIII, le prince théologien, à la couronne impériale, était la plus-ferme opposition qu'on pouvait préparer à la parole de Luther ; à sa face on lui jetait un ennemi implacable, un homme à passion ardente, appelé à extirper le mal à son origine. Quel droit avait Henri VIII à la couronne impériale ? quelle relation pouvait-il former en Allemagne ? était-il assez actif, assez ingambe pour remuer à temps ? Son ventre proéminent, sa face large et vineuse n'étaient certes pas de trop en Allemagne, il pouvait se montrer à Francfort bon et jovial compagnon, visiter Heidelberg, Mayence et Worms, le pays aux larges foudres de vin du Rhin. Mais dans un temps de guerre, quand il fallait repousser le Turc au cimeterre étincelant, Henri d'Angleterre était-il assez fort et brave chevalier pour cela ? Il ne s'agissait plus de discuter une hérésie en théologien, mais de combattre en empereur, et l'épée de Charlemagne était bien lourde pour qui n'aimait que les grossières passions de femmes et de table. Le prince qui avait besoin d'être porté à cheval par son écuyer, quand le cornet de chasse retentissait aux cris de la meute dans les forêts de Windsor, ne pouvait aspirer à une dictature militaire dont la pensée première était de sauver la chrétienté menacée.

Et c'était précisément ce caractère de force et de valeur chevaleresques qui faisait le titre de François Ier à la dignité impériale¹. Rien de plus brillant que le

¹ *Lettre de François Ier après la mort de l'empereur Maximilien.* (28 février 1519.) — Bibl. du Roi, Mss. de Béthune, n° 8471.

courage du roi de France ; avec une petite tête politique (car la force est ennemie des ménagements) quelle grâce ! quelle valeur ! quelle réunion de qualités éminentes ! Nul ne savait briser une lance avec plus d'énergie, et s'élançer sur d'épaisses nuées de piques et de pertuisanes ; son corps était comme du fer sous du fer ; sa passion pour les glorieuses aventures rappelait les belles épopées des paladins de Charlemagne : quelle forte barrière contre la conquête de l'islamisme ! quel noble chef d'une croisade ! Léon X l'avait ainsi choisi pour le défenseur de la chrétienté, élevant la bannière sainte avec la rosette d'or et l'épée de Godefroy de Bouillon. Beaux titres, magnifiques espérances pour demander la couronne impériale ! Mais plus ces qualités étaient éblouissantes, plus elles devaient effrayer le corps germanique. Les Allemands nourrissaient des préventions contre les Français ; leur vieille antipathie remontait à la bataille de Bovines. Les mœurs gracieuses, sémillantes, chevaleresques du roi de France ne convenaient pas aux habitudes sérieuses et un peu matérielles des barons de Germanie ; fiers et braves comme lui, ils n'avaient aucune de ces légèretés de la galanterie ; leur caractère était comme les pièces de leur blason, sombre et austère. Ensuite, était-il bien politique d'élever à la dignité de chef de l'Empire un roi qui proclamait sa souveraineté absolue comme François Ier dans son royaume ? Les privilèges des électeurs ne pouvaient se maintenir que par la faiblesse de l'empereur. Avec un suzerain trop puissant que deviendraient les vassaux ?

La mort de Maximilien avait été si subite, tellement inattendue, qu'il fallut pour ainsi dire improviser les moyens pour arriver au but de la négociation. Henri VIII, trop indolent pour réaliser ses idées sur l'Empire, renonça presque aussitôt à de vaines prétentions ; il ne resta plus de concurrents sérieux avec des chances d'élection que le roi François Ier, ardent pour attacher à son front la couronne impériale, et Charles, roi de Castille et d'Espagne, plus habile et plus calme ; tous deux au reste avec des qualités, des défauts opposés : François Ier, peu dissimulé, bruyant, fantasque, généreux ; Charles d'Espagne, au contraire, habile, calme, arrivant à son but sans ostentation¹, mais fermement et à jour fixe. Charles d'Espagne, au reste, déjà désigné dans la pensée de Maximilien comme roi des Romains, avait eu le temps de faire des amis à sa cause dans tout le corps germanique ; il négociait sans bruit ; vous l'eussiez vu de proche, il

Monsieur de la Mothe Saint Jehan pour ce que j'espère en ce mois d'avril prochain venant faire quelque voyage, et que en icelluy, il sera besoing que je sois accompagné de vous et autres mes bons serviteurs je vous prie que vous vouliez donner ordre en vos affaires et ce fait, rendez vous monté armé et en estat de me faire service en ceste ville de Paris, le quinziesme jour dud. mois d'avril, et n'y faictes faulte, et à Dieu, Monsieur de la Mothe Saint Jehan qui vous ayt en sa garde. Escript à Paris le dernier jour de février. François.

¹ Charles d'Espagne ne cessait de témoigner une grande amitié à François Ier, il lui écrit : — (Bibl. du Roi, Mss. de Béthune, n° 8485, fol. 33.)

Mons. mon bon père, je me recommande a votre bonne grâce. J'ay entendu que de plusieurs coustez avez nouvelle que suys maryé avec la fille de Portugal et combien que je tiens que ne le croyez néantmoins je vous ay bien voulu escrire et certifier que dud. mariaige n'est riens et que plus est je n'y pensai jamais, car je n'entens habendonner l'alliance que j'ay faitte avec vous, laquelle j'eztime trop plus que toutes autres que l'on me saurois présenter, comme vous le dira mon ambassadeur vers vous le dom Presvost d'Utrecht. Pryant sur ce Dieu Mons. mon père, vous avoir en sa très digne garde. Escript à Validoly, le XIIIe jour de janv.

Votre bon fils, Charles.

A Mons. mon bon père le roy très chrestien.

paraissait calme, indifférent sur toutes les questions politiques, tandis que, sous main, ses agents actifs, dévoués, remuaient les passions et les intérêts à son profit. Charles d'Espagne, entouré d'amis en Allemagne, confia sa candidature au cardinal de Gurck, d'origine flamande et allemande, et à Henri de Nassau, un des comtes les plus habiles et les plus populaires de la Germanie. Par ce moyen le roi d'Espagne s'implantait dans les deux classes qui composaient la diète : le cardinal, puissant parmi les électeurs ecclésiastiques, pouvait le servir en disposant de leurs voix ; par le comte de Nassau, Charles d'Espagne se posait comme le chef du parti militaire, et obtenait les voix dévouées à Maximilien.

Il faut considérer les négociations de François Ier pour obtenir l'Empire comme une des plus actives manœuvres de la diplomatie à l'époque de la renaissance du droit public ; elles se divisent en deux parties bien distinctes : 1° action sur toutes les forces qui peuvent agir pour dominer le suffrage des électeurs ; 2° négociation particulière avec tous les États de l'Europe pour les rendre favorables à son élection. A cet effet le roi dut choisir les hommes les plus capables de son conseil pour diriger une affaire si difficile, et il désigna, comme chef de sa légation en Allemagne, le sire de Bonnivet, le principal auteur du traité avec Henri VIII. Esprit fin dans le corps le plus actif, habile joueur d'armes, Bonnivet n'était pas moins ferré sur la parole humaine, il parlait si bien que c'était plaisir à l'entendre. Le roi lui adjoignit un esprit sage, réfléchi, le sire d'Albret d'Orval, de la race de Navarre, mais fort disert dans les lois civiles. Comme les affaires reposaient spécialement sur les textes de droit, et qu'il fallait invoquer les maximes et les traditions, les gens d'études paraissaient seuls aptes à discuter les traités, et, pendant deux siècles, les parlementaires furent à la tête de toutes les négociations. Bonnivet et Albret d'Orval durent aller directement en Allemagne, le plus près possible de la diète, afin d'y gagner le suffrage individuel de chaque électeur. Des envoyés spéciaux, fort capables, furent dépêchés auprès des comtes, ducs, margraves, évêques et villes¹, et le roi s'adressa directement à tous ses alliés, afin d'obtenir aide dans le but de l'élection ; il espérait l'intervention de Gênes, de Venise et du pape, dans une action forte, continue, simultanée, pour lutter contre un concurrent de la grandeur de Charles d'Espagne. Comme les princes allemands étaient pauvres et fort corruptibles, il destina quatre cent mille écus d'or au soleil pour les distribuer entre les électeurs favorables à la France. Ces quatre cent mille écus provenaient d'un emprunt accompli en Flandre, que les marchands avaient envoyé à Nuremberg, et le sire de Bonnivet devait en disposer selon les instructions du roi. D'autres négociations simultanées s'ouvrirent sur tous les points de l'Europe dans le même dessein : à Rome, d'abord, avec Léon X. Le pape seconderait-il un roi puissant, maître déjà du Milanais, et fallait-il donner à ce voisin, déjà si redoutable, la couronne impériale ? Venise entra loyalement dans les desseins de François Ier son allié si intime ; c'était pour elle un succès d'avenir que d'arracher l'Empire à la maison d'Autriche, qui avait si souvent menacé les États de la république en terre ferme !

Tant le roi voulait donner de force et une activité immense aux négociations, qu'il désigna des envoyés, même pour la Hongrie, afin de multiplier les obstacles, en opposition à la force, à la puissance de Charles d'Espagne ; le roi de France

¹ Instructions données aux députés vers les princes d'Allemagne concernant les prétentions de François Ier à l'Empire, après la mort de Maximilien. Bibl. du Roi, Mss. de M. de la Mare, conseiller au parlement de Dijon, in-4°, parch. coté 10332-3.

désirai t insurger les Bohémiens, les Hongrois, les Polonais ; le sire de Langeac visitait toutes ces terres, alors en armes contre les Turcs, promettant l'appui et la force du roi de France pour une croisade, tandis que le sire de Lamet négociait en Suisse avec ces cantons d'aventuriers, hommes de pique, de hallebarde ou de pertuisane. La croisade contre les infidèles était toujours le grand thème des négociations ; il lui fallait un chef, et quelle tête militaire plus brillante que François Ier pour la conduire ? Les négociateurs principaux insistaient sur la nécessité de ces transactions particulières qui assureraient les suffrages à la diète générale. On peut suivre avec quelque attention les dépêches, les correspondances secrètes des ambassadeurs ; elles ont survécu au ravage des temps : toutes désignent les électeurs sur lesquels la France peut compter¹ ; tous recevaient de l'argent, mais tous ne tenaient pas leur parole, et les ambassadeurs s'en plaignent hautement : on donnait beaucoup d'écus au soleil pour être mal servi. D'ailleurs le caractère de Bonnivet, le principal négociateur, était-il bien en rapport avec la nature d'affaires qu'il avait à traiter ? Léger de paroles, hardi et imprudent, pouvait-il correspondre avec l'esprit sérieux et grave de la nation germanique, qui ne prenait feu qu'après les grandes coupes du via du Rhin ! Si Bonnivet avait parfaitement réussi avec les Anglais, c'est que le traité de Tournay était plutôt le terme d'une querelle de chevalerie que d'une négociation de suffrages, ainsi que les choses allaient se passer à la diète.

C'était dans la ville impériale de Francfort que les électeurs se réunissaient en grande solennité ; Francfort, avec ses vieilles murailles, la cité où Charlemagne avait été salué empereur, était devenue le siège naturel pour l'élection de ses successeurs, souvenir des coutumes germaniques, du Champ de Mars ou de Mai dont parle Tacite ; on vit défiler dans les rues étroites, à la face de ses maisons noircies, tous les électeurs, les députés des cités au son des cloches des églises, les vieilles salles de l'hôtel de ville, qu'on disait être bâti sur les ruines du palais carlovingien, furent bientôt envahies par les sires, les comtes, les évêques, et après invocation au Saint-Esprit, à l'imitation des conclaves, les électeurs procédèrent à la discussion des candidats. Nul ambassadeur ne fut admis à la séance ; la ville de Francfort leur ferma même ses portes ; les envoyés de Charles d'Espagne, le cardinal de Gurck, le comte de Nassau, habitèrent le palais de Mayence ; les députés de François Ier, choisirent Coblentz, car l'électeur de Trêves leur était dévoué ; seulement le sire de Bonnivet, fort curieux de son naturel, se déguisait le soir pour pénétrer dans la cité à travers les gardes, et reconnaître par lui-même le progrès de l'élection.

Le sire de Bonnivet se trompait sur le caractère du corps germanique ; les démonstrations si bruyantes et trop actives étaient plus capables de nuire à la cause de François Ier que de la servir, et lorsque l'archevêque de Mayence ouvrit la diète, on put reconnaître dans ses paroles une tendance publique, avouée pour Charles d'Espagne. Les qualités belliqueuses de François Ier son esprit hardi, conquérant, lui parurent autant de causes menaçantes pour la liberté germanique ; la prudence et le tempérament si calme, si réfléchi du roi d'Espagne lui semblèrent présenter plus de garantie aux électeurs ; l'archevêque de Trêves répondit pour le roi de France en s'appuyant sur ces qualités belliqueuses qui, dans les circonstances terribles d'une guerre avec les Turcs, devaient sauver l'Empire : **François Ier était le meilleur des hommes d'armes, le plus puissant des chevaliers ; et ce n'était pas trop lorsqu'il fallait résister à**

¹ Pièces touchant les promesses faites par les électeurs de l'Empire, pour élire François Ier empereur. — Bibl. du Roi, Mss. de Dupuy, vol. 263.

toutes les forces de l'empire ottoman. En général, dans les élections on se détermine mieux par les motifs qu'on ne dit pas que par ceux qu'on exprime, et les intrigues sont plus puissantes que les raisons politiques. Or, le roi de France avait contre lui le soldat, l'aventurier le plus terrible de l'Allemagne, François de Sickinghen, l'expression de la vieille Germanie, bras puissant comme la fatalité. Le roi l'avait blessé profondément en lui enlevant un subside de mille écus au soleil destiné à sa compagnie d'hommes d'armes, et Sickinghen ne l'oublia pas. Il remplissait alors l'Allemagne de ses exploits ; juge suprême et pour ainsi dire exécuteur invisible du tribunal secret, il vengeait les injustices, réparait les torts, et on le voyait partout, lui et sa vaillante troupe : au pied d'un château, pour punir le seigneur déloyal, ou pour incendier la cité des marchands usuriers et oppresseurs du pauvre peuple ; l'influence de Sickinghen était donc immense, et je le répète, Albert Durer avait reproduit son image comme celle de la volonté juste et terrible qui marche devant elle, foulant aux pieds les rangs, les dignités dans son égalité fatale. Or, Sickinghen s'était prononcé contre François Ier

Cependant des promesses avaient été faites par les électeurs au roi de France, et des engagements pris en échange des subsides d'argent¹. L'amiral Bonnivet n'avait-il pas distribué quatre cent mille écus que les marchands de Flandre lui avaient fait tenir à Nuremberg ? C'eût donc été un lâche abandon que de délaisser tout à coup la cause de François Ier ; il fallait agir avec plus de convenance. Si Ton préférait un candidat au roi, il devait être pris d'abord dans la confédération germanique elle-même ; on faisait donc valoir l'importance pour l'Allemagne d'avoir un empereur national, choisi parmi les électeurs : alors, plus de rivalité, plus de caractère d'oppression ; et n'y avait-il pas dans cette grande famille, des cœurs, des bras assez hautains, assez fermes pour conduire les affaires de l'Empire ? La diète désigna unanimement l'électeur de Saxe, véritable choix de transaction, pour ne pas décider entre François Ier et Charles d'Espagne. L'enseignement de la réforme venait de jeter un grand trouble dans l'unité germanique ; les semences de la nouvelle foi s'étaient particulièrement répandues dans la Saxe ; Luther y trouvait protection, et peut-être en élevant ce prince sage et modéré, voulait-on adopter le parti d'Érasme qui espérait tout finir par une transaction allemande. L'électeur de Saxe², élevé à l'Empire, prêt à recevoir la couronne d'or et la boule impériales, repoussa de sa main ces nobles et grands insignes ; appelé à motiver son refus, Frédéric n'hésita pas à parler du grand âge qui déjà glaçait ses membres : Qu'est-ce que l'Empire ? une épée ; or, pourquoi la déposer dans des mains faibles et débiles ? Charles d'Espagne, noble jeune homme, s'enorgueillit de son origine allemande ; son aïeul est Maximilien, le dernier empereur. François Ier, roi d'une monarchie absolue, Q'apportera-t-il pas les formes et la volonté despotiques au sein de l'Allemagne, contre les privilèges des électeurs, et Charles d'Espagne prend l'engagement formel de les défendre. Cette désignation d'un empereur par Frédéric était décisive ; élu lui-même, il indiquait du doigt celui qu'il croyait le plus digne et le plus haut pour le remplacer ; il repoussait François Ier qui savait à peine quelques mots d'allemand, tandis que Charles, élevé en Flandre, pouvait haranguer toute une

¹ Bibl. Roy., Mss. de Dupuy, vol. 263.

² Frédéric III, dit le Sage, né le 17 janvier 1463, succéda à son père Ernest dans l'électorat de Saxe, en 1486, et fut sous l'empereur Maximilien chef du conseil et gouverneur général de l'empire. Ayant fondé, en 1502, l'université de Wittenberg, il y appela pour professer la philosophie et la théologie, Martin Luther, religieux augustin, et ici commença sa renommée.

assemblée de princes et d'électeurs dans la langue nationale. La diète se décida, sauf deux voix trop engagées, à repousser François Ier.

L'amiral Bonnivet, déçu dans les espérances illimitées de sa négociation, indiqua dans ses dépêches la mauvaise tournure des événements ; et le roi dut immédiatement délibérer sur le parti qu'il avait à prendre ; l'archevêque de Trêves et l'Électeur Palatin, seuls restés fidèles à la cause de François Ier, n'avaient pas de force suffisante pour appuyer un mouvement militaire contre l'élection de Charles d'Espagne. La portion ardente, chevaleresque de la cour de François Ier lui proposa un projet digne de son courage et de sa hardiesse. Tandis que les électeurs étaient réunis à Francfort, on pouvait prendre à la solde de la France les vaillantes troupes de la Souabe et des sept montagnes, et avec leur aide et celle de la chevalerie française, on se porterait sur la ville et, en assiégeant ainsi les électeurs, les forcer à élire François Ier. Dans l'esprit de cette chevalerie c'était un outrage à la couronne que de refuser le roi de France pour empereur, et ce grand scandale devait trouver vengeance ; François Ier, plus calme, hésita devant un coup si imprudent, environné de mille périls, qui aurait substitué une dictature par la force aux libres suffrages : le pape aurait-il ratifié un choix si étrangement accompli, et Henri VIII n'aurait-il pas commencé la guerre ? On y renonça comme à un propos hâbleur de chevalerie. La diète donc continua ses délibérations, et, le 28 juin 1519, le roi d'Espagne fut proclamé empereur, sous le nom de Charles V.

Il faut reconnaître que dans tout le cours de cette négociation active, l'habileté ne fut pas du côté de François Ier ; l'amiral Bonnivet s'agita beaucoup et d'une façon fort stérile ; en diplomatie, ce n'est pas d'incessamment remuer qui assure un succès, mais d'agir avec intelligence, de manière à se poser bien et hautement. C'est ce qui fit la supériorité de Charles d'Espagne. A le voir ou aurait dit qu'il s'inquiétait fort peu de l'élection impériale, mais des agents habiles traitaient secrètement avec tous : ici des onces d'or d'Amérique étaient mystérieusement envoyées ; là des promesses, des engagements de liberté ; d'indépendance ; la France avait méprisé Robert de La Marck et Sickinghen ; Charles, le roi d'Espagne, les prit à sa solde sans hésiter, et ils devinrent à la diète ses plus chauds, ses plus fidèles partisans. On avait également refusé sous les tentes françaises, le service des reîtres et des lansquenets des sept montagnes du Rhin, Charles les accepta sans hésiter, et il plaça dès lors le siège de toutes ses démarches à Mayence, dont l'archevêque lui était entièrement dévoué ; le comte de Nassau, son envoyé à la diète, n'eut pas besoin de se déguiser comme l'amiral Bonnivet pour en savoir les secrets ; on lui en rendait compte heure par heure ; et si Charles d'Espagne paraissait étranger à l'élection, François Ier, toujours chevaleresque, faisait de la publicité un champ clos ; il comparait l'Empire à une maîtresse bien-aimée que lui et le roi d'Espagne devaient se disputer loyalement ; c'était à elle d'indiquer sa préférence. Mais il avait devant lui un amant magnifique qui usait de subterfuges et de corruptions avec la coquette, il se montrait indifférent au milieu de ses désirs, il l'attirait à lui dans un piège d'or. La chevalerie de François Ier venait d'une âme généreuse et noble ; l'habileté de Charles d'Espagne provenait de la réflexion et de l'expérience, chose bien rare à vingt ans ; François Ier, vif, emporté, disait tout dans ses joies, dans ses colères ; Charles d'Espagne cachait ses pensées dans son cœur ; et ces sortes de caractère ont une indicible supériorité sur les emportements de la franchise et de la loyauté.

La puissance impériale dont Charles-Quint allait être revêtu ne lui créait pas une dictature absolue en Allemagne. C'était sans doute une force que le sceptre d'or,

mais l'empereur n'était rien sans la diète, et pour obtenir ses suffrages il fallait d'incessantes négociations. Le caractère de Charles-Quint était admirablement approprié à cette nécessité impérative. L'Empire avait devant lui deux grands devoirs : comprimer ou organiser la réforme, lever de puissantes armées pour résister aux Turcs. La première de ces nécessités était parfaitement entendue par Charles-Quint ; son esprit modéré, conciliant, n'aimait pas les mesures implacables contre les opinions. Ami d'Érasme, protecteur de la science, il ne serait que difficilement entraîné aux idées violentes contre les réformateurs ; il espérait pacifier ainsi les troubles de l'Allemagne sans renoncer à l'unité pontificale. Et quant à la guerre contre les Turcs, nul peut-être n'avait, à un si haut degré, la force et la puissance matérielles. Charles-Quint, roi de Castille et d'Aragon y possédait encore la Flandre, la Franche-Comté, la couronne ducale d'Autriche, la royauté de Naples ; le nouveau monde lui envoyait ses trésors ; ses soldats étaient fermes et durs sur un champ de bataille ; il avait à sa solde les meilleurs lansquenets et reîtres. Splendide choix que faisait l'Allemagne ! il y avait même cela d'admirable que son élection ne blessait en rien la liberté germanique ; plus les possessions de Charles-Quint étaient vastes, étendues, dispersées, plus son pouvoir était difficile à manier ; il ne serait que rarement en Allemagne. Obligé de comprimer les séditions populaires, la liberté des communes de Flandre et d'Aragon, il n'aurait ni la volonté ni le loisir d'opprimer l'Empire. Ce qu'il fallait aux électeurs, c'était un prince assez fort pour les défendre et assez faible, pour n'attenter jamais aux formes et aux privilèges de l'électorat. A cette double pensée répondait le choix de Charles-Quint.

CHAPITRE XI. — SITUATION DE L'EUROPE AU MOMENT OÙ COMMENCE LA GRANDE GUERRE DE CHARLES-QUINT ET DE FRANÇOIS Ier.

Sentiment de colère du roi après l'élection de Charles-Quint. — Démarche des électeurs. — Popularité du nouvel empereur. Tentative d'alliance avec l'Angleterre. — Entrevue à Douvres. — Démarches du roi de France. — Négociations secrètes avec les séditieux d'Aragon et de Castille. — Manifeste de ses griefs. — Proposition d'une entrevue avec Henri VIII. — Le camp du Drap d'or. — Fêtes. — Tournois. — Renouvellement du traité. — Couronne de Navarre. — Les comuneros. — Guerre de Navarre. — Idée d'une alliance avec les Turcs. — Déclaration de guerre entre François Ier et Charles-Quint.

1519-1520.

Il suffit de se rappeler la préoccupation si vive que l'élection d'un empereur avait jetée dans les esprits, et de juger les sacrifices qu'elle avait occasionnés y pour comprendre le dépit violent de François Ier, lorsque les dépêches de l'amiral Bonnivet annoncèrent le triomphe de Charles-Quint : combien d'espérances déçues ! lui qui avait rêvé le sceptre et la couronne d'or, il allait les voir aux mains d'un rival habile ! Tout s'était fait sans doute dans les formes, mais François Ier ne pouvait comprendre qu'on préférât un prince pacifique au vainqueur de Marignano, lorsque l'Europe entière était menacée par une invasion de barbares.

Le roi ne voulut pas y croire d'abord, et quand la nouvelle fut confirmée il entra dans une indicible colère, menaçant de se jeter en fou de gloire sur l'Allemagne, pour obliger, par la force, les électeurs à briser leur ouvrage. Les griefs de guerre ne lui manquaient pas : tandis que ses envoyés auprès de la diète revenaient de Francfort, le terrible Sickinghen, le héros des sept montagnes et de la Forêt-Noire, avait couru sur eux pour s'emparer, en vrai pillard, du trésor qu'ils portaient comme solde des écus d'or destinés aux électeurs. Par une moquerie digne de la force victorieuse, Sickinghen prétendait que cet argent appartenait de bon aloi auxdits électeurs à qui il était destiné comme une corruption : tant pis pour le roi de France, s'il n'avait pas réussi ; l'argent resterait en Allemagne pour célébrer l'avènement de Charles-Quint. Autour de larges pâtés de venaison, enivrés de vin du Rhin sur l'immense tonne d'Heidelberg, on saluerait l'élection du petit-fils de Maximilien à l'Empire ! C'était avec peine que l'amiral Bonnivet et ses conseillers avaient échappé au piège que leur tendaient les Allemands.

Le nouvel empereur Charles-Quint, alors en Aragon, attendait plein d'impatience le résultat de la diète de Francfort, et lorsque le scrutin fut dépouillé, Guillaume de Bavière partit d'Allemagne, suivi d'une noble troupe de chevalerie i il prit son itinéraire par la Zélande, et là un navire des Pays, Bas le transporta sur les côtes de Saint-Sébastien. A Sarragosse pour la première fois, Charles-Quint fut salué du titre d'empereur ; il y accueillit solennellement l'Électeur Palatin qui lui apportait les actes de la diète avec la prière du corps germanique pour qu'il vint hâtivement poser la couronne sur sa tête : la prédication de Luther continuait à

retentir comme un grand désordre, et l'on ne pouvait plus douter que le dessein des Turcs ne fût de profiter de ces divisions pour se jeter sûr l'Europe chrétienne ; dans ces circonstances, la présence de l'empereur paraissait indispensable pour donner plus d'énergie et d'unité à l'Allemagne, Charles-Quint promit d'aller au plus tôt ceindre l'épée de Charlemagne dans la basilique d'Aix-la-Chapelle. En quittant cette Espagne qui avait vu son enfance et salué les prémices de son gouvernement, l'empereur scella une large pragmatique sur les libertés et la dignité des couronnes de Castille et d'Aragon. La grandesse jalouse craignait que l'Espagne ne fût confondue dans les terres de l'Empire, et qu'ainsi les privilèges des ricoshombres ne fussent brisés. Cette pragmatique de Charles-Quint déclara que l'Espagne formerait toujours un gouvernement séparé avec son administration et ses privilèges ; sans que jamais cette belle couronne pût être confondue. Le roi qui jusque-là n'était appelé qu'altesse, prit désormais le titre de majesté, tandis qu'il donnait la Toison d'or, ce bel ordre de chevalerie de Bourgogne, au duc de Bejar, à don Frédéric Henriquez, amirauté de Castille, au marquis d'Astorga et au duc de Cardonna¹, espérant ainsi lier par le magnifique cordon de chevalerie l'Espagne à la maison de Bourgogne. Une fois le gouvernement régularisé, Charles-Quint prépara tout pour son départ ; la voie de la mer lui parut la plus sûre et la plus courte. Rien n'égalait la pompe de son cortège : de beaux pages raccompagnaient et cent chevaux andalous furent embarqués à la Corogne ; à ses côtés on voyait don Frédéric, duc d'Albe, et le duc de Villa-Franca, la plus fière épée de la Castille ; des toisons d'or, des fourrures les plus précieuses furent destinées au couronnement d'Aix-la-Chapelle quand le roi d'Espagne ceindrait le grand diadème, et l'on criait partout : **Gloire et longue vie à l'empereur Charles, cinquième du nom**. Durant toutes les négociations électorales, François Ier avait montré de courtoises manières pour Charles-Quint ; il considérait la couronne d'empereur comme le prix d'une belle et loyale joute à fer émoulu ; l'active correspondance n'avait jamais cessé entre eux, et les deux nobles princes s'y traitaient de père et de fils. Lorsque l'élection fut connue et hautement annoncée, François Ier s'en montra vivement attristé² ; il s'était fait tant d'illusions, et toutes étaient détruites par la résolution inattendue de la diète de Francfort. Quand on a vécu longtemps avec une idée et qu'elle est démolie, le cœur se livre au dépit ou à la colère ; dans une âme

¹ Charles-Quint, dès son avènement au trône d'Espagne, avait porté le nombre des chevaliers à cinquante ; ils n'étaient que trente, selon la première institution. Dans les vingt promotions nouvelles, on remarquait François Ier roi de France.

² Le nouvel empereur s'efforçait néanmoins de calmer François Ier, comme on le voit par la lettre suivante (autographe) :

Lettre de la main de Charles-Quint au maréchal Anne de Montmorency (1520). — Mss. de Béthune, vol. coté 8505, fol. 37.

Mon cousin ; par le rapport du s. de la Chau, ay bien congneu que n'estes en riens changé du bon vouloir ou tousjours avez esté à l'entretenement de la bonne amytié et alliance qu'avez aydé et dressé entre Mons. mon bon père le roy très chrestien et moy, dont ne me tient peu votre tenu, et ne m'a esté petit plaisir d'avoir par le d. de la Chau seu le continuel bon Vouloir que led. sgr roy a envers moy, et devez estre seur comme le vous a dict led. de la Chau et ancores dira le dom Prévost moa ambassadeur que de ma part demoureray entier et parfaict allyé du d. sgr roy sans faire chose qu'il soit contre mon honneur et notre alliance quoique les envieulx sachent dire et rapporter au contraire ; sy vous prie continuer en votre bon vouloir à l'entretenement d'icelle et de notre amitié, car peu de milleures ouvres ce sauraient faire, et dont le d. sgr roy et je vous deverons estre le plus tenus, a tant prie Dieu vous avoir en sa garde. C'est de la main de votre cousin, Charles.

d'ailleurs aussi hautaine que celle de François Ier tout devait être vif, impétueux comme la foudre. Au milieu de son conseil le roi répéta de terribles invectives contre Charles d'Espagne usurpateur de la couronne impériale ; raisonnablement, que pouvait-il dire contre Charles-Quint à l'occasion de la diète de Francfort ? qu'il avait intrigué, agi, corrompu. Mais lui-même n'avait-il pas à se reprocher tout cela ? quoi avait servi les quatre cent mille écus d'or envoyés à Nuremberg par les marchands de Hollande ? n'était-ce pas à l'achat public et avoué des suffrages ? Charles-Quint avait payé des voix ; est-ce que François Ier s'était épargné ce contrat entre lui et les électeurs ? Sous ce point de vue on n'avait rien à se reprocher ; il fallait donc recourir à des griefs anciens pour cacher le mécontentement actuel. Ces griefs, les voici : dans le traité de Noyon, il avait été stipulé que la Navarre serait restituée à Henri d'Albret ; cette clause n'était point remplie ; Charles-Quint s'était refusé à payer les cent mille écus d'or stipulés en échange du royaume de Naples ; et comme comte de Flandre et d'Artois, fief dépendant de la couronne de France, ne devait-il pas hommage à François Ier ? Rois, empereurs, comme simples comtes ou barons, étaient tenus à hommage pour les terres soumises à la hiérarchie féodale ; quelle que fût leur dignité, ils devaient s'agenouiller devant le suzerain. Charles-Quint avait aussi ses griefs : lui, Charles d'Espagne, héritier de la maison de Bourgogne, se plaignait de ce que Louis XI avait indignement usurpé les plus beaux bijoux de son héritage, par un acte en dehors de toute bonne foi ; récemment encore, comment François Ier avait-il agi à l'égard du Milanais, fief de l'Empire et donné par l'investiture à la maison de Sforza ? Le roi de France avait accompli une usurpation en prenant le titre de duc de Milan.

Ces griefs, renouvelés avec aigreur, n'étaient que des prétextes pour cacher les rivalités profondes que l'élévation de Charles-Quint à l'Empire avait suscitées : quoi ! pendant trois années d'amitié et de mutuelle confiance, il avait été à peine question de ces plaintes qui éclataient tout à coup après l'élection ; c'est que François Ier blessé au cœur, s'indignait de la préférence de la diète, tandis que Charles-Quint conservant, au milieu de ces orages de colère, un esprit de modération habile¹, devinait, avec sa sagacité habituelle, que la guerre,

¹ Réponse de Charles-Quint à un message de François Ier (1524). — Mss. de Béthune, vol. coté 8489, fol. 54.

Clérencieux j'ay vu la lettre de créance que le roy votre maistre m'a escripte et entendu ce que vous m'avez dit et déclaré de sa part par vertu d'icelle, et pour ce que m'avez dit est en créance comme dit est, je vous y feray response de bouche et par créance sur vous, laquelle vous direz et déclarerez au roy vostre maistre par vertu de la lettre credencialle que je vous bailleray de la manière qui s'ensuit.

Premièrement vous lui direz que j'ai bien entendu tout ce que vous m'avez dit et déclaré de sa part et que jusques icy lui et autres ont peu veoir et clerement congnoistre que j'ai gardé, entretenu et observé les traictés promesses et cappitulations que j'ay faictes sans icelles enfreindre, et qu'on ne doit trouver estrange si après les paines et travaux que j'ay pris et soustenus depuis mon advènement à la couronne pour establir et mectre en seureté mon royaume et nos estats en Itally, j'ay entretenu quelque nombre de gens de pyé estrangiers et que pour non demeurer à la discrétion de ceulx qui seroyent peut estre bien aises de me veoir en affaire et nécessité. J'ay donné ordre d'entretenir ung bon nombre et pour ung que j'ay vouldroye en avoir deux, aussy ay donné provision au fait du navire de mon royaume et à le dresser et équipper. Et en ce faisant n'ay fait, n'entens faire tort à personne, car grâces à Dieu je n'ay pour l'eure présente guerre ne division avecques prince ou potentat quelqu'il soit, mais suit avecques eulx en toute bonne paix et amytié, par quoy j'en ay fait et faicte est pour le bien et seureté de mes

inévitablement éclaterait entre lui et François Ier ; il se préparait à la soutenir, et pour cela, il groupait autour de lui des auxiliaires à sa cause. Le nouvel empereur, en préférant la voie de la mer pour son itinéraire, comptait encore visiter l'Angleterre et saluer son bon oncle Henri VIII ; s'il n'espérait pas un secours de ce prince efféminé, tout occupé de querelles théologiques, il voulait le détacher au moins d'une alliance avec François Ier. La pensée de Charles-Quint s'élevait à la monarchie universelle, et néanmoins l'empereur voulait montrer, par sa modestie personnelle, qu'il n'avait aucune volonté d'agrandissement ; ainsi, pèlerin politique, il visita lui-même Douvres, Londres et la cour de Henri VIII ; admirablement accueilli par le roi et les grands, comme un prince d'origine flamande et un parent de race, Charles-Quint flatta les vanités théologiques de Henri VIII, tout glorieux du titre de défenseur de la foi qu'il venait de recevoir pour son livre contre Luther. Léon X avait appelé ce livre la perle du ciel, la merveille céleste, et la gloire du roi était devenue de l'orgueil littéraire. Charles-Quint promit à son bon oncle qu'à peine salué empereur, il réunirait toutes ses forces pour chasser de l'Allemagne ce monstre d'hérésie, et briser Luther, cette bête fauve, expression de Charles-Quint qui remplit de joie toute la cour de Henri VIII.

Quel temps de brillantes fêtes et de grands coups de lances dans les tournois ! Ces deux monarques se donnèrent les témoignages de la plus vive amitié. Selon l'usage des temps chevaleresques, on s'accabla de présents ; Charles-Quint offrit à Henri VIII cinq chevaux andalous richement caparaçonnés : **aussi fiers qu'oncques chevaliers, aussi doux qu'oncques pucelles** ; le roi d'Angleterre lui donna cinq montres d'horloges, ouvrages flamands, qui jouaient maints airs doux et carillon sonnante. On se quitta plein de bonnes paroles. L'empereur vint débarquer en Flandre, alors gouvernée par cette Marguerite d'Autriche, sa tante, digne femme de capacité et d'énergie. Enfin, en grande pompe, il salua la cité du couronnement, Aix-la-Chapelle. Ce fut là qu'à la face du tombeau de Charlemagne, sous le vieux lustre de Frédéric Barberousse, Charles-Quint Jeta quelques paroles de grandeur et d'un avenir mystérieux, lorsque la couronne toucha son front royal¹.

Décidé à frapper un coup décisif de politique ou de guerre contre Charles-Quint (le rival heureux qui venait de s'élever à l'Empire), François Ier dut d'abord examiner la situation des intérêts et des forces en Europe. Sous le point de vue matériel, le roi de France restreint dans ses domaines, ne pouvait lutter contre un ennemi si puissant qui réunissait sous sa main tant de terres riches en hommes et en revenus ; l'Espagne, Naples, l'Allemagne, la Flandre, la Franche-Comté ; le domaine de Charles-Quint entourait si bien les terres de François Ier que ce prince ne pouvait agir en Europe, faire la guerre, ou une conquête, sans passer sur les possessions de cet empereur et roi, si habile et si fort. Mais en touchant de près toutes ces terres, en balançant les intérêts et les partis, on pouvait y trouver des éléments de discorde et de guerre intestine qu'une main adroite pouvait remuer. Dans l'Aragon et la Castille, par exemple, l'absence de Charles-Quint n'allait-elle pas favoriser la révolte des comuneros sous leurs chefs, Juan

amys et l'entretien de la d. paix et aussi pour la faire tenir à ceulx qui la voudroient rompre et violer.

¹ Couronnement de l'empereur Charles-Quint, 21 octobre 1520. — Mss. de Béthune, Bibl. du Roi, vol. coté 8505, page 51.

de Padilla, l'évêque de Zamora¹, et cette glorieuse Maria de Pacheco, la digne femme de Padilla ? La sédition des comuneros n'était, à vrai dire, qu'un réveil de la nationalité castillane ; la Santa Junta devenait l'expression de l'Espagne qui voyait avec dépit son roi forcé de vivre en Allemagne. Quand cette junte se fut emparée de Tordesillas, elle évoqua la grandeur de celle qu'on avait appelée Jeanne la Folle, parce qu'elle était exaltée pour la cause du peuple ; la Santa Junta la promena échevelée comme l'image de la patrie en deuil. Ce même esprit de révolte à un degré plus sérieux se manifestait dans les villes de Flandre si pleine d'agitation à l'époque des ducs de Bourgogne ; on pouvait favoriser l'opposition municipale des cités, à peine maintenues par la ferme autorité de Marguerite, gouvernante des Pays-Bas. En Allemagne même, est-ce que l'autorité de Charles-Quint resterait incontestable ? Aux rivalités féodales manifestées pendant la diète venaient se joindre maintenant les guerres religieuses, et les prédications de Luther qui créaient un droit public nouveau pour l'Allemagne. Sans se prononcer pour le luthéranisme, François V pouvait appuyer les électeurs qui adoptaient la nouvelle croyance, et les opposera l'unité catholique de l'empereur. Tous ces éléments d'opposition à Charles-Quint, le roi de France pouvait les réunir avec l'habileté et la patience d'une bonne diplomatie.

Les troubles d'Espagne avaient-ils été inspirés par François V, lui-même, ou bien étaient-ils motivés par le seul amour de la liberté et de la nationalité espagnoles ? peu importe. Presque aussitôt on voit la chevalerie française aux frontières d'Espagne pour porter aide et secours aux dignes Castillans et Aragonais, appelant un roi national.

C'est un des plus curieux épisodes dans l'histoire d'Espagne que ce soulèvement des comuneros. Vers Pâques 1520, Charles-Quint, élu empereur, quittait sa monarchie en confiant l'administration et le gouvernement au cardinal Adrien², son précepteur et son ami, Flamand d'origine et commensal de la maison de Bourgogne. Depuis longtemps la Castille murmurait de cette préférence donnée aux Flamands : est-ce qu'il n'y avait pas assez de ricoshombres, de nobles d'origine et de naissance, sans recourir à des étrangers ? Les plaintes devinrent si vives qu'il se fit presque en public une tentative d'assassinat contre le vice-chancelier, et le peuple applaudit au meurtrier et refusa de l'arrêter³. Ce peuple s'agitait partout, et Valladolid donna le premier exemple de l'insurrection. Au son des cloches jetant leur volée à plein air, la multitude prit les armes ; la sédition s'étendit comme une traînée de poudre à Valence, en Galice, à Burgos, Ségovie, Madrid, Tolède, Salamanque ; toutes ces cités, livrées d'abord à l'agitation soudaine, se réunirent bientôt sous un gouvernement régulier, sorte d'association qui prit, je le répète, le nom de *Santa Junta*, institution si populaire en Espagne, toutes les fois que les multitudes saisirent les armes contre

¹ Don Antonio Osorio d'Acuña, né vers 1460, fut fait évêque de Zamora, par Ferdinand le Catholique, après quelques missions importantes.

² Adrien Florent, né à Utrecht en 1459, avait été successivement chanoine de Saint-Pierre, professeur de théologie, doyen de l'église de Louvain, et enfin vice-chancelier de l'université quand l'empereur Maximilien le choisit pour précepteur de son petit-fils ; envoyé en ambassade auprès de Ferdinand le Catholique, ce prince le nomma évêque de Tortose, et Charles d'Espagne, devenu roi, la fit élever au cardinalat en 1547. Il devint pape après la mort de Léon X, sous le nom d'Adrien VI.

³ Lettre d'un envoyé de France en Espagne. — Bibl. Roy., Mss. de Béthune, n° 8494, fol. 190.

l'oppression. Le chef de cette junte fut tout naturellement un évêque, car le catholicisme et le peuple sont deux forces, deux intérêts qui se touchent et se rattachent d'une manière invariable ; afin d'organiser le gouvernement, deux tribuns furent élus : Pedro de Giron, le Catalan, et Padilla, le Castillan de Tolède.

La *Santa Junta* se mit sous l'obéissance de ces magistrats eux-mêmes, dirigés par une femme à l'imagination vive, puissante, Maria de Pacheco, épouse exaltée, mère adorable, renonçant à tout pour la cause aragonaise. Le but de la Santa Junta était la liberté de la patrie espagnole ; on ne voulait plus de Flamands aux blonds et fades cheveux dans l'administration de l'Espagne : puisque ce roi préférait la couronne impériale, eh bien ! n'avait-on pas Fernando¹, si digne de porter celle d'Aragon et de Castille ? On lui imposerait les fueros de liberté et de communes, et, à défaut de Fernando, pourquoi n'exhumerait-on pas du monastère de Tordesillas celle qu'on appelait Juana la folle, parce qu'elle aimait trop le peuple ? Ainsi parlait la Santa Junta tandis que le parti de don Carlos V, brillamment défendu par la duchesse de Médina-Sidonia, cherchait à étouffer par la grandesse ce mouvement de patrie et de peuple auquel l'absence du roi donnait une plus haute importance.

Le premier soin des insurgés fut de tourner les yeux vers la France ; un instinct de peuple avait fait deviner les rivalités de Charles-Quint et de François Ier ; l'héroïne de la *Santa Junta*, Maria de Pacheco écrivit au roi pour l'inviter à porter aide et secours aux véritables patriotes d'Aragon et de Castille : **Le meilleur moyen n'était-il pas d'envoyer Henri d'Albret dans la Navarre ? Sa présence seule seconderait le mouvement énergique des comuneros.** Le projet des insurgés s'agrandissait ainsi par la marche des faits et des idées ; Jeanne la folle une fois libre de sa captivité de Tordesillas, le peuple l'avait prise pour drapeau ; il fallait voir à Saragosse et à Pampelune celle qu'on avait dite si longtemps insensée ; pâle de sa longue captivité, les cheveux épars, la trace de son infortune se peignait en rides profondes sur ses traits altérés. Les Castillans, les Aragonais l'entouraient de leur amour, elle si malheureuse ! Dans l'opinion du peuple, elle n'était pas folle, mais captive ; la multitude lui destinait pour époux don Fernando, que la politique de Charles-Quint tenait aussi prisonnier. Fernando et Juana devaient régner sur les deux Castilles par la volonté des comuneros. Tel était le plan de la Santa Junta, et pour arriver à ses desseins elle avait besoin de l'appui de François Ier ; Maria de Pacheco lui écrivait de touchantes épîtres : **Quelques centaines de lances suffiraient pour soulever l'Espagne incertaine dans sa fidélité.**

Les grands de Castille, un moment étonnés de ce mouvement de peuple, s'aperçurent bientôt que les comuneros cachait une pensée démocratique contre les ricosombres. La duchesse de Médina-Sidonia, toute dévouée à Charles, Quint, donna le signal de la répression, et défendit avec énergie la cause de l'empereur. Ainsi trois femmes se mettaient à la tête du mouvement des Espagnes. Juana la folle, dont le front assombri se chargeait d'une couronne ; Maria de Pacheco, la reine du peuple, qui exerçait une puissante dictature ; enfin la duchesse de Médina-Sidonia, investie des pleins pouvoirs de Charles-Quint, pour commander les grandesses. L'Espagne fut donc en feu, et François Ier, aigri par la colère, promit des secours à la Santa Junta. Mais déjà l'énergie du peuple

¹ Mort à Tours en 1504, Ferdinand, né dans la Pouille en 1488, et alors détenu à Zativa, était fils de Frédéric III, renversé du trône de Naples par Louis XII et Ferdinand le Catholique.

s'affaiblissait ; dans les insurrections, la première semaine seulement elles sont fortes et puissantes ; alors on peut aller vers elles pour donner ou chercher appui. Après ce temps, elles ne sont plus rien qu'un désordre.

En ce moment François Ier était préoccupé d'une alliance plus haute et plus politique. L'insurrection est de sa nature capricieuse, et le roi pouvait la dédaigner, car, fier et hautain gentilhomme, devait-il tendre la main aux communiros de Castille et d'Aragon ? Ce qui inquiétait plus profondément l'esprit du roi de France, c'est qu'il venait d'apprendre dans tous ses détails l'entrevue intime de Henri VIII et de Charles-Quint, impatient de ceindre la couronne à Aix-la-Chapelle. Cette présence de Charles-Quint à Douvres, dans le palais de Windsor et de Westminster, avait-elle un but d'alliance et de mutuelle garantie ? Charles d'Espagne était le neveu de la reine Catherine, la femme de Henri VIII, et les deux princes s'étaient donné des gages de tendresse. François Ier voulut essayer son crédit sur l'esprit du roi des Anglais dans une entrevue qui aurait pour but ou pour prétexte la croisade contre les infidèles. C'était comme défenseur de la foi, désigné par Léon X, que Henri VIII était appelé par le roi de France, fier lui-même d'avoir reçu la sainte bannière des mains du pontife : irait-il à Londres comme Charles-Quint, ou bien Henri VIII viendrait-il sur le continent ? La maison de Bourgogne était hautaine, mais Charles-Quint n'avait pas hérité de son faste. Le nouvel empereur savait qu'en politique l'étiquette n'est que le costume et souvent l'embarras d'une négociation : aussi n'avait-il pas hésité d'aller à Londres, partout où le bien de sa cause pouvait l'appeler sans se soucier des préséances. Il n'en fut pas ainsi de François Ier, si fier de la dignité de sa couronne. Henri VIII à son tour de la vieille race d'Anjou, vassale de la couronne de France, possédait des cités en Flandre, et à quelques lieues de l'Amiénois, se déployait le gonfanon de l'Angleterre ; il pouvait donc passer sur le continent sans sortir de ses terres domaniales.

Dans les correspondances qui précédèrent l'entrevue royale, le cérémonial fut réglé¹, le but de François Ier était de réveiller les ressentiments de Henri VIII contre Charles-Quint : *qui, par une indigne trahison, s'était fait élire empereur d'Allemagne ; cette couronne d'or ne revenait-elle pas aussi bien à Henri VIII, si digne de la porter.* Au retour des ambassadeurs anglais, après l'élection impériale, le rapprochement s'accomplit entre les deux couronnes de France et d'Angleterre ; ces envoyés rapportèrent le bon accueil qu'ils avaient reçu de François Ier, et la félonie des actes de Charles, Quint pour obtenir la pourpre impériale ; d'où l'on conclut qu'il fallait se réunir pour arrêter l'ambition d'un ennemi aussi redoutable. Le lieu de l'entrevue fut bientôt désigné par les hérauts d'armes ; Henri VIII désirant visiter ses terres de Flandre, ses villes d'extrême frontière, François Ier devait se faire un honneur et un devoir de l'accueillir, sous des belles tentes mi-parties France et Angleterre, entre Ardres et Guines ; Ardres appartenait à la couronne de France ; Guines était une possession du domaine d'Angleterre. Entre les deux cités, distantes de trois lieues à peine, était une vaste plaine couverte de riches moissons, de petits bois, de ravissantes bruyères, et là fut le lieu désigné par les hérauts d'armes.

Les noblesses de France et d'Angleterre devaient se montrer dans tout l'éclat des cours plénières, et c'était depuis longtemps une rivalité non-seulement de coups

¹ Articles pour l'entrevue du roi de France et de Henri VIII, roi d'Angleterre, qui se fit au camp du Drap d'or, près d'Ardres. — Bibl. du Roi, Mss. de M. de la Mare, conseiller au parlement de Dijon, in-4°, parch. coté 10332-3.

de lances, mais encore de luxe, de puissance et de grandeur. On avait choisi le plus beau temps de l'année, le mois de juin, lorsque les fleurs s'épanouissent sous l'épais ombrage des bois ; les princes avaient pris jour ainsi pour faire la meilleure chère possible. Le roy de France fist faire à Ardres trois maisons¹, l'une dedans la dicte ville, qu'il fist tout bas tir de neuf, et estoit assez belle pour une maison de ville, et avoit assez grand logis, et en cette maison feust festoyé le roy d'Angleterre ; et en fist faire le dict seigneur roy une autre hors de la ville, couverte de toille, comme le dessin de la Bastille avoit été fait, et estoit de la façon comme du temps passé les Romains faisoient leur théâtre, tout en rond à ouvrage de bois, chambres, salles, galleries, trois estages l'ung sur l'autre, et tous les fondements de pierres ; toutesfois elle ne servit de rien. Or pensoit le roy de France que le roy d'Angleterre et lui se deussent veoir aux champs en tentes et pavillons comme il avoit esté une fois conclud ; et avoit fait le dict sieur les plus belles tentes que furent jamais veues, et le plus grand nombre, et les principales estoient de drap d'or, frise dedans et dehors, tant chambres, salles que galleries, et tout plein d'autres de drap d'or ras, et toiles d'or et d'argent, et avoit dessus les dictes tentes, force devises et pommes d'or, et quand elles estoient tendues au soleil, ils les faisoient beau veoir, et y avoit sur celle du roy un Saint-Michel tout d'or, afin qu'elle feust congneue entre les autres ; mais il estoit tout creux ; or quand je vous devisé de l'esquipage du roy de France, il faut que je vous devise de celui du roy d'Angleterre, lequel ne fist qu'une maison, mais elle estoit trop plus belle que celle des François, et de peu de constance, et estoit assise la dicte maison aux portes de Ghines, assez proche du château y et estoit de merveilleuse grandeur en carrure ; et estoit la dicte maison toute de bois, de toille et de verre, et estoit la plus belle verrine que jamais Ton vist, car la moitié de la maison estoit toute de verrine, et vous assure qu'il y faisoit bien claire, et y avoit quatre corps de maison, dont au moindre vous eussiez logé un prince, et estoit la cour de bonne grandeur, et au milieu de la dicte cour, et devant la porte y avoit deux belles fontaines qui jectoient par trois tuyaux, l'un ypocras, l'autre vin, et l'autre eaue, et faisoit dedans la dicte maison, le plus clair logis qu'on sauroit veoir ; et la chapelle de merveilleuse grandeur, et bien estoffée, tant de reliques que de toutes autres parements, et vous assure que si tout cela estoit bien fourni, aussi estoient les caves. Car les maisons des deux princes durant le voyage ne furent fermées à personne.

Ce luxe merveilleux des tentes de France et d'Angleterre était destiné à laisser une bonne et glorieuse opinion des gentilshommes des deux pays. Nul digne châtelain n'hésitait à se ruiner quand il s'agissait de paraître en sa splendeur dans les cours plénières et de montrer sa supériorité. Le camp du Drap d'or fut marqué par toutes les fêtes de la chevalerie, passes d'armes, tournois, représentations théâtrales, et tout cela avec un faste qui ne calculait rien ; la chevalerie d'Angleterre rivalisa de luxe avec celle de France, et plusieurs y portèrent leurs moulins, leurs forêts, leurs prés sur les épaules, comme le dit maître Martin du Bellay. Et qu'importait aux chevaliers d'avoir vendu leurs terres, leurs champs, si le rival ou l'adversaire rapportait dans ses manoirs bonne idée de son opulence et de sa grandeur. A travers tous ces témoignages d'une vive amitié, les rois conservèrent même publiquement des craintes et des méfiances ; on régla comment les deux monarques pourraient se voir, et l'on ne trouva pas

¹ Comment le roy de France et le roy d'Angleterre se virent ensemble entre Ardres et Ghines. *Mém.* de Fleuranges.

de meilleur moyen que les otages. On régla que les roynes festoycroient les roys, et les roys les roynes, et quand le roy d'Angleterre viendroit à Ardres veoir la royne de France, que le roy de France partiroit quant et quant pour aller à Ghines veoir la royne d'Angleterre, et par ainsi ils estoient chascun en ostages l'ung de l'autre. Le roy de France qui n'estoit pas homme soupçonneux estoit fort marri de quoi on se fioit si peu en la foi l'ung de l'autre. Il se leva un jour bien matin, qui n'est pas sa coustume, et print deux gentilshomme et un page, les premiers qu'il trouva, et monta à cheval sans estre houzé, avec une cape à l'espaignolle, et vint devers le roy d'Angleterre au chasteau de Ghines, et quand le roy feust sur le pont du chasteau tous les Anglois s'émerveillèrent fort, et ne sçavoient qu'il leur estoit advenu, et y avoit bien deux cents archers sur le dict pont, et estoit le gouverneur de Ghines avec les dicts archers, lequel feust bien estonné, et en passant parmi eulx le roy leur demanda la foy, et qu'ils se rendissent à lui, et leur demanda la chambre du roy son frère, laquelle lui feust enseignée par le dict gouverneur de Ghines, qui lui dict : *Sire, il n'est pas éveillé.* Il passe tout oultre, et va jusques à la dicte chambre, heurte à la porte, l'éveille et entre dedans, et ne feust jamais homme plus esbahi que le roy d'Angleterre, et lui dict : *Mon frère, vous m'avez faict meilleur tour que jamais homme fist à aultre, et me monstre la grande fiance que je dois avoir en vous, et de moi je me rends vostre prisonnier dès cette heure, et vous baille ma foy ;* et deffist de son col un collier qui valloit quinze mille angelots, et pria au roi de France qu'il le voullust prendre, et porter ce jour-là pour l'amour de son prisonnier ; et soudain le roy qui lui vouloit faire mesme tour, avoit apporté avec lui un bracelet qui valloit plus de trente mille angelots, et le pria qu'il le portast pour l'amour de luy, laquelle chose il fist, et le lui mist au bras, et le roy de France print le sien à son col, et a donc le roy d'Angleterre voullust se lever, et le roy de France lui dict qu'il n'auroit point d'autre valet de chambre que luy, et lui chauffa sa chemise, et lui bailla quand il feust levé. Le roi de France s'en voullust retourner, nonobstant que le roi d'Angleterre le voullust retenir à disner avec lui ; mais pour ce qu'il falloit jouxter après dîner, s'en voullut aller, et monta à cheval, et s'en revint à Ardres ; il rencontra beaucoup de gens de bien qui venoient au devant de luy, et entre autres l'*Adventureux*, qui luy dict : *Mon maistre, vous estes un fol d'avoir faict ce que vous avez faict, et suis bien aise de vous reveoir icy, et donne au diable celui qui vous l'a conseillé.* Sur quoi le roy lui fist réponse, et lui dict que jamais homme ne lui avoit conseillé, et qu'il sçavoit bien qu'il n'y avoit personne en son royaume, qui lui eust voullu conseiller¹. Ainsi, au milieu de la méfiance générale, les deux rois se donnaient, à la face de leur cour, les témoignages de la plus vive cordialité, et cela pour éviter les jalousies, les rivalités entre blason de même race. Les gentilshommes de France firent tant qu'ils se montrèrent plus magnifiques que les Anglais ; mais ceux-ci eurent beaucoup plus de goût dans leurs armes de tournois et vêtements de cours plénières ; tandis que les femmes de France, les nobles dames des manoirs brillèrent beaucoup au delà des Anglaises. Leurs modes furent adoptées à Londres ; toutes décolletées, on voyait leur sein très-frais, ce qui fit jalousie aux dames d'Angleterre, qui portaient robes montantes.

L'entrevue du camp du Drap d'or ne produisit pas une situation complètement amicale entre les rois de France et d'Angleterre. On parla de tout, de l'hérésie de Luther, de l'invasion des Turcs ; et quant à la question territoriale, il ne fut rien décidé. Les deux princes se virent une dernière fois pour signer un nouveau

¹ *Mém.* de Fleuranges.

traité d'alliance et de politique. Ils se vindrent embrasser tout à cheval y et se fisrent merueilleusement bon visage, et broncha le cheval duroy d'Angleterre, en embrassant le roy de France, et chascun avoit son laquais qui prindrent les chevaulx, et entrèrent dedans le pavillon tout à pied, et se recommencèrent de rechef à embrasser, et faire plus grande chère que jamais, et quand le roi d'Angleterre feust assis, print lui, même les articles, et commença à les lire, et quand il eust leu ceulx du roi de France qui doit aller le premier, il commença à parler de lui ; et y avoit, je Henry roy, il vouloit dire de France et d'Angleterre, mais il laissa le titre de France, et dict au roy, je ne le mettray point, puisque vous estes ici, car je mentirois ; et dict, je Henry roi d'Angleterre ; et estoient lesdicts articles fort bien faicts et bien escripts, s'ils eussent esté bien tenus. Ce fait, lesdicts princes se partirent merueilleusement bien contens l'ung de l'autre, et en bon ordre, comme ils estoient venus, s'en retournèrent le roy de France à Ardres, le roy d'Angleterre à Ghines¹.

L'entrevue au camp du Drap d'or fut célèbre dans l'histoire de ce temps. La chevalerie n'avait alors d'autre distraction que les pompes des cours plénières ; et les plaines d'Ardres et de Guines voyaient le plus bel appareil de fêtes chevaleresques, telles que le roi René les avait décrites dans son livre *des Tournois*. Aussi la peinture, la tapisserie ont-elles recueilli le souvenir de cette entrevue du Drap d'or. On était en pleine renaissance ; l'art de réunir et de grouper les personnages avait fait des progrès notables, et le tableau qui retrace l'entrevue entre les rois de France et d'Angle* terre put atteindre un caractère de haute perfection : au loin y on aperçoit Ardres et Guines, avec leurs mille tours où se déploient les gonfanons de France et d'Angleterre, au milieu brillent des tentes fleurdelisées sur fond d'or, comme dans les peintures byzantines ; la forme de ces tentes est élégante et façonnée comme au moyen âge ; toutes les diverses journées des festoyements royaux sont reproduites dans les couleurs et la broderie : Henri VIII vient d'abord visiter les tentes de France avec ses chevaliers et ses barons richement caparaçonnés ; sonnez, sonnez, trompettes et bucines, Henri VIII s'avance vers François Ier ; on le reconnaît à la proéminence de son ventre, à sa grosse tête, à ses yeux pleins de désirs charnels ; le roi de France vient au-devant de lui, jeune encore, son œil est vif, ouvert. Les batailles de lances qui le suivent sont conduites par le capitaine Bayard, le parrain du roi, selon les lois de la chevalerie, car il tient de lui l'accolade. Alors se dessine en belles couleurs l'entrevue royale : Henri et François se prennent dans les bras l'un de l'autre ; fasse le ciel qu'ils concluent une longue et bonne paix entre eux ! On les voit au conseil avec les cardinaux et les clerks, pour juger de ce qu'il faut faire dans le bien de la chrétienté. L'heure du tournoi approche, les cartels sont de part et d'autre envoyés : quel chevalier ne se croit appelé à soutenir l'honneur des deux couronnes et des deux nations ! Vous portez un blason normand, angevin ou saxon, vous êtes Anglais ; ma foi, défendez-vous, caries coups seront rudes. Les dames sont là sur les estrades parées d'étoffes bariolées de points de Flandre. Et qui ne veut rompre une lance pour elles ! qui ne se glorifierait d'en obtenir un sourire ! Les rois aiment à se festoyer noblement comme dans les cours plénières, par les banquets, la chasse au cerf et au sanglier. Faut-il s'étonner si la peinture, la tapisserie, l'orfèvrerie

¹ *Mém.* de Fleuranges.

ont gardé souvenir de cette entrevue d'Ardres et de Guines et du camp du Drap d'or, belle fête des vieux temps, dernière scène du moyen âge¹ ?

Les entretiens politiques entre les rois de France et d'Angleterre avaient-ils porté sur la question de l'Empire soulevée par l'élection de Charles-Quint ? on doit le croire, car Henri VIII était un des candidats repoussés, comme François Ier de la grande couronne impériale. Mais ce que le roi de France voulait surtout pénétrer, c'est le rôle de Henri VIII durant la guerre, que cette élection de Charles-Quint allait entraîner. Les nouvelles d'Aragon et de Castille n'étaient pas rassurantes pour l'empereur ; l'insurrection grandissait, et sous prétexte d'assurer l'exécution du traité qui restituait la Navarre à Henri d'Albret, François Ier fit filer un corps de chevalerie du côté des Pyrénées. On était donc en pleine guerre dans la Navarre, on s'y battait à outrance autour de Pampelune et jusque dans les rochers de Roncesvalles, fatalement célèbres par la défaite des paladins de Charlemagne ; aspect immense pour le voyageur, que ces granits immobiles, quand les empires croulent les uns sur les autres avec les siècles ! Il fallait replacer sur le trône de Navarre Henri d'Albret², et François Ier n'hésita pas à donner mission à Lesparre³, de race gasconne, de marcher sur la Navarre pour y restaurer ce jeune prince.

C'était la guerre contre Charles-Quint, car quels hommes, quelles troupes allaient combattre le seigneur de Lesparre ? évidemment les Espagnols, les bandes noires de l'empereur ; jusqu'ici on s'excusa sur ce que Lesparre, parent de la maison de Navarre, se battait en aventurier pour sa race. En vain prenait-on des prétextes ; la guerre commençait sur ce point comme elle aurait commencé sur un autre, parce qu'elle était dans la situation. Le seigneur de Lesparre attaqua Pampelune, la clef de la Navarre : les coulevrines sont braquées sur les hauteurs ; on croise mille feux sur les murailles de la cité. Debout apparaît un jeune capitaine de compagnie ; son front est large, haut, ses yeux pétillants ; il est de belle taille, de bonne mine, et si bien dans son justaucorps de serge de Ségovie, qu'on dirait le plus élégant hidalgo de Madrid ou de Cordoue ; sa valeur est brillante comme son origine ; il se nomme Inigo de Loyola, il est né dans la fertile province du Guipuscoa où son château se voyait absorbé par les vertes collines ; quel vaillant gentilhomme ! Le comte de Ferrera parle de rendre Pampelune, Inigo de Loyola s'y oppose ; il rompt les conférences, et le voilà de nouveau sur les remparts, lorsqu'un biscaïen, lancé par une coulevrine, lui brisa l'os d'une jambe, et une pierre lui fracassa l'autre. Inigo tombe hors de combat ; noble chevalier, on le transporte au vieux manoir de sa race. Dieu fasse qu'il guérisse de sa double blessure. Cependant Inigo souffrant, déchiqueté en lambeaux, lit des romans d'amour, de nobles propos de chevalerie, et à ce moment Dieu l'appela à lui ; un seul chapitre de la *Vie des saints* toucha son cœur ; déchirant ses vêtements de gentilhomme, Inigo, pauvre pèlerin, fonda le grand ordre des jésuites, la pensée d'unité et de centralisation dans le catholicisme.

De quelque manière qu'on envisageât la campagne de Lesparre en Navarre, elle était une hostilité contre la monarchie espagnole, et François V put dès lors se

¹ Le tableau de l'entrevue du Drap d'or est à Windsor ; il en existe une belle estampe coloriée à la Bibl. Royale.

² Henri III, fils de Jean d'Albret, roi de Navarre, et de Catherine de Foix, né à Sanguesa en avril 1503, avait succédé à son père en 1516. La Navarre était sous la domination de l'Espagne depuis 1512.

³ André de Foix, seigneur de Lesparre, était frère du maréchal de Lautrec et de Lescun.

considérer comme en état de guerre, prendre les précautions indispensables et son premier soin fut de se créer des alliances de famille ou de politique. L'entrevue du camp du Drap d'or, avait eu ce dessein à l'égard de Henri d'Angleterre ; si le roi n'avait pu obtenir une adhésion complète à son système de la part de Henri VIII, il pouvait au moins compter sur une neutralité parfaitement conforme au caractère paisible du roi des Anglais, dissertateur d'université, avide de plaisirs sensuels. Pour mieux le contenir encore, François Ier renouvela les vieilles alliances de la France avec le roi d'Ecosse, et cette série de traités commençant à la seconde race, et qui avait pris un indicible développement sous Charles VII ; les Écossais alors s'étaient montrés si fidèles pour la personne du roi dans les périls de sa monarchie que Charles VII leur avait accordé une multitude de privilèges, et spécialement celui de prendre rang parmi les gardes ; les premières, les plus nobles de ces compagnies, furent composées d'Écossais, et le connétable de France même fut quelquefois pris parmi les capitaines de cette brave nation, profondément haineuse contre les Anglais. François Ier renouvela tous ces privilèges : il fut stipulé qu'au cas où Henri VIII attaquerait la France, la guerre serait immédiatement déclarée par les Écossais au roi d'Angleterre, diversion naturelle pour contenir Henri VIII dans ses mauvais desseins sur le continent ; de ses terres de Flandre et d'Artois, le roi des Anglais était si naturellement entraîné à essayer une pointe sur la France ! Tant de sujets de rivalité existaient là ; et même dans l'entrevue du camp du Drap d'or, la rivalité s'était profondément réveillée ; les chevaleries française et anglaise se jetaient mille apostrophes et mauvais dires, par jalousie de fief et de blason.

L'alliance des Suisses était scellée et complète par les conventions perpétuelles signées à Fribourg. Dans les clauses de ce traité, il avait été convenu que jamais les cantons fédérés ne porteraient les armes contre la France, et que moyennant un certain subside d'écus d'or, ils seraient toujours tenus de servir sous la bannière du roi ; c'était sans doute s'assurer la fidélité des cantons, mais pour qu'elle fût réelle, positive, il fallait que l'argent ne manquât pas ; qu'à chaque montre ou revue les Suisses pussent toucher leur solde ; ils l'exigeaient impérativement par des murmures, et lorsqu'ils n'étaient pas payés sur-le-champ, ils quittaient le drapeau comme des malcontents et des rustres. On ne pouvait donc pas compter sur eux, et c'est ce qui avait déterminé le roi à prendre sous son drapeau les lansquenets d'Allemagne ; jaloux des Suisses et moins intéressés qu'eux : on trouvait crédit parmi ces capitaines du Gueldre, de Flandre, de Brabant, tandis qu'avec les Suisses, il ne fallait jamais être en arrière ; le trésorier des épargnes devait avoir son boursicaut tout plein d'écus de bon aloi. Cette alliance avec les lansquenets prépara d'autres rapports plus intimes avec les princes d'Allemagne, et le roi espérait bien en tirer parti. Durant les négociations pour l'Empire, François Ier s'était mis en rapport avec une grande partie des princes de la confédération allemande ; les uns avaient engagé leur promesse en échange de subsides, les autres étaient venus à lui par jalousie et par haine. Charles-Quint élu, ces rapports s'étaient continués avec d'autant plus de motif que cette élection avait blessé certains intérêts de princes et créé des mécontents ; tous vinrent donc à François Ier espérant jeter ainsi la guerre civile dans cet Empire où son rival s'élevait. Les divisions des princes protestants et des électeurs catholiques allaient encore favoriser la jalousie d'un rival ; elles porteraient le roi Très-Chrétien à soutenir l'esprit de résistance et de réformation.

Le progrès peut-être le plus hardi en dehors de la pensée religieuse fut la première tentative essayée par le roi de France d'un traité de paix, d'une alliance politique avec les Turcs. Après les guerres civiles qui avaient agité l'empire ottoman, l'épée terrible des osmanlis fut confiée au bras fort et puissant de Soliman II, fils unique de Sélim¹. Élevé à peine sur le trône ottoman, il assiégea Belgrade, et cette place qui avait résisté si longtemps à tous les efforts de l'islamisme venait de succomber sous l'implacable vainqueur². Soliman avait lu dans les grandes histoires quelle était l'antique puissance des empereurs romains et grecs, et son ambition se complaisait à renouveler cette vaste domination des Césars. Son empire était calme ; les séditions de la Syrie apaisées, il pouvait tourner sans crainte ses armes contre l'Europe, et les merveilleux exploits de ses janissaires à Belgrade lui donnaient l'espoir de réaliser sa pensée conquérante, favorisée d'ailleurs par les guerres civiles qui divisaient les princes chrétiens. Il savait François Ier fort ennemi de Charles-Quint, et il ne répugnait pas de préparer une alliance politique, qu'avaient commencée déjà les rapports commerciaux des marchands de Gènes et de Marseille. Il allait donc être curieux de voir le prince que le pape venait d'élever au titre de défenseur de la foi, ce François Ier, qui levait hautement la dîme pour la croisade, entraîné par les commerçants de Venise, de Gènes, de Marseille, à préparer une alliance politique avec les éternels ennemis des chrétiens. C'est qu'alors l'esprit de l'Europe se transformait ; le moyen âge était à sa fin, la pensée religieuse et catholique n'allait plus dominer absolument la société ; elle se mêlerait désormais à des intérêts de commerce, à des rivalités de couronne, et François Ier portait plus de haine à Charles-Quint qu'à Soliman, le devastateur de Constantinople et de la Grèce.

FIN DU PREMIER VOLUME

¹ Sélim Ier mourut âgé de soixante-quatre ans, le 9 de schoual 926 (22 septembre 1520).

² Le 5 de ramadhan 927 (9 août 1521).